TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11 495 — MERCREDI 13 JANVIER 1982

Washington ne fournira pas à Taiwan des avions de chasse perfectionnés

LIRE PAGE 6

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,50 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr; Espagne, 70 pes.; G.-B., 40 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 rls ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 L ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 L. ; Norvège, 4,75 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f ; U.S., 85 cents ; Yougoslavie, 35 d.

Tarif des abonnements page 39

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris n° 650572
C.C.P. 6287 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

LA « NORMALISATION » EN POLOGNE ET SES RÉPERCUSSIONS

Le chancelier Schmidt vient chercher à Paris un rapprochement avec les thèses françaises

L'OTAN et l'Est

Une réunion « satisfaisante », mais une déclaration « moins percutante » que celle qui avait été adoptée une semaine plus tôt par les Dix : ce commentaire de M. Cheysson à propos de la session ministérielle du conseil atlantique tenue lundi à Bruxelles sur la situation en Pologne reflète les différences de nature des deux réunions. Entre les Dix de la Communauté et les Quinze de l'alliance, la ligne médiane ne peut que fléchir. Elle reflète aussi la persistance du refus des Grecs. Il y a une semaine, le délégué d'Athènes avait été limogé par son gouvernement pour avoir signé le communiqué des Dix. Aujourd'hui, le ministre délégué par M. Papandréou a lutté âprement pour défendre son point de vue, au point que ses réserves ont été consignées, pour la première fois, dans une « déclaration » de l'OTAN.

Il reste que la « condamnation » de la loi martiale polonaise formulée par les Quinze évoque la « totale réprobation » exprimée par les Dix, et l'évocation des pressions soviétiques « qui doivent cesser » fait écho à la « préoccupation » manifestée sur le même sujet par les Européens. L'appel à une réunion anticipée de la conférence de Madrid au niveau ministériel reprend la proposition lancée par les Européens.

L'alliance atlantique souscrit aussi à l'analyse des Dix, selon lesquels « l'incapacité des systèmes totalitaires à accepter les adaptations nécessaires » pourrait porter à terme « une grave atteinte aux relations internationales ». Simplement, les Quinze ont préféré dénoncer la « rigidité » desdits régimes plutôt que de parler de « totalitarisme ».

Sur le chapitre des sanctions, les Quinze se sont montrés plus précis dans l'énumération des mesures envisagées, mais tout aussi peu contraignants que les Dix quant à leur mise en œuvre. La déclaration atlantique mentionne la suspension des crédits commerciaux et des négociations sur le règlement de la dette polonaise en 1982, l'éventualité de « mesures pouvant s'appliquer aux importations en provenance de l'Union soviétique » et souligne « l'intérêt » des mesures déjà annoncées par Washington à cet égard, sans les approuver.

Mais chaque pays agira « selon sa situation et sa législation propre », ce qui limite singulièrement la portée d'éventuelles sanctions et laisse en l'état les désaccords. Les Grecs, qui estiment que leur adversaire principal est la Turquie, ont refusé de se joindre à tout ce qui ressemblait à une condamnation globale de la Pologne et ont rejeté toute sanction. Les Allemands, même s'ils ont souscrit aux deux déclarations de Bruxelles, restent plus prudents que leurs partenaires. Les divergences entre Paris et Bonn sur ce point seront au centre des entretiens que M. Schmidt aura à Paris avec M. Mitterrand mercredi.

Le « grand succès pour l'alliance » dont a parlé M. Haig à Bruxelles est donc mitigé. Les Etats-Unis peuvent néanmoins considérer que leurs alliés se sont engagés à agir au moins à terme, à mettre en place progressivement un mécanisme de sanctions contre Varsovie et Moscou pour le cas où la situation ne s'améliorerait pas en Pologne, « a fortiori » si elle s'aggravait. Mais il faudra encore bien d'autres consultations pour aboutir à des résultats.

A Bruxelles, les quinze ministres des affaires étrangères des pays membres de l'alliance atlantique ont approuvé, lundi 11 janvier, une déclaration qui « condamne » l'établissement de la loi martiale en Pologne et énumère plusieurs sanctions possibles contre Varsovie et l'U.R.S.S., tout en laissant chaque pays agir « selon sa situation et sa législation propre ». La Grèce a exprimé officiellement ses « réserves » sur plusieurs points.

A Paris, M. Mitterrand et le chancelier Schmidt se rencontreront, mercredi soir 13 janvier. Cette septième rencontre franco-allemande au sommet depuis que M. Mitterrand est à l'Elysée sera consacrée aux relations Est-Ouest et à la Pologne.

L'agence Tass a vu, ce mardi, dans la déclaration de l'OTAN une « ingérence inadmissible dans les affaires intérieures de la Pologne et une grossière violation des accords d'Helsinki ».

De notre correspondant

Bonn. — Les divergences franco-allemandes devant la crise polonaise ont, semble-t-il, paru assez sérieuses au chancelier Schmidt pour qu'il estime nécessaire une rencontre avec M. Mitterrand. Elle aura lieu mercredi 13 janvier, et on la qualifie à Bonn de « *réunion de travail dans un cercle restreint* ». Depuis le « coup » polonais il y a un mois, les deux hommes d'Etat n'auraient pas eu, dit-on, de contact direct et, dès sa visite à Washington, le chancelier avait souhaité rencontrer rapidement le président français. Il reste que la hâte avec laquelle cette rencontre a été organisée a surpris dans la capitale de la R.F.A.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

HIVER

Inondations, routes glissantes, chutes d'arbres gelés, électricité coupée : une partie des Français subit durement le premier hiver du septennat. Il est loin l'été de grâce !

On nous dira que nos voisins ne sont pas épargnés par la crise du thermomètre et que nous résistons mieux qu'eux à ce nouveau choc. C'est trop facile.

Qu'attend la gauche pour tenir ses promesses du printemps, pour réduire les privilèges climatiques, lutter contre les multinationales des vents dominants et nationaliser les nuages ?

BRUNO FRAPPAT.

« La France doit parler d'une seule voix » rappelle M. François Mitterrand

Le président de la République a rappelé, ce mardi matin 12 janvier, que « la France doit parler d'une seule voix ». M. François Mitterrand a fait cette déclaration à l'issue d'un conseil interministériel qu'il avait lui-même convoqué et qui, ouvert à 9 h. 30, s'est achevé deux heures plus tard. Outre le premier ministre et les ministres d'Etat (MM. Defferre, Jobert, Fiterman, Rocard et Chevènement), ce conseil a rassemblé autour du chef de l'Etat les ministres des relations extérieures, de la défense, de l'économie et des finances, et des affaires européennes.

Il s'agissait, officiellement, de débattre de la situation en Pologne et des différentes réunions internationales qui ont eu lieu sur ce sujet. D'autant que le chef de l'Etat rencontre, mercredi, à Paris, le chancelier de l'Allemagne fédérale.

Mais M. Mitterrand a saisi cette occasion, qu'il avait lui-même suscitée, pour rappeler à l'ordre deux membres du gouvernement. La formule qu'il a employée vise en effet M. Claude Cheysson, à qui, semble-t-il, il est fait reproche de la dureté de ton et d'expression employée dimanche à l'égard de l'U.R.S.S., au cours de l'émission « R.T.L.-le Monde ». Elle s'adresse également à M. Charles Fiterman : si l'on comprend, à l'Elysée, que le ministre d'Etat ait pu être « blessé » par les propos de M. Jean Poperen, il est clair que l'on n'y souhaite pas voir des personnalités éminentes du gouvernement participer à la polémique en cours.

M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, avait été le premier responsable socialiste à mettre directement en cause la responsabilité de l'Union soviétique dans les événements de Pologne. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le député de l'Isère, pose comme postulat l'indépendance des communistes français. Le débat « à bras-le-corps » qui existe au sein de la gauche, estime-t-il, ne doit pas entamer la solidarité gouvernementale.

Un entretien avec M. Louis Mermaz

« Je pose comme postulat l'indépendance du P.C.F. par rapport à la politique étrangère soviétique »

« Lorsque vous étiez dans l'opposition, vous étiez, à la fois comme militant et comme parlementaire, un homme, je ne dirai pas effacé, mais assez modéré, assez raisonnable. Depuis que vous êtes président de l'Assemblée nationale, que ce soit au Palais-Bourbon même ou, par exemple, au congrès de Valence, vous avez un ton beaucoup plus engagé, votre beaucoup plus offensif. Et pourtant vous devez être le président de l'Assemblée nationale tout entière. Pouvez-vous nous expliquer ce changement d'attitude ?

— Pour ce qui est du passé, je n'ai pas les mêmes souvenirs que vous, car lorsque nous avons créé avec François Mitterrand et d'autres militants la Convention des institutions républicaines et lorsque, à partir des années 1963-1964, nous avons posé les problèmes de l'union de la gauche, j'ai toujours été en pointe et je me souviens Wue, à l'époque, j'ai hardiment revendiqué le rôle des clubs et de la convention comme éléments du renouveau du socialisme. Depuis que je suis devenu président de l'Assemblée nationale, j'ai eu un rôle d'arbitre au niveau des débats de l'Assemblée. Mais, dès le jour de mon élection, j'ai souhaité être un président impartial dans la conduite des travaux de l'Assemblée tout en demeurant également un militant.

Un entretien recueilli par
RAYMOND BARRILLON
et LAURENT ZECCHINI.

(Lire la suite page 10.)

Le président de la République aux Journées nationales de la science

M. François Mitterrand doit ouvrir, mercredi 13 janvier, au Palais des congrès de la porte Maillot, à Paris, les « journées nationales » qui clôturent le colloque sur la recherche et la technologie. Ces journées, qui s'achèveront samedi 16 janvier, en présence du premier ministre, doivent rassembler jusqu'à trois mille personnes, chercheurs, universitaires, chefs d'entreprise, hauts fonctionnaires.

L'organisation de ce colloque national, qui aura représenté une entreprise sans précédent de consultation sur la science et ses enjeux, illustre la volonté du gouvernement de faire du renouveau de la recherche et du développement l'une de ses priorités. Ses conclusions devraient être prises en compte pour la rédaction définitive du projet de loi d'orientation et de programmation de la recherche et dégager les grandes lignes des réformes et de l'action gouvernementale dans ce domaine.

par XAVIER WEEGER

Le président de la République, reprenant son engagement de candidat, a défini un objectif ambitieux : que l'effort national de recherche et de développement, qui devrait représenter en 1982 environ 2 % du produit intérieur brut (P.I.B.) atteigne, en 1985, 2,5 % du P.I.B.

La barre est placée très haut (encore qu'il faille garder à l'esprit qu'un pays comme le Japon « affiche », pour 1980, l'objectif de 3 % du P.I.B.). Pour qu'elle soit franchie, une mobilisation sans précédent de l'ensemble des acteurs intéressés de la nation sera essentielle.

Le budget de l'Etat devra jouer un rôle primordial, comme l'a constaté le dernier conseil des ministres, qui a décidé l'inscription, dans le « projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France » dont le Parlement sera saisi au printemps, d'un taux de croissance annuel, en termes réels (donc sans compter l'inflation), de 17,8 % du budget civil de recherche de l'Etat.

Cette action volontariste aura d'ailleurs l'effet notable d'inverser une évolution manifeste depuis près de quinze ans : depuis 1967, en effet, la part du financement public de la « dépense nationale de recherche et développement » (D.N.R.D.) n'a cessé de décroître : les entreprises financent aujourd'hui 40 % de la D.N.R.D., contre un peu plus de 30 % en 1967 ; leur part devrait revenir, en 1985, à environ 37 %.

Ce qui ne veut pas dire, au contraire, que l'effort du secteur industriel pourra se relâcher : le financement de la recherche par l'industrie devra, au contraire, d'ici à 1985, s'accélérer considérablement pour passer d'un taux de croissance annuel de 3 % en moyenne constaté ces dernières années, à 8 % (plus précisément, prévoient les experts officiels, 10 % pour les entreprises nationales et 6 % pour les autres).

(Lire la suite page 13.)

POINT

La manne régionale

Dès que les responsables de la politique régionale tracent des frontières, ils provoquent des injustices et des polémiques : telle ville qui a la chance d'être en deçà de la limite bénéficiera d'aides pour son développement ; telle autre qui se situe au-delà ne pourra y prétendre.

Les gouvernements connaissent bien, depuis longtemps, ces inévitables contraintes de l'aménagement du territoire ; mais ils savent aussi qu'il n'est pas de priorité sans choix. MM. Mauroy et Rocard vont en faire l'expérience, puisque le ministre d'Etat a adressé aux responsables régionaux un projet de nouvelle carte des aides à l'industrie, sur lequel les élus auront à donner leur avis avant la fin du mois de février. Dans les assemblées locales et régionales, dans les trente-six mille trois cent soixante-trois mairies, au Parlement, on va à coup sûr assister à des batailles épiques, les uns exigeant que « leur » territoire reste sur la carte de la manne publique, les autres que le « leur » y figure enfin.

Le projet de gouvernement, à gros traits, propose de classer en zones prioritaires tous les départements situés à l'ouest d'une ligne Caen-Marseille, ainsi que la Corse, le Nord et l'Est (sauf l'Alsace). En revanche, et bien que situées dans des régions classées, les cinq agglomérations suivantes de plus de deux cent mille habitants seront exclues : Bordeaux, Toulouse, Nantes, Rennes et Montpellier.

Quant à l'Ile-de-France, et en dépit des appels répétés des élus de tous bords (encore M. Georges Marchais lundi), la DATAR n'a pas cédé sur un principe d'airain : pas d'aide pour la région-capitale.

Les grandes villes sont réputées mieux armées que la France profonde des bourgades pour remporter la bataille de l'emploi et doivent à ce titre davantage contribuer à la solidarité nationale qu'en recevoir les bénéfices. Mais il faut admettre que l'effet des licenciements et l'angoisse du lendemain ne sont pas moins insupportables pour le Nantais ou le Grenoblois que pour l'Ariégeois. Le chômage se joue des limites établies par les fonctionnaires ou les élus.

(Lire page 41.)

LES NOUVELLES RÈGLES DU JEU A LA S.N.C.F.

Lire page 42 l'article de M. ANDRE CHADEAU

LE PORTRAIT A PARIS ET A HAMBOURG

Têtes bien faites têtes brisées

« Une industrie fort profitable s'est développée dans le portrait. Il rapporte de l'argent. Il est de mode dans la bourgeoisie et la noblesse de commander son portrait à un artiste quelconque. On suspend le portrait au mur du salon, il complète l'ameublement. » C'est Zola qui parle de ce phénomène artistique doublé d'un phénomène social à un moment où la peinture ne montrait que des têtes bien faites et des redingotes bien boutonnées.

Le portrait est un thème tout trouvé pour les musées en quête d'expositions moins coûteuses que les rétrospectives. Le Musée d'art et d'essai au Palais de Tokyo l'évoque avec une cinquantaine d'œuvres qui vont de Manet — *Portrait de Nina de Callas* —, à Matisse — *Portrait de Bevilacqua*. Et, entre le « bougé » pré-impressionniste du premier et le feu des couleurs fauves du second, il y a le noyau dur des « chers maîtres » de l'Académie qui portraiturèrent les personnages de la IIIe République, et les caricatures et affiches qui « médiatisèrent » les nouvelles manières de peindre.

A la Kunsthalle de Hambourg, une exposition traite un thème similaire, mais en partant de Picasso pour aboutir aux expressionnistes germaniques. C'est-à-dire lorsque les peintres se mirent à briser les têtes, à les détruire pour les reconstruire autrement et remplacer l'objectivité du sujet par la subjectivité de l'artiste.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 16.)

le sud de la France

32e sous terre à Chicago

louez une Panda ou R
7 jours - 350 k
Frs 600 tt
autoren
7e 555 53-49
15e 554-22-45

Soyez efficace avec l'anglais
ILC enseigne l'anglais international
pour votre profession
International Language Centre

RAYMONDE LESCUR
Soldes ses collections

TED LAPIDUS
SAINT HONORÉ
SOLDES
23 FAUBOURG SAINT-HONORÉ

Rémy
DECORATION
LAMPES
BRONZES
anciens signés
chez
RÉMY BOUTIQUE

JEAN RABAUT
JEAN JAURÈS
Extrait de la préface de
MICHEL ROCARD
PERRIN

Le Monde

idées

LOGEMENT

L'Assemblée nationale se saisit, ce mardi, du projet de loi sur les loyers auquel le ministère de l'urbanisme et du logement a donné son nom. Deux parlementaires, Jean-Marie Bockel (P.S.) et Pascal Clément (U.D.F.), expliquent, le premier pourquoi il défend, le second pourquoi il combat ce texte. Michel Bonhoure et Benoît Filippi pensent qu'il ouvre la possibilité des transformations « par la base », dont ils soulignent la nécessité. André Dupuis s'inquiète d'une orientation qui vise à soustraire le logement à la loi du marché, tandis que Roger Lemiale demande qu'on rétablisse la possibilité de déterminer librement le montant des loyers en cas de départ volontaire de l'occupant.

Renforcer l'activité du bâtiment

par JEAN-MARIE BOCKEL (*)

LA commission des lois vient d'apporter quelques amendements intéressants au projet Quilliot. Ainsi les parties au contrat de location disposent d'une option entre des baux de six et de trois ans.

Dans le premier cas, le bailleur peut, au terme de chaque période d'une année, reprendre le logement, soit pour l'occuper soit pour y loger les siens ; il peut également, en cas de circonstances économiques ou familiales graves, vendre le logement à la fin de la première période triennale. Dans le second cas, le bailleur est lié pour la période de trois ans sans bénéficier d'aucune possibilité de résiliation. Dans les deux cas, la décision de non-renouvellement doit être fondée soit sur la volonté de vendre le logement, soit sur un motif sérieux et légitime, notamment l'inexécution de ses obligations par le locataire.

Pourquoi avoir modifié ce texte, apparemment en faveur des propriétaires ? A notre sens, l'équilibre demeure inchangé : le bail de trois ans est complètement « verrouillé » et donc parfaitement protecteur des locataires, conformément aux accords Delmon, alors que le bail, tel que défini dans le projet initial, prévoit un droit de reprise annuel.

Une telle protection « totale » n'était bien évidemment pas concevable dans un bail de six ans, qui risquait de devenir un « faux bail » de six ans, ouvrant la porte à tous les conflits. Les mesures d'assouplissement limitées de « l'option six ans », sont, en revanche, une incitation au propriétaire personne physique, qui en est l'exclusif bénéficiaire, à choisir un tel bail long, garant — hors la reprise et les circonstances graves — de la stabilité du locataire.

Et la vente ? Ce motif de non-renouvellement était envisagé dès l'exposé des motifs du projet de M. Quilliot, constituant ainsi une incitation à l'amendement. L'intention de vendre doit permettre le non-renouvellement du bail, mais la fraude, facilement décelée, sera sévèrement sanctionnée. Il a également paru nécessaire d'assurer une certaine fluidité du marché locatif qui n'aura plus rien de commun avec l'actuelle spéculation immobilière, laquelle a eu des effets extrêmement négatifs sur la construction.

Les prix atteints du fait de cette spéculation sont en effet dissuasifs pour l'investisseur privé et c'est une des raisons pour lesquelles l'accession à la propriété se trouve en crise.

Si le projet de loi, au-delà des effets immédiats et conjoncturels aux origines plus psychologiques qu'objectives, peut avoir pour conséquence de réduire cette spéculation, l'activité du bâtiment en sortira certainement renforcée.

Quant à la précision du motif légitime et sérieux, elle doit permettre d'éviter une trop grande disparité d'interprétation d'un critère non encore défini en matière locative.

La référence aux principales obligations du locataire telles que définies au code civil et reprises par le projet de loi évite que ce motif ne soit ici systématiquement légitimé et là jamais sérieux !

Le texte ainsi amendé, s'il tient compte de certaines situations humaines auxquelles doit faire face le propriétaire personne physique, n'en reste pas moins largement protecteur des locataires : on pourra désormais, ce qui est nouveau, parler des « droits des locataires ».

(*) Député du Haut-Rhin (P.S.).

Le risque

par PASCAL CLÉMENT (*)

ASSURER la sécurité des locataires de bonne foi, équilibrer les droits et les obligations de chacun dans le domaine du logement : qui ne souscrirait à ces objectifs si le projet du gouvernement permettait de les atteindre ? C'est l'action qui avait été engagée ces dernières années avec la signature des « accords Delmon », entre organisations représentatives de bailleurs et de locataires, puis avec le dépôt sur le bureau de l'Assemblée nationale, par M. Michel d'Ornano, d'un projet de loi donnant force légale à ces accords.

Mais M. Quilliot vise un objectif tout différent. Pour remédier à certains abus, auxquels le précédent projet permettait de mettre un terme, il prend le risque de soumettre à une réglementation contraignante 5 millions et demi de logements, d'introduire la politique partisane dans les immeubles, et, à terme, de réduire l'offre de logements locatifs non H.L.M.

Certes, des inquiétudes se font déjà jour, y compris dans les rangs de la majorité, qui ne peut pas ignorer les conséquences désastreuses qu'ont eues, en France, la loi de 1948, et, en Italie, la loi de 1978, dite *equo canone*, d'inspiration voisine. La commission des lois de l'Assemblée a suivi le rapporteur socialiste du projet de loi pour amputer le texte gouvernemental de ses dispositions les plus importantes.

Le projet demeure cependant riche de dangers et de contradictions, dont chacun risque de faire les frais :

● Le gouvernement s'engage définitivement dans la fixation unilatérale des loyers par la puissance publique : obtenir la signature par les propriétaires et les locataires d'accord de modération — aux intérêts naturellement opposés — étant un objectif irréaliste, l'Etat ne pourra qu'intervenir constamment par la voie réglementaire. Comme ce fut le cas après 1948, l'évolution des loyers divergera de plus en plus de celle des prix : il en résultera une diminution progressive de l'entretien, une raréfaction de l'offre et des rentes de situation injustifiables.

● Le choix d'un mécanisme complexe de bail à deux vitesses va diminuer la sécurité du locataire, la première formule étant systématiquement préférée par les bailleurs. Ceux-ci, dont les possibilités de donner congé sont ainsi réduites, se montreront de plus en plus exigeants quant au choix de leur locataire et aux garanties offertes par celui-ci. Quel accueil trouveront les jeunes couples, les personnes dont l'emploi apparaît précaire, les immigrés, les familles nombreuses ?

● Le maintien dans les lieux pendant deux ans de locataires ne payant plus leur loyer est le prototype de la fausse solution. Chacun sait que les dettes de loyer ne peuvent être récupérées que sur un bref délai : quel locataire en difficulté pourra s'acquitter de deux années d'arriérés ? Et pourquoi faire porter sur le seul propriétaire la charge d'une indemnisation du chômage ou de la maladie qui relève de la solidarité nationale ?

● Le rôle dévolu aux associations de locataires, la représentativité conférée par la loi à certaines (dont la mieux organisée est liée au P.C.F.) ne visent pas à promouvoir la démocratie dans l'habitat, comme dit le ministre, mais à permettre un véritable quadrillage politique qui n'existait jusqu'à présent que dans certaines H.L.M.

Voter un tel texte, c'est prendre le risque de devoir augmenter chaque année de plusieurs milliards les charges des contribuables pour remplacer les logements locatifs privés — dans lesquels nul n'investira plus — par des H.L.M. dont les Français ne veulent plus. C'est introduire la lutte des classes, c'est rendre obligatoire le recours fréquent aux tribunaux dans un domaine si intimement lié à la vie personnelle des familles...

(*) Député de la Loire (U.D.F.).

EROSTRATE ET LA TUNIQUE DE NESSUS

par ANDRÉ DUPUIS (*)

NUL propriétaire ne songe à s'illustrer en incendiant un temple. Chacun sait trop ce qu'épargner demande d'efforts pour souhaiter voir le catastrophisme s'abattre sur un secteur essentiel de notre économie. Conscients de nos responsabilités économiques et sociales, nous voulons conserver nos droits sur un patrimoine dont le rôle consiste à loger nettement plus de la moitié des locataires de ce pays. Cette importance donne quelque droit à juger un projet qui touche directement nos intérêts.

Ce n'est pas la logique politique de ce texte qui nous intéresse, ni les mesures relatives à l'élaboration du contrat de louage, dont certaines étaient d'ailleurs issues d'une concertation naguère fructueuse, ni même l'entrée en scène d'associations de locataires très orientées. Ce qui nous préoccupe et nous irrite, c'est l'état d'esprit dominant d'un texte qui institue un processus générateur de conflits et laisse prévoir une fuite indiscutable de l'épargne. M. Quilliot nie ces deux réalités et présente son projet de loi comme un fait naturel. Il sait pourtant que, telle la tunique de Nessus, une phrase colle à son raisonnement, et il tente aujourd'hui de se dégager. N'a-t-il pas déclaré il y a quelque temps que le logement devait être soustrait à l'économie de marché ?

L'absence de confiance

Tout est là. La clé du texte c'est l'absence de confiance. Comment peut-on imaginer qu'un épargnant ira investir dans un secteur qui sortira, à terme, de l'économie de marché ? Qui va acheter un appartement à des fins locatives, qui voudra améliorer un logement dont le loyer sera directement ou indirectement réglementé, alors même que ce local sera vacant pour cause de départ volontaire du locataire ? Une récente prise de position du ministre a le mérite de la clarté : *« Sur les loyers, il n'est pas question de bouger »*. De tels propos ne feront pas réapparaître une confiance déjà fortement entamée.

On veut lancer 410 000 mises en chantier en 1982 ; ou bien on les finance intégralement sur fonds publics et on promulgue le texte proposé par M. Quilliot, ou bien on souhaite en financer 160 000 sur fonds privés et on intéressera l'épargne privée. Vouloir drainer cette dernière vers la construction tout en la soustrayant au jeu d'une loi économique essentielle est prendre un pari impossible. Nous regrettons que la question du patrimoine locatif privé soit posée en des termes qui enveniment le débat, alors qu'il aurait dû ne porter que sur des améliorations techniques permettant une plus grande sécurité pour certains locataires et la suppression de quelques pratiques douteuses dont les coupables sont connus de tous. Nous sommes toujours prêts à en discuter.

(*) Directeur général de l'Union nationale de la propriété immobilière.

RECTIFICATIF. — Dans son article relatif au trilogue judéo-islamo-chrétien (*le Monde* du 5 janvier), Jean-Pierre Péroncel-Hugoz avait écrit que Mme Zineb El-Ghazali avait fondé le mouvement des *femmes* musulmanes fondamentalistes et non pas celui des musulmans.

Des loyers... en contrepartie de quoi ?

par MICHEL BONHOURE et BENOIT FILIPPI (*)

AVEC la fin des congés abusifs et la création d'un cadre législatif permettant la conclusion et l'application de conventions collectives entre locataires et propriétaires, le projet Quilliot répond aux exigences qui ont été depuis dix ans au centre des combats menés par les comités de locataires de l'A.C.D.L. contre le racket des loyers « libres ».

Peut-on dire pour autant qu'il spolie les propriétaires ? Le chœur des pleureuses n'est guère convaincant. En matière de congé ou de hausses abusives le gouvernement ne fait que prendre au pied de la lettre... leurs vertueuses déclarations d'intention distillées, avec la caution des gouvernements précédents, à l'usage du grand public.

Il ne faut pas attendre de ce projet qu'il résolve les problèmes de fond, qu'il s'agisse du niveau des loyers, de la spéculation immobilière et de ses conséquences en termes de ségrégation sociale, de la qualité du service offert en contrepartie du loyer, ou encore des économies d'énergie. L'objectif du gouvernement n'est pas d'apporter sa solution à l'ensemble des problèmes locatifs mais de rétablir l'indispensable équilibre d'où pourront naître les solutions adaptées.

Cela va dans le sens de nos propres préoccupations.

Il serait illusoire de penser que les pesanteurs et les blocages issus de vingt années de spéculation et de non-droit pour les locataires puissent être vaincus par de simples mesures étatiques, telle l'extension à tous, aujourd'hui, d'un « loyer scientifique » type loi de 1948. Un changement durable et profond ne pourra intervenir que sous l'effet de l'action consciente et déterminée des locataires. Ce que l'A.C.D.L. attend en premier lieu des pouvoirs publics, ce sont les moyens d'une telle action.

C'est bien évidemment sur le niveau des loyers que le débat va rebondir. Les agents immobiliers jouent déjà la carte de la peur, invoquent la « faible » rentabilité immobilière. En fait les propriétaires bénéficient d'un double revenu : la plus-value immobilière s'ajoute en effet aux loyers ; et ces loyers sont indexés sur le prix de vente, c'est-à-dire sur un indice de la spéculation immobilière. C'est ainsi qu'on peut mesurer la véritable rentabilité de l'immobilier jusqu'à ce jour et tout son attrait comparé aux « risques » des placements industriels. La France de 1982 devra choisir entre continuer à supporter le coût économique et social de cette spéculation, entretenue par les principaux groupes financiers, et mener effectivement à bien les transformations qu'elle projette dans les domaines de l'emploi et de l'appareil productif.

Une conséquence méconnue de la spéculation est l'état de quasi-abandon où se trouvent une grande partie des immeubles à loyers « libres ».

L'amélioration de l'habitat ancien n'a été tout au plus que le prétexte d'opérations financières lucratives. La « liberté » des loyers, assise sur la position économique dominante des propriétaires, aboutit à des hausses incessantes, alors que la qualité des logements se dégrade sensiblement.

Il faut donc s'écarter résolument du principe de base des récents engagements de modération : une augmentation générale et indifférenciée des loyers simplement modulée en hausse en cas de travaux importants. On doit déterminer l'évolution des loyers en fonction du service réellement rendu et des engagements du propriétaire à effectuer les travaux nécessaires. Si une majoration particulière est envisageable en contrepartie de travaux exceptionnels, pourquoi l'absence de travaux ne justifierait-elle pas une baisse des loyers ?

Le développement des conventions collectives

Les véritables transformations dans le logement dépendront essentiellement du développement de conventions collectives déterminant, immeuble par immeuble, le montant du loyer et son évolution en fonction de la qualité du logement et des efforts du propriétaire. C'est aussi la condition d'une réelle politique d'économies d'énergie dans l'habitat : les locataires paient en effet l'intégralité des dépenses d'énergie d'un immeuble, au titre des charges locatives, tandis que les travaux d'économies d'énergie sont financés par le propriétaire qui les considère comme une ponction sur les loyers, c'est-à-dire sur ses profits.

La négociation de conventions collectives par immeuble est tout à la fois la condition de la réorganisation économique rendue indispensable par la spéculation immobilière, et celle d'une amélioration du patrimoine et de création d'emplois.

Les conventions collectives ne peuvent donc se résumer à une concertation dirigée d'en haut, les conventions locales et d'immeubles calquant les accords obtenus au niveau national ; une dynamique de transformations par la base est nécessaire. La nouvelle loi en ouvre la possibilité. Aux locataires alors de prendre la parole.

(*) Président et secrétaire général de l'Association des comités de défense des locataires (A.C.D.L.).

Le choix de l'arme

par ROGER G. LEMIALE (*)

IL ne faut pas se tromper de cible, car les faits sont « têtus ». Le logement n'échappe pas à cette évidence. On ne peut écarter d'un revers de main, en ce domaine, les lois du marché. Il n'est pas dans nos intentions, en tant que professionnels présents sur le terrain, de juger les motivations, à l'évidence généreuses, des projets Quilliot, mais de regarder sans passion ni conservatisme — et si possible avec lucidité et objectivité — les conséquences pour le marché locatif et pour les locataires eux-mêmes.

Face à un texte législatif risquant de bouleverser l'équilibre sur lequel repose aujourd'hui un marché du logement locatif « fragile et frileux », la FNAIM a lancé, sitôt connue l'« architecture » du projet de loi, un avertissement aux pouvoirs publics. S'il s'agit, comme on l'affirme, de rééquilibrer les rapports entre locataires et propriétaires, le choix de l'arme protectionniste, bureaucratique et répressive est mauvais, car il va « déresponsabiliser » les partenaires sociaux dans leurs rapports directs.

De surcroît, on se trompe de cible en visant, ou en tout cas en les atteignant s'ils ne sont pas visés, les propriétaires investisseurs dont un grand nombre ne sont pas, aux plans social et économique, dans une situation meilleure que les locataires.

En effet, l'investissement locatif privé, repose essentiellement sur deux piliers : la sécurité dans l'épargne et le maintien d'un revenu locatif décent. Toucher à l'un d'eux, c'est prendre le risque d'ébranler l'édifice. C'est tellement vrai qu'il a suffi, en 1976, d'un blocage limité des loyers pour décourager les achats de logements destinés à la location. Les effets de cette mesure sont encore sensibles aujourd'hui, bien qu'elle ait été rapportée dès 1979.

Même si le gouvernement s'en défend, le projet de loi sur les rapports locataires-bailleurs adopté par le conseil des ministres atteint les deux piliers à la fois. Cela ne nous paraît pas raisonnable. Créer un maintien dans les lieux, même débaptisé, comme prévu dans ce texte, c'est diminuer de 30 % à 50 % la valeur du capital épargne.

Mettre en place par la loi les conditions d'un décrochage de 20 % dans l'évolution des loyers par rapport à celle du coût de la construction, envisager de demander aux bailleurs de payer des honoraires des transactions locatives à la place des locataires, c'est rogner les revenus locatifs au point d'en faire virer certains au « négatif », si l'on prend en compte les nécessités de l'entretien du patrimoine et du règlement des charges imputées à ces bailleurs.

La rentabilité locative nette oscille actuellement autour de 2 %. Ces mesures ont donc été ressenties par les propriétaires comme une véritable provocation. Déjà, l'ensemble des professionnels de la FNAIM constatent un arrêt quasi total des acquisitions. Déjà les administrateurs de biens reçoivent l'ordre de ne plus relouer les appartements devenus libres.

Le plus étonnant reste que le gouvernement ne nie pas les effets pervers des législations antérieures, responsables d'une dramatique pénurie au lendemain de la dernière guerre mondiale. De plus, sans la confiance de ces propriétaires il n'y aura plus d'investisseurs, ces deux phénomènes se cumulant à terme, l'insuffisance de l'offre de logements à louer provoquera un gigantesque embouteillage des demandes. Ce sont les locataires qui seront rapidement, comme on dit, « les dindons de la farce ».

Le locataire acceptant une situation nouvelle dans une région différente ne pourra trouver où habiter s'il n'accède pas à la propriété ou n'est pas logé dans le secteur social. Les jeunes ménages seront confrontés à un problème pratiquement insoluble, et on verra resurgir des pratiques disparues : indemnités de départ, pas-de-porte.

La commission des lois de l'Assemblée vient d'adopter une série d'amendements changeant de façon notable l'économie du texte, notamment en atténuant très sérieusement le droit au maintien dans les lieux et en proposant un partage des honoraires des transactions locatives. Ces dispositions positives restent bien entendu soumises à l'approbation du Parlement.

Votées en l'état, seront-elles suffisantes ? Il serait pour le moins nécessaire de laisser locataires et bailleurs déterminer librement le montant des loyers après départ volontaire de l'occupant. Cette liberté, qui pourrait le cas échéant être « surveillée », est indispensable au rétablissement d'un climat de confiance, et donc à la survie d'un marché locatif.

Un pari raisonnable et raisonné en somme sur le sens des responsabilités de l'ensemble des acteurs économiques : locataires, propriétaires, gestionnaires.

Chiche !

(*) Président de la FNAIM (Fédération nationale des agents immobiliers, administrateurs de biens).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

SOCIOLOGIE ET EPISTEMOLOGIE
par Georg Simmel.

"Simmel n'a pas construit une sociologie monumentale, à l'image de celle de Durkheim, Weber ou de nos jours Parsons. Pourtant, il est l'un des grands de la sociologie du début de ce siècle, dont la pensée reste actuelle, ainsi qu'en témoigne l'audience dont il continue à bénéficier dans les pays qui possèdent une tradition sociologique. Il a tracé des pistes dont certaines sont encore inexplorées."

Julien Freund.

Collection "Sociologies" dirigée par Raymond Boudon et François Bourricaud - 88 F puf

Alice.

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

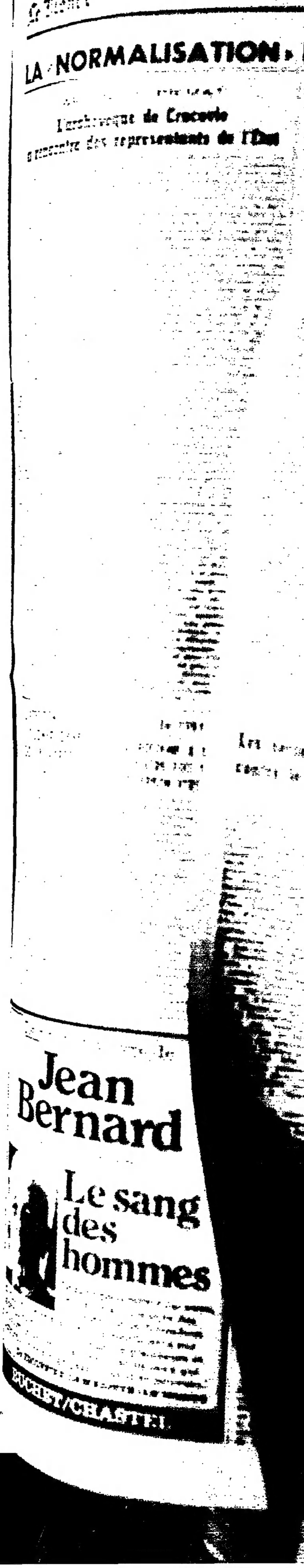

Le Monde

étranger

LA «NORMALISATION» EN POLOGNE ET LES RÉACTIONS OCCIDENTALES

APRÈS LE PRIMAT

L'archevêque de Cracovie a rencontré des représentants de l'État

Les conversations entre représentants de l'Etat et de l'Eglise se poursuivent en Pologne. Après le primat, Mgr Glemp, qui s'était entretenu, à Varsovie, avec le général Jaruzelski, le cardinal Macharski (successeur de Jean-Paul II au siège archi-épiscopal de Cracovie) a rencontré, à la demande des autorités de la province de Bielsko-Biala, au sud de la Pologne, le gouverneur et le représentant du comité de défense nationale. Aucune précision n'a été donnée sur la teneur de cet entretien. D'autre part, une calamité nouvelle s'est abattue sur le pays. A la crise économique permanente aux rigueurs de l'état de siège s'ajoutent des inondations qui sévissent le long de la Vistule.

De nouveaux bilans de la répression ont été publiés. A la date du samedi 9 janvier, indique Radio-Varsovie, six cent dix-huit personnes ont été poursuivies en justice, pour des jugements « accélérés », depuis la proclamation de l'état de siège. La radio cite le cas d'un certain Zygmunt Kunda, condamné à trois ans et demi de prison pour « *attaque de policiers et de militaires dans l'intention de les contraindre à abandonner leur devoir* » à Byalystok (est de la Pologne). Auparavant, il avait été indiqué que, à la date du 8 janvier, cinq cent soixante-cinq personnes avaient été jugées en vertu de l'état de siège. Il avait été dit également, par le vice-premier ministre de l'intérieur, que cinq mille neuf cent six personnes avaient été arrêtées, mais ce chiffre était estimé très inférieur à la réalité par d'autres sources qui, s'appuyant parfois sur des précisions données par des représentants de l'Eglise, indiquaient qu'il y avait peut-être quarante mille détenus.

De son côté, Amnesty International demande que les personnes inculpées puissent bénéficier des droits fondamentaux énoncés dans les traités internationaux. L'organisation affirme que de nombreux détenus souffrent toujours du froid, du surpeuplement et de l'absence d'hygiène, mais elle reconnaît que les conditions de détention de certains internés se sont améliorées récemment. D'autre part, un bulletin de Solidarité parvenu à Paris note que la répression a été plus rigoureuse à l'égard des ouvriers que des intellectuels ou des dirigeants syndicaux. Selon ce bulletin, la Zomo (milice anti-émeutes) a été d'une « brutalité inouïe » envers les ouvriers en grève de la raffinerie de Gdansk, en ordonnant qu'ils soient fouettés à l'aide de câbles métalliques, ainsi qu'à l'encontre des grévistes de la mine de Wujek sur lesquels elle a ouvert le feu. Le bulletin fait état de la présence de près de cent mille manifestants le 17 décembre dernier près de la gare de Gdansk, lors des affrontements entre les miliciens et les ouvriers. Trois mille ouvriers environ, indique-t-il, « *ont été mis à la porte du chantier Lénine avant même que ne commence l'opération de pointage du personnel et de signatures des déclarations de loyauté.* »

Enfin, lundi à Paris, M. Wojna, député à la Diète, et vice-président de la commission internationale du comité central du parti ouvrier unifié polonais, a affirmé, au cours d'une conférence de presse, que onze personnes sont mortes depuis la proclamation de l'état de siège : 9 en Silésie, 1 à Gdansk, la onzième a succombé à une crise cardiaque au cours d'une manifestation à Wroclaw. M. Wojna a dit que M. Walesa vivait dans une villa à 20 kilomètres de Varsovie, qu'il recevait presque chaque jour un proche collaborateur du primat et qu'il s'était entretenu à plusieurs reprises avec M. Ciosek, ministre chargé des relations avec les syndicats. « *Je suis sûr*, a dit M. Wojna, *qu'il est traité comme un interlocuteur valable et qu'il symbolise pour une grande partie de l'opinion polonaise le désir de renouveau.* » La réforme économique est « *inconcevable sans un vrai dialogue et sans l'autogestion populaire... On ne peut*, a ajouté le parlementaire polonais, *revenir au statut d'avant août 1980, ni à la situation anarchique d'avant le 13 décembre 1981.* »

LE PRÉSIDENT DE LA DRESDNER BANK S'EST RENDU A VARSOVIE

Pour la première fois depuis la proclamation de la loi martiale, en Pologne, un banquier occidental, M. Hans Friderichs, président de la Dresdner Bank, s'est rendu lundi 11 janvier à Varsovie.

M. Friderichs, qui était accompagné de M. Christoph von der Decken, membre du directoire de la Dresdner Bank, chargé du dossier polonais, répondait à une invitation de la Banque polonaise du commerce extérieur Handlowy, qui, selon les dernières indications officielles de Varsovie, est débitrice de 26,5 milliards de dollars à l'égard des Etats et des banques de l'Occident.

Signalons encore que la question de la dette polonaise a fait aussi l'objet d'échanges de vues entre les gouverneurs des banques centrales rassemblés à Bâle au siège de la Banque des règlements internationaux pour leur réunion mensuelle.

En 1981

LA POLOGNE A EXPORTÉ QUATRE FOIS MOINS DE CHARBON VERS LA C.E.E.

La Pologne aura livré quatre fois moins de charbon à la Communauté européenne en 1981 que l'année précédente. Les statistiques disponibles pour les neuf premiers mois montrent en effet que la C.E.E. a importé 3,4 millions de tonnes de charbon polonais contre 11,9 millions de tonnes pour la même période de 1980. Pour la France, la chute est même plus importante : pour les dix premiers mois de l'année, elle n'a reçu que 581 274 tonnes, contre 3 275734 tonnes (soit 17,7 %).

Les pays européens ont comblé ce vide par un recours accru principalement au charbon américain. On estime toutefois, à Bruxelles, que la C.E.E. continuera de s'approvisionner en Pologne dans la mesure du possible, par souci de diversification d'approvisionnement, mais aussi parce que les exportations de charbon sont la principale ressource de la Pologne en devises.

Le nouveau livre de

Jean Bernard

de l'Académie française

Le sang des hommes

"Le sang peut servir, lui aussi, de trame à l'histoire des hommes. Celle, ô combien d'actualité, que relate Jean Bernard, jette sur la psychologie du pouvoir, sur les grandeurs et les faiblesses, souvent pathétiques de ceux qui l'exercent, un éclairage passionnant et nouveau."

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE / LE MONDE

BUCHET/CHASTEL

LA DÉCLARATION DU CONSEIL ATLANTIQUE

Les événements démontrent la rigidité des régimes des pays du pacte de Varsovie

Voici les principaux passages de la déclaration adoptée, lundi 11 janvier, par le conseil atlantique, réuni au niveau des ministres des affaires étrangères :

« 1) Les gouvernements alliés condamnent l'imposition de la loi martiale en Pologne et dénoncent la violation des droits de l'homme et la suppression des libertés fondamentales des citoyens accomplies au mépris de la charte des Nations unies, de la déclaration universelle des droits de l'homme et de l'Acte final d'Helsinki.

» 2) Le processus de renouveau et de réforme engagé en Pologne au mois d'août 1980 a été observé avec sympathie et espoir par tous ceux qui croient en la liberté et en l'autodétermination. Il résultait d'un effort authentique de l'immense majorité du peuple polonais pour instaurer une société plus ouverte conformément aux principes de l'Acte final d'Helsinki.

» 3) L'imposition de la loi martiale et le recours à la force contre les travailleurs polonais, avec des milliers d'internements, les lourdes peines de prison et les morts qu'ils ont entraînés, privent le peuple polonais de ses droits et de ses libertés, notamment sur le plan syndical.

» Ces actions constituent de toute évidence une violation des engagements souscrits par la Pologne au titre de l'Acte final d'Helsinki, particulièrement en ce qui concerne les droits de l'homme et les libertés fondamentales.

» Les événements survenus en Pologne démontrent une nouvelle fois la rigidité des régimes des pays du pacte de Varsovie à l'égard des changements nécessaires pour répondre aux aspirations légitimes de leurs peuples (*la délégation de la Grèce réserve sa position sur cette dernière phrase*).

» Cet état de choses met en cause la confiance des opinions publiques dans la coopération entre l'Est et l'Ouest et porte gravement atteinte aux relations internationales.

» 4) Les alliés déplorent la campagne qu'a poursuivie sans relâche l'Union soviétique à l'encontre des efforts de renouveau national et de réforme entrepris par le peuple polonais, et le soutien actif qu'elle a apporté à la répression systématique qui s'est ensuite exercée en Pologne pour anéantir ces efforts. Ces actes ne sont pas compatibles avec les engagements internationaux souscrits par l'Union soviétique, et en particulier avec les principes de l'Acte final d'Helsinki, spécialement ceux qui concernent la souveraineté, la non-intervention, la menace de la force et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. L'Union soviétique n'a nullement le droit de déterminer l'évolution politique et sociale de la Pologne.

Une mise en garde à l'U.R.S.S.

» 5) Les Alliés appellent les dirigeants polonais à traduire dans les faits leur intention déclarée de rétablir les libertés civiles et le processus de réforme. Ils demandent instamment aux autorités polonaises de lever la loi martiale, de libérer les personnes arrêtées et de restaurer immédiatement un dialogue avec l'Eglise et avec Solidarité.

» 6) Les Alliés appellent l'Union soviétique à respecter le droit fondamental de la Pologne à résoudre elle-même ses problèmes hors de toute ingérence extérieure. Les pressions, directes ou indirectes, exercées par l'U.R.S.S. en vue d'empêcher la réalisation de ce désir, doivent cesser. Les Alliés adressent aussi une mise en garde, soulignant que, si une intervention armée étrangère devait se produire, une telle intervention aurait les plus profondes conséquences pour les relations internationales.

» 7) Dans leur communiqué du 11 décembre 1981, les ministres de l'OTAN avaient réaffirmé leur résolution d'œuvrer pour l'instauration d'un climat de confiance et de modération réciproque dans les relations Est-Ouest. Ce qui s'est passé depuis lors en Pologne revêt une grande importance pour le développement de la sécurité et de la coopération en Europe. La persistance de la répression en Pologne sape les bases politiques de tout progrès sur l'ensemble des questions qui divisent l'Est et l'Ouest.

» 8) Les Alliés restent attachés à une politique de dissuasion efficace et à la recherche d'un contrôle des armements. (...) Si ses actions concernant la Pologne et ses manquements aux obligations internationales existantes viennent à nuire au processus de contrôle des armements, l'Union soviétique en portera l'entière responsabilité. Un retour au processus de réforme et de dialogue véritables en Pologne aiderait à créer le climat de confiance et de modération réciproques qui est nécessaire à des progrès dans les négociations relatives au contrôle et à la limitation des armements, y compris les conversations de Genève sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, qui doivent reprendre le 12 janvier.

» 9) Compte tenu des graves événements de Pologne, qui constituent une violation sérieuse de l'Acte final d'Helsinki, les alliés sont convenus que la conférence de Madrid devrait se saisir de la situation le plus tôt possible au niveau des ministres des affaires étrangères.

» 10) Les alliés intensifieront également leurs efforts pour porter à l'attention de l'opinion mondiale et des organisations internationales, y compris les Nations unies, (...) les violations des droits de l'homme et les actes de violence en Pologne.

Les relations économiques avec Varsovie

» 11) Chacun des alliés déterminera, selon sa situation et sa législation propres, les possibilités d'action nationale appropriées dans les domaines suivants : A. — Imposition de nouvelles restrictions aux déplacements des diplomates soviétiques et polonais, ainsi que d'autres restrictions aux missions diplomatiques et aux organisations soviétiques et polonaises ; B. — Réduction des activités scientifiques et techniques ou non-renouvellement des accords d'échanges (...).

» 12) Les alliés reconnaissent l'importance de mesures économiques destinées à démontrer aux autorités polonaises et à l'Union soviétique la profonde réalité de la préoccupation occidentale devant les événements de Pologne, et ils soulignent l'intérêt des mesures déjà annoncées par le président Reagan (réserve de la Grèce).

» 13) S'agissant des relations économiques avec la Pologne, les Alliés :

— Ont noté que les crédits commerciaux futurs concernant d'autres marchandises que les produits alimentaires seront mis en suspens ;

— Ont noté que la question de la tenue de négociations relatives aux paiements dus en 1982 sur la dette publique polonaise devrait pour le moment être tenue en suspens ;

— Ont affirmé qu'ils étaient prêts à poursuivre et à accroître l'aide humanitaire au peuple polonais, la distribution de cette aide devant être assurée et suivie par des organisations non gouvernementales chargées de veiller à ce qu'elle parvienne aux personnes auxquelles elle est destinée ;

— Ont noté que les pays alliés qui vendent des denrées alimentaires à la Pologne chercheront à obtenir des autorités polonaises les engagements les plus clairs possibles sur l'utilisation de ces denrées (réserve de la Grèce).

» 14) (...) Etant admis que chacun d'eux agira selon sa situation et sa législation propres, les Alliés examineront des mesures pouvant s'appliquer aux importations en provenance d'Union soviétique, aux accords maritimes, aux accords sur les services aériens, à l'effectif des représentations commerciales soviétiques et aux conditions touchant les crédits à l'exportation (réserve de la Grèce).

» 15) Les Alliés resteront en étroite consultation sur la mise en pratique de leur résolution afin de ne pas contrarier l'effet des mesures prises individuellement par leurs partenaires.

» 16) Etant ainsi convenus de se consulter sur des dispositions à prendre dans le proche avenir, les Alliés réfléchiront aussi aux relations économiques à long terme entre l'Est et l'Ouest, particulièrement en ce qui concerne l'énergie, les produits agricoles et autres, et l'exportation de technologies, compte tenu du changement de situation et de la nécessité de protéger leur compétitivité dans le domaine des capacités militaires et technologiques (réserve de la Grèce). »

LA RENCONTRE ENTRE M. MITTERRAND ET M. SCHMIDT

Bonn cherche un rapprochement avec les thèses françaises

(Suite de la première page.)

Les sujets qui doivent être discutés à Paris ne sont officiellement définis que d'une manière vague. Il s'agirait d'examiner « *les questions actuelles des rapports Est-Ouest* ». En fait, M. Schmidt et le président français procéderont, bien entendu, à une analyse de la situation polonaise et à l'examen des ripostes possibles. Selon le porte-parole de Bonn, le chancelier attache une importance toute particulière à un accord franco-allemand lorsqu'il s'agit d'une affaire dans laquelle l'Occident doit faire preuve d'unité.

Que des divergences se soient manifestées ces jours-ci entre Paris et Bonn n'est pas un secret. A Bruxelles, M. Cheysson n'avait pas apprécié les suggestions de M. Genscher proposant d'envoyer le président du conseil européen à Varsovie et à Moscou. Les deux ministres des affaires étrangères n'étaient pas non plus d'accord lorsqu'il a été question de convoquer une session spéciale de la conférence de Madrid. Enfin, M. Genscher a sans doute annoncé un peu trop vite et en termes trop catégoriques que la République fédérale, « *en coopération avec ses partenaires* », serait prête à offrir une aide financière très substantielle à une Pologne qui reprendrait le chemin du renouveau.

L'attitude d'une grande partie de la presse française cause ici beaucoup de surprise et pas mal d'indignation. Le chancelier lui-même aurait été excédé par des caricatures, comme celle de Tim dans *l'Express*, qui le montrent cirant les bottes de M. Brejnev.

Si bien des gens considèrent ici qu'il s'agissait là d'une exagération polémique très courante chez les dessinateurs, on est moins prêt à comprendre les commentaires suggérant que, comme en 1939, Allemands et Russes sont toujours prêts à se mettre d'accord pour écraser la Pologne.

Personne ne nie que la R.F.A. ait ses préoccupations, mais elle ne tient pas à briser ses liens commerciaux et économiques avec l'U.R.S.S. Elle pense plutôt encore à développer ses rapport avec la R.D.A. afin de maintenir le contact entre les citoyens des deux Allemagnes. Peut-être n'est-ce pas une coïncidence si Berlin-Est laisse courir, ces jours-ci, le bruit que les conditions dans lesquelles les Allemands de l'Ouest peuvent se rendre en R.D.A. vont être quelque peu assouplies ?

Il n'empêche qu'à Bonn on considère la campagne dénonçant une prétendue faiblesse de l'Allemagne fédérale face à l'Union soviétique comme particulièrement mal venue. Alors qu'après l'invasion de l'Afghanistan la France envoyait ses athlètes aux Jeux de Moscou, la R.F.A. ne s'est-elle pas vue isolée dans le camp occidental en décidant le boycottage des Jeux olympiques ? N'est-ce pas le président français — il est vrai qu'il s'agissait de M. Giscard d'Estaing — qui, le premier, rencontra le chef du Kremlin à Varsovie ? Et, à l'heure actuelle, le Bundestag de Bonn n'a-t-il pas condamné le coup militaire en Pologne bien avant que Paris élève la voix ?

Les plaidoyers que l'on entend sur les bords du Rhin sont convaincants lorsqu'il s'agit de défendre l'attentisme prudent d'une bonne partie de la presse, des syndicats et du parti social-démocrate. Encore soutient-on ici que, au-delà de l'indignation verbale, la France n'est pas plus prête que l'Allemagne fédérale à suivre les Américains sur la voie des sanctions antisoviétiques.

La rencontre de mercredi suffira-t-elle à dissiper tous ces « *malentendus* » ? Une fois encore, l'impression prévaut à Bonn que lorsqu'une crise sérieuse surgit dans le camp occidental les Français, au gouvernement et bien plus encore l'opinion, trouvent naturel de rejeter sur les Allemands la responsabilité du désarroi de la communauté atlantique.

JEAN WETZ.

Une réunion « imprévue » mais « normale et logique » *dit-on à Paris*

L'entretien Mitterrand-Schmidt de mercredi 13 janvier à l'Elysée commencera à 18 h 30 et se terminera après dîner. Le chancelier doit regagner Bonn vers 22 h 30. Bien qu'aucun programme ne soit arrêté, il est vraisemblable que cette rencontre — la septième depuis que M. Mitterrand est président de la République — commencera par un tête-à-tête et sera ensuite élargie aux ministres des relations extérieures et des affaires étrangères et aux ambassadeurs. En tout état de cause, elle sera limitée à un cercle très restreint.

Si l'annonce de cette brève rencontre a surpris, c'est uniquement parce qu'elle n'était pas inscrite à un programme franco-allemand déjà chargé : le premier ministre, M. Mauroy, ira en visite officielle à Bonn le 29 janvier ; le chancelier reviendra à Paris le 25 février pour le sommet franco-allemand régulier ; et M. Mitterrand a déjà accepté l'invitation de M. Schmidt à se rendre, avec Mme Mitterrand, en visite privée, chez lui à Hambourg, au début du printemps.

L'entretien du 13 janvier n'en est pas moins jugé à Paris « *normal et logique* », et l'ont tient à lui enlever tout aspect dramatique.

Avant tout, selon les milieux informés français, il confirme pour les deux gouvernements le caractère fondamental des relations franco-allemandes, déjà reconnu pour la IV République et hautement proclamé par le général de Gaulle et le président Giscard d'Estaing. La compréhension et l'entente franco-allemande sont considérées à Paris et à Bonn comme nécessaires aussi bien en politique générale que pour la construction européenne avec ses aspects économiques et les relations Est-Ouest et leurs implications dans les domaines de la stratégie et de la sécurité.

C'est ce dernier « volet » de la politique des deux pays qui pose aujourd'hui des problèmes, mais ils découlent, pour l'essentiel, « *de la nature des choses* ». Il est vrai que l'Allemagne fédérale n'est pas dans la même situation que la France, qu'elle est soumise à des servitudes du fait des traités, que la tension Est-Ouest a chez elle des implications humaines sérieuses et qu'elle est en première ligne face aux Soviétiques. Il est vrai aussi que la politique Est-Ouest des deux pays n'a jamais été soumise à de telles tensions depuis le retrait de la France de l'organisation militaire atlantique il y a quinze ans.

Il n'en reste pas moins que ces tensions — estime-t-on à Paris — résultent de « *données objectives* » dont « *il faut parler* » et que les dirigeants français ne font aux dirigeants allemands aucun procès politique. Bien entendu, l'affaire de Pologne a donné lieu à des discussions parfois serrées, mais qui, d'après M. Cheysson, par exemple, n'ont jamais provoqué de controverse scrimonieuse. Le ministre des relations extérieures n'a pas hésité à qualifier d'« *absurdité remarquable* » un propos de M. Brzezinski, ancien collaborateur de M. Carter, dénonçant M. Schmidt comme un « *neutraliste marqué* ».

Les relations Est-Ouest, avec au centre la Pologne, occupent la quasi totalité des entretiens de l'Elysée, mais on ne peut exclure que d'autres questions — celles de la Communauté — soient abordées si le temps le permet. — M. D.

● *Le comité de soutien à Solidarnosc* de l'université Paris-I, centre Tolbiac, organise une journée de soutien à Solidarnosc le mercredi 13 janvier à partir de 10 heures du matin au centre universitaire Tolbiac (90, rue de Tolbiac, Paris-13e).

● RECTIFICATIF. — Devant le « Grand Jury » R.T.L.-*le Monde*, M. Cheysson, ministre des relations extérieures, a bien entendu déclaré qu'il fallait « *favoriser un véritable non-alignement dans le tiers-monde* » et non « *un véritable alignement* » (*le Monde* du 12 janvier).

CORRESPONDANCE

Sous l'occupation nazie

M. Michel Lissansky, président de l'Union départementale de l'UPAC de Paris, nous écrit, à propos de la « Tribune internationale » de M. Comiat (le Monde daté 27-28 décembre).

Comment un « historien polonais », demande M. Lissansky, peut-il dire que, pendant l'occupation allemande (de la guerre 1939-1945) « *les Polonais pouvaient se déplacer librement dans leur pays* ? ». Quelle insulte à la mémoire des plus de trois millions de Polonais juifs et du million et demi de Polonais catholiques, tous civils, qui furent massacrés par les hitlériens après internement (ghettos) ou déportation en Allemagne.

EUROPE

LA «NORMALISATION» EN POLOGNE ET L'ÉVOLUTION DES P.C. DE L'EUROPE DU SUD

Par l'effet du hasard ou d'une coordination préparée, MM. Santiago Carrillo et Enrico Berlinguer, respectivement secrétaires généraux des partis communistes espagnol et italien, ont nettement durci, le 11 janvier, leurs positions à l'égard de l'Union soviétique, le même jour, à Madrid et à Rome.

Ils récusent l'un et l'autre « tout modèle soviétique » et toute allégeance idéologique. Leurs différences de ton tient notamment à la situation de leur parti dans le jeu politique. Mais pour l'essentiel, ils accentuent leurs divergences publiques avec le P.C. français.

«L'organisation du mouvement ouvrier autour de l'U.R.S.S. est définitivement morte» affirme M. Santiago Carrillo

Madrid *(A.F.P.)* — Une nouvelle « articulation internationale » des partis communistes et socialistes et des mouvements de libération nationale a été proposée, lundi 11 janvier, par le secrétaire général du parti communiste espagnol, M. Santiago Carrillo. Les événements de Pologne ont obligé le P.C.E. à approfondir « *l'élaboration théorique* » de cette nouvelle articulation et à « *aller bien au-delà de l'eurocommunisme* », a souligné M. Carrillo au cours d'une conférence de presse.

« *L'organisation du mouvement ouvrier révolutionnaire autour de l'U. R. S. S. est définitivement morte* », a dit le leader du P.C.E. « *Nous devons aller vers une articulation internationale qui dépasse la scission historique entre socialistes et communistes et qui intègre les mouvements de libération du tiers-monde* », a-t-il ajouté.

M. Carrillo s'est toutefois défendu de vouloir créer une nouvelle internationale et a préconisé une organisation « *très souple et flexible* », qui « *respectera l'indépendance de chaque parti et de chaque mouvement* ». « *Pour mettre sur pied cette nouvelle articulation, qui demandera des efforts prolongés, il faut créer au niveau international des foyers d'influence qui travaillent dans cette direction* », a-t-il affirmé.

« *Le modèle soviétique ne peut plus être considéré comme un modèle attrayant pour les pays socialistes, et moins encore pour la classe ouvrière des pays développés* », a indiqué M. Carrillo, qui a ajouté : « *Il n'existe aujourd'hui aucun pays communiste dans le monde.* »

« *Les événements en Pologne exigent de nous une réflexion profonde qui ne peut plus s'en tenir à la critique d'erreurs ponctuelles. (...) Ils nous obligent à une reconsidération de ce que nous pourrions appeler la culture traditionnelle du mouvement communiste, non pas pour abandonner les positions révolutionnaires marxistes mais (...) pour les récupérer totalement, les développer et les enrichir* », a ajouté le secrétaire général du P.C.E.

M. Carrillo a réaffirmé la validité des principes de la révolution d'Octobre en les distinguant de ceux qui régissent le modèle soviétique depuis l'époque de Staline.

Dans une résolution du comité central, le P.C.E. résume les idées qui vont guider dorénavant l'action du parti :

« 1) *Affirmation du pluralisme dans l'organisation du pouvoir de l'Etat, ce qui suppose le dépassement de l'idée de l'Etat ouvrier et paysan de la dictature du prolétariat, et son remplacement par la conception de l'hégémonie démocratique des forces et de la culture ;*

» 2) *Coexistence pendant une longue période de la propriété sociale et de la propriété privée ;*

» 3) *Etablissement de l'autogestion des travailleurs dans les entreprises ;*

» 4) *Le P.C. ne se considère plus comme le représentant unique des masses laborieuses mais reconnaît la représentativité des partis socialistes et progressistes. Il n'aspire plus au monopole du pouvoir et est composé comme une force politique d'avant-garde composée de membres qui discutent librement.* »

Interrogé sur la crise interne du parti, gravement menacé de scission par les départs des « rénovateurs », qui affirment vouloir plus de démocratie à l'intérieur du P.C.E., et des « prosoviétiques » hostiles à la politique eurocommuniste, M. Carrillo a indiqué, en faisant allusion à l'U.R.S.S., qu'il y avait « *une main, facilement identifiable, qui est en train de chercher la destruction* » du P.C.E.

M. Berlinguer dénonce le «corps de doctrine ossifié» nommé «marxisme-léninisme»

Correspondance

Rome. — M. Enrico Berlinguer a, dans un long discours de 68 pages, encore accentué ses critiques vis-à-vis du modèle de socialisme soviétique devant le comité central du P.C.I., convoqué après la publication du document « Réflexion sur les événements dramatiques de Pologne ». Ce texte a été suivi par la publication dans l'*Unità* d'un article de protestation ouvertement prosoviétique d'Armando Cossuta (*le Monde* du 9 janvier).

Répondant souvent tdirectement à M. Cossuta et admettant que certaines branches du parti ont des « *réserves, des doutes de différentes natures, des dissensions* », mais rappelant aussi que « *les conclusions d'un débat ne peuvent pas ne pas engager tout le parti et que l'on ne peut accepter des manifestations de laxisme et d'indifférence dans les organismes dirigeants ni la formation de groupes organisés à l'intérieur du parti* », M. Berlinguer, au début de son discours, a répété l'analyse faite les semaines précédentes sur la Pologne : le coup d'Etat militaire n'était pas inévitable, la responsabilité d'une telle situation repose sur le POUP, l'Union soviétique de par « *leur incompréhension de la profondeur et de la nature de la crise polonaise* ». Les critiques du P.C.I. ont été d'autant plus dures, a affirmé M. Berlinguer, que l'espoir de voir le socialisme dans un pays de l'Est « *se développer en un sens démocratique et pluraliste* » a été ainsi étouffé et que le coup d'Etat militaire a été effectué au nom du socialisme dans un pays dirigé depuis des décennies par un parti communiste.

Un réquisitoire

Avec véhémence, le secrétaire général du P.C.I. a dénoncé les « *mesures de coercition des consciences* » prises en Pologne, et demandé la libération immédiate de tous les citoyens arrêtés, la levée de l'état de siège et la reprise du dialogue entre les différentes composantes de la société polonaise. Condamnant la politique américaine de sanctions à l'égard de la Pologne, M. Berlinguer a longuement rendu hommage à la politique du chancelier Schmidt.

L'élément le plus nouveau du discours de M. Berlinguer se trouve dans le véritable réquisitoire qu'il a dressé contre le modèle soviétique et sa dégénérescence depuis la Révolution d'octobre. Le style et le ton en étaient particulièrement compliqués et la traduction, pour être compréhensible, amène à cesser les enchaînements de la phrase italienne. L'essentiel tient en ce qui suit :

« *Considérons les pays socialistes. Le fait est qu'il est difficile, pour certains d'entre eux, de voir en quoi ils se fondent sur un mouvement révolutionnaire authentique et original, c'est-à-dire appuyé sur les masses, populaire et nationale.* » Dans l'ensemble de ces pays, on a vu se combiner « *des conditions internationales et intérieures particulièrement dures, de serreurs dans le domaine économique (le développement accéléré), des phénomènes de bureaucratisation (l'Etat-parti, monolithisme, perte de la fonction politique spécifique du parti, transformation du marxisme en idéologie d'Etat), la prédominance d'un dogmatisme obtus poussan tjusqu'au fanatisme (risque auquel les conceptions égalitaristes sont particulièrement exposées, comme on l'a vu pendant des siècles de christianisme). Le résultat a été le renversement de l'innovation philosophique fondamentale de Marx : sa critique à l'idéologie. La praxis de transformation et de création d'idées et de faits nouveaux a été remplacée par une sorte de credo idéologique nommé marxisme – léninisme, conçu comme un corps de doctrine ossifié, quasiment métaphysique, destiné à garantir un type de structures économico-politiques, un modèle universellement valable pour les différentes réalités.* »

Il résulte de cette analyse, pour M. Berlinguer, que le développement du socialisme en Europe occidentale est « *la condition essentielle pour faire avancer le socialisme dans le monde et contribuer à un processus de rénovation démocratique des pays de l'Est* ».

Soulignant que de par son histoire le P.C.I. est en mesure de créer « *un lien constant entre les réalités qui sont le fruit de la révolution d'octobre, le mouvement ouvrier resté étranger à l'expérience communiste et le mouvement de libération du tiers-monde* », M. Berlinguer a ensuite longuement insisté sur ce qu'il appelle la troisième phase du socialisme — après la première, celle de la création des partis socialiste et socio-démocrate, et la seconde, celle du mouvement communiste.

Constatant que l'équilibre entre les blocs sur le Vieux Continent ne peut être rompu « *parce qu'un changement en faveur du pacte de Varsovie pourrait signifier l'inacceptable extension du modèle soviétique de planification économique et d'organisation étatique, mais qu'un changement en faveur du pacte atlantique peut impliquer un tournant réactionnaire* », M. Berlinguer a souligné à nouveau l'importance de la politique de détente.

A la recherche de cette voie originale vers le socialisme, le P.C.I., par la voix de son secrétaire général, rappelant qu'il n'existe ni modèle ni parti guide, insiste sur le fait que « *après avoir payé dans le passé un lourd tribut à une sorte de mythification aveugle, nous ne nous laisserons pas impliquer dans une vision opposée manichéenne de démonisation, d'identification du mal à l'Union soviétique.*

MARC SEMO.

Portugal

Les socialistes se joignent à l'offensive contre le gouvernement Pinto Balsemao

De notre correspondant

Lisbonne. — L'annonce par la Confédération générale des travailleurs portugais (C.G.T.P.) d'une grève générale pour le 12 février prochain a secoué la classe politique portugaise. Certains dirigeants de la coalition gouvernementale se démarquent du gouvernement de M. Pinto Balsemao, qui semble menacé. « *Il faut choisir entre la construction d'une minorité forte et le maintien d'une majorité faible* », a déclaré le secrétaire d'Etat à la justice et membre du Centre démocratique et social (C.D.S.), M. Azevedo Soares. Le ministre des finances et du plan, M. Salgueiro, a avoué de son côté qu'il ne comptait pas rester au gouvernement jusqu'à la fin de l'actuelle législature. Des rumeurs circulent d'autre part sur l'éventuelle démission du ministre des affaires étrangères, M. Gonçalves Pereira, qui voudrait retourner à ses activités privées. Enfin, les présidents des gouvernements régionaux de Madère et des Açores, respectivement MM. Jardim et Mota Amaral, personnalités très influentes du parti social démocrate, ne cachent pas leur mécontentement à l'égard du gouvernement.

Rentré d'une courte période de vacances en Espagne, M. Balsemao a écarté tout remaniement ministériel. Il a rencontré, le vendredi 8 janvier, les leaders des deux autres formations de la majorité : le monarchiste M. Ribeiro Teles et le président du C.D.S., M. Freitas do Amaral. Des discours optimistes ont été alors prononcés. Mais le premier ministre a cependant convoqué tous les partis politiques représentés au Parlement, ainsi que les deux centrales syndicales et les représentants des associations patronales à des réunions qui doivent se dérouler cette semaine. Dans une interview publiée le samedi 9 janvier par l'hebdomadaire *Expresso*, dont il est le propriétaire, M. Balsemao a déclaré : « *J'ai été victime de trahisons, d'accusations et mêmes d'attaques mesquines dans ma vie privée. (...) Le fait que je reste à la tête de l'exécutif irrite profondément ceux qui, depuis le premier jour, exigent ma démission et aussi ceux qui, voulant être à ma place, n'ont pas eu le courage de présenter ouvertement leur candidature.* »

« *La situation est insoutenable. Le premier ministre est un incompétant, un incapable. La capacité politique du gouvernement est épuisée.* » Ces propos, tenus par le porte-parole du P.S. illustrent, d'autre part, le changement d'attitude des socialistes. « *Notre opposition est sélective* », affirmait jusqu'à présent M. Mario Soares. En insistant sur la modération, le secrétaire général du P.S. visait un double objectif : la révision de la Constitution et la prochaine élection présidentielle. Aussi, la majorité des deux tiers qui, en séances plénière, est exigée pour la révision de la Constitution, semblait-elle déjà assurée.

M. Soares ne cachait pas, d'autre part, ses intentions présidentielles. Sans trop compter sur l'appui du P.C., le leader socialiste a fait dépendre son succès d'un rapprochement avec les sociaux-démocrates de M. Balsemao. L'aggravation de la situation économique et la détérioration des rapports sociaux dans le pays ont probablement convaincu les socialistes qu'ils ne pouvaient pas, aux risques de perdre leur crédibilité auprès de l'électorat, attendre passivement l'érosion de la majorité gouvernementale.

Des mouvements de grèves sont organisés non seulement par la C.G.T.P., de tendance communiste, mais aussi par l'U.G.T., centrale réformiste où les syndicalistes du P.S. et du P.S.D. sont majoritaires. Pour ne pas laisser au parti communiste l'initiative politique, le P.S. paraît donc décidé à baisser la visière. M. Soares s'apprête, en outre, à faire le tour du pays pour « *expliquer aux militants la situation très grave que nous vivons* ».

JOSÉ REBELO.

• *Une délégation du P.S.U.*, conduite par Mme Huguette Bouchardeau, a été reçue le 11 janvier par l'ambassadeur de Pologne en France. Selon le P.S.U., l'ambassadeur a démenti que Mrg Jacek Kuron et Adam Michnik (dirigeants du KOR, comité d'autodéfense sociale), aient subi des sévices ainsi que l'arrestation de M. Lipinski. Il a souligné « *la volonté du gouvernement Jaruzelski de parvenir à une entente nationale avec l'Eglise et des syndicats indépendants, tout en évitant de faire une quelconque référence à Solidarité.* » Le P.S.U. « *continuera à mettre tout en œuvre pour permettre la libération des syndicalistes emprisonnés* ».

• *M. Lucien Postel*, rédacteur en chef du bi-mensuel cégétiste *le Peuple*, qui, dans un éditorial publié dans le numéro du 16 au 31 décembre, s'était déclaré solidaire des syndicats polonais, précise, dans le numéro du 14 janvier, qu'il ne confond pas « *les pays socialistes, même avec des problèmes, avec ces pays où le* fascisme règne en maître ».

LE GRAND CHINOIS
6, Av. de New-York 16e
723 98 21 Ferme lundi
"LE MEILLEUR CHINOIS DE PARIS"
AIR-FRANCE / ATLAS
PRIX CRUSTACE DE VERMEIL

Le Monde dossiers et documents
Numéro de janvier
LES IMMIGRÉS
L'AMÉRIQUE DE M. REAGAN
Le numéro : 4,50 F
Abonnement un an (10 numéros) : 45 F

DUCAL
EXPOSITION ET DÉMONSTRATION CHEZ
CAPÉLOU
SPÉCIALISTE DU CONVERTIBLE
Réputés pour leurs robustesse et dimensions PEU ENCOMBRANTES, se font en 1 ou 2 places (literie : 0,65, 0,80, 120 et 140). Matelas bultex, latex ou polyéther. Style ou moderne. Grand choix en exposition.
37 Av. de la REPUBLIQUE • PARIS 11e
Métro : Parmentier • Tél. 357.48.35

Depuis ISTH 1953
INSTITUT PRIVÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES
EXPERTISE COMPTABLE CERTIFICATS SUPERIEURS
• du 16 Janv. au 19 Juin 1982
- Juridique et Fiscal 120 h
- Organisation et Gestion 120 h
ISTH 83, Av. d'Italie - 75013 Paris
Tél. : 585.59.35

DIPLOMATIE

Le Tchad et le Soudan rétablissent leurs relations diplomatiques

Le président Nemeiry a fait part, lundi 11 janvier, au président Goukouni Oueddei, du « *soutien total* » de son pays au GUNT (Gouvernement d'union nationale de transition du Tchad), à l'issue d'un entretien de six heures à Khartoum entre les deux hommes (*le Monde* du 12 janvier). Selon M. Moubarak, ministre soudanais des affaires étrangères, dont les propos sont rapportés par l'agence soudanaise de presse SUNA, les deux présidents se sont entendus sur la réouverture immédiate de l'ambassade du Tchad à Khartoum — évacuée par des diplomates tchadiens qui avaient pris le parti de M. Hissène Habré, — ainsi que sur la reprise des relations aériennes entre les deux pays.

A N'Djamena, les habitants ne *doutent plus du retour* de M. Hissène Habré, qu'ils y soient hostiles ou favorables. Tandis que la radio nationale tchadienne continue de qualifier le chef des Forces armées du Nord de « traître », la population, lasse et découragée, souhaiterait une négociation avec ce dernier afin d'éviter de nouveaux affrontements. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

M. Reagan : les divergences de vues entre Israël et les États-Unis appartiennent au passé

Tandis que le secrétaire d'Etat américain, M. Alexander Haig, entame, ce mardi 12 janvier, une nouvelle tournée au Proche-Orient dans l'espoir de relancer les négociations sur l'autonomie palestinienne, le président Reagan vient de réaffirmer « *l'engagement intangible des Etats-Unis aux côtés d'Israël* ». Dans une lettre remise, lundi soir, à M. Begin par M. Samuel Lewis, ambassadeur américain en Israël, à son retour de Washington, où il s'était rendu pour consultations, M. Reagan affirme que « *les divergences de vues entre Israël et les Etats-Unis appartiennent au passé* ».

A New-York, le représentant de l'Arabie Saoudite, M. Gasfar Allagany, a assuré, lundi, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, demandant des sanctions, que l'annexion du Golan par Israël « *fait pâlir, en comparaison, bien des crises auxquelles le monde est contronté aujourd'hui* ». Le Conseil a entendu un certain nombre d'interventions de pays non membres de cet organisme, notamment de représentants de l'Irak, de la Hongrie, du Nicaragua, du Vietnam et du Maroc, qui ont tous réclamé des sanctions contre Israël. Pour sa part, M. Emmanuel Ghikas (Grèce), premier représentant d'un pays occidental à prendre la parole dans ce débat, a condamné la mesure israélienne, « *à laquelle, a-t-il dit, la communauté internationale doit réagir* ».

A Beyrouth, au cours d'une conférence de presse, M. Chadli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, a exprimé les « *regrets profonds de la nation arabe devant le refus des Etats-Unis de réagir positivement* » à ses demandes après l'annexion du Golan. M. Klibi a ajouté : « *L'attitude des Etats-Unis ne favorise pas le développement de l'amitié arabo-américaine. Il n'est pas logique que les Etats-Unis réclament des sanctions contre la Pologne et s'opposent à ce que des sanctions soient adoptées concernant le Golan.* »

Il a indiqué que si les Etats-Unis opposaient leur veto au Conseil de sécurité à l'adoption de sanctions contre Israël « *les Etats arabes adopteraient des résolutions qui seraient en conformité avec la situation* ». M. Klibi a, d'autre part, indiqué que « *le climat politique qui règne à l'heure actuelle dans le monde arabe, notamment après l'annexion du Golan par Israël, est un climat de solidarité* ». Pour cette raison, les chances de reprise des travaux du sommet arabe de Fès (reportés à une date ultérieure en novembre dernier) lui « *paraissent désormais plus grandes* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

• LE POETE ESPAGNOL ANTONIO MACHADO a été réhabilité comme professeur de l'enseignement secondaire, quarante-deux ans après sa mort, en vertu d'un décret publié lundi par le *Journal officiel*. Le texte fait d'Antonio Machado un membre d'honneur du corps professoral du lycée Cervantes de Madrid, où il enseigna le français avant la guerre civile espagnole.

[Né en 1875 à Séville, Antonio Machado avait été rayé *post mortem* des cadres de l'enseignement secondaire le 7 juillet 1941 en raison de son hostilité au franquisme. Malade, il avait fui l'Espagne en février 1939 en compagnie de sa mère pour se réfugier en France, et devait mourir à Collioure (Pyrénées-Orientales), trois jours après son arrivée.]

Gabon

• RECOUVERTURE DE L'UNIVERSITE DE LIBREVILLE. — Les cours ont repris lundi 11 janvier à l'université de Libreville, fermée depuis le 14 décembre par décision du président Bongo après l'agitation universitaire qui s'était manifestée début décembre (*le Monde* du 17 décembre). Le président gabonais a, en outre, nommé M. Moïse Oliviera recteur de l'université nationale Omar Bongo, en remplacement de M. Laurent Biffot, qui *devient délégué ministériel* auprès du ministre de l'orientation nationale. La reprise des cours, dans le calme, a été précédée la semaine dernière par la réinscription des étudiants qui ont été invités à signer une déclaration dans laquelle ils s'engagent à ne pas perturber le déroulement des cours.

Ghana

• LES RELATIONS ENTRE LA LIBYE ET LE GHANA. — Le chef de la délégation libyenne, qui est arrivée samedi à Accra, M. Abdellah Bugsigian, a indiqué, lundi 11 janvier, qu'il resterait quatre semaines pour mettre en place l'ambassade de Libye, qui vient de reprendre ses relations diplomatiques avec le Ghana. D'autre part, M. Nanoo Mensanh, chef d'état-major de l'armée ghanéenne, a déclaré lundi, lors de la remise de 15 tonnes de vivres au Ghana par la délégation libyenne, que les Libyens étaient aux côtés des Ghanéens « *pour la survie de notre démocratie* ». De source africaine informée, on précise que la Libye pourrait devenir une source d'approvisionnement en pétrole pour le Ghana. Le Nigéria, auquel le Ghana doit 200 millions de dollars d'arriérés au titre de livraisons de pétrole, serait très mécontent du coup d'Etat du 31 décembre à Accra. — *(A.F.P.-Reuter.)*

Guatemala

• OPERATION ANTIGUERILLA. — Les patrouilles de l'armée ont attaqué, dimanche 10 janvier, une position des rebelles dans le nord-ouest du Guatemala, tuant vingt-quatre insurgés, a annoncé, lundi 11, un porte-parole militaire.

Les soldats, qui auraient été alertés par des paysans, ont attaqué le hameau de Xesix, à 160 kilomètres au nord-ouest de la capitale, a ajouté le porte-parole qui a assuré qu'il n'y avait eu aucune victime dans les rangs de l'armée.

Par ailleurs, le corps portant des marques de torture de M. Maximiliano Cabrera Avila, un important administrateur de biens enlevé vendredi, a *été retrouvé dimanche* près de Santa-Cruz-Del-Quiche.

Haïti

• ECHEC DE LA TENTATIVE DE DEBARQUEMENT D'OPPOSANTS. — Deux membres du groupe d'exilés haïtiens qui avaient débarqué samedi à l'île de la Tortue se sont rendus dimanche sans combat aux forces de sécurité haïtiennes, a-t-on appris, lundi 11 janvier, à Port-au-Prince, de source informée. Les autres étaient toujours recherchés dimanche soir par les forces de l'ordre. La situation est parfaitement calme à Port-au-Prince. — *(A.F.P.)*

Tunisie

• L'ETAT DE SANTE DU CHEF DE L'ETAT. — Le président Bourguiba est souffrant. Un communiqué de ses médecins traitants, diffusé lundi 11 janvier, précise que son état de santé nécessite un repos à la suite « *d'une inflammation de la gencive* » et qu'un « *bilan dentaire* » est envisagé dans une clinique spécialisée à l'étranger. Le communiqué indique d'autre part que le chef de l'Etat « *se plaint encore d'une arthrose cervicale avec douleur de la main droite* ». — *(Corresp.)*

LOMATIE

chad et le Soudan rétablissent eurs relations diplomatiques

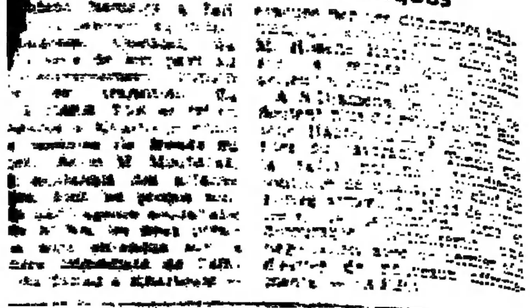

ROCHE-ORIENT

ngton : les divergences de vues entre Israël les États-Unis appartiennent au passé

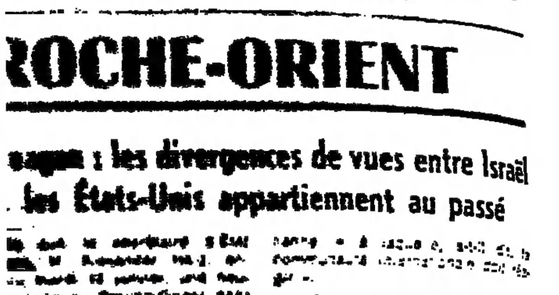

TRAVERS LE MONDE

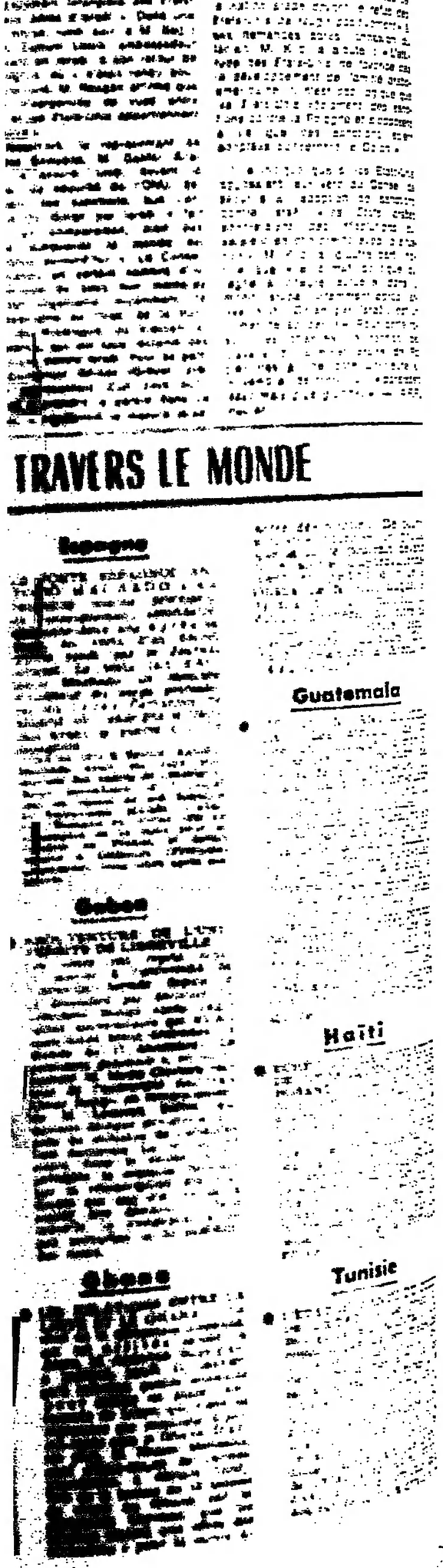

LA CRÉDIBILITÉ DES NATIONS UNIES

II. – Un instrument de transformation méconnu

Nombre d'idées reçues circulent au sujet de l'ONU. Or, trop souvent, le facteur temps; essentiel pour saisir les problèmes dans leur complexité historique, est oublié (*le Monde* du 12 janvier).

par MAURICE BERTRAND (*)

La caractéristique majeure de l'ONU est qu'elle exerce des contraintes sur les gouvernements des États nations. Qu'une organisation qui est, par définition, une association de gouvernements, puisse obtenir un tel effet est évidemment paradoxal. Des gouvernements qui ont leurs problèmes internes, le souci de leurs intérêts nationaux et leurs ambitions ne devraient normalement s'intéresser à une organisation de ce genre que lorsqu'elle sert leurs préoccupations. Or, non seulement ils tiennent tous à rester membres de ce club, mais ils en acceptent les inconvénients.

La première contrainte est en effet celle de la participation. Alors que l'histoire de la Société des nations entre 1934 et 1940 n'est faite que des décisions de retrait de ses États membres, le processus d'expansion du nombre des États membres de l'ONU a été irrésistible. Des cinquante et un membres fondateurs en 1945 – essentiellement les alliés et les États d'Amérique latine – on est passé à cent cinquante-cinq membres en 1981, et il ne reste à cette universalité que quelques exceptions mineures.

La deuxième contrainte s'exerce sur le plan moral. On part ici de la définition des grands principes : droit à l'indépendance nationale, déclaration des droits de l'homme, droit au développement, droits des femmes, condamnation de la torture, nécessité d'un nouvel ordre économique, etc. On les approuve par des résolutions et des déclarations qu'il est impossible de ne pas voter parce qu'on ne peut pas s'opposer ouvertement à des principes que l'opinion soutient dans son ensemble (souvent avec l'arrière-pensée que cela n'engage pas beaucoup). Puis le mécanisme fonctionne comme un piège : des majorités massives sont obligées de condamner les contrevenants.

Sans doute l'ONU n'est pas un tribunal dont les arrêts soient exécutoires, mais la pression exercée est souvent impérative : l'accélération du processus de décolonisation en a apporté la démonstration, le rôle de l'ONU en tant que diffuseur d'informations, de forum de discussion et de centre de négociations en ce domaine pouvant être difficilement nié. Mais la pression qui s'exerce pour le maintien de l'aide au développement au niveau minimum de 0,7 % du P.N.B. des pays riches, pour l'orientation de cette aide vers les pays et surtout vers les couches sociales les plus pauvres, pour la prise en considération d'un effort de développement social devant au moins aller de pair avec le développement économique crée pour beaucoup de gouvernements des problèmes dont ils se passeraient volontiers. Les débats de la dernière conférence de Paris sur les pays les moins avancés l'ont bien montré.

La surveillance que l'ONU, l'O.M.S., l'UNICEF et quelques autres organisations exercent sur les activités des sociétés transnationales dans les pays en développement et la bataille pour l'élaboration des « codes de conduite » qui sont transposées dans les législations nationales de chaque État ont aussi commencé à faire plier bien des résistances ; les pressions exercées pour les droits de l'homme, contre la torture, contre l'esclavage, contre la pratique des mutilations sexuelles, n'obtiennent sans doute que peu de résultats immédiats, mais elles créent une prise de conscience qui accroît la pression de l'opinion.

La contrainte intellectuelle

Le travail de moralisation entrepris a une dimension qu'il est difficile d'ignorer. Une morale mondiale est en train de se dégager : un « fonds commun » idéologique se constitue, auquel nul ne peut refuser de souscrire.

Or cette action est complétée par une troisième contrainte qui s'exerce au plan intellectuel et conduit à la constitution progressive d'une problématique mondiale.

Que tous les problèmes soient en train de devenir mondiaux est une banalité que les gouvernements, jaloux de leur souveraineté, sont les premiers à rappeler en expliquant assidûment à l'opinion, inquiète de la crise, du chômage et de l'inflation, que les éléments de solution de ces problèmes ne dépendent pas d'eux seuls.

Or tout problème, en devenant mondial, atteint un degré extrême de difficulté. A ce niveau, l'étude de n'importe quelle question oblige à intégrer un si grand nombre de facteurs que tenter de le résoudre conduit généralement l'audacieux qui s'y risque à hésiter entre la dépression et la mégalomanie. En d'autres termes, le problème mondial fait apparaître un « vide intellectuel » qu'il faut combler.

Confrontée à cette difficulté, l'Organisation a réagi de diverses manières. Elle a d'abord effectué un travail de conceptualisation. Les problèmes mondiaux sont créés le jour où un concept les fait exister : l'expression *« patrimoine commun de l'humanité »* a entraîné toute la négociation sur le droit de la mer ; les expressions *« nouvel ordre économique mondial »* et *« droit au développement »*, pour aussi vagues qu'elles paraissent, conduisent à des recherches précises dans de très nombreux secteurs ; l'existence de débats sur la « population mondiale » conduit à définir des politiques de planification familiale.

On a ensuite tenté de mettre au point des méthodes pour résoudre ces problèmes. Entreprise considérable, puisque, dans la plupart des cas, il s'agit, à partir d'objectifs très ambitieux, de combler les abîmes qui séparent ces objectifs des résultats que l'on peut espérer obtenir avec des ressources extrêmement limitées.

Or dans un certain nombre de domaines, des progrès intellectuels ont été obtenus ; ils ont surtout concerné les problèmes de développement : diffusion des techniques de planification dans les années 50 (alors que l'ONU était encore constituée en majorité de pays développés et libéraux qui n'appréciaient guère l'idée de planification) ; mise au point de méthodes spécifiques dans les domaines les plus divers au lieu de se contenter de croire aux vertus du simple transfert de technologie des pays riches vers les pays pauvres ; mise au point de méthodes de développement social par l'UNICEF, développement de modèles de politiques de santé radicalement différents du modèle occidental, etc. D'autre part, les échecs, nombreux, ont conduit les organisations à rechercher une meilleure évaluation des résultats, une réduction des niveaux d'ambition des objectifs, et l'établissement de méthodologies de planification, de programmation, de définition des priorités et de recrutement d'un personnel mieux adapté.

La contrainte intellectuelle a enfin mis en évidence un phénomène important : le rôle essentiel des personnalités comme facteur de la dynamique de l'organisation. Les familiers du système de l'ONU savent que tous les succès connus aux Nations unies pourraient être signés du nom d'une personne (et plus rarement d'une équipe) déterminée, et que l'influence ainsi exercée est due, dans tous les cas, aux qualités intellectuelles et diplomatiques des intéressés et non à leur situation hiérarchique ou à l'importance du pays dont ils sont citoyens. Il s'agit d'un des aspects les plus singuliers, mais peut-être le plus attachant de l'Organisation.

Un immense réseau

La combinaison de la contrainte morale et de la contrainte intellectuelle constitue enfin une sorte de contrainte à la négociation. Il est évident qu'il s'agit ici d'une contrainte faible. Mais qu'il y ait, du fait de l'existence de l'Organisation, une tendance à régler par voie de discussion quelques-uns des problèmes qui, sans elle, se régleraient par la force est un phénomène suffisamment important pour qu'on se préoccupe de réfléchir aux moyens de le comprendre puis de le renforcer.

Il est en effet certain que ce phénomène d'une association de gouvernements devenant un acteur indépendant et important de la scène mondiale et exerçant des contraintes gênantes sur ses propres États membres n'a été jusqu'ici ni correctement expliqué ni apprécié à sa juste valeur. Tout s'est passé comme si la déception de ne pas pouvoir constater des résultats immédiats avait conduit à condamner comme utopique toute hypothèse qui pouvait justifier l'ombre d'un espoir.

Mais il n'y a pas là une excuse suffisante pour refuser de voir ce qui se passe sous nos yeux : pour pouvoir constituer une théorie d'ensemble de l'ONU et des contraintes qu'elle exerce, il faut la replacer dans le contexte du réseau d'ensemble des organisations internationales et régionales existantes, et non se contenter, comme le fait la théorie actuelle, de distinguer entre organisations politiques et techniques et organisations financières. Ce réseau complexe comprend des clubs de pays riches comme l'O.C.D.E., et des clubs de pays pauvres comme le Groupe des 77 ; des organisations régionales comme les Communautés européennes de Bruxelles, le Comecon, l'O.U.A., la Ligue arabe et les marchés communs sud-américains ; des associations continentales telles que l'Organisation des Etats américains ; des associations internationales de tous ordres..., et on peut lui rattacher un immense réseau d'organisations non-gouvernementales. Ce réseau est en pleine évolution et il n'est pas possible, sans tenir compte des interrelations entre ses diverses composantes, de comprendre le rôle ni l'avenir éventuel de l'ONU.

Pour examiner avec quelque objectivité les résultats obtenus, on doit accorder une attention particulière à l'expérience européenne, elle aussi issue de la réflexion sur l'échec de la Société des nations (1). L'intégration de l'Europe occidentale par la Communauté des Dix n'a sans doute pas encore donné tous ses résultats sur les plans économique, social ou politique, mais elle en a déjà obtenu un, qui est probablement le plus important, en contribuant à stabiliser de façon apparemment définitive la région du monde qui depuis des siècles était à l'origine de la plupart des désaccords et des guerres : l'expérience européenne a montré que le développement des « actions en commun » dans les domaines économique, social et technique contribuait à conduire vers une situation où l'idée même de recours à la guerre entre Etats membres de la Communauté apparaît comme ridicule.

Mais le fait que l'on ne dispose pas encore d'une méthodologie complète et transposable ne devrait pas empêcher de réfléchir à la possibilité d'appliquer les recettes qui ont déjà réussi au niveau de la scène mondiale, qui n'est après tout guère plus complexe que la scène européenne.

Les gouvernements et l'opinion publique

On ne l'a pas véritablement essayé jusqu'ici. Le système des Nations unies a été conçu en fonction d'une philosophie qui mélangeait l'interdiction du recours à la guerre (Conseil de sécurité), les actions négatives (désarmement), et la collaboration sur le plan des méthodes ou des normes, mais non en fonction de l'idée qu'il était nécessaire d'organiser des « actions en commun ». L'action pour le développement est la seule exception à cette règle et elle est loin d'être comparable aux entreprises tentées sur le plan européen.

Il serait donc temps de reconsidérer les bases théoriques à partir desquelles on pourrait relancer l'organisation mondiale. Une telle relance n'a au surplus rien d'impossible. Passer du fait que la réforme de la Charte n'est pas aujourd'hui envisageable (ce qui est exact) à l'affirmation que l'organisation mondiale est incapable de se renforcer, est en effet une conclusion hâtive. L'organisation mondiale ne s'est jamais développée ou renforcée par des révisions successives de ses textes constitutionnels. En temps de paix, ces institutions ne se réforment pas. Elles se développent par additions successives puis par intégration des activités nouvelles et des anciennes. C'est à cette méthode que l'on recourra quand le climat intellectuel et politique permettra de commencer les négociations nécessaires à une relance de l'Organisation.

Le besoin d'une théorie devient donc urgent. Il y a en effet une relation dialectique entre l'idée que l'on se fait de l'Organisation et l'efficacité de cette institution. La volonté politique des gouvernements n'est, dans une très large mesure, que le reflet de celle de leurs opinions. Si l'opinion pensait qu'un renforcement de l'ONU est un objectif souhaitable, la volonté des gouvernements refléterait cette volonté, ce qui ferait disparaître l'un des obstacles essentiels à ce renforcement. Les mécanismes de contrainte qui ont été décrits ne s'expliquent d'ailleurs pas autrement : c'est bien évidemment parce qu'une opinion mondiale est en train de se constituer et s'est convaincue de la possibilité d'atteindre un certain nombre d'objectifs que les gouvernements ne peuvent plus lui résister autant qu'ils le souhaiteraient.

Par conséquent, tant que régnera la théorie actuelle de la « crédibilité limitée », les mécanismes de contrainte, même s'ils continuent d'agir, ne fonctionneront que trop lentement. Si, au contraire, la qualité d'instrument de changement de l'organisation mondiale n'est plus méconnue ou oubliée, les perspectives historiques d'évolution de la scène mondiale pourraient être modifiées. Après tout, le respect général et effectif des droits de l'homme, l'accélération de l'intégration de la société mondiale, en donnant un contenu au dialogue Nord-Sud et en améliorant les relations Est-Ouest, et la recherche de la sécurité collective par d'autres moyens que les dépenses militaires ne seraient pas des objectifs déraisonnables si les moyens de les atteindre ne semblaient plus être hors de portée.

FIN

(*) Membre du corps commun d'inspection des Nations unies. Les vues exprimées dans cet article sont strictement personnelles.

(1) Jean Monnet avait eu le temps d'y réfléchir, après avoir été secrétaire général adjoint de la S.D.N. entre 1920 et 1923.

UNE NOUVELLE IDÉE DE JEAN DE BONNOT

un bonheur inespéré pour un bibliophile

Voici le premier livre au monde habillé par un couturier célèbre. Cet événement sans précédent confère à l'ouvrage un caractère unique qui enchantera les collectionneurs. Sa rareté n'est cependant pas sa seule qualité. En effet, l'exquise sensibilité de Léonard, son génie créateur et ses affinités avec l'auteur qu'il a choisi d'illustrer nous valent une des grandes réussites de l'édition d'art contemporaine.

édition intégrale en un volume grand in-quarto (21 x 27 cm)

Reliure "à fleurage" réalisée en plein cuir de mouton ébène. Décor à motifs floraux signés Léonard et frappés "à chaud" sur les plats et le dos en argent et en or véritable 22 carats. Papier vergé chiffon ivoirin filigrané "aux canons". 560 pages imprimées en 2 tons, chacune illustrée par des compositions différentes de Léonard. Tranche de tête dorée à la feuille d'or 22 carats, signet et tranchefiles tressés.

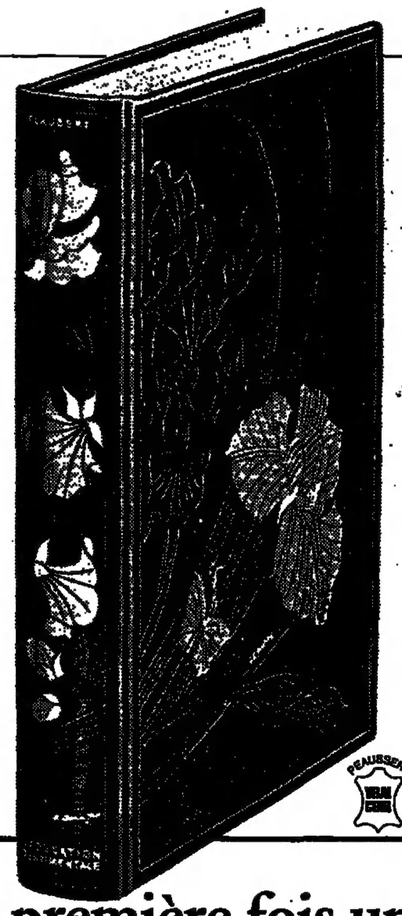

L'ÉDUCATION SENTIMENTALE

Après Banville considérant que "tout le roman contemporain est sorti" de ce "livre maudit" et André Billy notant qu'il "demeure un modèle inégalable", la critique unanime admet qu'il s'agit là "d'un des livres capitaux de la littérature moderne". Roman sensuel aux situations troublantes contant les amours de l'adolescent Frédéric et de la capiteuse Mme Arnoux, il fallait pour l'illustrer un artiste réceptif au mystérieux langage de la féminité, quelqu'un capable de rendre avec assez de tact l'émotion distillée par ce roman subtilement pervers. Léonard, le magicien de la couture, l'inventeur des soyeuses femmes-fleurs était bien prédestiné à l'illustration du roman le plus racé de notre littérature.

GARANTIE PERMANENTE DE RACHAT

Douceur tiède et odeur fauve du cuir véritable dont chaque année améliore la patine ! Il vaut mieux avoir peu de livres, mais les choisir avec goût. Les beaux livres ne peuvent être vendus à vil prix, mais ils donnent à l'amateur éclairé des satisfactions inépuisables. Je ne publie que des œuvres de qualité, soignées dans les plus petits détails, qui prennent de la valeur avec le temps. C'est pourquoi je m'engage à racheter mes ouvrages au souscripteur pour le même prix et à n'importe quel moment.

Jean de Bonnot

Pour la première fois un grand couturier met sa griffe sur un livre d'art

LEONARD fashion habille GUSTAVE FLAUBERT

avec la complicité de Jean de Bonnot

Invitation à voir le livre à domicile

à renvoyer à Jean de Bonnot 7, fg Saint-Honoré 75392 Paris Cedex 08

Veuillez m'envoyer l'Éducation Sentimentale de Gustave Flaubert en un seul volume "habillé" et illustré par le couturier Léonard. J'en réglerai le montant dans les 10 jours, soit 460 F + 20,10 F de frais d'envoi.
Si ce livre ne me convient pas, je le renverrai sans rien vous devoir.

Nom _____ Prénom _____

Adresse complète _____

Code postal |_|_|_|_|_| Ville _____

Signature indispensable _____

AMÉRIQUES

États-Unis

Washington a décidé de ne pas fournir les avions de chasse perfectionnés demandés par Taiwan

Les Etats-Unis ne vendront pas à Taiwan les avions de chasse modernes que réclamait le régime nationaliste chinois, mais continueront à autoriser la fabrication d'un modèle plus ancien, coproduit par les deux pays, a annoncé, lundi 11 janvier, le département d'Etat. Pékin, qui devrait pourtant se réjouir de la première partie de cette décision, a émis mardi une « protestation énergique », au moment même où le secrétaire d'Etat américain pour l'Asie orientale et le Pacifique, M. John Holdridge, poursuit sa visite dans la capitale chinoise. « L'ensemble de la question des ventes d'armes américaines à Taiwan est un problème affectant d'une façon majeure la souveraineté de la Chine et doit être réglée par la voie de discussions entre les gouvernements américain et chinois. Le gouvernement chinois n'acceptera jamais une décision unilatérale prise par le gouvernement américain quelle qu'elle soit », a déclaré le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères.

De notre correspondant

Washington. — L'administration Reagan aurait-elle réussi à méconter Taiwan sans satisfaire pour autant la République populaire de Chine ? On se pose la question à Washington après la décision sur les ventes d'armes au régime nationaliste annoncées le lundi 11 janvier.

Taiwan n'obtiendra pas les avions de chasse perfectionnés (F 16 ou F 5-G) qu'il réclamait avec insistance, « *parce que leur nécessité militaire ne se fait pas sentir* », a déclaré le département d'Etat. En revanche, il pourra continuer à se fournir en appareils de la vieille génération (F 5-E) qu'il coproduit depuis six ans avec les Etats-Unis. Et on promet de lui vendre d'autres matériels, non spécifiés « *nécessaires à sa défense* ». Les dirigeants de Taipeh ont toutes les chances d'être déçus. Mais il ne semble pas que Pékin soit ravi ou tout à fait rassuré. M. John Holdridge, secrétaire d'Etat adjoint pour l'Asie orientale et le Pacifique, qui était dimanche et lundi dans la capitale chinoise pour annoncer la nouvelle de vive voix, aurait eu quelque mal à convaincre ses hôtes du bien-fondé de ce compromis.

Taiwan espérait se procurer des F 16 ou, à défaut, des F 5-G qui sont une version plus moderne de ses chasseurs actuels. La société Northrop était prête à lui fournir cent cinquante appareils de cette deuxième catégorie, pour la somme de 2 milliards de dollars environ (11,5 milliards de francs). Mais la Chine populaire s'y opposait avec une vigueur jamais vue depuis la normalisation de ses rapports avec les Etats-Unis, en décembre 1979. Le *Quotidien du peuple* invitait ainsi récemment l'administration Reagan à choisir entre ce marché et l'autre assuré, « *il y a un mois encore* », que le feu vert serait donné pour les nouveaux avions de chasse.

« *la poursuite et le développement* » de ses rapports avec Pékin.

Entre-temps, le lobby pro-taiwan débordait d'activité à Washington. Laisserait-on un pays communiste diriger les relations des Etats-Unis avec une nation du monde libre ? Ce serait d'ailleurs contraire à la loi, soulignait ce puissant groupe de pression. Lors de la reconnaissance de la Chine populaire, Washington s'était engagé à approvisionner le régime nationaliste en armes défensives. « *Le président et le Congrès détermineront la quantité et la nature de ces matériels défensifs, sur la seule base de leur jugement* », affirme le Taiwan Relations Act, qui régit les rapports avec Taipeh. On n'a donc pas, en principe, à tenir compte des souhaits de la Chine populaire, et encore moins de ses menaces.

Pékin n'a jamais reconnu le Taiwan Relations Act. Toute vente d'armes américaines à l'île — il y en a eu pour 1 milliard de dollars en 1979 et en 1980 — lui apparaît comme un obstacle à la réunification future. Mais, jusqu'à présent, les dirigeants communistes fermaient les yeux et protestaient pour la forme. L'affaire des avions de chasse a modifié ce climat.

Taiwan compte encore des avocats influents à Washington. Ils soulignent l'importance stratégique que pourrait avoir l'île en cas de besoin et l'engagement moral des Etats-Unis à son égard. On compte parmi eux le sénateur Jesse Helms (républicain conservateur de Caroline du Nord), qui juge la décision de lundi « *difficile à comprendre* ». M. Reagan

Selon des statistiques provisoires, les Etats-Unis auraient dépassé l'Allemagne fédérale l'an dernier pour devenir — après le Japon et Hongkong — le troisième partenaire commercial de la Chine. Mais la progression des échanges entre Washington et Pékin a été beaucoup moins forte qu'en 1980. Cette année-là, les exportations américaines vers la Chine avaient plus que doublé. Ni les politiques d'austérité conduites dans les deux capitales ni l'incertitude sur les ventes d'armes à Taiwan n'ont favorisé la multiplication des échanges depuis quelques mois.

ROBERT SOLÉ.

El Salvador

Les insurgés contrôleraient près d'un quart du territoire

Un porte-parole de l'armée a déclaré, lundi 11 janvier, que quarante-huit guérilleros ont été tués au cours d'une opération menée dans la région de San-Vicente, à l'ouest de la capitale. Trois soldats ont été tués. Plusieurs camps rebelles auraient été démantelés.

A Washington, le Pentagone a démenti, lundi, les déclarations d'un déserteur de l'armée salvadorienne, selon lequel des militaires américains auraient assisté à des séances de tortures de guérilleros. Le déserteur a affirmé que les Américains donnaient des « cours de torture » aux soldats salvadoriens.

Les dirigeants de la guérilla prétendent, enfin, contrôler le quart du territoire du Salvador, un an après le début de leur grande offensive.

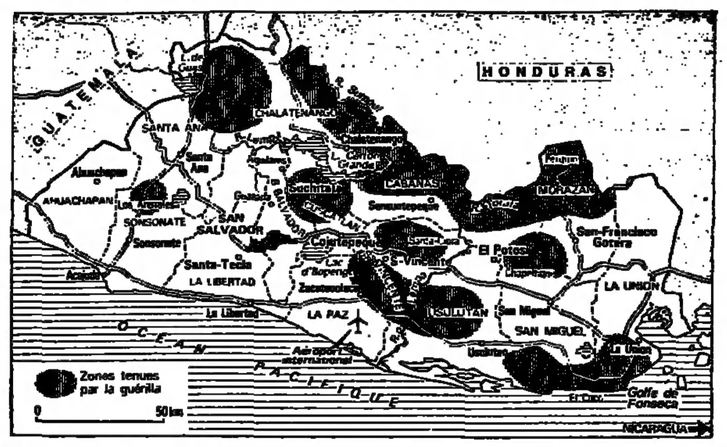

San-Salvador. — Un an après une offensive qualifiée de « générale » lancée, le 10 janvier 1981, par le Front Farabundo Marti de libération nationale (F.M.L.N.), les forces armées du gouvernement ont perdu le contrôle du quart du territoire salvadorien. Elles règnent, certes, dans les grandes villes et peuvent mener à bien des opérations dans n'importe quel point du pays. Mais ni l'augmentation de leurs effectifs ni l'aide en hommes et en matériel envoyée par Washington ne leur permet de « tenir » cette partie du territoire, où les insurgés sont maintenant presque chez eux. Ce domaine comprend toute la frange nord du pays, le long du Honduras, et des poches de taille variable, dont les plus importantes se trouvent au nord et à l'est de la capitale, et au sud-est en bordure du golfe de Fonseca.

En fait, chacun des deux camps est plus fort aujourd'hui qu'en janvier 1981. Les forces armées ont reçu une aide nord-américaine considérable (1) et une cinquantaine de conseillers (le chiffre exact varie, suivant les semaines, entre quarante et cinquante-cinq). Le Salvador est le pays latino-américain qui a reçu l'aide américaine la plus importante en 1981. Le nombre des conseillers américains correspond à 10 % environ du corps des officiers salvadoriens. Ces derniers ont, en outre, bénéficié des stages de perfectionnement à Panama et aux Etats-Unis.

De notre envoyé spécial

La mission des conseillers américains

Le matériel reçu se compose, pour l'essentiel, de moyens de communication (radios, camions), de fusils M-16, de munitions, d'avions et d'hélicoptères Huey HH-1, maintenant au nombre de quatorze. Les conseillers ont eu pour fonctions principales : d'assurer la bonne utilisation des hélicoptères, qui deviennent, comme naguère au Vietnam, les rois de cette guerre ; de former une unité d'élite, le bataillon Atlacatl, force d'intervention rapide (deux autres unités conçues sur le même modèle vont être mises en place) ; de mettre sur pied une flottille d'interception pour contrôler les côtes, notamment dans la zone proche du Nicaragua, et enfin de concevoir la planification d'ensemble des opérations.

En 1981, les forces armées salvadoriennes ont considérablement augmenté leurs effectifs. Les informations les plus sérieuses font état de plus de vingt-cinq mille hommes : le chiffre de trente mille serait atteint dans le courant de 1982. La formation des officiers a été accélérée et, facteur décisif sur le terrain, l'armée a déplacé les vieux sergents et caporaux pour les remplacer par des jeunes plus dynamiques.

A terme, le développement de l'armée salvadorienne se heurte à deux limites : l'insuffisance d'officiers et le manque de formation pour utiliser les matériels sophistiqués. Des obstacles qui ne pourront être franchis rapidement, à moins d'une augmentation de l'aide nord-américaine.

Sur le terrain, l'armée a montré qu'elle contrôle les villes, dont la plupart des éléments insurgés ont été chassés par la répression. Elle ne peut pourtant empêcher les sabotages qui se multiplient dans les villes comme dans les campagnes. Plus de la moitié des ponts importants du pays ont été sabotés ; plus du tiers de la population est, épisodiquement ou constamment, sans électricité. Le P.N.B. a diminué de 25 % en trois ans.

L'activité la plus importante des forces armées consiste à monter des opérations du type « enclume et marteau » contre les points forts de la guérilla. Les militaires atteignent le plus souvent leurs objectifs ; mais ils sont presque toujours, au lendemain de leur victoire, obligés de se retirer, laissant de nouveau la place aux insurgés.

L'une de ces opérations s'est déroulée en décembre dans le département de Morazan. Elle a mobilisé plusieurs milliers d'hommes, avec pour objectif principal la destruction de Radio-Venceremos, organe officiel du F.M.L.N. Les guérilleros, qui avaient interrompu les émissions trois jours avant le déclenchement de l'offensive, les ont reprises dès qu'elle s'est terminée. Non seulement l'armée n'a pu enfoncer les bastions des insurgés, mais ceux-ci ont constamment conservé la capacité d'entraver les mouvements des militaires.

Après avoir résisté à la contre-offensive lancée en février-mars 1981 par les forces armées, les révolutionnaires ont, à partir de juillet-août, commencé à élargir leurs zones de contrôle, à consolider leur emprise sur les territoires déjà tenus. Dans le même temps, ils ont établi des « couloirs » de circulation, qui leur permettent de se déplacer d'un bout à l'autre du pays.

Les forces rebelles sont désormais organisées en une véritable armée. Les principales zones disposent d'une « *école de guerre* », dont les programmes s'étendent sur plusieurs semaines. Des unités d'élite ont été formées. L'encadrement, la discipline ne sont plus ceux d'un groupe de partisans, mais, comme le disent les révolutionnaires, d'une « *armée en voie de constitution* ». De même, la coordination à l'intérieur des « fronts » entre les différentes organisations a fait des progrès depuis janvier 1981, ce qu'indiquent, notamment, les actions menées à l'est du pays au moment de la récente offensive de l'armée contre la Morazan.

Les insurgés bénéficient aujourd'hui d'un réseau de communications radio remarquable, aussi bien entre les différents fronts et les organisations qu'à l'intérieur de chaque zone. Dans le Morazan, par exemple, l'état-major du front oriental communique par radio avec tous les autres fronts et par talkie-walkie, avec des postes situés sur le pourtour de la zone contrôlée. Le matériel, canadien, américain ou japonais, provient des zones hors taxes du canal de Panama, où il est en vente libre.

L'armement des insurgés n'a pas connu de changement qualitatif dans les derniers mois. Il est composé de pistolets, mitraillettes et fusils automatiques de toutes marques, ainsi que de bombes artisanales et de bazookas. L'armement lourd se limite à quelques mitrailleuses et mortiers pris à l'armée. Le manque de munitions pose un problème grave. La capacité de réoupération d'armes sur l'adversaire a sensiblement augmenté au cours des derniers mois. Les livraisons en provenance de l'extérieur n'ont pas cessé, mais elles ont considérablement baissé.

Il est impossible de déterminer avec précision les effectifs de la guérilla. Les chiffres les plus fréquemment avancés tournent autour de quatre mille hommes. L'élément nouveau est qu'il s'agit, aujourd'hui, de vrais combattants. Principaux obstacles au développement des forces insurgées : les difficultés d'approvisionnement (interne et externe) en nourriture et en matériel de guerre, et la répression dans les campagnes, qui a pour objectif de faire fuir la population. De surcroît, les liaisons du mouvement insurgé avec la population ne sont pas toujours assurées. Il est aussi largement coupé de l'opinion mondiale. Enfin, l'unité des différentes composantes du F.M.L.N. n'est pas parfaite.

« *Aucun des deux camps n'est capable, dans les circonstances actuelles, de défaire l'autre* », estime M. Ken Bleakeley, premier conseiller de l'ambassade des Etats-Unis. Chacun donc s'attache à modifier la situation.

FRANCIS PISANI.

(1) Il faut, en fait, ajouter une partie de l'*aide pour l'année fiscale* 1981-1982, qui commence le 1er octobre. Officiellement l'aide militaire pour 1981 (reprise sur décision du président Carter au mois de janvier) ajoutée à l'aide pour l'année fiscale 1981-1982 s'élève à 103,67 millions de dollars. L'aide économique s'est élevée à 133 millions de dollars pour l'année fiscale 1981. L'ambassade de Washington à San-Salvador souhaiterait une aide économique d'environ 300 millions de dollars.

AFRIQUE

Niger

Les autorités reconnaissent que « l'élan de l'expansion est cassé »

De notre envoyé spécial

Niamey. — La capitale du Niger qui, vingt ans après l'indépendance, était encore une petite ville de style colonial, léthargique et empoussiérée apparaît aujourd'hui comme un grand chantier. Face au pont Kennedy, qui enjambe le fleuve et qu'empruntent toujours matin et soir, se détachant en contre-jour pour le plaisir des photographes amateurs, des dizaines de dromadaires lourdement bâtés, on édifie à la hâte un moderne palais des congrès, qui doit abriter en avril les travaux annuels de la Conférence islamique internationale.

Un peu plus loin se dressent les structures du nouvel immeuble de l'Onarem, l'Office national des ressources minières, l'un des symboles ici de cette coopération euro-arabe-africaine, dont rêva M. Giscard d'Estaing. Les uns apportant leur savoir-faire (et raflant les commandes de travaux et de fournitures), les autres leurs pétro dollars (en même temps que la parole du Prophète, et les intéressés, leurs potentialités nationales (richesses minières et opportunités de chantiers).

Que ce soit en ville, où s'achève la construction d'une bonne douzaine d'autres bâtiments publics et où de nombreuses avenues sont en cours de réfection et interdites à la circulation, ou à l'aéroport, à quelques kilomètres de là, où le chantier doit se terminer dans quelques mois, non loin des bâtiments futuristes du jeune Institut de l'énergie solaire, l'impression est la même : le Niger est en plein essor.

L'effondrement du prix de l'uranium

Malheureusement, il n'en est rien. Le Niger, qui, il y a peu de temps encore, semblait s'engager sur la voie d'un décollage rapide et prometteur, après avoir stagné jusqu'au milieu des années 70, est à nouveau confronté à de très grosses difficultés, que reconnaissent ses dirigeants eux-mêmes. « *Notre élan a été cassé* », nous a dit avec amertume le colonel Seyni Kountché, chef de l'Etat.

Lorsqu'il prit le pouvoir, en avril 1974, le président Kountché avait hérité d'un pays à l'économie rurale en partie ruinée, ne produisant plus assez de céréales pour nourrir sa population et presque plus d'arachides, alors que cette culture avait constitué jusque-là sa principale ressource d'exportation. Par contre, un démarrage prometteur de l'exploitation des très riches gisements d'uranium du pays nourrissait l'essentiel des espoirs du nouveau régime.

En effet, de 1974 à 1979, la production d'uranium-métal (exportée sous forme d'uranate de soude concentré) allait quadrupler, passant d'environ 1 000 tonnes à près de 4 000, tandis que, parallèlement, le prix du kilo de métal pur montait, en francs C.F.A. courants (1), de 5 000 à 25 000. L'uranium représentait alors plus de 80 % de la valeur des exportations et près de 50 % des recettes budgétaires (26 milliards de francs C.F.A. environ sur un total de 60 milliards en 1979, contre 0,16 sur 15 en 1974).

Les responsables nigériens envisageaient alors de porter leur budget à environ 200 milliards de francs C.F.A. de recettes propres en 1982, 80 milliards devant provenir directement des activités minières, et le reste, de l'expansion générale de l'économie, entraînée par le développement de celles-ci.

On se lançait dès lors sans crainte dans une politique d'emprunts et de grands travaux, comme la route Tahoua-Arlit, dite « de l'uranium », ou la construction de bâtiments publics ou de prestige, comme ceux qui sont en cours d'achèvement à Niamey.

Le réveil devait être d'autant plus brutal. Sur le marché mondial de l'uranium, tout d'un coup, l'offre devenait excédentaire par rapport à la demande. En 1980, grâce aux accords passés antérieurement, le prix de l'uranium nigérien se maintenait néanmoins péniblement au niveau de 1977 ; mais, en 1981, c'était l'effondrement : tout juste 20 000 francs C.F.A. le kilo, ce qui privait le budget de l'Etat de rentrées considérables.

En 1982, en dépit d'un retour escompté au prix nominal de 1979-1980, celui-ci ne sera plus alimenté qu'à concurrence de 7 % par les recettes tirées de l'uranium, qui ne s'élèveront plus, prévoit-on, qu'à 6,7 milliards de francs C.F.A. Quelque 26 milliards de francs C.F.A. de subventions étrangères, à peu près équivalentes au total du budget d'équipement et attendues principalement de l'Arabie Saoudite (pour 19 milliards) seront, d'autre part, nécessaires pour couvrir les 93 milliards de dépenses prévues, tandis que le service de la dette représentera à lui seul une charge de 16,6 milliards. On est très loin, on le voit, des espoirs que l'on nourrissait il y a deux ans encore pour cette même année 1982. Or les prix des biens de consommation ne cessent d'augmenter, sous le double effet de l'inflation mondiale et, en ce qui concerne les céréales, d'une insuffisance de la production nationale de l'ordre de 10 % des besoins (soit de près de 120 000 tonnes), qui tend à devenir structurelle, en dépit de tous les efforts déployés jusqu'à présent.

Sur le plan politique, depuis plusieurs mois, la radio et le quotidien national *le Sahel* lancent régulièrement des appels à la vigilance et dénoncent, sans toutefois les désigner explicitement, les « *pêcheurs en eau trouble* » et les « *propagateurs de fausses nouvelles* ». Le 17 décembre dernier, le chef de l'Etat s'en prenait avec vigueur, d'une part, à « *certains Nigériens attardés, arrivistes invétérés, nostalgiques d'une époque révolue* » et, d'autre part, à « *quelques renégats, qui s'acharnent à diviser notre peuple, en s'appuyant sur des considérations ethniques ou régionales* » — ce qui, pour tous les observateurs, a paru désigner, d'une part, certains partisans de l'ancien régime Diori, renversé en 1974, et, d'autre part, certains éléments des populations nomades du pays, travaillées par la propagande pansaharienne de Tripoli.

Parallèlement, le colonel Kountché s'attribuait, à la faveur d'un remaniement ministériel, le 31 août 1981, le porte-feuille de l'intérieur, en plus de celui de la défense nationale, qu'il détenait déjà, et les contrôles de police étaient renforcés.

Les campagnes libyennes

Depuis plus d'un an, la radio de Tripoli, prenant le relais d'allocutions du colonel Kadhafi lui-même, dénonce en des termes violents, dans ses émissions quotidiennes en langues touareg et toubou, les exactions dont seraient victimes les populations nomades nigériennes et incite celles-ci à se rebeller ou à se réfugier en Libye où se rendent en toute hypothèse, des milliers de Nigériens en quête de travail.

Ces attaques ont déjà entraîné une rupture des relations diplomatiques entre les deux pays, en dépit du fait que l'année écoulée, la Libye soit devenue en souhaitant peut-être disposer d'un moyen de pression, le premier acheteur de l'uranium nigérien après la France, à un prix nettement plus élevé que celui payé par Paris (2).

Le 12 août 1981, d'autre part, le président Kountché a dû enregistrer la défection de son chef de cabinet au titre de ses fonctions de ministre de la défense, M. Mohamed Ag Ahmadou, d'origine touareg en qui il avait une grande confiance, qui s'est enfui pour Tripoli, accompagné de onze autres personnes, dont un haut fonctionnaire du ministère du commerce et plusieurs gendarmes.

Enfin, les services de renseignements nigériens ont constaté de nombreux déplacements du fils aîné de l'ancien chef de l'Etat, M. Aboulaye Diori, entre Tripoli et diverses localités du Nigéria du Nord, où seraient périodiquement regroupés des partisans de son père, en partance pour des stages de formation dans les camps d'entraînement libyens.

Il n'en reste pas moins qu'en dépit de ces menaces d'agitation et de la crise financière, le pays demeure remarquablement calme.

PIERRE BIARNES.

(1) 1 franc C.F.A. = 0,02 franc français.

(2) La Libye a acheté 1 500 tonnes d'uranium au cours des quatre dernières années. A ce propos, trois hypothèses sont généralement avancées : achats pour le compte d'un pays tiers engagé dans la fabrication d'une « bombe atomique islamique » ; achat pour le compte de l'Union soviétique, en paiement des importantes fournitures d'armements de celle-ci ; constitution d'un stock stratégique pour le jour où la Libye, dont plusieurs dizaines de ressortissants sont actuellement en formation aux Etats-Unis, sera elle-même en mesure de se doter d'une industrie nucléaire.

L'ENC
UNI
Pour la décou
il
GRATUIT
EDITION
SPÉCIALE POUR

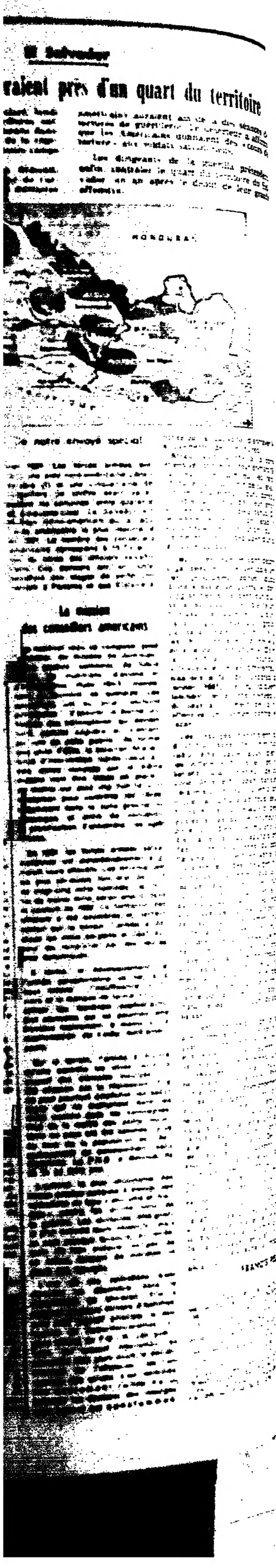

L'ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS

Pour la découvrir, demandez ce dossier Gratuit illustré en couleurs.

Tout sur l'Encyclopædia Universalis dans cette brochure de 32 pages.

Il vous sera envoyé par la poste sans engagement de votre part.

EDITION MISE A JOUR
- 20 grands volumes, format 21 x 30 cm.
- 23.000 pages.
- 20.500 articles.
- 22.000 illustrations.

"Nous pensons que L'Encyclopædia Universalis est le seul ouvrage d'esprit vraiment moderne..."
Le Monde

Pour vous présenter **la plus grande et la plus complète** des encyclopédies françaises, il fallait un dossier aussi important. Il contient notamment, sous forme d'une brochure, **toute la documentation** que vous devez avoir sur l'Encyclopædia Universalis pour la connaître et la juger par vous-même.

Une magnifique brochure de 32 pages uniquement disponible par cette offre.

Richement illustrée en couleurs, claire et passionnante, elle vous décrit d'une façon extrêmement **approfondie** l'Encyclopædia Universalis.

- Vous découvrirez que c'est une œuvre monumentale qui met tout le savoir humain **à votre portée.** Qui s'adresse à l'intelligence. Qui montre, détaille, **explique** à l'aide de textes concrets, de dessins, de schémas, de photos...
- Vous apprendrez que sa valeur scientifique est **sans aucun équivalent** puisque tous ses articles sont rédigés par **d'éminents savants** du monde entier – 4 000 au total!
- Vous constaterez que sa structure, **unique en France,** en 3 séries de volumes, vous permet de **la consulter facilement** et efficacement.
- Vous comprendrez enfin **quel enrichissement perpétuel** elle peut être pour vous et pour votre famille.

Les témoignages de personnalités célèbres.

A cette brochure sont joints de nombreux commentaires sur L'Encyclopædia Universalis. Signés par Pierre Desgraupes, Claude Roy... et par de grands journalistes, ils vous permettront de vous faire une idée encore plus précise de l'intérêt de cette prestigieuse encyclopédie en 20 volumes.

Des avantages précieux.

Votre dossier vous fournira également des renseignements sur les facilités et les avantages spéciaux qui vous attendent si vous souscrivez à l'Encyclopædia Universalis :

- des possibilités de crédit **intéressantes** pouvant aller jusqu'à 3 ans;
- **un privilège à vie** exclusif;
- un système exceptionnel faisant que l'Encyclopædia Universalis ne vieillit jamais;
- et, en plus, **un cadeau** de très grande valeur : **l'Atlas International** géant. Cet atlas, le plus complet jamais réalisé, est un chef-d'œuvre de la cartographie qui a nécessité... 10 ans de recherches et 12 millions de francs d'investissements!

Découvrez vite L'Encyclopædia Universalis sans aucun engagement de votre part.
Renvoyez donc ce bon dès aujourd'hui
ou appelez le 723.89.90 *(répondeur automatique 24 h/24).*

ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS

Bon pour une documentation Gratuite

Merci de renvoyer ce bon dès aujourd'hui au Club Français du Livre, 6, rue Galilée, 75782 PARIS CEDEX 16.

OUI, je désire faire plus ample connaissance avec l'Encyclopædia Universalis et connaître tous les avantages que vous réservez aux souscripteurs. Envoyez-moi par la poste, gratuitement et sans engagement, le passionnant dossier ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS.

Nom _____ Prénom _____

N° _____ Rue _____

Code postal |_|_|_|_|_| Localité _____

Offre valable uniquement pour la France métropolitaine et la Suisse.

044 3H01 032

Le Club Français du Livre
6, rue Galilée, 75782 PARIS CEDEX 16.

MUNDO DIRECT

QUAND LA NATION A BESOIN DES REGIONS, LES REGIONS ONT BESOIN DU DYNAMISME DE LEUR BANQUE.

**Proposition n°3.
Les régions montrent leur esprit d'innovation.
Donnons leur les moyens du progrès.**

Nous sommes un groupe de banques régionales. Nous avons une histoire. De cette histoire, nous avons tiré un enseignement. Sur la région d'abord. Sur notre groupe ensuite. Notre association dans un groupe national est la condition de notre pleine efficacité régionale.

Les régions sont entrées dans une phase de transformations rapides. Leur dynamisme exige une capacité accrue d'imagination.

Nous, banques régionales, nous sommes largement engagées, chacune dans nos régions, dans ce mouvement de modernisation. Notre association dans le Groupe CIC, la première fédération française de banques régionales, nous permet de mettre la puissance de l'innovation au service des régions.

L'extension de l'automatisation et de l'informatisation augmente notre productivité et dégage des ressources humaines pour les tâches d'assistance et de conseil. La révolution informatique, menée avec discernement et de façon progressive, facilite la tâche de nos clients.

Les réseaux d'échange et de transmission, sans cesse plus performants, relient nos succursales entre elles. Ils abolissent les distances entre nos banques.

Le Groupe tout entier bénéficie des nouvelles techniques mises au point par l'une des banques régionales. Le dynamisme et l'imagination de chacune élargissent l'éventail des services proposés à l'ensemble de notre clientèle.

Cette contribution croissante de notre Groupe à l'esprit d'innovation de nos régions, nous voulons la défendre.

Aussi, sommes-nous prêts à apporter au débat sur la régionalisation, notre expérience de banques régionales associées dans le Groupe CIC.

BANQUES REGIONALES DU GROUPE CIC.

groupe cic.

Les banques régionales du Groupe CIC mettent à votre disposition, dans tous leurs guichets, un document d'information : "La Banque Régionale. Vos questions. Nos réponses".

ASIE

Malaisie

Des élections anticipées devraient avoir lieu au printemps

De notre envoyé spécial

Kuala-Lumpur. — Six mois après son arrivée au pouvoir, le gouvernement malaisien souhaite organiser des élections anticipées au printemps prochain, pour faire ratifier sa légitimité par le suffrage populaire. M. Musa Hitam, vice-premier ministre et ministre de l'intérieur, y a fait récemment allusion devant nous, de même qu'il a demandé à son propre parti, l'UMNO (United Malays National Organisation) de se mobiliser en prévision de la campagne électorale.

Ce vote permettra aux Malaisiens de se prononcer sur le nouveau style et le dynamisme insufflé au gouvernement par M. Mahathir ; ce dernier pourrait aussi en profiter pour rajeunir et modifier son gouvernement. Déjà l'image de marque du premier ministre, appuyé par son énergique second, s'est sensiblement modifiée auprès de l'opinion publique.

Connu par son livre, *le Dilemme malais*, publié il y a une dizaine d'années, et interdit jusqu'à récemment pour son extrémisme racial, M. Mahathir a bien changé. Il a tout d'abord réussi à rassurer une communauté chinoise mal remise des émeutes raciales de 1969, ce à quoi ses prédécesseurs, pourtant considérés comme plus modérés, avaient échoué. Une telle reprise de confiance est indispensable au développement de l'activité économique. Elle ne pouvait venir que d'un homme que ses coreligionnaires musulmans ne peuvent suspecter de faiblesse.

Pourtant, le gouvernement semble se refuser la voie de la facilité. S'il maintient et protège les privilèges acquis par les Malais, moins développés, il entend aussi ne pas leur donner une mentalité d'assistés et veut les armer pour se lancer dans la compétition économique. Il veut aussi, comme nous l'a confirmé un haut responsable de la police, contenir l'extrémisme musulman qui se fait jour depuis plusieurs années.

M. Mahathir a par ailleurs renforcé les contrôles sur la gestion des sociétés nationales et sur les fonctionnaires, astreints désormais au pointage ; ce qui n'empêche pas certains, comme nous l'avons vu, de jouer à des jeux traditionnels pendant les heures de service ! La lutte contre la corruption et la mauvaise gestion s'intensifie.

Ni Moscou ni Pékin

Par ce biais, entre autres, il apparaît que le gouvernement entend renforcer son contrôle sur les Etats de la Fédération qui disposent, de par la Constitution, d'importants pouvoirs réservés. M. Musa Hitam les a appelés à plus de rigueur dans leur gestion, leur a demandé avec insistance de fermer certaines entreprises d'Etat déficitaires ou corrompues. Il a souhaité, à la mi-décembre, que les Etats gèrent leur ressources forestières de manière plus rationnelle et avec pour seul objectif le développement économique. Le déboisement sauvage, ruineux pour l'économie et l'écologie, rapporte beaucoup à des sociétés et à des personnalités locales, la terre demeurant sous la juridiction des Etats.

Sur un plan plus politique, plusieurs ministres en chef d'Etat ont été remplacés. M. Musa Hitam s'est rendu au Sabah et y a rappelé à l'ordre le trop bouillant ministre en chef local, M. Harris Salleh. Il a annoncé que les privilèges accordés aux deux Etats de Malaisie orientale, le Sabah et le Sarawak — entrés dans la Fédération en 1963 — seront progressivement supprimés, sauf dans le domaine du développement. On retrouve là un autre aspect de la philosophie du *Dilemme malais*, moins connu mais tout aussi explosif : son opposition au féodalisme traditionnel encore puissant et qui est à l'origine du système fédéral actuel.

Mettant une sourdine au nationalisme malais, le nouveau gouvernement fait, en revanche, grand cas du nationalisme malaisien. Cette politique s'est surtout manifestée au détriment de la Grande-Bretagne, ancienne puissance coloniale et chef de file du Commonwealth. M. Mahathir avait refusé de se rendre l'été dernier à la conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth et n'a plus envers elle l'attachement sentimental de ses prédécesseurs formés au barreau britannique. Les relations privilégiées avec Londres sont battues en brèche, surtout dans le domaine économique, et Kuala-Lumpur n'entend plus favoriser les intérêts britanniques ; au contraire, seuls entrent désormais en ligne de compte les intérêts nationaux.

En revanche, les relations se resserrent avec les autres pays asiatiques, en particulier avec les partenaires de l'ASEAN (1), mais aussi avec le Japon et la Corée, qui vient d'enlever à la France l'important contrat pour la construction du pont de Penang. A la fin décembre, M. Mahathir a effectué sa première visite officielle à Singapour. Plus proche de M. Lee Kuan Yew que ses prédécesseurs — il a fait une partie de ses études à Singapour et partage avec M. Lee des conceptions économiques proches, — le premier ministre malaisien a affirmé que les relations entre les deux pays, voisins et complémentaires, étaient désormais fondées sur l'amitié et les intérêts communs.

Enfin, s'il est un point sur lequel M. Mahathir se montre plus ferme que les gouvernements précédents, si c'est possible, c'est dans son opposition au monde communiste, qu'il soit soviétique ou chinois. L'U.R.S.S. et la Chine — en dépit des liens rétablis avec cette dernière en 1974 — représentent pour la Malaisie des périls équivalents. Ce qui fait que Kuala-Lumpur regarde avec circonspection la crise cambodgienne — tout en soutenant la position commune de l'ASEAN — et s'inquiète du fait quelle permette aux deux grands du communisme mondial d'effectuer une lente percée en Asie du Sud-Est.

PATRICE DE BEER.

(1) Association des nations d'Asie du Sud-Est, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande. Un différend territorial oppose toujours Malaisiens et Philippins ; une partie de la classe politique philippine continue de revendiquer la souveraineté de Manille sur le Sabah.

Timor

LA FAMINE MENACE A NOUVEAU L'ANCIENNE COLONIE PORTUGAISE

La famine menace dans la partie orientale de l'île de Timor, ancienne colonie portugaise annexée par l'Indonésie fin 1975. C'est ce qu'a annoncé lundi 11 janvier le Secours catholique australien après avoir reçu une lettre de l'administrateur apostolique à Dili, Mgr Martinho da Costa Lopes. Ce dernier a demandé une aide d'urgence de 285 000 dollars. Selon le prélat, il n'y a pas eu de semailles l'an dernier en raison des opérations militaires contre les maquisards du Fretilin, mouvement de libération qui avait proclamé l'indépendance du territoire en 1975.

Tous les hommes âgés de quinze à cinquante ans ont été enrôlés de force pour participer aux opérations militaires visant à chasser les résistants de leurs bases montagneuses pour les traquer dans la région de Manatutu, au centre de l'île.

Selon Mgr da Costa, « *des enfants innocents, des femmes enceintes et des personnes sans défense qui n'avaient commis aucun crime, si ce n'est d'exprimer leur désir d'échapper à toute oppression* », ont été tués au cours de l'opération. Cinq cents Timorais auraient trouvé la mort au cours d'un seul incident.

D'autre part, plusieurs Timorais, dont deux membres de l'Assemblée locale, ont été arrêtés en novembre à la suite de l'envoi d'une lettre au président Suharto dénonçant les exactions et les mauvais traitements dont la population était victime. Ils ont été ensuite relâchés, a rapporté la *Far Eastern Economic Review*. — (*Reuter.*)

Pakistan

● LEVÉE PARTIELLE DE LA CENSURE FRAPPANT LA PRESSE. — Le président Zia-Ul-Haq a annoncé, lundi 11 janvier, la levée partielle de la censure frappant la presse depuis octobre 1979, date à laquelle le pouvoir militaire avait annulé les élections législatives et interdit toute activité politique.

LE MONDE diplomatique

Numéro de janvier

UN NOUVEL ORDRE MILITAIRE

I. - Le « complexe technoculturel »

(Jeanet F. Finkelstein et Gilbert F. Rozier, Alain Joxe, Mary Kaldor, Michael T. Klare, Philippe Leymarie)

●

La politique chinoise en Asie du Sud-Est et le sort des partis communistes locaux

(Marcel Barang)

●

Le numéro : 9 F

5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

Publication mensuelle du Monde

(En vente partout)

Le Monde politique

LA CAMPAGNE D'EXPLICATION DU PREMIER MINISTRE

M. Pierre Mauroy annonce une réforme de la procédure de préparation du budget national

Comme M. François Mitterrand l'avait fait dans son message de vœux aux Français, M. Pierre Mauroy a réaffirmé, lundi 11 janvier, en Picardie — huitième étape régionale de sa campagne contre le chômage, — que le redressement de la situation économique et sociale exige une « mobilisation générale ».

Soucieux de ne pas contrarier le phénomène de « réchauffement » constaté actuellement dans l'évolution des relations entre le patronat et le nouveau pouvoir, le premier ministre s'est employé à souligner la rigueur de la politique gouvernementale en répondant, par la même occasion, aux critiques de la C.G.T. sur les orientations relatives à la réduction du temps de travail et au pouvoir d'achat des salariés.

Il a notamment souligné, à Creil (Oise), la nécessité de financer l'augmentation des basses rémunérations par des gains de productivité. A Amiens (Somme), le premier ministre, qui était accompagné de trois autres membres du gouvernement, Mme Edwige Avice, ministre de la jeunesse et des sports, MM. Jean Le Garrec et André Cellard, secrétaires d'État, a annoncé la mise à l'étude d'une réforme de la procédure de préparation du budget national. Cette décision devrait se traduire, à partir du projet de budget pour 1984 ou 1985, par une meilleure prise en considération des priorités régionales définies par les élus locaux.

De notre envoyé spécial

Amiens. — La lutte des classes n'est plus ce qu'elle était. Du moins prend-elle, aujourd'hui, des formes inattendues ainsi qu'on a pu le constater à l'occasion de la visite que le premier ministre a faite, lundi matin 11 janvier, à l'usine Chausson de Creil.

C'était la première fois, depuis le début de son tour de France, que M. Pierre Mauroy se rendait dans une unité industrielle aussi importante, et cet événement a donné lieu à des scènes jusqu'à présent inédites dans le monde du travail.

Ainsi le chef du gouvernement a-t-il reçu, à son arrivée à l'usine, un double accueil officiel : l'accueil protocolaire du président de la société Chausson, M. Paul de Buyer, et des principaux directeurs, strictement alignés le long d'un trottoir, et celui, aussi formel mais moins banal en pareille circonstance, de plusieurs délégués de la C.G.T., disposés à quelques mètres de leurs patrons, dans la cour de l'établissement et portant quatre banderoles fort explicites, l'une souhaitant la bienvenue au premier ministre et les autres résumant les revendications des ouvriers locaux : « *Assez de pertes du pouvoir d'achat ! Chausson doit payer* », « *Chausson doit appliquer une réelle réduction du temps de travail !* », « *Suppression du 1 % sur les salaires !* ».

M. Mauroy a salué les seconds aussi courtoisement que les premiers et visité les chaînes de montage à la tête d'un singulier cortège « unitaire » associant ainsi le premier ministre, les patrons de l'usine et les délégués cégétistes munis de leurs banderoles. Au hasard des ateliers traversés, ce spectacle suscita évidemment, parmi les ouvriers, à l'adresse des dirigeants de l'établissement, quelques discrets sarcasmes : « *Il faudrait venir ici plus souvent* » ou « *Ils sont tous là aujourd'hui mais ce n'est pas leur gouvernement, c'est le nôtre.* »

M. Mauroy, accueilli partout avec le sourire, s'est publiquement *réjoui de ce « rapprochement »*. Toutefois, la séance de travail qui a réuni ensuite, devant le chef du gouvernement, les membres du comité d'établissement et l'ensemble des représentants des salariés, a confirmé les limites de cette évolution. Le président de la société a souligné que, « *par-delà les produits et les techniques, Chausson c'est avant tout une équipe d'hommes que nous nous attachons en permanence à rendre plus solidaires et plus responsables* ». Il a insisté sur la « *convivialité* » régnante au sein de l'entreprise.

Ce qu'a aussitôt contesté le délégué C.G.T. en déclarant à M. Mauroy : « *Il va de soi que les personnes à la tête de l'usine et de l'entreprise qui vous ont reçu feront tout ce qu'elles pourront afin que le changement tant souhaité par les travailleurs et votre gouvernement ne réussisse pas.* »

Le représentant de la C.F.D.T., membre de Lutte ouvrière, fut beaucoup plus abrupte : « *Pour nous, ici, depuis sept mois, il n'y a rien de changé. Dans les ateliers, c'est toujours la course aux cadences, on licencie les intérimaires et on fait travailler à fond ceux qui restent. En dehors du bon vouloir de nos chefs, nous restons O.S. à vie. On entend parler des trente-neuf heures, mais nous qui sommes en équipes nous continuons à rester enfermés à l'usine pendant quarante-deux heures trente* », etc. Seule le délégué de F.O., qui avait critiqué la politique gouvernementale dans le secteur de l'industrie automobile, auquel Chausson appartient, a été applaudi par M. Paul de Buyer.

Après avoir affirmé que « *pendant trop longtemps, dans ce pays, le monde du travail a été ignoré, ses représentants muselés* », M. Mauroy a souligné : « *Le rôle du gouvernement consiste à favoriser les conditions du dialogue social et de la négociation.* » Répondant aux délégués des ouvriers, il a souffié le chaud et le froid. Le chaud, en confirmant les projets du gouvernement en matière de droits des travailleurs : « *Les accords et les conventions collectives doivent pouvoir être négociés avec ceux qui représentent le plus grand nombre possible des salariés* », a-t-il notamment déclaré. *En effet, si les accords ne sont signés que par les organisations minoritaires, les problèmes ne tardent pas à surgir. Mais, à l'inverse, il ne faut pas qu'à tout moment une organisation puisse s'opposer à la négociation.* »

Sur ce point, M. Mauroy a précisé que le gouvernement proposera la règle suivante : « *Si une ou des organisations veulent s'opposer à un accord qui leur paraît mauvais, il faut qu'elles aient recueilli aux dernières élections professionnelles non pas 50 % des voix, mais la moitié au moins des inscrits. Une opposition d'une telle ampleur justifie, en effet, que l'accord ne puisse devenir effectif. En revanche, adopter une majorité plus faible risquerait de généraliser les blocages.* »

Le premier ministre, en soulignant que la réduction du temps de travail ne doit pas « *devenir une apologie de la paresse* » — « *Ce n'est pas la semaine des deux dimanches et demi que nous proposons ; ce n'est pas le ralentissement de la production, mais au contraire un meilleur usage des machines. (...). Il faut que chacun, à son poste de travail, fasse plus et mieux.* », — ajouté que la « *priorité des priorités* » n'est pas l'augmentation du pouvoir d'achat mais la lutte contre le chômage. Ces propos ont suscité des commentaires divers parmi les délégués présents.

« Le vent nouveau »

A Amiens, où le premier ministre a répondu aux questions des membres du conseil régional et du comité économique et social de Picardie, les échanges de vues ont été beaucoup plus conventionnels. Au nom de l'opposition, M. Charles Baur (Mouvement démocrate socialiste), maire de Villers-Cotterêt (Aisne), a ironisé sur les arguments invoqués par les socialistes pour expliquer les difficultés rencontrées par le gouvernement : « *Oui, le réel est dur, et nul n'y échappe par le discours ou l'incantation.* » Il a aussi critiqué le projet de loi de décentralisation : « *Affirmer sans rire que l'Etat peut croître et la liberté s'épanouir relève de l'inconscience ou de la manœuvre.* » Mais M. Baur a lui-même fourni des éléments de réplique à ses adversaires en mettant en cause, au passage, la responsabilité du régime précédent dans les difficultés de la Picardie.

Au nom de la majorité, MM. René Dosière (P.S.), président du conseil régional, Michel Couillet (P.C.F.), député de la Somme, et Guy Vadepied (P.S.), député de l'Oise, ont répondu à M. Baur en relevant justement que, jusqu'à présent, aucun premier ministre de la Ve République n'avait daigné venir en visite officielle en Picardie depuis la création de la région.

Après avoir annoncé plusieurs décisions en faveur de celle-ci (lire page 41), M. Mauroy a souligné que le volontarisme de la politique régionale du gouvernement se heurte « *à des modes de préparation budgétaire mal adaptés* » parce qu'ils « *privilégient une répartition par secteurs au détriment des impératifs géographiques* ». Il a annoncé que la mise en œuvre de la loi de décentralisation s'accompagnera d'une réforme de la procédure de préparation du budget national qui permettra de « *renforcer la régionalisation du budget* ».

Au fil de ses discours, le premier ministre a exprimé sa préoccupation des problèmes agricoles : « *Le gouvernement a bien conscience des difficultés que rencontrent les professionnels en raison du décalage entre le taux d'inflation et la hausse des prix agricoles (...). Pour cette année, il est clair que nous ne serons pas en mesure de nous prononcer avant que la négociation des prix à Bruxelles ne soit parvenue à son terme. A l'issue de cette négociation, un bilan sera établi et le gouvernement étudiera, en liaison avec la profession, les mesures qu'il conviendra, le cas échéant, de prendre.* »

M. Mauroy se propose d'ailleurs, au cours des prochains jours, d'essayer d'apaiser les « troupes » paysannes de la F.N.S.E.A. qui continuent de manifester leur désaccord avec les décisions de la conférence agricole annuelle en chahutant systématiquement le ministre de l'agriculture, Mme Edith Cresson.

Au cours de cette visite, il a relevé, au demeurant, un indice de détente puisque les syndicats agricoles locaux avaient finalement renoncé à organiser une manifestation à l'occasion de sa venue, alors qu'ils l'avaient initialement envisagée. Leurs dirigeants ont eu avec le secrétaire d'État à l'agriculture, M. Cellard, un échange de vues constructif. En fin de journée, à l'hôtel de ville, le premier ministre s'est plu à souligner : « *Nous avons trouvé des agriculteurs raisonnables.* »

Raisonnable, le président de l'Union patronale de Picardie, M. Maurice Lemoine, vice-président du Comité économique et social, l'a été aussi, de l'avis de M. Mauroy. Dans son intervention, l'après-midi, ce dirigeant du patronat picard s'était, en effet, exprimé avec une certaine modération sur la politique gouvernementale. A l'appel des organisations représentant les petites et moyennes entreprises, près de cinq cents patrons de la région avaient, pourtant, en début d'après-midi, manifesté leur mécontentement dans la rue. Ce rassemblement n'a pas atteint, toutefois l'ampleur de celui organisé, le 30 novembre à Grenoble, lors de la visite de M. Mauroy dans la région Rhône-Alpes.

M. Mauroy en a conclu que les humeurs du patronat picard traduisaient un micro-climat social sans commune mesure avec « *le vent nouveau qui souffle de Paris* » depuis l'accession de M. Yvon Gattaz à la présidence du C.N.P.F.

ALAIN ROLLAT.

M. Jobert : l'opposition doit apporter mieux que des invectives

M. Michel Jobert, ministre d'État, ministre du commerce extérieur, critique vivement, dans l'éditorial de sa *Lettre mensuelle* datée de janvier, l'attitude de l'opposition. « *Les institutions de la Ve République étaient faites aussi pour l'alternance*, écrit-il. *Reste à la majorité d'hier, réduite aujourd'hui à des effectifs étriqués, à méditer sur ses échecs et leurs raisons, plus qu'à songer sur une sombre providence qui lui rendrait la main. Reste à des personnages qui se croyaient « historiques » à retrouver une place plus modeste. Reste à l'opposition à apporter à la vie du pays mieux que des glapissements ou des invectives, ou encore la mise en cause de ministres communistes qui ne sont que les prétextes d'une mauvaise querelle.* »

M. Jean Lecanuet : la réforme de la décentralisation n'apporte aux départements aucun pouvoir nouveau

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., a estimé, lundi 11 janvier à Rouen, que « *la réforme de la décentralisation, en l'état actuel, n'apporte aux départements aucun pouvoir nouveau, aucune ressource nouvelle* ».

S'exprimant en tant que président du conseil général de Seine-Maritime, il a qualifié cette réforme de « *manœuvre politique* » et de « *manipulation électorale* ». « *Il s'agit*, a-t-il dit, *d'une manœuvre habile puisqu'elle ouvre l'espoir à leurs auteurs de s'emparer du pouvoir départemental dans la foulée de leur accession aux pouvoirs présidentiel, gouvernemental et législatif.* »

« *Depuis cent dix ans, les institutions de la IIIe, de la IVe et de la Ve République avaient évité la confusion des responsabilités en limitant les débats des conseils généraux aux questions d'intérêt départemental et en réservant au Parlement le soin de traiter des problèmes politiques d'ordre national.* » « *Demain, la confusion des genres risque de nuire à la bonne administration du département...* »

La situation en Nouvelle-Calédonie

La division de la majorité territoriale permet l'adoption du projet de réforme fiscale

L'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie a adopté, lundi 11 janvier, le projet de réforme fiscale présenté par le nouveau haut-commissaire de la République, M. Christian Nucci, qui avait été pourtant rejeté par sa commission des finances (*le Monde* des 5 et 8 janvier). Le vote a été acquis par dix-neuf voix contre onze à la suite de la division de la majorité territoriale.

Les conseillers centristes membres de la Fédération pour une nouvelle société calédonienne (F.N.S.C.), se sont, en effet, prononcés pour le texte, se démarquant ainsi de leurs alliés du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (R.P.C.R.), qui ont voté contre. Ils ont joint leurs suffrages à ceux des conseillers indépendantistes et le projet, qui vise à instituer un régime fiscal analogue à celui en vigueur dans les départements d'outre-mer, a été adopté sans modification.

Le président du groupe centriste, M. Christian Boissery, a indiqué que la prise de position de son parti ne traduit pas une volonté de former une nouvelle majorité, mais constitue un « *acte de maturité allant dans le sens de l'intérêt du territoire* ».

En revanche, M. Jean Lèques, président du groupe R.P.C.R., s'est interrogé sur l'avenir en soulignant que les conseillers de la F.N.S.C. ont « *bel et bien voté en accord avec le Front indépendantiste* ». « *Il ne fait pas de doute que cet événement constitue un changement de majorité* », a-t-il déclaré.

● ERRATUM. — Le parti créé par M. Max Lejeune, sénateur de la Somme (gauche démocratique) est le Mouvement démocrate socialiste (M.D.S.), qui a fait campagne en mai dernier pour M. Giscard d'Estaing, et non le parti socialiste démocrate (P.S.D.) créé par M. Eric Hintermann, qui a fait campagne pour M. François Mitterrand (*le Monde* du 12 janvier).

LA RELANCE DU DÉBAT SUR LA POLOGNE

Le P.C.F. en appelle à la solidarité gouvernementale contre la lutte politique et idéologique

Les déclarations de M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du parti socialiste, publiées par *le Nouvel Observateur* au lendemain de la rencontre des dirigeants socialistes et communistes, ont provoqué, lundi 11 janvier, une réaction de M. Charles Fiterman, ministre d'État, ministre des transports.

S'interrogeant sur la position prise par le P.C.F. sur les événements de Pologne, le « numéro deux » du P.S. estimait que, « *désastreuse sur le plan politique ou électoral* », l'attitude des communistes devait trouver sa justification ailleurs. M. Jean Poperen se demandait si la position du P.C.F. ne découlait pas de « *l'idée que, d'une façon ou d'une autre, une série de glissements finiront par donner à l'U.R.S.S. une position de plus en plus prépondérante en Europe et que celle-ci finira par basculer* ».

M. Fiterman juge cette hypothèse blessante, et M. Georges Marchais, interrogé sur la déclaration du ministre des transports, a tenu à souligner, d'abord, qu'il en ignorait la teneur, puis s'est déclaré d'accord avec l'opinion qu'elle exprimait. Le secrétaire général du P.C.F. entendait confirmer, de cette manière, que les propos de M. Fiterman étaient bien, comme celui-ci l'avait indiqué, une réaction personnelle du ministre, et non une prise de position du parti communiste en tant que tel.

La voie choisie par les dirigeants communistes pour répondre à M. eJan Poperen correspond au fond de la réponse qu'ils lui donnent. De deux choses l'une, dit en effet, en substance, M. Fiterman : ou bien les propos du numéro deux du P.S. relèvent d'une intention polémique et visent à mettre le P.C.F. en difficulté. Dans ce cas, ils contredisent au souci d'union des forces politiques associées au gouvernement, qu'avait exprimé, le 4 janvier, le président de la République. M. Jean Poperen pourrait arguer que M. Mitterrand s'était adressé, alors, aux ministres, et non aux responsables du parti : M. Fiterman répliquerait, alors, qu'il est, lui, dans son rôle de ministre, lorsqu'il s'inquiète de propos susceptibles de nuire à l'entente P.S.-P.C.F.

Le deuxième terme de l'alternative évoquée par le ministre des transports est que le dirigeant socialiste pense réellement que le P.C.F. se propose de « faire basculer » la France dans la dépendance vis-à-vis de l'Union soviétique. Mais alors, demande M. Fiterman, comment le P.S. peut-il gouverner avec un tel partenaire ?

Il revenait donc au premier des ministres communistes, le plus haut placé aussi, dans la hiérarchie du P.C.F., d'en appeler à la solidarité gouvernementale, telle que l'avait définie le chef de l'Etat, contre la mise en cause dont son parti fait l'objet. Cette riposte, politiquement habile, dispense les dirigeants communistes de s'expliquer, comme M. Jean Poperen le jugeait nécessaire, sur les motivations de leur position quant aux événements de Pologne.

En opposant l'union des forces majoritaires à la « *lutte politique et idéologique* » annoncée par le dirigeant socialiste, les responsables du P.C.F. oublient qu'ils poursuivent eux-mêmes cette lutte dans la préparation de leur congrès. Le document soumis aux militants communistes maintient, comme l'a encore fait remarquer, lundi, M. Bertrand Delanoë, porte-parole du P.S., l'analyse du parti socialiste qui avait accompagné, dans les années 1977-1981, le refus de l'union par le P.C.F.

Récemment encore, dans la « Tribune de discussion » de *l'Humanité*, M. Félix Pamette, membre du comité central du P.C.F., accusait le P.S., prépondérant dans la coalition gouvernementale, de pratiquer une politique de « *compromis social - démocrate* » (*le Monde* du 6 janvier). D'autres responsables du P.C.F. ont confirmé, dans des textes de caractère « théorique », le maintien des critiques que les communistes présentaient ouvertement, jusqu'au printemps dernier, à l'encontre du P.S.

La déclaration de M. Fiterman démontre que les dirigeants communistes entendent jouer jusqu'au bout l'atout que constitue leur présence au gouvernement.

PATRICK JARREAU.

M. Fiterman : un procès d'intention blessant

M. Charles Fiterman, ministre d'État, ministre des transports, a répliqué, lundi 11 janvier, devant la presse, qu'il recevait pour le nouvel an, aux propos tenus par M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S., dans une interview au *Nouvel Observateur* (*le Monde* du 12 janvier).

Précisant qu'il s'exprimait « *à titre personnel* », M. Fiterman a déclaré :

« *Je dois dire que j'ai lu l'interview de Jean Poperen avec une certaine stupeur, et j'en suis indigné et blessé. En bref, il soupçonne ni plus ni moins les communistes — dont je suis — de travailler à placer la France sous une dépendance étrangère, en l'occurrence celle de l'Union soviétique. Dire cela, et le dire aujourd'hui, vraiment, je ne comprends pas et je ne peux pas ne pas réagir.* »

M. Fiterman a ajouté : « *De deux choses l'une. Ou bien ses propos relèvent du jeu politique intérieur, et, dans ce cas je trouve qu'ils dépassent les limites de ce qui est convenable, raisonnable. Ou bien Jean Poperen croit à ce qu'il dit, et, dans ce cas, comment peut-il accepter de coopérer avec des gens qu'il soupçonne d'aussi noirs desseins ?* »

S'interrogeant sur les intentions de M. Jean Poperen, le ministre d'Etat a déclaré : « *Comment n'a-t-il pas vu qu'il allait donner des arguments à la droite dans ses manœuvres actuelles ? C'est vrai que les événements de Pologne ont donné lieu à des appréciations différentes des socialistes et des communistes. Mais ne peut-on les envisager calmement sans se lancer dans un procès d'intention aussi blessant ?* »

M. Fiterman a conclu : « *Je suis étonné de cette déclaration, après l'appel à l'union lancé par le président de la République et la rencontre de vendredi, qui s'est conclue par une réaffirmation de la volonté de travailler ensemble. Ne s'agit-il que d'un écart incontrôlé de langage ? Je veux l'espérer.* »

Pour sa part, M. Georges Marchais, qui participait, lundi, à une conférence de presse sur la relance de l'industrialisation en région parisienne (voir page 41), a été interrogé sur les propos de M. Fiterman. Il s'est déclaré d'accord avec le ministre des transports. Selon le secrétaire général du P.C.F., l'interview de M. Jean Poperen au *Nouvel Observateur* « *était déplacée* ».

M. Jean Poperen : c'est la démocratie

Répondant aux questions de l'A.F.P., M. Jean Poperen s'est déclaré « *étonné* » de l'indignation manifestée par M. Fiterman. « *Ce que je dis dans l'interview au* Nouvel Observateur, *c'est, à peu de chose près, ce que j'avais écrit, il y a dix-huit mois, dans une brochure intitulée* 81 : changer le pouvoir, a souligné le numéro deux du P.S. « *J'ai dit ce que j'avais à dire*, a-t-il ajouté. *C'est la démocratie.* » Il a affirmé, toutefois, sa volonté de « *ne pas faire monter la température* ».

M. Fiszbin : les divergences sur la Pologne handicapent le gouvernement de la gauche

Les ministres communistes, « *qui ne veulent pas rompre la solidarité gouvernementale* », ont été amenés à exprimer, à propos de la Pologne, des « *positions plus proches de celles de Rencontres communistes que de celles de la direction du P.C.F.* », a déclaré, lundi 11 janvier, M. Henri Fiszbin, ancien membre du comité central du P.C.F., au cours d'une soirée d'étude sur « *les événements de Pologne et l'avenir du socialisme* », organisée à l'initiative de Rencontres communistes. M. Fiszbin a souligné, devant une centaine de personnes, que les « *divergences* » entre le P.S. et le P.C.F. sur la crise polonaise créent une « *situation regrettable, qui handicape le gouvernement de la gauche* ».

Evoquant la situation en Pologne, M. Fiszbin a indiqué que « *le processus actuel de normalisation, qui semble s'instaurer sur la base d'un étouffement des libertés démocratiques, ne peut, en aucun cas, être considéré par nous comme une réponse valable aux problèmes qui se posent en Pologne* ». Il a ajouté : « *Il est essentiel que soit affirmée une position en contradiction absolue avec la direction du P.C.F. et qui soit, néanmoins, totalement communiste* ».

M. Jean-Louis Moynot, membre de la commission exécutive de la C.G.T. et membre du P.C.F., a mis l'accent sur « *l'impasse historique dans laquelle se trouvent l'Union Soviétique et les pays socialistes* ». Il s'est interrogé sur la signification de « *la raison d'Etat quand elle s'exerce à l'encontre du pouvoir démocratique des travailleurs* ». Selon M. Moynot, « *si un espoir existait d'une transformation démocratique des pays socialistes, c'était bien l'expérience polonaise* ».

Pierre Salinger
OTAGES
Les négociations secrètes de Téhéran
"OTAGES est un livre dense, documenté, qui étonne par ses détails et grâce auquel on découvre, abasourdi, les coulisses de la grande politique internationale. Passionnant."
ANNETTE COLIN-SIMARD - JOURNAL DU DIMANCHE
"Nul n'était plus qualifié que Pierre Salinger pour raconter cette extraordinaire histoire vraie."
GILLES LAMBERT - LE FIGARO
BUCHET/CHASTEL
18, rue de Condé - 75006 Paris

POLITIQUE

Un entretien avec Louis Mermaz

(Suite de la première page.)

— Vous vous considérez comme un président plus engagé que vos prédécesseurs ?

— Absolument pas.

— Vos prédécesseurs observaient une sorte de devoir de réserve. Or, par exemple, à propos de la Pologne, vous avez pris des positions qui étaient tout à fait en flèche, et, de la part du président de l'Assemblée nationale, c'était assez nouveau.

— Peut-être. Mais une fois quitté le fauteuil de la présidence, j'entends pouvoir m'exprimer comme un militant du parti socialiste avec, de surcroît, l'autorité d'une fonction qui possède une dimension morale. Je suis à la fois un président socialiste et le président de l'ensemble des députés. Sur de grands problèmes d'intérêt national ou international, je revendique le droit de m'exprimer en veillant à respecter la sensibilité de la majorité qui m'a élu, et notamment du parti socialiste, qui m'a proposé à cette candidature de président de l'Assemblée.

— Le 21 décembre, vous avez dit : « Il faut faire comprendre à l'Union soviétique que nous la tenons pour responsable de ce qui se passe en Pologne. » ***Cela allait beaucoup plus loin que les propos tenus sur le même sujet par bon nombre de responsables socialistes. Lorsque vous dites cela, est-ce que vous exprimez un point de vue personnel ou est-ce que vous avez une caution, et notamment celle de l'Elysée ?***

— J'ai dit ce que j'estime être la vérité, à savoir que l'on ne pouvait analyser, comprendre ce qui se passait en Pologne en dehors d'un contexte international et de la politique qui est menée par le leader des pays du pacte de Varsovie. Je constate d'ailleurs que ma déclaration n'est pas en contradiction avec ce qu'a déclaré, lors de la dernière séance de la session parlementaire d'automne, Pierre Mauroy, ou François Mitterrand, le 31 décembre, lorsqu'il a présenté ses vœux aux Français.

— Par rapport aux déclarations du ministre des relations extérieures, M. Cheysson, vous étiez beaucoup plus ferme. Est-ce que, à un moment, vous vous êtes dit que vous pouviez gêner le gouvernement ?

— Je ne fais pas partie du gouvernement. Cela me donne donc une liberté d'action plus grande que si j'en étais membre. Lorsque je m'exprime, je prends le risque d'aider ou de gêner le gouvernement. Mais soyez certain que mon souci est de l'aider. Par cette déclaration, j'ai voulu aller dans le sens d'une plus grande prise de conscience de l'opinion publique française, afin que la position de la France, qui était en train de devenir une position de pointe, soit plus affirmée.

— Mais vos propos pouvaient contribuer à souligner, sur ce sujet, les divergences entre ministres communistes et socialistes.

— Ce n'est pas un problème entre les ministres socialistes et les ministres communistes. C'est un problème entre la France et l'Union soviétique. C'est tomber dans l'argumentation la plus classique de la grande bourgeoisie française que de vouloir établir cette sorte d'adéquation entre la politique de l'Union soviétique et celle des communistes. Les communistes français ne sont pas des communistes soviétiques. Je sais bien qu'il existe une troisième Internationale, mais je ne vois pas en quoi le fait de dire ce que l'on pense de la politique soviétique entraînerait, *de facto*, un conflit avec les communistes français. Nous n'avons pas la même analyse qu'eux sur les actes de l'Union soviétique, sur le comportement international actuel de l'Union soviétique. Mais permettez-moi de vous dire que nous ne devons pas nous tromper d'adresse !

— Ce qui veut dire que les divergences dont fait état le communiqué final de la rencontre P.C.-P.S. ne vous paraissent pas devoir remettre en cause, à terme, la cohésion de l'équipe gouvernementale ?

— C'est un débat qui se poursuit au sein de la gauche française. Cela ne doit pas entamer la solidarité gouvernementale, car sont représentées au sein du gouvernement les forces populaires qui ont intérêt au changement, qui ont la volonté du changement. Que le parti socialiste et le parti communiste aient une analyse différente de la politique de l'Union soviétique, cela ne doit pas emporter rupture de l'union de la gauche. Mais cela nous oblige à un débat, un débat de caractère international et à un débat avec les communistes, non pas parce qu'ils seraient les interprètes de la politique de l'Union soviétique — je ne le pense pas, — mais parce qu'ils font partie du gouvernement et qu'ils ont une autre analyse que nous. Comme socialiste, je considère que nous avons raison. Donc, je pense que les communistes n'ont pas raison. Eh bien ! C'est à nous de poursuivre ce débat et d'en prendre l'opinion publique à témoin afin de la faire avancer. Mais je pose comme postulat l'indépendance des communistes français par rapport à la politique étrangère soviétique.

Un « débat à bras-le-corps »

— Est-ce qu'il peut y avoir en même temps des divergences profondes entre militants socialistes et militants communistes entraînant une crise au sein de la C.G.T., et une position des ministres communistes et des ministres socialistes qui soit — au moins officiellement — parfaitement identique ?

— Un débat est engagé au sein de la C.G.T., cela ne fait pas de doute. Et les militants socialistes qui sont à la C.G.T., comme les hommes et les femmes qui, étant à la C.G.T., votent socialiste, n'ont certainement pas la même analyse que les militants communistes. Et puis il y a très certainement à la C.G.T. des hommes et des femmes qui sont à la fois militants et électeurs communistes et qui, dans l'affaire polonaise, sont plus proches de nous que de la direction du parti communiste. Il y a désormais un « débat à bras-le-corps » entre nous et les communistes sur ce sujet.

— S'il y a effectivement crise importante au sein de la C.G.T., vous pensez que cela ne modifie pas les rapports de pouvoir au sein du gouvernement ?

— Je ne pense pas qu'il faille lier les deux choses. Je crois sincèrement que les communistes sont attachés à l'unité d'action, à l'union des forces de gauche au sein du gouvernement, et ils savent trop, ils se souviennent trop de ce que leur a coûté la désunion de la gauche de 1977 à 1980 pour revenir à une stratégie autonome.

— Dans le débat qu'ils conduisent au sein de cette centrale syndicale, les militants socialistes ont-ils une responsabilité par rapport à la cohésion de l'équipe gouvernementale ? En d'autres termes, M. Pierre Joxe, militant cégétiste, peut-il mener le débat au fond, prendre le risque d'aggraver les divergences entre communistes et socialistes, alors même que le premier ministre insiste sur la cohésion de l'équipe gouvernementale ?

— La cohésion de l'équipe gouvernementale n'est en rien contredite par la nécessité d'approfondir le débat au niveau des organisations politiques et syndicales. Le gouvernement, c'est une dynamique, cela ne saurait être une addition de silences, de demi-silences ou d'hypocrisies.

— Dans trois mois, le drame que vit le peuple polonais risque d'être banalisé. Comment la France peut-elle agir pour lutter contre cette banalisation ?

— Ce qui a été dit l'est définitivement. Il reste à la France à entretenir un certain nombre de relations avec l'ensemble des pays du pacte de Varsovie, que ce soit avec l'Union soviétique ou avec la Hongrie, la Tchécoslovaquie ou la Pologne, pour faire en sorte que ces pays ne soient pas enfermés dans le seul pacte de Varsovie. Il faut donc créer les conditions d'un refus de Yalta. C'est ce qu'a dit le président de la République. Mais refuser Yalta, c'est une chose, et avoir les moyens d'effacer Yalta, c'en est une autre.

— Dans ce refus de Yalta, comment la France peut-elle se situer ?

— La France ne peut agir sur la scène internationale que si elle arrive à être le partenaire privilégié des pays du tiers-monde. Elle doit également tout faire pour qu'il y ait une prise de conscience européenne. L'Europe, pour le moment, est une communauté tarifaire. Il faut qu'il y ait un espace politique européen ; il faut qu'il y ait une volonté commune de l'Europe. Nous en avons d'autant plus besoin qu'il ne faut pas laisser l'Allemagne de l'Ouest devenir l'otage de la politique soviétique. Et puis la France doit aussi affirmer son originalité au sein de l'alliance atlantique, pour faire en sorte que les Etats-Unis ne s'enferment pas dans un isolationnisme réactionnaire, un isolationnisme qui en ferait un pays à la fois spoliateur du tiers-monde et se désintéressant du sort de l'Europe. Donc la France doit engager le processus de conquête des moyens de son indépendance.

— Le 4 décembre, vous avez dit : « Nous avons commencé à appliquer notre programme. Il faut maintenant que l'appareil d'Etat et l'administration suivent ». ***Comment envisagez-vous la possibilité de donner une réalité concrète à cette formule, autrement dits quels sont vos pouvoirs sur l'appareil d'Etat et l'administration ?***

— Le gouvernement doit se donner les moyens d'exécuter le plus rapidement possible la politique pour laquelle il a le soutien de l'Assemblée nationale. S'il est nécessaire d'opérer des changements à certains niveaux de l'administration d'Etat, que ce soit pour des raisons d'ordre politique ou économique, il est tout à fait normal que l'exécutif le fasse. Il est même indispensable que le gouvernement — et je le souhaite personnellement — désigne aux postes de responsabilité et d'exécution des hommes qui aient la volonté de faire réussir au maximum notre politique. Ce qui s'est fait jusqu'à présent, et qui doit se poursuivre, l'a toujours été dans le plus grand respect du droit des gens et du statut de la fonction publique. Il ne fait pas de doute que l'administration, démobilisée pour la construction d'une société pré-socialiste, ne peut avoir les mêmes comportements qu'une administration qui était chargée de gérer une France capitaliste, de stricte obédience.

— Le 25 octobre, vous avez dit qu'il faudrait « prendre des sanctions contre ceux qui s'opposent à la volonté populaire de changement voulue par la majorité du pays ». ***Pratiquement, que pouvez-vous faire ?***

— Le président de l'Assemblée peut avoir, et a d'ailleurs, une possibilité d'action — tout à fait discrète certes — dans la mesure où il rencontre régulièrement, soit le président de la République, soit les ministres. L'Assemblée nationale, son président et son bureau ont également vocation à s'assurer de l'exécution des lois.

— Mais l'Assemblée nationale n'a pas un pouvoir d'injonction...

— Je vous ai parlé d'autorité morale dans la mesure où l'Assemblée nationale et son président sont fondés à remplir un rôle d'incitation, et ils peuvent parfaitement s'exprimer dans le cadre des institutions.

— Avez-vous le sentiment qu'au cours de la dernière session parlementaire les droits de l'opposition ont été parfaitement respectés et que la majorité a fait preuve de toute la tolérance souhaitable vis-à-vis de l'opposition ?

— Il y a eu quelques incidents qui auraient pu être évités. Avec d'ailleurs des torts des deux côtés. Je considère que cela est tout à fait secondaire. Mais, pour ce qui est de l'essentiel, j'atteste que les droits de l'opposition ont été parfaitement respectés. D'ailleurs la majorité et, notamment, les socialistes, ont pris l'initiative de proposer que tous les groupes d'études, les groupes d'amitié, tous les organes du Parlement soient constitués à la proportionnelle. Il n'a pas dépendu de nous qu'il n'y ait pas de présidences de commission qui soient confiées à l'opposition. Nous avons été infiniment plus respectueux de la Constitution que ne l'avait été la précédente majorité.

» Mais je voudrais mettre en garde l'opposition contre la tentation qu'elle pourrait avoir, à l'avenir, de s'en remettre à un constant arbitrage du Conseil constitutionnel. Je sais bien que quand nous étions dans l'opposition, nous avons souvent saisi le Conseil constitutionnel. Mais je pense qu'il ne faut pas en abuser. Dans des domaines aussi essentiels que les nationalisations ou la décentralisation, qui correspondent vraiment à ce qu'a été la volonté populaire affirmée — car on a voté sur la décentralisation et les nationalisations le 10 mai, les 14 et 21 juin, — je souhaite que l'opposition soit beau joueur.

— La saisine du Conseil constitutionnel par soixante députés ou soixante sénateurs a été spécifiquement créée pour permettre à l'opposition, qui conteste un texte, de demander au Conseil constitutionnel de décider si oui ou non ce texte est conforme à la Constitution. Il n'y a pas de limites à ce droit.

— En droit, il n'y a effectivement aucune limite. Mais je vous pose la question suivante : que dirait l'opinion publique si chaque fois qu'une loi est votée par la majorité, le Conseil constitutionnel devait être systématiquement saisi par les députés de l'opposition ? Il y aurait un abus du recours au Conseil constitutionnel, du moins c'est mon point de vue. Il reste qu'il dépend de la majorité, notamment du groupe socialiste, que les droits de l'opposition soient entièrement respectés. Car nous avons besoin — je dis cela sans aucun cynisme — de la contestation de l'opposition, d'un débat contradictoire pour que les réformes que les socialistes ont proposées au pays soient réalisées de façon démocratique. Entamer un processus de construction du socialisme démocratique ne peut être réussi que s'il y a débat contradictoire. C'est pourquoi il m'arrive parfois de dire aux députés de l'opposition : « *Nous avons besoin de vous pour réussir la construction du socialisme.* »

— Vous avez dit que, le 10 mai dernier, les Français se sont, en quelque sorte, prononcés sur et pour les nationalisations ou la décentralisation. Si le Conseil constitutionnel décidait de déclarer non conforme à la Constitution tout ou partie de la loi de nationalisations, serait-il en contradiction avec le vote émis par l'ensemble des Français, comme le laissaient d'ailleurs entendre, d'une certaine manière, MM. Joxe et Jospin ?

— Je ne veux rien dire qui puisse sembler faire pression, sur la décision imminente du Conseil constitutionnel concernant la loi de nationalisations. Mais je ne pense pas que les problèmes politiques, voire historiques, puissent trouver des solutions uniquement par des « arguties » juridiques. Il est de la sagesse du Conseil constitutionnel de tenir compte de la volonté populaire, qui nous est supérieure. Le candidat François Mitterrand, les députés socialistes, radicaux de gauche, communistes, ont été élus sur un projet qui comportait les nationalisations — avec une liste très précise — et la décentralisation. Donc notre maître à tous, c'est le suffrage universel. Alors maintenant il s'agit de mettre les choses en musique en respectant les lois, les règlements, et la Constitution. Je pense que le Parlement a agi ainsi, notamment l'Assemblée nationale. Je suis certain que le Conseil constitutionnel aura une analyse correcte des choses.

Un reclassement s'opère au sein du P.S.

— Même si pour le gouvernement un certain nombre de réformes d'ordre économique et social sont plus urgentes qu'une révision de la Constitution, seriez-vous favorable à une réforme constitutionnelle portant sur le raccourcissement du mandat présidentiel, la limitation du cumul des mandats, voire la durée des sessions ? Et à quelle date ?

— Je ne saurais me prononcer sur la date, mais je serais d'accord avec vous pour affirmer que les Français attendent d'abord un ensemble de mesures qui changeront la société, qui permettront de combattre le chômage et qui relanceront l'économie. Mais, si l'on veut garantir la démocratie, et pour cela il faut redonner au Parlement sa pleine autorité, je pense que, lorsque les grandes réformes auront été faites, il faudra aborder la révision constitutionnelle. Je souhaite pour ma part — c'est un point de vue personnel, mais je continuerai de le défendre — qu'il y ait un allongement des sessions parlementaires, d'un mois ou de six semaines peut-être. Car il va de la dignité du Parlement de se réunir à des dates fixes, sauf événement imprévisible, plutôt que de devoir répondre à toute convocation « extraordinaire » de l'exécutif.

— Une augmentation de la durée des sessions de l'Assemblée nationale ne comporte-t-elle pas le risque de retomber, d'une manière ou d'une autre, dans un régime d'assemblée, alors que le pouvoir en place depuis le 10 mai, à commencer par le président de la République, est tout à fait à son aise au sein des institutions de la Ve République qui impliquaient la diminution du rôle du Parlement ?

— Les réalités sont plus fortes que les institutions. Les institutions découlent des réalités politiques. S'il y a longévité et stabilité du gouvernement, c'est parce qu'il y a coalition majoritaire. Je reconnais que le mode de scrutin actuel y contribue. Mais y contribue encore plus largement l'union des forces de gauche. Donc la cohésion des forces de gauche et le développement du parti socialiste sont des gages de durée, car s'il n'y avait pas cohésion de la majorité actuelle, s'il n'y avait pas dynamisme du parti socialiste, on pourrait parfaitement voir apparaître une crise ministérielle, avec le règlement de l'Assemblée tel qu'il est et surtout la Constitution telle qu'elle est. En fait, il y a stabilité, parce qu'il y a un parti majoritaire au sein de la majorité.

— Et parce que ce parti majoritaire n'est plus — officiellement — traversé de courants ?

— Ce parti majoritaire voit, face aux échéances qui sont les nôtres, les courants se dissiper. Et je crois que le parti socialiste, dans le fonds, est un peu imprégné par ses propres institutions, comme la majorité est un peu déterminée par le mode de scrutin. A partir du moment où on a décidé qu'il n'y avait plus de courants, nous sommes un peu dans la situation du pratiquant de Pascal qui finissait par croire en Dieu à force de prendre de l'eau bénite...

— Est-ce que les courants n'étaient pas un ferment d'émulation et de dynamisme ?

— Il est tout à fait possible qu'aux rivalités de courants se substituent des rivalités d'idées, de programmes, de doctrines. Et ce serait mieux. Je crois qu'il y a en ce moment un reclassement en train de s'opérer au sein du parti socialiste. Demain, il y aura des débats de fond, à travers lesquels on retrouvera peut-être des clivages de sensibilité. Des majorités se dessineront dans le parti. Mais celles-ci ne recouperont pas forcément entièrement les zones d'influence des anciennes équipes. Ce serait une bonne chose, parce que la pérennité des courants pouvait comporter aussi un risque de sclérose. Au contraire le débat d'idées et les confrontations seront enrichissants.

Un entretien recueilli par
RAYMOND BARRILLON
et LAURENT ZECCHINI.

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES

M. ALAIN JUPPÉ (R.P.R.) : M. MARCHAIS A ENVOYÉ M. JOSPIN SUR LES ROSES

M. Alain Juppé, collaborateur de M. Chirac, s'est rendu lundi 11 janvier à Vitry-le-François pour soutenir la candidature de M. Bourg-Broc (R.P.R.) dans la 3e circonscription de la Marne. Il a déclaré : « *M. Marchais a envoyé M. Jospin sur les roses.* »

Evoquant les divergences entre le P.C. et le P.S. à propos de la crise polonaise, il a ajouté : « *Lorsqu'une coalition au pouvoir tient un pareil langage après ce qui s'est passé, il y a une véritable immoralité politique à demeurer uni à un parti qui, entre la liberté et l'oppression, a toujours choisi l'oppression.* »

M. Bernard Stasi, président délégué du C.D.S., a exprimé au cours de la même réunion « *son souci pour le danger que courent les libertés en France lorsqu'un gouvernement comporte en son sein les représentants d'un parti totalitaire, qui se livrent à un travail de sape et de noyautage* ».

Enfin, M. Philippe Malaud, président du CNIP, a affirmé : « *Il ne faut pas compter sur les socialistes français de tendance marxiste-léniniste pour défendre la liberté. Cette attitude de gens qui n'ont plus rien à voir avec l'ancienne S.F.I.O. est totalement bidon. Les gazoducs futurs entre la France et l'U.R.S.S. comptent plus pour le gouvernement actuel que la liberté du peuple polonais.* »

● *Le Mouvement des jeunes giscardiens* apporte son soutien « *sans réserve* » à MM. Pierre de Bénouville (app. R.P.R., Paris-12e), Bruno Bourgbroc (R.P.R., Marne, 3e), Jacques Dominati (U.D.F.-P.R., Paris 2e) et Alain Peyrefitte (R.P.R., Seine-et-Marne 4e).

● *L'Union des jeunes pour le progrès* (jeunes gaullistes) précise qu'elle soutient les « *candidats se réclamant du gaullisme* ». Outre MM. de Bénouville (app. R.P.R.) et Debeaies (app. P.S.), que la fédération de Paris avait décidé de soutenir (*le Monde* du 6 janvier), l'U.J.P. prend position en faveur de MM. Bruno Bourg-Broc, candidat dans la Marne, et Alain Peyrefitte, qui se présente dans la Seine-et-Marne.

M. MERMAZ ATTEND DES SCRUTINS UN « ENCOURAGEMENT POUR LE GOUVERNEMENT ».

M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, est venu, lundi soir 11 janvier, apporter son soutien à M. Marc Fromion (P.S.), dont l'élection a été invalidée. Participant à une réunion à Fontenay-Trésigny, il a indiqué qu'il attend des quatre législatives partielles dont le premier tour est fixé au 17 janvier, « *une confirmation de la politique du changement et un encouragement pour l'action du gouvernement Mauroy* ».

M. Alain Peyrefitte (R.P.R.), ancien député de la circonscription, avait invité à participer à l'une de ses réunions, tenue à Rozay-en-Brie, deux députés U.D.F., MM. Pascal Clément (Loire) et Philippe Mestre (Vendée). Ce dernier, ancien directeur de cabinet de M. Raymond Barre, a expliqué que l'opposition doit être « *vigilante, cohérente et constructive* », et que sa « *voix sera mieux entendue si Alain Peyrefitte rejoint le Parlement* ».

M. LALONDE DÉNONCE « L'ABSENCE TOTALE DE VIE POLITIQUE »

La présentation à la presse, lundi 11 janvier, des candidats écologistes aux élections législatives partielles des 17 et 24 janvier, a permis à M. Brice Lalonde de rappeler que ses amis et lui sont passés officiellement dans l'opposition. « *La grande victoire historique de la gauche se transforme en alternance, somme toute assez médiocre, et le pessimisme est maintenant de retour* », a déclaré l'ancien candidat à la présidence de la République.

M. Lalonde a dénoncé, pêle-mêle, « *l'absence totale de vie politique* », le « *manque de renouveau démocratique* », « *l'inflation technocratique* », « *l'échec économique* » et la « *non-solidarité sociale* ». « *Les discours ont changé, la politique reste la même* », a conclu le dirigeant des Amis de la Terre.

MM. Lalonde et Rémy Parmentier, porte-parole de l'association Greenpeace, ont commenté également, pendant cette conférence de presse, le bilan « positif » de leur action contre les essais nucléaires français sur l'atoll de Mururoa. Il s'agit, selon eux, d'un premier pas « *limité et réaliste* » vers le désarmement. Ils ont rappelé la promesse du président de la République de constituer une commission scientifique d'enquête sur la radio-activité de l'atoll.

« *L'idée d'un traité international d'interdiction des essais nucléaires est idée réaliste. Le « club » des grandes nations nucléaires se méfie, en effet, de la prolifération* », a déclaré M. Lalonde. M. Parmentier a annoncé que Greenpeace vu dès le printemps, lancer d'autre campagnes, cette fois contre les centres d'essais nucléaires américains et anglais du Nevada et contre le centre soviétique de Nouvelle-Zemble.

DÉCÈS DE M. AUGUSTE COUSIN SÉNATEUR DE LA MANCHE

M. Auguste Cousin, qui siégeait au groupe des républicains et des indépendants du Sénat, est décédé dimanche 10 janvier dans un hôpital parisien. Le décès de M. Cousin, devenu sénateur en remplacement de M. Michel Yver, rendra nécessaire l'organisation d'une élection sénatoriale partielle dans la Manche.

[Né le 3 novembre 1903 à Gatteville (Manche), Auguste Cousin, éleveur, était depuis 1947 maire de Saint-Sauveur-le-Vicomte, chef-lieu du canton qu'il représentait à l'assemblée départementale depuis 1961. Il avait succédé au Sénat à Michel Yver, décédé le 10 janvier 1979.]

Le Monde

société

LES EFFETS DU MAUVAIS TEMPS EN FRANCE

En Normandie, des milliers d'habitants sont privés d'électricité

Persistance d'un temps très froid sur la moitié nord de la France, déplacement progressif vers le centre et le sud-est des pluies verglaçantes qui ont affecté, ces deux derniers jours, la Normandie, la Picardie et la région parisienne : les prévisions de la météorologie nationale, pour ce mardi 12 janvier, restaient pessimistes.

Les effets de la vague de froid, qui affecte toute l'Europe du Nord, le nord des Etats-Unis et le Canada, ont pris, par endroits, des allures de catastrophe.

Près de deux cent trente mille Normands (1) privés d'électricité depuis le lundi 11 janvier ; d'innombrables perturbations dans les trafics ferroviaire, routier et aérien ; menaces de nouvelles inondations en Seine-et-Marne, dans le bassin de la Loire et en Bretagne, où la Vilaine est en crue, comme, à l'est, le Doubs et la Saône : le mauvais temps continue à sévir, exception faite pour les régions du Sud-Ouest, où le thermomètre a affiché, le lundi 11, des températures très clémentes, comme 12 degrés à Perpignan, 14 degrés à Biarritz, Cannes, Bordeaux, et 15 degrés à Toulouse et Marseille.

Une collégienne de Chantilly (Oise), Fabienne Guyon, quinze ans, a été tuée, le lundi 11 janvier au matin, par la chute d'un arbre, qui s'est abattu sous le poids de la neige. Un vagabond âgé de soixante ans, M. Roger Steinacker, est mort de froid dans le tandis qu'il habitait à Anjoutey (Territoire de Belfort), et un autre sexagénaire de Condrieu (Rhône), M. Granger, a succombé pour les mêmes raisons. L'eau et l'électricité lui ayant été coupées pour non paiement de factures.

Le trafic ferroviaire restait, ce mardi matin, fortement perturbé, notamment sur les réseaux desservant le Nord (Paris-Nord) et les banlieues ouest de Paris (Paris-Saint-Lazare), le poids de la glace qui s'est formée sur les caténaires ayant fait se rompre des câbles d'alimentation. Sur la ligne Cambrai-Paris, une centaine de voyageurs ont dû passer huit heures, durant la nuit du dimanche 10 au lundi 11, bloqués dans le train immobilisé en rase campagne, aux environs de Creil (Oise), par une coupure de courant.

Dans les aéroports parisiens, décollages et atterrissages se font à un rythme ralenti, et, dans la journée de lundi 11, quarante et un vols au départ et quarante-trois à l'arrivée ont été annulés à Roissy, tandis qu'à Orly, quinze départs et vingt-sept arrivées étaient décommandés.

L'état des routes et autoroutes reste précaire, le verglas et la neige rendant souvent impraticables les voies secondaires. Les grands axes ne disposent généralement que d'une seule voie praticable dans chaque sens.

Autre sujet de préoccupation, les inondations. En Seine-et-Marne, le Loing a débordé, entre Souppes et Nemours, entraînant l'évacuation de plus de deux cents habitations, tandis que la Marne, qui a amorcé sa décrue, inonde toujours quelque 700 hectares de prairies. A Saumur (Maine-et-Loire), la Loire menace, ainsi qu'à Angers. Dans les Côtes-du-Nord, les quartiers bas de Guingamp et Lannion sont inondés. A Chalon-sur-Saône et à Mâcon (Saône-et-Loire), la Saône devrait de nouveau quitter son lit dans les jours à venir.

Soixante-cinq morts aux Etats-Unis

Soixante-cinq personnes sont mortes aux Etats-Unis, sept en Belgique et une aux Pays-Bas au cours des trois derniers jours. Tandis que Prague enregistrait un record avec — 21 °C le lundi 11. En Grande-Bretagne, le pays de Galles était coupé du reste du pays par des congères de plus de 5 mètres.

(1) La direction générale d'E.D.F. indiquait, ce mardi, que le courant devrait être rétabli sous quarante-huit heures dans les régions d'Alençon, Cherbourg, Caen et Rouen mais que, en revanche, pour la région d'Evreux, il faudrait près d'une semaine aux techniciens pour achever les réparations.

Le nombre des abonnés privés de courant s'établit de la manière suivante : nord de l'Orne, 22 000 ; sud du Calvados, 30 000 ; nord de la Manche, 14 000 ; Eure, 100 000 ; Seine-Maritime, 50 000.

En Ile-de-France

Inondations : pas de panique

La Seine, la Marne, le Loing, tour à tour sortant de leur lit. Depuis la semaine de Noël, les Parisiens ne peuvent plus utiliser les voies sur berge.

Les autorités responsables ne s'alarment pas pour autant. La Seine n'est qu'à 4,90 mètres du pont d'Austerlitz ; jusqu'à 6 mètres la crue n'a pas — à Paris — de graves conséquences ; ce n'est qu'à cette hauteur qu'il faut commencer à fermer la gare des Invalides. Et si en Seine-et-Marne quatre cent cinquante pavillons à Esbly, Chelles ou Isle-les-Villenoy sont les pieds dans l'eau, il faut savoir que la plupart ont été construits, malgré les réserves des services officiels, sur des terrains depuis toujours classés « zone inondable » ; d'ailleurs quatre cent vingt d'entre eux sont des résidences secondaires. Les vieux habitants savent — eux — qu'il faut toujours se méfier des crues du fleuve.

Comme le fait remarquer M. Jean-Jacques Hyest, directeur de la protection civile de Seine-et-Marne, *« il faut tenir compte des réalités locales ; lors des crues régulières du Loing on annonce toujours que la route du Grand-Moulin est sous les eaux ; pas étonnant, c'est un ancien gué »*.

Cela ne veut pas dire que rien n'est fait pour limiter les conséquences des inondations. Depuis les grandes crues de 1910 et de 1924, une politique de construction de barrages-réservoirs a été mise en place sur la Seine et la Marne : ils permettent déjà de stocker 661 millions de mètres cubes. Mais l'urbanisation oblige à les construire loin des villes et donc à limiter leurs effets (*le Monde* du 3 février). Ainsi le barrage Aube — en cours de construction — permettra de réaliser une retenue d'eau presque aussi grande que le lac d'Annecy, mais ne permettra de réduire la montée des eaux à Paris que de 30 centimètres. Les barrages existants ont permis ces derniers jours de réduire de 63 centimètres la hauteur d'eau à la gare d'Austerlitz.

Il n'est pas possible en effet de les utiliser à plein : la grande période des montées des eaux se situe à la fin de janvier ou au début de février. Et les spécialistes se souviennent que la grande crue de 1910, qui a culminé à 8,62 mètres le 28 janvier, est survenue après une série de petites montées des eaux en décembre. Ainsi le barrage Seine comme le barrage Marne ne sont pleins qu'aux deux tiers. De toute façon, si la crue du Nouvel An a concerné la Marne, celle de Noël, comme celle de ces derniers jours, est venue par l'Yonne, et pour cette rivière, les possibilités d'intervention ne sont guère importantes.

La Seine continuera à sortir de son lit ; elle ne peut être entièrement domestiquée ; les inondations de ces derniers jours le rappellent, si nécessaire. L'homme vit encore — heureusement — dans un monde où la nature commande. — Th. B.

LES INDEMNISATIONS PAR LES ASSURANCES

Les compagnies d'assurances ont fait savoir, le lundi 11 janvier, qu'elles apporteront, dans les prochains jours, leur concours aux victimes des inondations en dehors des engagements déjà prévus dans certains contrats.

Ces aides s'effectueront selon les modalités suivantes :

Des subventions seront versées prochainement aux comités départementaux des sones sinistrées par les sociétés adhérentes à la Fédération française des sociétés d'assurances. La collecte de ces fonds a lieu actuellement, et devrait aboutir rapidement à l'octroi des premières aides.

Des règlements exceptionnels seront effectués par les compagnies pour les véhicules des assurés ayant souscrit un contrat « dommage ».

Enfin, à la demande du ministre de l'économie et des finances, des délais pour le paiement de leurs primes seront accordées aux assurés les plus durement touchés, en particulier ceux dont l'outil de travail a été dévasté.

A Nice

Les habitants d'une cité arménienne s'opposent à la construction d'un foyer pour immigrés

Depuis plusieurs mois, les habitants d'un quartier de Nice où est implantée une cité arménienne, comprenant une cinquantaine de familles, s'opposent à la construction d'un foyer pour travailleurs immigrés d'origine maghrébine. Les raisons données par les opposants au projet sont essentiellement de caractère religieux : le foyer doit jouxter une église réservée au culte arménien. Le conflit s'est envenimé ces jours derniers à la suite d'incidents entre la police et des manifestants qui voulaient empêcher le début des travaux.

De notre correspondant régional

Nice. — D'une capacité de cent soixante-dix lits, le foyer doit être construit dans le quartier de la Madeleine supérieure, au nord de Nice. Il est destiné à l'accueil des résidents algériens et tunisiens actuellement hébergés dans une cité modulaire provisoire de la basse vallée du Var, où vivent, depuis 1976, environ un millier de travailleurs immigrés en situation de célibataires. Le maître d'œuvre en est la société de H.L.M. Logirem, filiale de la Sonacotra, qui a acquis le 21 mai 1981 un terrain d'environ 5 200 mètres carrés (avec deux immeubles à démolir), bénéficiant d'un permis de construire accordé le 7 janvier 1980 au précédent propriétaire.

L'Association de défense des intérêts du quartier de la cité arménienne (ADICA), au sein de laquelle la communauté arménienne représente la moitié des adhérents, reproche en premier lieu à la Logirem d'avoir agi en catimini pour placer la population devant le fait accompli. Il est vrai que la société de construction s'est abritée jusqu'au dernier moment derrière le nom du promoteur privé initialement titulaire du permis de construire. L'association a également soulevé dans une action introduite devant le tribunal administratif de Nice diverses autres questions d'ordre juridique (non-respect de servitudes de passage, infraction à la réglementation sur l'affichage du permis de démolir, caducité du permis de construire, etc.).

Mais la principale raison de son opposition réside dans le fait que le foyer devrait être construit à une trentaine de mètres seulement d'une église arménienne dont le rayonnement s'étend à toute la région. Pour le président de l'ADICA, M. Jean-Gabriel Mathé, cette cohabitation ne peut être envisagée, car il existe *« une incompatibilité léguée par l'histoire entre la religion musulmane et l'Eglise grégorienne apostolique arménienne »*. L'ADICA estime aussi que le foyer représenterait *« un mini-ghetto dont les intéressés ne veulent pas »*, et qu'on lui a d'ailleurs menti sur le nombre des résidents qui serait, selon elle, de près de quatre cents. Bien qu'on lui ait donné l'assurance qu'aucun travailleur turc ne serait hébergé dans le foyer, l'association redoute d'autre part les troubles qui pourraient être créés *« par des organisations terroristes »*. La communauté arménienne, qui s'est installée dans le quartier en 1934, craint surtout qu'il ne perde sa tranquillité et sa personnalité, et aussi — certains habitants ne s'en cachent pas — que les pavillons construits de leur smains par les premiers arrivants ne se dépréciènt considérablement.

Logirem ayant eu recours à la force publique pour faire respecter ses droits de propriété, des incidents se sont produits à plusieurs reprises ces dernières semaines avec la population du quartier. Ceux du 7 janvier auraient fait, selon l'ADICA, neuf blessés, qui auraient été *« frappés et jetés à terre »*. La ville de Nice, qui, dans une première lettre à la Logirem, en avril 1981, avait indiqué qu'elle ne faisait *« aucune objection »*, a émis, le 16 novembre dernier, un avis défavorable au projet, *« suite aux pétitions et réclamations des riverains »*. L'Association de soutien aux travailleurs immigrés des Alpes-Maritimes a dénoncé, pour sa part, dans un dossier publié récemment, *« le barrage raciste qu'une population, maintenue dans l'ignorance et la peur, dresse contre la construction du foyer »*. De 1977 à 1981, en effet, cinq projets, dont deux à Nice, ont échoué ou sont suspendus. Les besoins urgents en logements pour immigrés dans le département sont estimés à quatre mille cinq cents lits, dont deux mille trois cents environ pour Nice. Les projets en cours ne représentent qu'à peine un millier de lits. Le principal problème à résoudre est celui de la réscription de la cité modulaire de Nice-Village, qui aurait dû être effective en mars prochain. Des négociations ont lieu entre la municipalité niçoise et la Sonacotra pour rechercher une solution, la ville de Nice étant favorable à la transformation en dur et à la pérennisation des structures d'habitation actuelles.

GUY PORTE.

Une circulaire du garde des sceaux

LOI D'AMNISTIE ET LICENCIEMENT ABUSIF

Une circulaire du garde des sceaux, adressée aux procureurs généraux et relative à l'application de la loi d'amnistie du 4 août 1981, a été publiée au « Journal officiel » du 10 janvier (« le Monde » du 12 janvier). Elle explique les incidences de cette loi en matière prud'homale.

Pour que des sanctions soient amnistiées, il n'est pas nécessaire qu'elles aient été abusives. Elles sont effacées parce qu'il en a été décidé ainsi, parce qu'on « passe l'éponge », sans rechercher en quoi que ce soit le caractère de la sanction. Il semble que, notamment en matière prud'homale, les principes généraux du droit et du fonctionnement de la loi d'amnistie aient été mal compris ; d'où les difficultés d'interprétation de la loi en ce domaine que tente de corriger la circulaire de M. Badinter.

Il rappelle que la loi d'amnistie ne remet pas en cause les licenciements ou autres sanctions intervenus avant sa promulgation, sauf dans le cas des salariés protégés. Ceux-ci, selon une procédure particulière prévue par la loi, peuvent demander leur réintégration dans leur emploi ou un emploi équivalent. La procédure est en cours pour plusieurs d'entre eux. Elle a déjà abouti pour M. Michel Certano, secrétaire général du syndicat C.G.T. de Renault, à Boulogne-Billancourt, licencié en 1980 pour avoir retenu pendant plusieurs heures le président-directeur général de la Régie dans une salle de réunion. Il a été réintégré le 11 septembre, mais à l'usine de Meudon.

Pour tous les salariés auxquels ne s'applique pas cette procédure, la réintégration ne peut, au nom de l'amnistie, être demandée. Les faits ne sont pas niés par l'amnistie. Ils ne sont qu'« effacés ». En matière pénale, par exemple, on ne peut plus en faire état. Pour les travailleurs, l'amnistie entraîne le retrait des mentions relatives aux sanctions dans les dossiers. Mais, de même qu'au pénal les droits des tiers sont sauvegardés, les victimes ayant droit, même en cas d'amnistie, à être indemnisées, l'amnistie des sanctions contre les travailleurs ne supprime pas les conséquences des faits qu'ils ont commis. — Jo. S.

En Haute-Saône

Quand un conseil général de gauche comble les dettes d'une école privée de luxe

De notre correspondant

Vesoul. — Malgré les réserves de son conseil général à majorité de gauche, le département de la Haute-Saône a dû rembourser à une banque de Strasbourg la quatrième des vingt annuités de 165 000 francs chacune d'un prêt contracté par le directeur d'une école de luxe installée au château de Villersexel, le château aux trois cent soixante-cinq fenêtres. Et il pourrait être contraint d'honorer de nouvelles dettes, le débiteur paraissant insolvable.

Ancien directeur adjoint des écoles privées Denis-Huisman, M. Jean-Pierre Potet avait ouvert en 1977 à Villersexel une Ecole active internationale dont la documentation vantait le caractère *« idéal »*. Pour être admis sur ce *« véritable campus scolaire de très haut niveau »*, les élèves devaient régler une scolarité d'internat de 8 000 francs en terminale pour l'année 1979-1980.

Le groupe créé par M. Potet — cinq écoles en tout — avait comme président du comité pédagogique M. Edgar Faure, sénateur (non inscrit) du Doubs. Les élèves affluèrent mais ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils avaient été dupés sur le caractère « idéal » de l'école de Villersexel. Après cent inscriptions pour la deuxième rentrée, on tomba à vingt à l'automne 1980 (*le Monde* du 24 janvier 1981).

Devant la déconfiture de cette école de luxe, M. Potet décida le transfert des derniers élèves dans une autre école du groupe, ouverte dans un ancien Novotel à Saint-Aulde (Seine-et-Marne). Sur les treize candidats présentés au baccalauréat en 1980, il n'y eut aucun reçu. La « pédagogie active » promise aux parents avait fait long feu. Finalement, l'école de Saint-Aulde dut, elle aussi, fermer ses portes après sa mise à sac en juin dernier par les élèves.

Propriétaire du château de Villersexel, M. Potet a été mis en liquidation de biens après la révélation d'un passif d'environ 2,5 millions de francs. Il est criblé de dettes, qu'il est dans l'impossibilité de rembourser. C'est la créance d'une société de crédit-bail, filiale des Charbonnages de France, qui arrive en première position. Le département de la Haute-Saône vient derrière, pour la caution qu'il avait apportée en 1977 en garantie d'un prêt bancaire de 1,3 million de francs à la société civile immobilière propriétaire du château, lorsque le préfet était M. Barnard de Pelagey et le président du conseil général, M. Michel Miroudot, sénateur et maire (U.D.F.) de Villersexel.

Cependant, le conseil général n'a jamais obtenu de bilan de la société civile de Villersexel. La majorité est passée à la gauche depuis 1979 et la question se pose de savoir s'il pourra échapper aux prochaines annuités de l'emprunt qu'il a cautionné. Si la convention passée en 1980 entre le préfet et M. Potet empêche le département de demander directement la mise en vente du château, le conseil général entend, dans l'intérêt des contribuables, que cette vente se fasse au prix le plus élevé possible.

En attendant, l'assemblée départementale, sur proposition des élus socialistes, a décidé de saisir de l'ensemble de l'affaire les ministres de l'intérieur et de l'économie et des finances, auxquels elle demande d'ordonner une enquête administrative.

ANDRÉ MOISSÉ.

Le gouvernement veut mieux coordonner la lutte contre la toxicomanie

Le gouvernement vient de créer un comité interministériel pour coordonner les actions de lutte contre la toxicomanie (*le Monde* du 8 janvier). L'idée de regrouper ainsi des actions gouvernementales pour combattre le développement de la toxicomanie n'est pas neuve. Déjà, M. Chaban-Delmas, en 1969, puis Mme Pelletier, en 1978, avaient mis en place de telles structures de coordination. Mais l'administration n'avait pas suivi. On s'était heurté aux ministères concernés, aux services compétents qui ne voulaient rien lâcher de leurs prérogatives. La décision gouvernementale qui a fait l'objet d'un décret paru au *Journal officiel* du 12 janvier aura-t-elle plus de chance de se concrétiser ?

La montée de la toxicomanie est une évidence. L'urgence paraît plus grande encore en 1981 que par le passé. Bien que ne disposant pas encore des chiffres officiels de la police judiciaire pour 1981, il est probable que le nombre des surdoses mortelles aura augmenté sensiblement en 1981 — il était en 1980 de 172 —. Le nombre des interpellations pour usage ainsi que celui des trafiquants interpellés serait en hausse pour 1981 d'environ 25 %. L'héroïne est en progression constante tandis qu'on enregistre une relative stagnation du trafic du haschisch et une montée en flèche des saisies de cocaïne.

Une « réponse adaptée »

M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a d'ailleurs reçu, mercredi 6 janvier, le commissaire divisionnaire, M. Jacques Franquet, directeur de l'office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (O.C.R.T.I.S.) et son équipe pour les féliciter après le coup de filet, dans la nuit du 24 au 25 décembre (*le Monde* du 29 décembre) qui avait permis la saisie de dix kilos d'héroïne en provenance de Thaïlande et l'arrestation de neuf Chinois de Hong-Kong.

De son côté, l'administration des douanes a rendu publiques, jeudi 7 janvier, des statistiques concernant les saisies opérées dans les aéroports d'Orly et de Roissy - Charles - de - Gaulle. Les douaniers ont intercepté pour ces deux aéroports en 1981 2 472 kilos de haschisch et 460 kilos de cannabis. Quant aux drogues dures, ils ont saisi 86 kilos de cocaïne, 22 kilos d'héroïne, 9 kilos de morphine, 4 kilos d'opium et 33 000 pastilles d'amphétamine.

Le projet gouvernemental est donc lié à cette aggravation de la toxicomanie et considéré comme une « réponse adaptée ». Le comité interministériel, présidé par le premier ministre, aura pour vice-président le ministre de la solidarité nationale et sera composé des ministres de l'intérieur, de la justice, de la santé, de la défense, des relations extérieures, des secrétaires d'Etat et des ministres chargés du budget et de la jeunesse et des sports. Il se réunira environ tous les trimestres et définira les grandes orientations de la lutte contre la drogue en ce qui concerne essentiellement la prévention et la réinsertion, sans négliger *« l'impératif d'une répression plus sévère du trafic des drogues »*.

Le ministre de la solidarité sera chargé de mettre en place une commission permanente dont le rôle sera de réunir le comité et de veiller à l'application de ses décisions. La commission, qui sera vraisemblablement présidée par M. François Colcombet, magistrat, chargé de mission auprès du ministre de la solidarité, sera composée de personnalités compétentes dans le domaine de la toxicomanie.

CHRISTIAN COLOMBANI.

COMMÉMORATION

● *Le général Perrier*, gouverneur militaire de Paris, déposera samedi 16 janvier, à 18 heures — au nom du président de la République — une gerbe au monument du maréchal de Lattre, porte Dauphine, à Paris, à l'occasion des cérémonies marquant le trentième anniversaire de la mort du maréchal.

DÉCISION INFORMATIQUE

POUR CHOISIR & UTILISER UN MICRO-ORDINATEUR (sans [illegible] particulière)

AU SOMMAIRE DU N° 1

- Ces drôles de machines accessibles aux responsables profanes
- 33 modèles à moins de 25 000 F !
- Des programmes « tout faits » pour 11 usages différents
- Les « grands » attaquent : après IBM, Matra et Thomson-Brandt...
- A l'essai : les champions Visicalc (manipulation de tableaux) et Katexte (traitement de texte)
- Des applications pratiques, les produits (matériels & programmes), etc.

10 FF CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Abonnement : 195 FF (23 numéros par an)
41, rue de la Grange-aux-Belles, 75483 Paris Cedex 10

J'ANGLAIS en ANGLETERRE et aux Etats-Unis pour 8-12 ans, 12-15 ans et 15-18 ans

- matin : 15 heures de cours par semaine par groupes de 8 élèves maximum.
- après-midi : tennis, équitation, golf, natation, voile, planche à voile.
- accueil exclusivement franco-britannique.
- sélection rigoureuse et contrôle constant des familles.

OISE — OXFORD INTENSIVE SCHOOL OF ENGLISH
21, rue Théophraste Renaudot 75015 Paris - Tél. (1) 533.13.02

M. MERMAZ ATTEND DES SOU... TIENS UN « ENCOURAGEMENT POUR LE GOUVERNEMENT »

M. LALONDE DÉNONCE « L'ABSENCE TOTALE DE VIE POLITIQUE »

BRUXELLES PORTE-A-PITRE 2790 F

Bruxelles frontières

JUSTICE

LES POURSUITES CONTRE PARIBAS

M. Pierre Moussa fait l'objet d'une nouvelle inculpation

Déjà inculpés, le 10 novembre 1981, d'infractions à la législation sur les changes et les douanes par M. Jean Michau, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, M. Pierre Moussa, ancien P.-D.G. de Paribas, et M. Jean Richard, ancien directeur du service gestion privée de cette banque, l'ont été de nouveau, par le même magistrat, lundi 11 janvier, d'infractions à la législation sur les changes et de complicité par intéressement à la fraude.

Les nouvelles inculpations sont intervenues dans le cadre de l'information ouverte le 9 novembre 1981 par le parquet de Paris sur plainte du ministre du budget, M. Laurent Fabius, qui visait cinquante-cinq clients du département « gestion privée » de Paribas ayant constitué en Suisse, par l'intermédiaire de ce département, des avoirs de plus de 1 million de francs chacun. Vingt-sept d'entre eux ont déjà été inculpés. Il s'agit là de la deuxième partie du dossier confié à M. Michau et qui visait aussi trois autres dirigeants de la banque : MM. Daniel Rouchy, sous-directeur du service « gestion privée », Gérard Eskenazi, directeur général, et Léonce Boissonnat, ancien fondé de pouvoir, qui devait se donner la mort dans la nuit du 19 au 20 décembre 1981 (*le Monde* du 22 décembre 1981).

La première partie du dossier, celle qui avait conduit à la première inculpation de MM. Moussa et Richard le 10 novembre 1981 (*le Monde* du 4 et du 12 novembre 1981), concernait seulement le transfert vers le Canada, au cours de l'été 1980, de trente-cinq mille pièces d'or au profit de M. Pierre Latécoère, ex-président-directeur général de la société qui porte son nom. M. Latécoère, visé lui aussi par l'information, n'a jamais répondu aux convocations du juge d'instruction et s'est réfugié en Suisse. Le ministère du budget a fait prendre des mesures conservatoires sur ses biens personnels en France (*le Monde* daté 13-14 décembre 1981).

Faits et jugements

Trois jours de grève des avocats de Tours

Les quatre-vingt-trois avocats du barreau de Tours (Indre-et-Loire) ont annoncé, lundi 11 janvier, qu'ils faisaient une grève de trois jours en signe de protestation contre *« les mauvaises conditions sociales professionnelles et juridiques »* qui, estiment-ils, leur sont faites dans l'exercice de leur profession.

« Aucune consultation, aucune plaidoirie et aucune assistance à une mesure d'instruction ne seront assurées » pendant ces trois jours ont précisé les avocats. Ils relèvent *« l'insuffisance patente des effectifs de magistrats tant au siège qu'au parquet qui provoque un retard dans le cours des instances judiciaires, s'apparentant à un véritable déni de justice »*.

Ils déplorent *« la paupérisation constante de la profession qui est de nature à porter atteinte à son indépendance, au caractère libéral et par voie de conséquence à la défense des libertés des justiciables »*. Ils demandent enfin que l'on porte remède à l'extension de l'aide judiciaire et de la commission d'office qui ne comportent toujours pas *« de contrepartie décente pour les avocats »*.

● *Un notaire des Côtes-du-Nord*, Me Yves Le Diouron, cinquante-huit ans, vient d'être écroué sous l'inculpation d'abus de confiance et de faux en écriture publique. Me Le Diouron possède une étude à Bourbriac. C'est la chambre des notaires du département qui a constaté plusieurs irrégularités dans ses livres de comptes.

● *Un maire condamné pour ingérence.* — Le maire et conseiller général de Rumilly (Haute-Savoie), M. Louis Dagand (R.P.R.), a été condamné pour « ingérence », vendredi 8 janvier, par le tribunal correctionnel de Chambéry à huit mois d'emprisonnement avec sursis, 3 000 F d'amende et à l'interdiction à jamais d'exercer une fonction publique. L'ingérence, définie par l'article 175 du code pénal, est le fait pour un agent public d'avoir une prise d'intérêts personnels dans les marchés et adjudications publics. M. Dagand, dirigeant d'une entreprise de bâtiment et travaux publics, était accusé d'avoir sous-traité avec son beau-frère, M. Paul Castagna, qui exerce des activités semblables, des marchés passés avec la commune de Rumilly et le département. M. Castagna a été condamné pour complicité aux mêmes peines. Les peines de prison et d'amende infligées bénéficient de la loi d'amnistie.

● *L'audience de rentrée du tribunal d'Evry reportée.* — A Evry (Essonne), l'audience solennelle de rentrée du tribunal, qui devait avoir lieu lundi matin 11 janvier a été renvoyée à une date ultérieure en raison d'un conflit opposant la section locale du syndicat de la magistrature à la hiérarchie du tribunal. Cette dernière désapprouvant, notamment, l'invitation à cette audience faite par le S.M. à des représentants de diverses organisations syndicales, parmi lesquelles la C.F.D.T., F.O. et le syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (S.N.P.E.S.) ainsi que l'écrivain Casamayor. L'an dernier la section locale du S.M. avait organisé une « contre-rentrée » judiciaire.

La date de l'audience solennelle de rentrée 1982 sera fixée, en assemblée générale, mercredi 13 janvier.

ÉDUCATION

Le rapport de la commission du bilan sur l'enseignement et le développement scientifique

Le rapport de la commission du bilan consacré à l'éducation et à la recherche, établi sous la responsabilité de M. Laurent Schwartz, membre de l'Institut, directeur du centre de mathématiques de l'Ecole polytechnique, a été rendu public le 11 janvier (1).

En quatre cent soixante-neuf pages, c'est moins un bilan de l'action du précédent septennat en matière d'enseignement et de recherche que présente le rapporteur qu'une photographie de la situation dans ces domaines, éclairée d'un développement historique et assortie de réflexions prospectives.

Ainsi, pour l'enseignement secondaire, le rapport insiste par exemple sur la fonction d'élimination exercée par les collèges — qui sont une réalisation du précédent septennat — aussi bien que sur la précipitation avec laquelle les nouvelles classes de seconde préparées par M. Beullac ont été mises en place par... M. Savary.

Dans l'enseignement supérieur M. Laurent Schwartz, qui reproche aux universités de ne pas donner à tous les étudiants une formation professionnelle, suggère que celles-ci s'inspirent des structures des grandes écoles : sélection, encadrement des élèves, formation professionnelle et conquête des débouchés.

En matière de recherche, dominent à la fois : le bon niveau de la recherche fondamentale, mais aussi les dangers que font pour l'avenir d'une part la baisse des efforts de recherche au cours des dix dernières années, d'autre part le cloisonnement qui sépare la recherche fondamentale, appliquée et technologique ou, en d'autres termes, la recherche et l'industrie.

(1) *La France en mai 1981. Enseignement et développement scientifique.* Documentation française. 65 F.

Recherche fondamentale, appliquée et technologique : des structures inadaptées

Si, pour M. Laurent Schwartz, l'université française est *malade*, le constat qu'il dresse sur la recherche est empreint d'un peu plus d'optimisme. En France, écrit-il, *« la recherche fondamentale est très forte »*. Le propos, bien que rassurant, et somme toute satisfaisant, eu égard aux coups d'accordéon encaissés depuis la guerre par la recherche française, ne doit pas masquer cependant certaines lacunes et certaines inquiétudes.

Aux réformes nécessaires en faveur de la formation et du recrutement des chercheurs, à celles qu'appellent la réorganisation des grands organismes de recherche, aux difficultés rencontrées par les universitaires dans leur métier de chercheur, s'ajoutent quelques problèmes moins évidents *a priori*. Bien qu'aujourd'hui, écrit M. Laurent Schwartz, la recherche témoigne d'une *« grande vitalité »*, due notamment aux efforts budgétaires faits en sa faveur au cours des années 60, elle est à terme *« menacée de mort par asphyxie »* à cause de *« l'effondrement du recrutement des jeunes chercheurs à partir de 1970 »*. Aussi, explique-t-il, faute d'un renversement de tendance — le contenu du budget de la recherche 1982 est un premier pas dans ce sens, — *« le déclin, puis la stagnation de 1970-1980 risquent fort d'amener une baisse significative de la recherche en France pendant la décennie 1980-1990 »*.

« Le corps social des chercheurs ne se renouvelle plus par l'arrivée des jeunes, il vieillit sur place, ce qui provoquera inévitablement sa sclérose. » Pour enrayer le processus, il faut bien sûr créer des postes, drainer les plus doués parmi les jeunes, attirés par des carrières moins aléatoires, vers les métiers de recherche, favoriser la mobilité des chercheurs et distribuer des crédits... Mais *« le progrès de la recherche exige un long effort, continu au cours du temps »*. A ce titre, la relance par l'actuel gouvernement de l'effort de recherche à hauteur de 2,5 % du produit intérieur brut en 1985 est sans doute une bonne chose, mais M. Laurent Schwartz estime qu'une dépense de 2,3 % seulement est un optimum. Il n'est pas sûr, selon lui, que le pays puisse sans à-coups arriver à un pareil seuil. *« Attention aux coups d'accordéon ; on ne peut recruter, d'un coup, une masse de chercheurs valables (...), une acquisition trop rapide de crédits abondants ne serait peut-être pas digérée sans gaspillage »*.

Si la recherche fondamentale est très forte en France, la recherche appliquée comme la recherche technologique, l'est moins en dépit de *« très bons résultats dans quelques domaines de pointe »* (nucléaire, espace, aéronautique civile et militaire, informatique théorique, etc.). Ces trois secteurs souffrent d'un important cloisonnement ; il en résulte que les découvertes faites à l'université et au C.N.R.S. n'ont que peu de débouchés industriels.

« La France, notent les rapporteurs, *exporte plus ses inventions, sa technologie, que ses produits finis. C'est une sorte de forme très spéciale de sous-développement.* (...) *Ce déséquilibre*, poursuivent-ils, *marque le contraste entre l'existence d'une recherche fondamentale ou appliquée, mais surtout fondamentale, importante sur la technologie et l'industrie.* (...) *La France — alors que son industrie de pointe est tout à fait compétitive — est, pour l'ensemble de son appareil industriel, juste devant l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre, le dernier des pays développés ou le premier des sous-développés. »*

Les raisons de cette situation : l'insuffisance du nombre et de la qualité « de recherche » des ingénieurs et techniciens français ; une université qui, au contraire de tous les pays industrialisés, est en dehors du processus de production, et peut-être aussi l'absence totale de recherche fondamentale effectuée dans l'industrie. Pour remédier à cela, les rapporteurs invitent à méditer l'exemple des Etats-Unis, qui ont *« à la fois les structures universitaires et industrielles les mieux adaptées à la recherche fondamentale et à l'application des découvertes jusqu'au développement et à la production »*. Ou encore celui du Japon, qui bien qu'ayant l'une des premières industries électroniques du monde, n'a pratiquement fait aucune découverte dans ce domaine au cours des vingt dernières années. Pourtant, *« la supériorité technologique allemande et japonaise est telle*, indiquent les rapporteurs, *qu'elles entraînera (...) une supériorité aussi en recherche fondamentale »*. Dans cette compétition, la France a les *moyens* de la *réussite*, *mais à condition*, note M. Laurent Schwartz, de changer considérablement ses structures.

« Le collège unique n'existe pas »

« Le collège unique n'existe pas. » Telle est l'une des conclusions de la commission du bilan » en matière d'enseignement. Jugement d'importance puisqu'il concerne la principale réalisation du précédent septennat en ce domaine : la « réforme Haby » de 1975, baptisée par M. Valéry Giscard d'Estaing « réforme du collège unique ».

S'il la qualifie de *« projet généreux et complexe »*, le rapport en dresse cependant un bilan fort critique. *« Le mauvais fonctionnement du projet pédagogique* (des collèges) *est attesté par des résultats alarmants* (qui) *se manifestent par l'alourdissement des taux de redoublement, l'exclusion des classes déroga toires à la réforme, et l'orientation prématurée vers les lycées d'enseignement professionnel (L.E.P.). »* En cinq ans (de 1975-1976 à 1980-1981), les taux de redoublement sont passés en classe de cinquième de 5,89 % à 11,84 % et en classe de troisième de 6,89 % à 8,96 %. L'exclusion vers les classes préprofessionnelles de niveau (C.P.P.N.), les classes préparatoires à l'apprentissage (C.P.A.) et les sections d'éducation spécialisée (S.E.S.) a touché de 1979-1980 à 1980-1981, cinquante cinq mille deux cent soixante-dix élèves des collèges. La commission juge « illogique » le maintien de ces classes qualifiées de « classes-rebut ». Particulièrement pour les C.P.P.N. et C.P.A., elle y voit la renaissance sournoise des classes de transition — l'ancienne filière III — que la réforme avait justement voulu supprimer. Or, actuellement, C.P.P.N. et C.P.A. scolarisent toujours 17 % de la population scolaire correspondante, *« soit autant que les structures parallèles qui préexistaient »*.

Enfin, dernière entorse au principe d'unicité du collège, l'orientation *prématurée, chaque année*, de 100 000 collégiens vers les L.E.P. *« Ainsi*, conclut la commission, *le collège fonctionne comme un « sooting out system »* (1) *qui, au lieu « d'assurer une formation secondaire de tous les enfants »* (*loi Haby, art. 4*), *élimine, reproduisant subtilement une brutale ségrégation sociale. »* Le rapport illustre ce propos en insistant sur le dévoiement du « soutien » aux élèves en difficulté, dispositif-clé de la réforme Haby. Seulement 15 % des établissements le pratiqueraient réellement, les autres se contentant de dédoublements de classe ou d'heures de cours supplémentaires pour tous les élèves, en lieu et place d'activités spécifiques d'aide aux élèves en retard.

Cette évaluation critique des réalisations passées, du point de vue de l'égalité des chances, est étendue au second cycle des lycées et à l'immédiat après-10 mai 1981. La commission, en effet, juge « précipitée » la mise en place d'une classe de seconde « indifférenciée » lors de la rentrée scolaire 1981-1982, *« puisqu'elle ne correspond pas à un projet cohérent portant sur l'ensemble du cycle (...). Il est certain que, par là, on masque et l'on aggrave la pratique d'une réorientation plus sélective encore à la fin des classes de seconde et de première. »*

Si l'interrogation essentielle de la commission concerne la sélection sociale — *« A-t-on mis au centre des préoccupations la lutte contre les inégalités sociales et, leur corollaire, l'échec scolaire ? »* — le rapport aborde une multiplicité de sujets : l'insuffisance des crédits de fonctionnement et d'équipement, l'éparpillement des catégories enseignantes et leur division selon les statuts et les services, et enfin le caractère « étriqué » de l'« espace enlacé » que constitue l'école, qualifiée de « lieu clos ».

(1) Image scientifique, *cooling out system*, désignant ordinairement un système de refroidissement par évaporation.

Les mérites de la sélection à l'entrée des universités

Dans le chapitre III consacré à l'enseignement supérieur à l'Université, M. Schwartz explique comment les établissements ont accueilli depuis 1968, et surtout après 1968, un « raz de marée » d'étudiants. Cette Université « de masse » — elle est passée de 220 000 à 861 000 étudiants de 1960 à 1981 — s'est constituée dans l'improvisation. Pour recevoir ce flux, l'Université a dû s'agrandir trop rapidement ; surtout, il a fallu de toute urgence recruter *« de façon massive »* des enseignants, et essentiellement des assistants, dont beaucoup *« avaient une qualification insuffisante »*. De plus, les universitaires et les gouvernements n'ont pas su, selon l'auteur, s'adapter au cours de cette période. La réflexion sur les finalités et les missions nouvelles de l'Université a été assez faible.

Il en résulte une certaine inadéquation entre les formations proposées par l'Université et les besoins du pays. Si M. Schwartz reconnaît que l'Université forme de bons enseignants du secondaire, tout en regrettant qu'ils ne bénéficient pas assez de connaissances psychologiques, sociologiques ou pédagogiques, il reproche quand même aux diplômés d'études universitaires générales (DEUG) d'être souvent *« un baclage de sciences diverses, sans apprentissage en profondeur d'aucune d'elles »*. Certes, l'Université, selon l'auteur, permet à ceux qui la *fréquentent d'acquérir* une formation fondamentale et une culture, mais elle a trop négligé de donner une formation professionnelle. Car, pour lui, *« il ne devrait pas y avoir de formation générale qui ne se termine par une formation professionnelle »*. Tout en affirmant l'intérêt des nombreuses maîtrises à finalité professionnelle qui se sont développées, il rappelle qu'elles ne forment que quelques dizaines de milliers d'étudiants, les autres, diplômés ou non, n'obtenant, qu'*« une belle culture abstraite et rien après »*.

Vantant les mérites des formations d'ingénieurs dans les universités et de techniciens dans les Instituts universitaires de technologie (I.U.T.), M. Schwartz explique que ces formations, comme les grandes écoles, pratiquent *« une sélection à l'entrée »* et offrent *« un cursus étudié, un tutorat le long de ce cursus, une formation professionnelle après la formation générale et une aide pour les débouchés »*. Et l'Université, *« qui se drape dans ses rêves »* et refuse ces critères, voit le niveau des candidats au DEUG baisser.

Longuement, M. Schwartz démontre que l'Université française est celle qui pratique le plus, *« en feignant de l'ignorer »*, la sélection sociale par l'échec. Il souhaite que l'on égalise les chances avec plus de rigueur, de réflexion et de responsabilité et par des mesures *« qui ne sont égalitaires qu'en apparence et brisent le système »*. A une Université hypocrite qui « *ouvre ses bras généreusement à tous, mais recale durement à la fin de chaque certificat* », il préfère une Université qui choisit des critères de recrutement. Il prône l'orientation et pense que l'acquisition d'un diplôme ne donne pas automatiquement le droit de s'inscrire à un diplôme ultérieur.

Pour lui, l'égalité des chances n'en souffrira pas si les aides accordées aux étudiants issus de milieux modestes sont importantes. Il juge scandaleusement insuffisant le taux actuel des bourses et propose de le revaloriser mais aussi de développer *les « aides personnalisées »* accordées par des municipalités, des laboratoires, des mécènes...

Reprenant les propositions émises par M. Yves Fréville dans un rapport au premier ministre sur le financement des universités (*le Monde* du 28 mars 1981), il suggère d'augmenter substantiellement les droits d'inscription dans les établissements. Au lieu de 95 F actuels, M. Fréville avait proposé, dans un premier temps, 250 F ; M. Schwartz va plus loin en recommandant de se diriger vers 1 000 F ou 2 000 F « *en un temps raisonnable* ». Selon lui, « *faire payer de temps à autre, dans une certaine proportion, l'usager plutôt que la collectivité est une mesure saine* ».

En ce qui concerne les carrières des universitaires, il regrette les recrutements massifs des années 60, suivis d'absence de création de postes, qui ont provoqué des blocages. Il souhaite, pour éviter un vieillissement du corps universitaire, un recrutement limité mais régulier de professeurs. Il propose aussi d'offrir aux assistants non docteurs la possibilité d'accéder à d'autres emplois de la fonction publique afin que leur départ soit pour eux « un *déblocage de carrière et non une punition pour non-doctorat* ».

M. Schwartz se montre critique à propos du manque d'autonomie des universités et constate que les établissements ne sont pas maîtres de leurs finances. Il reprend les propositions de M. Fréville en préconisant la mise en place d'une instance nationale d'évaluation des universités qui procéderait à un contrôle *a posteriori* des établissements permettant une autonomie réelle et une évaluation nationale des universités.

FAUT-IL SUPPRIMER LES GRANDES ÉCOLES ?

« Faut-il supprimer les grandes écoles ? » A cette question, M. Schwartz répond par la négative dans le chapitre consacré à ces établissements. Il souhaite que l'Université évolue vers leurs structures (sélection, encadrement et formation professionnelle) et donc se rapproche des *grandes écoles*. Il propose aussi à ces établissements de modifier quelque peu leur organisation en faisant plus appel à des enseignants à temps plein, en développant leurs laboratoires et en formant plus leurs étudiants par la recherche. *« Si ces deux parties de l'enseignement supérieur prennent conscience, et c'est de plus en plus le cas, qu'elles vaincront ou mourront ensemble et qu'elles ont besoin l'une de l'autre, une collaboration, une osmose, des échanges peuvent s'instaurer... pour le plus grand bien de tous »*, conclut-il.

RELIGION

UN LIVRE DE L'ABBÉ HADRIEN BOUSQUET

« L'abbé Jean Rodhain tel que je l'ai connu »

Une pudique et virile amitié liait Mgr Jean Rodhain, aumônier général de prisonniers de guerre (1940-1944), fondateur du Secours catholique, et l'abbé Hadrien Bousquet, premier prêtre-ouvrier avant la guerre de 1939, premier aumônier clandestin du S.T.O., en Allemagne, et fondateur de la Résistance des déportés du travail. Ce n'était donc que justice que celui-ci se soit senti le devoir d'écrire un des premiers témoignages sur celui-là (1940-1947). L'un et l'autre, caractères difficiles, sachant tenir tête aux Français et ecclésiastiques plus ou moins lâches devant les situations inextricables issues de la défaite, de la « collaboration » et de la victoire de 1945.

L'abbé Hadrien Bousquet reste, en dépit des apparences, modeste. De son « patron » Rodhain, il dit ce qu'il devine et ce qu'il sait (lettres, documents, boutades). L'histoire en retiendra l'essentiel : un dévouement et une foi extraordinaires envers l'Eglise et envers ceux qui ont souffert pendant cette période crucifiante ; un courage hors pair, sachant rendre à Pétain ce qui est à Pétain et à nombre de prêtres d'alors un amour inconditionnel pour les malheureuses victimes de la *« peste brune de l'hitlérisme »*.

Demain, bien sûr, d'autres témoignages suivront plus complets pour honorer Mgr Rodhain, dont la compétence et l'indépendance d'esprit sont rarissimes. Pétain l'a reçu à sa table, et lui a confié : *« Dites-le bien autour de vous : le maréchal est prisonnier. Dieu vous garde. »*

Mais aucun autre témoignage ne dira aussi crûment et avec autant de ferveur que Mgr Rodhain, ce personnage rugueux et insaisissable, ce « grand monsieur », « ascète au visage fermé » et ce « baroudeur » qui n'eut pas honte de porter en son temps la francisque du gouvernement de Vichy, *« ce prêtre mort debout comme un chevalier »*, a fait ployer les circonstances à l'avantage exclusif et dangereux de l'Evangile.

HENRI FESQUET.

★ *L'abbé Jean Rodhain, tel que je l'ai connu*. 85 pages. Edit. Résiac. B.P. 6 F, 53130 Montsurs. 12 francs.

LE SGEN-C.F.D.T. SE DÉCLARE SATISFAIT DU PLAN DE TITULARISATION DES MAÎTRES AUXILIAIRES

La deuxième séance de négociations entre les syndicats et les représentants du ministre de l'éducation nationale consacrée au règlement des problèmes des auxiliaires dans le second degré a eu lieu le lundi 11 janvier. Selon le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) qui participait à cette réunion, *« une étape importante et positive pour le règlement définitif de cette question a été franchie »*.

Cette organisation se félicite que tous les maîtres auxiliaires, y compris ceux qui ont été recrutés à la rentrée 1981, soient concernés par le plan de titularisation proposé par le ministère. Elle se déclare aussi satisfaite de la volonté manifestée par les représentants de M. Savary de *« régler au fond la question du remplacement des maîtres absents concrétisée par la mise en place d'une commission devant rendre ses conclusions au mois de mars »*.

Enfin, le SGEN a pris acte de l'affirmation faite par le ministère de la vocation de tous les adjoints d'enseignement à assurer uniquement des tâches d'enseignement.

PROFILS ÉCONOMIQUES
DOSSIERS d'HISTOIRE et de GÉOGRAPHIE
L'ÉCONOMIE FRANÇAISE
■ Une formule vivante pour mieux comprendre les mécanismes économiques.
■ Des fascicules de 128 pages, présentant des études de fond réalisées par des spécialistes, des analyses statistiques, des documents.
■ Une présentation synthétique de la France contemporaine sous ses aspects historiques, géographiques et économiques.
■ Une parution trimestrielle permettant une actualisation permanente des dossiers proposés, un remaniement en fonction des événements marquants...
trimestriel 36 F abon. : 120 F/an
en vente dans les librairies universitaires : 32, rue Bargue 75015 PARIS tél. 567 74 19

LES FOURRURES MALAT
FOURREUR FABRICANT GARANTIE DE CONFIANCE
ont la fourrure qu'il vous faut.
SOLDES
Service après-vente. Tél. : 878-60-67
47, rue La Fayette, 75009 PARIS - Métro Le Peletier

nission du bilan
eloppement scientifique

collège unique n'existe pas

ection à l'entrée des universités

Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

LES JOURNÉES NATIONALES DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

Trois mille personnes environ seront présentes au Palais des congrès de Paris, mercredi 13 janvier, pour entendre le président de la République ouvrir les Journées nationales de la science et de la technologie. Douze commissions, d'une centaine de personnes chacune, s'y réuniront pour discuter, jeudi et vendredi, de douze « rapports introductifs », préparés à partir de 50 à 100 kilogrammes de documents chacun. Ces documents sont le fruit, par le seul canal des assises régionales, des avis de vingt-cinq mille personnes, auxquels il faut ajouter les contributions venues directement des organismes de recherche et des grandes entreprises.

Une journée nationale de « portes ouvertes » des laboratoires et des entreprises est organisée sur tout le territoire, samedi 16 janvier. Une exposition ouvrira ses portes mercredi 13 janvier à la Maison de la radio. Toute la semaine est donc marquée par une grande activité autour de la science et de ses enjeux.

Ce colloque est aussi le fruit de quatre mois d'une activité intense et précipitée pour la centaine de volontaires qui, depuis le mois de septembre 1981, ont organisé successivement trente et une assises régionales, des journées sectorielles, et qui devront encore établir des synthèses finales et assurer la publication des actes du colloque. Ces matériaux représenteront des années de travail pour les chercheurs qui exploiteront la masse de documents sur l'activité nationale de recherche qu'a fournie l'entreprise inégalée de consultation nationale qu'aura été ce colloque dont le budget global doit avoisiner les 10 millions de francs.

D'autre part, une loi-programme sera soumise au Parlement dans quelques mois, qui fixera pour plusieurs années les orientations de la recherche. Un avant-projet de cette loi est au cœur des discussions des journées nationales.

Le colloque aura été surtout l'occasion de milliers de contacts informels entre gens d'horizons, d'activités et de langages différents qui ne s'étaient jamais rencontrés, qui savent maintenant que les « autres » existent et comprennent un peu mieux leur manière de penser. Le colloque national sur la recherche et la technologie est issu d'une idée émise par M. François Gros, qui préside son comité d'organisation tout en conseillant le premier ministre sur les problèmes de la science, idée reprise et amplifiée par M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie. Il est incontestablement un événement scientifique et politique majeur, dont l'ampleur dépasse les intuitions de ses initiateurs.

Nous présentons dans les pages suivantes, brièvement, les rapports introductifs aux débats des Journées nationales. Le secrétariat du colloque (1) diffuse actuellement une lettre d'information qui contient des analyses plus détaillées.

(1) 21, rue Cassette, 75006 Paris.

QUESTIONS

A quoi servira le colloque, et plus précisément les journées nationales qui en constituent le point fort ? A rien, pensent déjà certains qui jugent que l'important a été la consultation — particulièrement la consultation régionale — et les contacts qu'elle a permis de nouer. Il était important, estiment-ils, que les gens s'expriment. Moins important était ce qu'ils avaient à dire, d'autant que sur la science, la technologie, la recherche, le développement, il y a déjà eu dans le passé nombre d'analyses, et que l'espoir est mince de voir paraître des idées originales.

Ce n'est pas l'avis des organisateurs du colloque, ni celui de la majorité de ceux qui ont pris part aux diverses manifestations organisées depuis plusieurs mois. Ils attendent des journées nationales qu'elles permettent de dégager des directives assez claires pour guider utilement la politique scientifique. Ils pensent aussi que les rencontres de ces derniers mois doivent être renouvelées. Dans plusieurs régions, des associations vont d'ailleurs prolonger la vie des comités d'organisation des assises régionales, pour maintenir les contacts établis.

Le succès du colloque se mesurera ainsi par son éventuel effet d'entraînement durable et par les décisions ultérieures nées des grandes lignes de force qu'il aura fait apparaître.

Un premier élément de réponse — encourageant — aux interrogations a déjà été donné. Le ministre de la recherche et de la technologie a fait connaître les grandes lignes de l'avant-projet de loi qu'il a préparé — pour d'évidentes raisons de délais — en même temps que se mettait en place et se déroulait le colloque national. Ce sera aux congressistes de dire dans quelle mesure cet avant-projet est en harmonie avec les enseignements du colloque. On peut cependant déjà affirmer qu'il n'apparaît pas de contradiction majeure avec les rapports introductifs.

Autre question : cette consultation d'envergure est-elle complète ? A-t-elle permis de recenser tous les problèmes de la recherche et du développement technologique ? N'est-elle pas biaisée ? On peut en discuter.

Déséquilibre

Ce sont surtout les universitaires et les chercheurs des organismes publics qui se sont exprimés ; leur vision apparaît beaucoup plus que celle des autres personnels de la recherche publique, beaucoup plus encore que celle des hommes du privé. La recherche, pour 60 %, est faite dans les entreprises. Mais Candide arrivant à Paris ne devinerait probablement pas cette proportion à la lecture des contributions reçues, certainement pas à celle des analyses faites.

Il serait grossièrement faux d'écrire que les participants aux journées nationales vont discuter les seules propositions des syndicats de la recherche publique. Mais il apparaît que la problématique de ces syndicats — peut-être eux seuls en avaient-ils une — sous-tend les textes de la plupart des rapports.

Cela explique qu'il soit plus question des besoins des chercheurs que de ceux auxquels ils doivent répondre, de leurs droits que de leurs devoirs. La responsabilité sociale du chercheur paraît un peu sous-estimée, sauf en ce qui concerne la diffusion des connaissances ; dans ce dernier cas, la prise de conscience a été très nette.

Une autre conséquence de la forme prise par la consultation est l'accent mis sur la recherche fondamentale. Ni en volume, ni en nombre d'hommes, ni en utilité pratique — ni peut-être en valeur culturelle, — la recherche fondamentale n'est supérieure aux autres. Mais elle reste la référence par rapport à laquelle « on » raisonne. Elle est un peu trop l'arbre qui cache la forêt. Le mythe du chercheur, individualiste, spécialisé dans un étroit domaine où il est candidat au prix Nobel, isolé du monde qui l'entoure, est à juste titre unanimement rejeté. Pourtant, il reste enfoui dans bien des subconscients, et une analyse un peu fouillée des textes soumis aux congressistes en montrerait de nombreuses résurgences.

Dernier point peu ou mal abordé : l'unité de la recherche. Celle-ci a deux fins : l'une est culturelle — accroissement des connaissances, enrichissement de la pensée. L'autre est utilitaire : la recherche, et même la plus fondamentale, commande l'avenir à moyen et à long terme. Ces deux aspects sont indissolublement liés, même s'ils apparaissent parfois contradictoires ou difficiles à concilier. Et il est probablement faux de penser — ce qui reste pourtant une opinion générale — que le fondamental est culturel et l'appliqué utilitaire. Apprendre à fabriquer un objet de manière répétitive, économique, fiable, n'est pas moins enrichissant qu'imaginer les confins de l'univers.

Ce qui précède est dit, et en plusieurs endroits, dans les rapports introductifs. Mais il semble bien qu'en général les contributions portent soit sur l'aspect culturel, soit, moins souvent, sur le côté utilitaire, sans arriver à bien lier les deux, ce qui n'est d'ailleurs pas facile.

Mais il n'était guère envisageable qu'une consultation aussi hâtivement réalisée — ce qui était nécessaire si elle devait servir à orienter une politique — soit exempte de toute imperfection. Parmi les auteurs de contributions, certains avaient des réponses toutes prêtes, d'autres ne s'attendaient pas à être interrogés. L'ampleur de l'opération a cependant été suffisante pour que tout ou presque ait été dit — quitte à l'être inégalement. Et le colloque, par son existence même, a provoqué une prise de conscience dont les effets bénéfiques se feront longtemps sentir.

MAURICE ARVONNY.

Un objectif ambitieux et des problèmes cruciaux

(Suite de la première page.)

On peut aujourd'hui décrire un certain nombre de difficultés qui risquent d'apparaître, et qui pourraient non seulement compromettre l'« *objectif 2,5 %* », mais surtout — ce qui finalement, bien que plus difficile à chiffrer, est le plus important — freiner peu ou prou la diffusion des « bienfaits » que devrait distribuer une recherche considérablement renforcée. L'enjeu est, au premier chef, bien évidemment, le renforcement de la compétitivité de l'industrie française, le niveau de l'emploi.

Certaines des difficultés qu'il est nécessaire d'évoquer ici ont été clairement identifiées au cours des travaux préparatoires et seront, sans nul doute, mises en avant au cours des « *journées nationales* » de cette fin de semaine. Beaucoup sont d'ailleurs prises en compte dans l'ébauche du projet de loi examiné par le conseil des ministres du 6 janvier. D'autres, cependant, n'entrent pas directement dans le cadre de la future loi, ce qui ne veut pas dire que le ministère de la recherche et de la technologie ne les prend pas en compte pour son action future.

Une grave interpellation

Quatre problèmes paraissent particulièrement cruciaux. Ils concernent, respectivement : la formation, les « lieux de transfert », le financement de la recherche industrielle, le financement de l'innovation et du développement industriel.

● LA FORMATION. — Comme le montrent, avec plus ou moins de vigueur, certains rapports préparatoires, l'accroissement projeté de l'effort de recherche et la nécessité de la mise en valeur de cette recherche constituent, pour le système éducatif de la nation, dans son ensemble, un défi majeur. On peut énoncer très simplement ce défi. *Dès aujourd'hui, la France ne forme pas assez de scientifiques et de techniciens* (l'industrie, par exemple, souffre d'une véritable pénurie de personnels compétents en électronique). Il s'agit aussi bien de chercheurs de type universitaire que d'ingénieurs, de techniciens supérieurs, et même d'ouvriers qualifiés. C'est une grave interpellation lancée à tout le système éducatif. Certaines contributions au colloque notent, par exemple, que, s'il ne doit pas y avoir, en 1982 et 1983, trop de problèmes dans la recherche publique pour pourvoir les nouveaux postes budgétaires, la situation risque de devenir dramatique en 1985.

Une incitation générale

L'essor de la recherche, publique et privée, passe donc nécessairement par une action considérable à mener, en particulier au niveau des universités et des grandes écoles. Pour dire les choses autrement, l'action du ministère de M. Savary va devoir très vivement relayer, et très rapidement, celle du ministère de la recherche.

● LES « LIEUX DE TRANSFERT ». — Ce problème est assez largement évoqué dans les rapports introductifs et pris en compte dans le projet de loi, qui prévoira, par exemple, que les organismes de recherche créeront des « *missions de valorisation* » et qu'ils auront auprès d'eux des « *sociétés de transfert chargées de mettre à la disposition de la collectivité nationale les recherches* » (*le Monde* du 9 janvier).

La réflexion commence à peine. Elle concerne notamment les rôles respectifs que devront, ou pourront jouer, les centres techniques industriels, les organismes de recherche, les centres de recherche des entreprises nationales et des entreprises privées, et les centres autonomes de recherche sous contrats dont le nombre devrait rapidement atteindre, estime un rapport préparatoire, « *plusieurs dizaines* ».

Ces « lieux de transfert », au carrefour de la recherche de base et des besoins des utilisateurs des secteurs les plus divers, doivent avoir un rôle essentiel à jouer dans la diffusion des résultats de la recherche et dans l'initiation du processus d'innovation.

● LE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE INDUSTRIELLE est évidemment crucial, comme l'ont justement noté, il y a quelques jours, les responsables de la commission de l'innovation et de la recherche du C.N.P.F. (*le Monde* du 7 janvier). Les entreprises nationales auront évidemment un rôle-pilote à jouer — ce devrait être l'un des objets des « *contrats de Plan* » qu'elles devront signer. Mais un effort considérable doit être accompli dans l'ensemble du dispositif industriel, et tout particulièrement dans les entreprises moyennes. Environ mille cinq cents entreprises déclarent aujourd'hui faire de la recherche (il y en a en fait probablement un peu plus). Ce nombre, indiquent les travaux préparatoires au colloque, devrait rapidement atteindre dix mille.

Plusieurs leviers devront sans doute être actionnés : les « *grands programmes de développement technologique* » que lance le ministère de la recherche en sont un ; un renforcement sensible des moyens et du champ d'action de l'agence nationale de valorisation de la recherche sera à coup sûr nécessaire, de même qu'une incitation générale à la recherche industrielle du type de celle que souhaite le C.N.P.F. et que le ministère espère voir traduite dans le budget de 1983.

● LE FINANCEMENT DE L'INNOVATION ET DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, enfin, pose lui aussi des problèmes non encore résolus, et aujourd'hui à l'étude aussi bien au ministère de la recherche et de la technologie qu'au niveau interministériel. La réussite d'un développement technique nécessite en effet un passage à l'industrialisation, sans lequel la recherche et le développement auraient été financés en vain. Disponibilité de fonds propres pour les entreprises de crédits bonifiés à moyen ou long terme, « assurance-innovation » : autant de questions à aborder, et dont la solution devra prendre en compte l'action envisageable par l'intermédiaire des marchés publics, le rôle des sociétés financières d'innovation (par exemple dans le cadre régional), du réseau bancaire nationalisé, voire l'appel éventuel à l'épargne privée (ces différents outils pourraient d'ailleurs servir à aider aussi au financement de la recherche industrielle elle-même).

L'action développée jusqu'à maintenant, de main de maître, par le dynamique ministre de la recherche, et bien soutenue, jusqu'à présent, par le gouvernement dans son ensemble, devra connaître encore, on le voit, de nombreux développements : des verrous, de taille, restent à faire sauter.

XAVIER WEEGER.

UNE ANALYSE DES PRINCIPALES PUBLICATIONS SPÉCIALISÉES

En dix ans, la recherche française de base a progressé dans la plupart des domaines

par CHARLES THIBAULT (*)

Ceux qui ont charge d'alimenter les fonds de la recherche scientifique hésitent toujours quant à l'importance des moyens à engager, ayant souvent l'impression d'un développement anarchique des thèmes ou, pour le moins, d'une trop grande part laissée au hasard dans les sujets étudiés. Le mot magique est alors prononcé : « *Faites des choix* », comme si le chercheur lui-même ne se posait souvent cette question, peut-être à un niveau plus élémentaire, mais finalement avec un même désir : choisir le bon sujet, la bonne hypothèse, la bonne expérience.

Si nous nous en tenons au niveau national, le bon choix ne peut résulter que d'une certaine convergence entre les besoins immédiats ou prévisibles de la société et le niveau qualitatif de notre potentiel de connaissance et de recherche fondamentales, ce qui implique nécessairement de prendre en compte la taille relative de notre pays.

116 000 articles

Dès que la recherche a pu apporter la preuve de son rôle irremplaçable dans la manière d'aborder conceptuellement les problèmes et d'améliorer les conditions de vie des hommes, la tentation permanente a été de privilégier massivement quelques secteurs apparemment plus aptes que d'autres à apporter des solutions rapides aux problèmes socio-économiques du présent. Malheureusement, injecter des moyens importants dans quelques secteurs risque de permettre à la médiocrité de proliférer si le secteur ne possède déjà des équipes et des « locomotives » de niveau international, c'est-à-dire, bien au cœur de ce qui se fait ou se prépare d'original dans le monde.

Ainsi, la réponse à la question « Que choisir ? » passe d'abord par une analyse aussi objective que possible de la position internationale de la recherche française discipline par discipline. Au vu de cette analyse, il deviendra possible de décider si les secteurs faibles doivent être abandonnés ou, au contraire, stimulés, et, dans ce cas selon que le secteur est faible par manque d'effectifs ou par manque d'idées, d'appliquer les remèdes adéquats.

Pour connaître la place internationale de la recherche française, plusieurs paramètres peuvent être pris en compte : participation demandée à des réunions internationales, ouvrages traduits, publications dans les grands journaux scientifiques. Il nous est apparu que, pour les sciences expérimentales, ce dernier critère était le plus significatif, la publication dans les meilleurs journaux mondiaux entraînant, de fait, une reconnaissance internationale témoignée par les invitations à parler ou à écrire.

De plus, ce critère est chiffrable et son étude sur une période de temps suffisante donne une idée précise de son évolution, ce qui doit faciliter les décisions. C'est pourquoi nous l'avons utilisé dans ce travail, réalisé avec la collaboration de Sylvie Hochet, Jean Gayoret et Emmanuel Bianchis et grâce à l'aide du directeur du Centre de documentation scientifique et technique (C.D.S.T.) du C.N.R.S. et du personnel du fichier bibliographique informatisé Pascal. La méthode a consisté à choisir, discipline par discipline, les meilleurs journaux publiant des articles originaux (et non des synthèses). Le choix des journaux est basé sur le niveau de leur index de citation tel qu'il est publié par l'équipe américaine du *Science Citation Index*, et qui témoigne du nombre de fois où, dans les deux années qui ont suivi sa parution dans un journal, un article a été cité (ce facteur est une valeur moyenne obtenue en divisant le nombre de citations par le nombre d'articles publiés, ce qui met sur un pied d'égalité les journaux quel que soit le nombre d'articles publiés par an).

Chaque communauté scientifique ayant des traditions différentes de diffusion de ses résultats, le nombre de périodiques qu'il s'est avéré nécessaire d'analyser est allé de deux pour certains sous-secteurs de la chimie à vingt-deux pour l'informatique et l'automatique. Au total, 286 périodiques scientifiques ont été analysés, couvrant 116 271 articles. Une partie des périodiques (120) ont été dépouillés manuellement, mais, cette méthode étant lourde, les autres l'ont été à partir du fichier Pascal du C.D.S.T.

Le dépouillement manuel nous a permis de comparer les années 1970 et 1980. Le dépouillement informatique ne nous a permis de comparer que les années 1973 ou 1973 et 1979, les comparaisons effectuées pour plusieurs revues de chacun des grands secteurs ayant montré, pour la France, que les valeurs obtenues en 1970 et 1980 encadraient toujours dans le même sens les valeurs de 1973 et 1979, nous avons estimé que les informations obtenues par les deux méthodes étaient également significatives, le dépouillement manuel permettant seulement de mieux visualiser l'évolution et de fournir une valeur plus actuelle.

Enfin, il nous a paru intéressant de comparer l'évolution française à celles des pays voisins, Angleterre, République fédérale d'Allemagne, à celle du Japon, pays en expansion scientifique dont la population est 2,2 fois celle de la France, enfin du Canada.

(Lire la suite page 15.)

(*) Professeur à l'université Paris-VI, ancien président du Centre national de la recherche scientifique.

LES RAPPORTS

● APPORT CULTUREL : *l'écoute de la demande sociale*

Le rapport du groupe numéro 1 (« L'apport culturel de la recherche ») analyse d'une manière très large les relations entre la recherche, d'une part, et l'environnement social, culturel et politique, d'autre part.

Il insiste sur la nécessité, pour la science, de ne pas s'isoler dans une orgueilleuse tour d'ivoire pour experts mais d'être à l'écoute de la « demande sociale » et de participer à la formation intellectuelle de la population.

Ce rapprochement avec le corps social et cette mission d'enseignement doivent permettre à la fois de lutter contre les courants antiscientifiques qui se manifestent périodiquement et d'éviter à la science de sombrer dans l'illusion qu'elle détient un pouvoir exorbitant.

Cette sensibilité à la « demande sociale » ne signifie pas que la science doive être soumise à des pressions extérieures qui la dénatureraient, mais qu'elle prenne sa place dans l'effort collectif et d'émancipation de l'homme. « *La science tire sa légitimité, dans notre culture*, écrit le rapporteur, *non point des joies qu'elle procure aux scientifiques mais de l'utilité sociale qu'elle produit : comme enrichissement culturel effectivement continu, comme ressource d'intelligence pour surmonter les malheurs communs et comme réservoir d'expertise pour éclairer les débats que le peuple et ses représentants doivent trancher.* »

L'un des rôles assignés à la science est notamment d'aider la société française à sortir de la crise « *en fournissant les analyses pertinentes de cette crise, en analysant ses conséquences humaines, en stimulant l'innovation technique, industrielle, sociale et politique, en donnant au développement économique une impulsion et une signification nouvelles* ».

Le rapport sur les sciences humaines (commission numéro 12), qui fait une constatation sévère sur l'état de la recherche dans ce domaine, insiste sur la nécessité de démocratiser le fonctionnement des institutions pour lutter contre le mandarinat et de prendre des dispositions pour faciliter l'émergence des disciplines nouvelles ou la rénovation de celles qui se sont sclérosées.

● RESPONSABILITÉ ET COMMUNICATION : *clause de conscience et devoir d'informer*

Le chercheur, titulaire d'un « savoir » qui le met dans une situation particulière, ou ayant des moyens spécialement puissants d'agir sur la nature (par les manipulations génétiques, par exemple), ne peut échapper à sa responsabilité sociale. C'était le thème de la commission numéro 2 : le rapport correspondant note, dès l'abord, un « *manque* » manifeste : « *Chercher à fonder ou à justifier les responsabilités du scientifique suppose un questionnement de la finalité intrinsèque de la science et du scientifique ; questionnement que l'on semble refuser ou évacuer* », indique le texte, qui note plus loin : « *L'idée scientiste naïvement positiviste est encore présente* ».

A défaut, semble-t-il, d'une analyse d'ensemble de ce problème de la responsabilité du scientifique (aurait-elle été possible ?), le rapport apporte quelques éclairages particuliers — venant soit des contributions reçues, soit directement des membres de la commission — et formule un petit nombre de suggestions. Il évoque ainsi, notamment, le problème des applications militaires de la recherche — auquel nul ne peut échapper — et celui, particulier, du chercheur travaillant dans les pays en voie de développement, qui devrait, estiment certains, pouvoir bénéficier d'une « *clause de conscience pour pouvoir refuser certains travaux ou certaines affectations* ».

« Prendre l'initiative »

Le rapport, qui évoque des questions déjà largement débattues (manipulations génétiques, « risque technologique majeur », problèmes de l'informatique et des banques de données), est plus original sur les problèmes de l'expérimentation humaine, dans le domaine biomédical.

La question la plus largement évoquée est celle du rôle des chercheurs dans la communication : le milieu scientifique « *doit prendre l'initiative* » de fournir aux journalistes ou aux professionnels de la communication l'information nécessaire. Les grands établissements, les universités, devraient disposer de bureaux de presse. Les tâches de la communication « *doivent être pleinement reconnues, prises en compte dans les carrières des chercheurs, et même, dans un premier temps, survalorisées, si l'on veut rattraper le retard accumulé* ».

Ces propositions concernant l'information et la communication sont évidemment reprises, et parfois amplifiées, par le rapport de la commission numéro 10, « Recherche et communication ».

« Une politique globale »

Ce texte demande, plus largement, la définition d'une « *politique globale* » d'information et de communication, qui a fait totalement défaut jusqu'à présent. Il propose que « *le devoir d'informer fasse partie explicitement de la mission du chercheur et des organismes de recherche ; et qu'à ce titre* (l'information) *soit prise en compte dans le budget des organismes, votre dans le budget de la recherche* ». Le rapport insiste tout particulièrement sur le rôle que devrait assurer le système éducatif et, corollairement, sur le problème de la formation des enseignants; il note l'importance que doivent prendre, spécialement dans les régions, les « *centres d'action culturelle et scientifique* ».

Le texte accorde aussi une place non négligeable aux problèmes de la francophonie. Il remarque en particulier que, si le but officiellement affiché, la défense et l'accroissement du rôle du français comme langue scientifique, n'est pas contesté, des désaccords certains existent quant à certains des moyens à mettre en œuvre. En particulier, a constaté la commission, des mesures comme l'obligation de publier en français, ou l'emploi obligatoire du français dans les colloques et réunions organisés en France, sont « *loin de faire l'unanimité* », tout particulièrement chez les chercheurs en sciences exactes.

RÉSIDENCES - CLUBS
3e AGE
Spécialiste Côte d'Azur
Cabinet INDEXA
52, av. Jean-Médecin - 06000 NICE
Tél. : (93) 80.96.31 (F.N.A.I.M.)

● MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT : *énergie, tiers-monde et coûts sociaux*

Le rapport introductif rédigé par le groupe numéro 4 sur le thème « Recherche, technologie et nouveaux modes de développement » analyse quelque deux cent cinquante contributions. Il met en lumière « *trois thématiques fortes : énergie, pays en voie de développement, coûts sociaux* ».

Pour l'énergie, la demande de recherche technique concerne surtout les énergies dites nouvelles, l'utilisation rationnelle et les économies d'énergie, la mise en valeur des ressources locales. Pour les pays en voie de développement, le rapport insiste sur des transferts de technologies qui soient adaptées aux besoins, aux ressources et aux cultures de ces pays, et il note le rôle que pourraient jouer, dans ce domaine, les DOM-TOM. Quant aux coûts sociaux, ils regroupent des propositions fort diverses qui, toutes, sont centrées sur l'homme : intégration de la technique dans la culture, information de l'ensemble des partenaires (sociaux et associatifs) et participation de ceux-ci aux choix des programmes de recherche, impacts des nouvelles techniques sur les conditions de travail, l'emploi, la santé, l'environnement, adaptation des nouvelles techniques aux besoins, aux ressources, aux cultures régionaux.

Le rapport signale aussi « *les thématiques peu présentes* ». « *Peu de contributions proposent une vision globale, à moyen ou long terme, des nouveaux modèles de développement. Les réflexions macro-économiques sont pratiquement absentes (...). La plupart des interventions ne réfèrent pas à des outils de vision cohérente des avenirs possibles (...). Nous n'avons pratiquement reçu aucune contribution sur les jeunes... sur les inégalités... sur les cultures territoriales.* »

Cependant « *se dégagent trois champs de signification relatifs à l'expression « nouveaux modes de développement »* : « Prob)ématique des limites » (liées aux ressources naturelles) ; « Problématique des territoires (qui ne « réfèrent » pas toujours aux régions) ; « Problématique des cohérences », qui implique le recours à la recherche intégrée, à l'analyse systémique, aux sciences sociales, au décloisonnement de la recherche, à la planification, et donc à l'activité politique elle-même.

● ENJEU INTERNATIONAL : *des exemples à méditer*

« *Nos importations se sont montées, en 1980, à 370 milliards de francs tandis que les exportations n'atteignaient que 470 milliards de francs. En outre, la proportion de marchandises d'origine étrangère présentées sur le marché intérieur croît d'année en année, parvenant à un seuil critique inquiétant.* » Une preuve : le déficit commercial de la France avec des pays comme le Japon, les Etats-Unis et la République fédérale d'Allemagne est le même que celui que nous avons avec l'ensemble des pays producteurs de pétrole du Proche-Orient.

Comment renverser ces tendances ? Quel rôle doivent jouer les principaux acteurs de l'innovation, du développement et de la recherche pour participer au rééquilibrage de la balance commerciale ? La tâche est d'autant plus délicate, note le rapporteurs de la commission numéro 6 (l'enjeu international), que la communauté scientifique semble singulièrement sous-estimer les problèmes liés à « *la pénétration de notre marché intérieur par des produits importés et à la faiblesse de nos résultats à l'exportation* ».

L'aval et l'amont

S'il faut « *consolider et reconquérir le marché intérieur* », tant il est vrai qu'on « *ne peut guère développer des créneaux d'exportation si on n'a pas, au préalable, réussi à vendre sur le marché intérieur* » ; s'il faut « *être attentif à l'apparition de sciences et de techniques nouvelles, s'initier aux techniques de la prévision technologique et s'interroger sur la nature et le contenu réels des opérations de coopérations internationales dans le domaine de la recherche* », il est nécessaire que les chercheurs s'intéressent à la fois à la partie aval et à la partie amont de leurs activités. « Aval pour prendre en compte « *le devenir de leurs travaux et veiller à ne pas demeurer dans un cloisonnement qui les empêche d'avoir un contact avec les utilisateurs* » et amont par souci de « *renouvellement de leur propre esprit de créativité par un contact avec la recherche de base* ».

Toutefois, note le rapport, les résultats obtenus sur le marché ne dépendent pas des seuls efforts des chercheurs. Il est nécessaire que les responsables des activités industrielles et commerciales qui, se trouvant en aval de l'innovation, ont pour rôle d'en assurer la mise en œuvre « *fassent preuve d'une réelle volonté d'entreprendre* ». Mais il déplore le retard en France de « *la science des études de marché* » et le manque d'« *informations sur les pays où nous voulons exporter* ». Dans ce domaine, affirme le rapport, les Japonais donnent des exemples à méditer.

Dans un second chapitre est abordée la recherche scientifique et l'innovation technologique au service du développement du tiers - monde. Débat éternel qui revient à se demander s'il faut axer les efforts sur un transfert de technologies existantes vers les pays en développement, afin d'engager ou d'accélérer le mouvement qui permettrait aux pays en développement d'accéder à l'autonomie, ou s'il faut travailler à une remise en valeur et à une amélioration des technologies autochtones. Sans apporter une réponse tranchée à cette question et tout en rappelant qu'il existe une « *corrélation très forte entre dépendance technique et dépendance culturelle* », le rapport estime que « *la coopération entre la France et le tiers-monde ne peut être la simple résultante d'actions ponctuelles menées en ordre dispersé* ». Il y a nécessité, poursuivent les rapporteurs, d'une politique de coopération assurant la cohérence d'ensemble et orientée vers la satisfaction des besoins réels des différents partenaires « *tout en se gardant de la mise en place d'une certaine division internationale de la recherche* ».

Deux des rapports introductifs, sur « Les grands équilibres » (Commission n° 3) et « Recherche, technologie et industrie » (n° 5), ont été reproduits dans « le Monde » du 6 janvier.

L'analyse des dix autres rapports, présentée ici, a été réalisée par Maurice Arvonny, Jean-François Augereau, Frédéric Ganssen, Yvonne Rebeyrol et Xavier Weeger.

INGENIEUR TURBO MACHINES

Vous avez une expérience du développement de ce type de machine dans un laboratoire d'études, industrie, université ou bureau d'études.

Nous vous proposons de devenir notre spécialiste Recherche-Développement pour nos pompes centrifuges de grande puissance: 8000 kW, à faible vitesse spécifique.

Si cette proposition vous intéresse, merci d'adresser un dossier de candidature sous référence 73211 à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

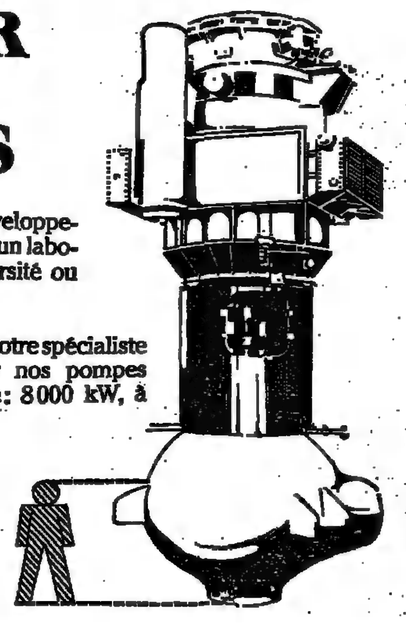

HAVAS CONTACT

JEAN DIWO
Chez LIPP

« Un livre truculent et bien informé. »
BERNARD PIVOT/LIRE
denoël

STAGES d'ANGLAIS à OXFORD
Formation continue toute l'année, tous niveaux
Oxford Intensive School of English
21, rue Théophraste Renaudot 75015 Paris - Tél. 633.13.62

PAROLE PUBLIQUE
COURS D'EXPRESSION ORALE
HUBERT LE FÉAL
documentation sans engagement
☎ 387 25 00
✉ 30, rue des Dames Paris 17ème

LIVRES
POLONAIS
et livres français sur la Pologne
LIBELLA
12, rue St-Louis-en-l'Ile, Paris-4e
Tél. 326-51-09

Le Monde DE L'EDUCATION
DÉSORDRE, ABSENTÉISME, PUNITIONS
OÙ EN EST LA DISCIPLINE?
Universités: les études de langues étrangères appliquées
Les immigrés de la 2ème génération

INITIATION A L'INFORMATIQUE
AU PALAIS DE LA DÉCOUVERTE
10 Conférences en janvier, février et mars 1982 à partir du 15 janvier
LE VENDREDI, à 18 heures 15
avec la participation de : C. PAIR, J.-C. SIMON, C. GIRAULT, G. STORA, H. ZIMMERMANN, O. PIRONNEAU, M. DORNBUSCH, J. FRAGNE, A. BAMBERGER
Programme gratuit sur demande. Entrée gratuite
Avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 PARIS

COURS INTENSIFS DE REMISE A JOUR ET PERFECTIONNEMENT DES CONNAISSANCES EN ANGLAIS
• DATES : 1 semaine : 25-1 - 8-2 - 22-2 - 8-3 - 22-3 - 5-4-82. 2 semaines : 18-1 - 1-2 - 15-2 - 1-3 - 15-3 29-3-82.
• DURÉE : 6 h. par jour du lundi au vendredi.
• LIEU : 250, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS.
• CONDITIONS : Passage préalable d'un test (gratuit). Groupes de 5 à 7 personnes - 2 500 H.T. par personne et par semaine et 150 F H.T. d'inscription.
Nous organisons également des cours semi-intensifs à raison de 3 heures par jour pendant 4 semaines.
Pour tous renseignements et inscriptions :
LANGUAGE STUDIES
250, rue St-Honoré - 75001 PARIS Tél. : 260-53-70

LES RAPPORTS INTRODUCTIFS

• BUREAU INTERNATIONAL :

des exemples à méditer

L'aval et l'amont

PAROLE PUBLIQUE

LIVRES POLONAIS sur la Pologne LIBELLA

Le Monde de L'ÉDUCATION

OÙ EN EST LA DISCIPLINE ?

Universités : les études de langues étrangères appliquées

Les immigrés de la 2ème génération

• HOMMES ET MOYENS :

planification démocratique et esprit de recherche

Le rapport de la commission numéro 11 sur « les moyens à mettre en œuvre » n'avait pas à définir ces moyens : les grandes lignes en sont fixées par des objectifs comme les 2,5 % de la P.I.B. pour la recherche en 1985. Les détails ne peuvent certainement pas être déterminés avant les conclusions du colloque. Le rapport porte, donc, sur des principes qui guideront ultérieurement les décisions concrètes, — principes qui souvent se retrouvent aussi dans d'autres rapports.

Le principe fondamental, c'est la planification démocratique. Le mot est vague, et le rapport tente de le préciser. Ainsi, en matière de recherche fondamentale, est-il vain de vouloir planifier les thèmes, et faut-il se contenter d'organiser une fourniture de moyens qui permette un développement régulier du potentiel de recherche. Au contraire, dès que l'application se précise, « *il faut mettre les objectifs en relation avec les finalités économiques et sociales, sélectionner les actions de portée nationale, mettre en place les financements correspondants* ». Et le rapport remarque que les résultats de cet exercice de prospective, qui appelle une large consultation, doivent « *être diffusés dans les laboratoires, où trop de personnes travaillent encore sans pouvoir établir un lien entre leur activité quotidienne et la satisfaction de tel ou tel besoin futur* ».

Cette planification impose de « *financer le travail des équipes sur une base pluriannuelle* (trois ou cinq ans) *non récurrente* ». Au terme de la période considérée, il serait procédé à une « *évaluation rigoureuse ayant des conséquences réelles sur l'avenir de l'équipe* ».

Ces principes posés, le rapport étudie plus en détail les critères d'attribution des moyens face à divers problèmes : emploi et formation, répartition entre les divers grands secteurs, valorisation socio-économique, diffusion de l'information scientifique et technique, relations internationales et répartitions régionales... recoupant ainsi la plupart des autres rapports.

Parmi ces moyens, les plus importants sont les hommes. Aussi, une commission (n° 7) a-t-elle spécifiquement analysé les contributions portant sur la formation et l'emploi scientifiques.

« *L'esprit de recherche n'imprègne pas assez la formation des esprits.* » Cette phrase liminaire donne le sens général des contributions sur la formation. Les propositions, nombreuses, variées, touchent les divers ordres d'enseignement : on condamne le dogmatisme, on invite à la flexibilité ; on souhaite que soit atténuée la dichotomie entre universités et écoles d'ingénieurs, avec pour celles-ci une plus grande activité de recherche. Pour la formation des maîtres, il est souhaité qu'« *un contact avec la vie active soit systématiquement encouragé avant leur entrée en fonctions comme durant leur carrière* ».

La formation permanente doit recevoir une grande attention. Elle doit être considérée comme « *une des missions normales des personnels de la recherche* », être accessible à tous ces personnels, et être « *dotée de moyens très supérieurs à ceux disponibles actuellement* ».

Finalement une question se pose : le système de formation peut-il, dans son état actuel, fournir les flux nécessaires de personnels qualifiés ? Le rapport estime qu'il doit permettre « *une augmentation annuelle de 4,5 % des personnels des organismes et de 2,5 % de ceux des établissements d'enseignement supérieur* ».

L'emploi scientifique est le second volet du rapport. Les propositions portent sur une meilleure définition des missions spécifiques des diverses catégories, sur l'évaluation de la qualification et ses conséquences (recrutements, promotions), sur les passages entre le secteur public et les entreprises. On peut reprocher à cette partie de ne guère porter que sur l'emploi dans le secteur public, mais cela traduit sans doute l'orientation des textes à partir desquels a été établi le rapport. Il est cependant indiqué que les diplômes universitaires et la formation par la recherche doivent être mieux reconnus par les conventions collectives si l'on veut dynamiser les entreprises par un recrutement de scientifiques formés par la recherche.

Le thème de la mobilité a aussi été discuté. L'égalité des droits et des devoirs dans les divers métiers de la recherche est nécessaire pour obtenir « *la fluidité entre tous les établissements et organismes scientifiques et techniques* ».

• INSTITUTIONS :

volonté politique et bureaucratie

« *A la double revendication de la communauté scientifique, qui voit dans les institutions de recherche l'enjeu d'une volonté de démocratisation, et des pouvoirs publics pour lesquels il s'agit de modeler les instruments d'une politique, s'ajoute la pesanteur inhérente aux appareils bureaucratiques.* » Le ton est donné. Plus qu'une série de propositions concrètes, les rapporteurs de la commission numéro 8 sur les institutions se sont efforcés de dresser un tableau de la situation, de mettre en évidence les verrous et les freins et de prodiguer des conseils, tant au niveau du laboratoire que des organismes, des administrations, ou des instances de décision nationales ou bientôt régionales.

Des lieux de rencontre

« *Il faut réaliser,* écrivent-ils, *un fonctionnement des institutions qui respecte les spécificités de la recherche tout en approfondissant son ancrage dans le tissu socio-économique du pays ; il faut assurer et valoriser le potentiel déjà acquis tout en le mobilisant sur des objectifs ambitieux.* » Les institutions, disent-ils, devront, à l'avenir, moins apparaître comme des administrations que comme des lieux de rencontre. Ces commentaires s'accompagnent pour les chercheurs d'une demande d'harmonisation des statuts — prise en compte par la loi d'orientation et de programmation pour la recherche — et d'une reconnaissance du fait que l'évaluation objective du travail des chercheurs est « *souvent illusoire* ».

Financement — la chasse au contrat est dénoncée avec vigueur, — communication, participation aux décisions, caractère confidentiel des recherches, gestion du patrimoine scientifique et responsabilité des chercheurs doivent être pris en considération, tout comme doit être étudiée la possibilité de confier à une université rajeunie la prise en charge de filières technologiques nouvelles — robotique, biotechnologie, logiciel, utilisation rationnelle de l'énergie — pour combler le vide institutionnel existant dans ces domaines et « *coordonner l'acquis technique, réfléchir à ses implications, financer des expériences et évaluer les conséquences économiques et sociales de leur développement* ».

• DÉCISION ET CHOIX :

la nécessité du dialogue

« *La science et la technologie apparaissent aujourd'hui, sans conteste, comme les facteurs les plus déterminants des changements souvent intervenus ou à intervenir, dans la seconde moitié du siècle. Dans le même temps, l'organisation sociale, les objectifs économiques, sont des facteurs déterminants des progrès scientifiques et technologiques.* » Forts de ces certitudes, les rapporteurs de la commission n° 9 (sur : Science, technologie et décision ; les acteurs du choix) pensent que l'élaboration d'une politique constructive de la recherche et de la technologie passe par une « *mobilisation démocratique des pensées et des énergies* ».

Public, élus, syndicats, chercheurs, travailleurs, dirigeants, comités d'établissement et comités centraux d'entreprise doivent donc dialoguer, même si « *leurs préoccupations et leurs intérêts ne sont pas convergents au départ* ». « *La science et la technologie,* poursuit le rapport, *ne peuvent se développer que dans la mesure où des relations avec d'autres domaines de l'activité sociale sont nouées : ce qui suppose un accroissement du rôle et du niveau du dialogue social.* »

Les patrons absents

Une telle politique sous-entend cependant que les citoyens disposent d'« *une information et d'une formation complète* ». Celle-ci passe, donc, par des aménagements de l'enseignement pré et post-universitaire, mais aussi, notent les rapporteurs, par la mise en place de canaux d'information (ouverture de bibliothèques et de centres de documentation, rôle des médias accru et amélioré, opérations porte ouvertes). Il s'y ajoute enfin la nécessité d'une « *transparence des controverses qui se développent à l'intérieur des sciences et des techniques pour permettre une meilleure appréciation du « domaine des possibles* ». On peut cependant se demander, dans la mesure où les débats sur les choix doivent être conduits « *jusque sur les lieux de travail* », si tous les artisans du choix ne devraient pas apparaître dans les textes du rapport. Les « patrons » sont, en effet, singulièrement absents. Sont-ils restés muets ? N'avaient-ils rien à dire ? Toujours est-il que cette relative absence de propos de partenaires fortement impliqués dans les décisions rend ce dossier introductif en partie incomplet.

La recherche clinique dans les hôpitaux

S'il est un domaine où « la recherche a pu apporter la preuve qu'elle était à même d'améliorer la condition des hommes », selon les critères de l'un des rapports aux assises nationales, c'est bien celui de la médecine. Or, et dans le même temps, l'étude comparative du rayonnement scientifique met en évidence la faiblesse de la recherche clinique française, qu'il s'agisse de médecine ou de pharmacologie (professeur Thibault). Cette faiblesse est d'autant plus grave et d'autant plus inconcevable qu'elle se situe dans le pays de Laennec, de Pasteur et de Claude Bernard, dans celui qui fit connaître au monde les concepts même de recherche médicale.

Le professeur Jean-François Bach, chargé de mission au C.N.R.S. pour les problèmes médicaux, commente ici cette décadence et les remèdes qu'il faudrait d'urgence adopter pour y mettre fin.

Une priorité ignorée ou galvaudée

par JEAN-FRANÇOIS BACH (*)

Le budget de la recherche médicale française est inférieur à celui d'autres pays développés et reste faible en regard des dépenses de santé (moins de 1 %) et du budget des autres recherches, notamment nucléaires ou spatiales. Mais au-delà de cette insuffisance budgétaire, notre recherche médicale souffre de quelques maux chroniques intrinsèques, au premier rang desquels il faut citer sa mauvaise insertion clinique. La recherche clinique ne doit pas être définie par le seul environnement clinique dans lequel elle se développe mais par la nature des questions qu'elle aborde, centrées autour des mécanismes et du traitement des maladies. La recherche clinique peut utiliser des modèles expérimentaux, en particulier les maladies spontanées des animaux de laboratoire dont il existe aujourd'hui de remarquables exemples chez les rongeurs : diabète, maladies auto-immunes, hypertension... Elle doit aussi faire un large usage des cultures cellulaires et des techniques biochimiques mises au point dans les laboratoires de science fondamentale. Surtout, elle relève des mêmes démarches conceptuelles et méthodologiques que l'investigation de base.

La prévention elle-même ne progressera qu'avec la recherche de fond sur les maladies. La prévention des glomérulonéphrites, cause essentielle de l'insuffisance rénale, sera possible le jour où l'on connaîtra les antigènes en cause (peut-être des virus) et les mécanismes de leur action pathogène. De même, la prévention des rhumatismes passera plus par l'élucidation des mécanismes responsables de l'inflammation articulaire que par l'étude clinique des symptômes ou l'analyse épidémiologique de la population atteinte.

Au lit du malade

Ces considérations ne mettent pas en cause le rôle primordial du clinicien dans la recherche clinique. Il est le seul à pouvoir réaliser certaines investigations au lit du malade. Il est souhaitable qu'il participe à la partie expérimentale de la recherche. Et, finalement, c'est de la qualité de sa collaboration avec le biologiste que dépend le succès de la recherche. Toute investigation clinique, privée de cette collaboration, est vouée à l'échec.

L'idée, plus ou moins explicitement défendue par certains qu'il pourrait suffire d'attendre les résultats des recherches réalisées dans d'autres pays comme les Etats-Unis relève du défaitisme et de l'ignorance. Il est illusoire de vouloir appliquer avec précision et rapidité les découvertes faites à l'étranger en l'absence de centres de recherche dans le voisinage. Il existe, certes, de très nombreuses et excellentes sources d'information mais il y a toujours un décalage important entre la réalisation d'un travail et sa publication. L'application d'une nouvelle technique de diagnostic ou de traitement est difficile à mettre en œuvre par des esprits non préparés. La qualité des soins est d'ailleurs en retard dans les pays sans recherche médicale.

Enfin, la recherche reste une irremplaçable école de formation intellectuelle et scientifique pour le médecin clinicien. On ne dira jamais assez combien le raisonnement conduisant l'interprétation d'une expérience et la démarche diagnostique au lit du malade relèvent des mêmes principes de logique et de créativité. La recherche, qui confronte l'individu à la possibilité de tester directement des hypothèses qui restent par nécessité trop souvent gratuites en médecine, est, à cet égard, une exceptionnelle école d'humilité et de rigueur. Le futur médecin universitaire devrait obligatoirement pouvoir connaître l'expérience de la recherche pendant un ou deux ans avant qu'on ne lui confie d'importantes responsabilités cliniques.

L'obstacle psychologique

Toutes les idées qui viennent d'être évoquées sont, à les entendre, partagées par la majorité des médecins hospitalo-universitaires français. Nombre d'entre eux font cependant remarquer qu'ils ne peuvent les mettre en pratique faute de temps, de moyens, ou de formation scientifique. Mais ces difficultés ne sont pas insurmontables. La recherche clinique n'est pas très coûteuse, et il existe, dans de nombreux services, de jeunes médecins de grande qualité (internes ou chefs de clinique) qui sont très désireux de s'engager dans un programme d'investigation véritable, c'est-à-dire, ne se limitant pas à des analyses rétrospectives de dossiers, à des publications de cas isolés ou à des dosages réalisés sur une série de malades, tous travaux qui ont eu et peuvent encore avoir leur intérêt dans des cas particuliers mais ne sont plus aujourd'hui qu'exceptionnellement à l'origine de progrès importants.

L'obstacle est avant tout psychologique. Le médecin hospitalier est sollicité par un nombre croissant de patients, auxquels il doit administrer des soins d'une complexité grandissante. Devant une telle sollicitation, il lui faut de la volonté et le sens de l'organisation pour savoir trouver le temps nécessaire à la réflexion et à l'investigation. Le fait que certains y arrivent, même dans des centres peu riches en cliniciens, montre bien pourtant que cela est matériellement possible. L'absence d'activité de recherche correspond bien souvent à un manque de motivation. Trop de cliniciens s'estiment à tort incapables d'entreprendre avec succès un programme de recherche et surtout, ce qui est plus grave, en découragent les plus jeunes, et donnent l'avantage pour la cooptation des nouveaux professeurs à ceux dont ils se sentent les plus proches, c'est-à-dire, ceux qui s'adonnent à des activités purement cliniques. Il n'est pas besoin de « savants » pour diriger un service hospitalier, entend-on souvent. Nous sommes bien d'accord sur ce point.

Il n'est sans doute pas possible ni souhaitable que tous les services hospitaliers s'adonnent à la recherche. L'important est que, dans chaque discipline, plusieurs services de pointe entretiennent la flamme. L'important est de former les jeunes à l'investigation clinique, à la fois pour améliorer la qualité de leur raisonnement médical et les préparer psychologiquement et techniquement à d'éventuels travaux cliniques de qualité.

Des solutions simples

Il faut encourager ce développement, en s'attachant en priorité à former les jeunes générations qui doivent pouvoir compter sur l'aide matérielle et surtout le soutien moral de leurs aînés. Il faut augmenter délibérément la place de la réflexion biologique et médicale dans les études universitaires. Il est nécessaire que les travaux d'investigation soient pris en compte dans la nomination des professeurs agrégés (ce qui n'est pratiquement pas le cas actuellement dans les disciplines cliniques, hormis dans quelques services).

Les modalités pratiques de cette prise en compte ne sont pas simples à définir mais elles l'ont été récemment par un groupe de réflexion (dont les recommandations n'ont pas été suivies d'effet).

Il faut demander à tous les futurs cadres hospitaliers de connaître l'expérience du laboratoire pendant ou après l'internat. La plupart des laboratoires « fondamentaux » sont prêts à accueillir des jeunes cliniciens pendant un ou deux ans pour les former. Il faut organiser et promouvoir, de parti pris, la coordination et la collaboration des groupes cliniques avec les laboratoires de biologie et de biochimie. La création des passerelles entre chercheurs et universitaires doit être facilitée. Pourquoi nous privons-nous de nommer les meilleurs des chercheurs, éventuellement non médecins, professeurs de biologie dans nos facultés de médecine ?

Divers organismes comme le C.N.R.S. (1) et l'INSERM (Institut national de la santé et de recherche médicale) ont déjà mis des moyens importants à la disposition des projets de recherche clinique de qualité. L'université et la Fondation pour la recherche médicale sont également prêtes à apporter leur aide aux jeunes chercheurs cliniciens. Encore faut-il que les esprits soient prêts de part et d'autre à collaborer.

(*) Professeur d'immunologie à l'hôpital Necker. Président sortant du conseil scientifique de la Fondation pour la recherche médicale.

(1) N.D.L.R. — Le professeur Bach est chargé de mission au C.N.R.S. pour les problèmes médicaux.

En dix ans la recherche française de base a progressé dans la plupart des domaines

(Suite de la page 13.)

C'est l'adresse du laboratoire qui détermine le pays auquel a été attribué l'article, quand sont mentionnés deux ou plusieurs laboratoires de différents pays, le pays du premier auteur est crédité de l'article.

L'ascension de la chimie

Cette étude met d'abord en évidence une progression généralisée de la pénétration de la recherche française dans les périodiques scientifiques les plus lus et les plus cités du monde. C'est pour la chimie que la progression est la plus spectaculaire. Le pourcentage d'articles publiés par des laboratoires français par rapport au nombre total d'articles passe de 2,9 en 1970 à 7,34 en 1980. Les mathématiques progressent également de 3,4 % à 7,15 % et la biologie de 2,32 % à 4,36 % pendant la même période.

La physique continue d'occuper une position exceptionnellement élevée puisque un article sur douze publiés dans les vingt et un grands journaux de physique, dont un journal français, le *Journal de physique*, provient de laboratoires français.

Parmi les disciplines s'intéressant à la terre et à l'espace, seules l'astronomie et la minéralogie occupent de bonnes positions (6 % et 10,8 % respectivement).

Pour les disciplines physiques et chimiques intéressant directement des secteurs industriels importants, la situation moyenne est bonne, avec des secteurs forts, composants électroniques, optique, matériaux et mécanique, et des secteurs plus faibles, informatique et automatique, et génie industriel, bien que les progrès entre 1973 et 1979 soient évidents, particulièrement en informatique - automatique (de 2 % à 4 %).

Enfin, cette étude met bien en lumière les secteurs faibles de la biologie. Le plus critique est celui de l'écologie, soit que l'on prenne en compte l'écologie *stricto sensu* ou des disciplines connexes, zoologie, voire entomologie. Cette déficience dans un des secteurs si fréquemment évoqués ne peut manquer de poser question. Il en est de même de la microbiologie alors que, là aussi, le développement des biotechnologies est, en grande partie, conditionné par le niveau de cette discipline.

Mentionnons le progrès spectaculaire de la pharmacologie qui passe de 0,7 % à 5,5 % en dix ans. Le progrès serait encore plus impressionnant si la pharmacologie clinique n'était pas prise en compte. La faiblesse de la présence de la recherche clinique française dans les grands périodiques se fait également sentir en endocrinologie, bien moins en génétique.

En conclusion, il apparaît que :

— La recherche fondamentale française a fortement progressé durant ces dix dernières années, doublant sa pénétration dans les périodiques mondiaux (chimie, biologie, mathématiques, astronomie) ou maintenant le niveau élevé déjà atteint en 1970-1973 (physique) ;

— Une progression analogue s'est produite pour la recherche scientifique fondamentale allemande ;

— Bien qu'impressionnante dans certains secteurs (chimie analytique, électrochimie, composants électroniques, acoustique, microbiologie, neurosciences), la progression japonaise est plus inégale ;

— D'une manière générale, la progression relative de la R.F.A., du Japon, de la France, est compensée par une régression généralisée de la présence anglaise. Il faut, cependant, tenir compte du fait que l'impact de la science fondamentale anglaise était très élevé en 1970. Il n'en demeure pas moins que la place de la recherche anglaise reste très enviable.

L'étude ne porte pas sur les Etats-Unis, mais les sondages effectués montrent qu'ils « occupent » un peu moins de 50 % des grands journaux scientifiques. C'est dire que l'Europe occidentale, avec environ 25 % des publications, reste encore à mi-chemin des Etats-Unis.

LA PART DES DIFFÉRENTS PAYS (en %) DANS LES PRINCIPAUX JOURNAUX

DISCIPLINES	France	R.F.A.	Roy.-Uni	Japon	Canada
MATHEMATIQUES					
1970	3,6	9,0	10,8	1,0	4,5
1980	7,2	11,5	6,9	3,3	3,4
PHYSIQUE					
1973	8,5	6,4	10,2	4,0	4,5
1979	8,2	8,4	6,7	5,3	4,3
SCIENCES POUR L'INGENIEUR					
1972	4,5	4,7	15,5	4,6	5,6
1979	5,9	3,5	8,8	8,1	4,2
CHIMIE					
1970	2,9	3,7	16,2	5,8	4,2
1980	7,2	5,8	10,5	8,8	4,5
TERRE-OCEAN-ESPACE					
1972	3,5	3,1	10,4	1,9	7,1
1979	5,0	3,7	9,3	2,4	6,6
BIOLOGIE					
1970-73	2,3	4,6	16,0	2,8	3,9
1979-80	4,4	5,0	12,0	4,7	4,6

CRÉATEURS D'ENTREPRISE EXPORTATEURS, INVESTISSEURS
VOTRE SIÈGE A PARIS
Londres, Jérusalem
de 150 F à 350 F par mois
Constitution de Sociétés
G.E.I.C.A. 56 bis, r. du Louvre 75002 Paris
Tél. : 296-41-12 +

SÉJOURS LINGUISTIQUES
angleterre, u.s.a. allemagne, espagne, italie...
• cours de groupe • cours intensifs • service logement
inlingua

PROFESSEURS
Copies couleurs
Qualité photographique professionnelle.
FORMAT 21×29,7 ou 29,7×42
DELAI 24 H - URGENCES: 6 MINUTES
ETRAVE 38 Av. DAUMESNIL PARIS-12e ☎ 347.21.32

Le Monde

culture

THÉATRE

CRÉATION EN FRANCE DU « CHANTEUR D'OPÉRA » DE WEDEKIND

L'esprit contre la passion

Les œuvres dramatiques de l'écrivain allemand Frank Wedekind (1864-1918), par exemple celles qu'Alban Berg a réunies dans son opéra *Lulu*, manifestent un expressionnisme et une critique sociale violents qui semblent dater des années 20. Elles sont néanmoins antérieures. *Le Chanteur d'opéra* a été écrit en 1897.

Un chanteur d'opéra wagnérien sort de scène. Il s'habille pour prendre le train : demain, il chante *Tristan* à Bruxelles.

Il demande au garçon de l'hôtel d'interdire sa porte aux importuns : d'ici le départ pour la gare, il veut chantonner *Tristan*, et souffler un peu.

Il va pourtant découvrir dans sa chambre, successivement, une jeune spectatrice de seize ans, amoureuse, un compositeur qui a écrit un opéra, et qui ne pourrait le voir jouer que si ce chanteur acceptait le rôle, enfin une jeune femme, mère de deux enfants, qui est devenue la maîtresse du chanteur, ces derniers jours, pendant qu'il jouait dans cette ville, et qui veut que son séducteur l'emmène avec lui à Bruxelles.

La pièce est essentiellement faite des trois longs dialogues du chanteur avec ces visiteurs qu'il s'agit de décourager. Ce sont donc des situations assez simples. Quelconques. Pourtant, *le Chanteur d'opéra* est l'une des œuvres les plus fortes du répertoire dramatique.

Pourquoi ? Parce que Wedekind, dans les trois cas, à propos des trois sujets en litige, fait prononcer par son chanteur, brutalement, les vérités les plus crues. Sur lui-même, sur son métier et ses obligations, sur les limites de sa liberté, sur le comportement et les besoins de son public, sur l'art du théâtre et de l'acteur dans l'ensemble, Frank Wedekind, par l'entremise du chanteur, tient ici des propos uniques de pénétration, de franchise.

C'est avec la même intelligence sauvage qu'il analyse la conduite d'une adolescente amoureuse d'un acteur, celle d'un compositeur inconnu qui ne parvient pas à se faire éditer, celle d'une mère de famille prête à quitter son foyer parce qu'elle a eu un coup de foudre pour un don juan de passage.

Les « aveuglés de passion » vont céder aux analyses du chanteur, sauf la troisième, la maîtresse. Le chanteur lui a tenu un discours définitif : « *L'amour est une vertu de cette damnée bourgeoisie. C'est le paysan, qui attelle sa femme avec les bœufs à la charrue, qui veut être aimé. L'amour est une planque pour les timides et les lâches. Dans mon monde à moi, chaque homme voit sa valeur réelle reconnue. Quand deux êtres se rencontrent, ils savent exactement ce que chacun peut donner. Ils n'ont pas besoin d'amour pour ça.* »

Croyant avoir convaincu la femme avec qui il veut rompre, le chanteur accepte de l'embrasser, en manière d'adieu. Pendant qu'il la tient enlacée, elle se tire une balle dans la tête.

Le Chanteur d'opéra n'avait pas été joué en France, alors qu'en Allemagne cette pièce est célèbre. Patrick Guinand a donc bien fait de la présenter, avec ses acteurs du Jeune Théâtre national. Cependant, des complications inutiles de décor (le sol est recouvert de dizaines de pots de fleurs) et des détails incongrus et un peu puérils de mise en scène détériorent parfois l'œuvre de Wedekind, ôtent de la force au propos.

Robin Renucci est un « chanteur » attachant, un peu rêveur par moments, alors que la créature de Wedekind n'est que raison en action. Emmanuelle Grangé (la jeune fille) et Annick Cisaruk (la jeune femme) jouent juste. Le meilleur est Serge Krakowski (le compositeur malchanceux), mais ce rôle aurait gagné à être tenu par un comédien plus âgé.

Le Chanteur d'opéra n'est pas édité en français (les échanges culturels ont de ces énormes lacunes) ; si l'on veut connaître cette œuvre extraordinaire, il faut aller l'entendre rue Fontaine, même au prix de ces quelques imperfections.

MICHEL COURNOT.

★ Comédie de Paris, 42, rue Fontaine, 20 h 30.

INSTITUT

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Élection de l'historien Pierre Chaunu

L'Académie des sciences morales et politiques a élu lundi M. Pierre Chaunu au siège vacant dans la section d'histoire et géographie à la suite de la mort de Mauris Beaumont. Ce résultat a été aquis au premier tour de scrutin par 24 voix contre 10 bulletins blancs.

L'Académie a entendu ensuite une communication de M. Nicolas Valticos sur « le rôle des normes et des procédures de l'Organisation internationale du travail dans le développement de la situation syndicale en Pologne ». C'est le récit des longues négociations menées depuis 1959 par l'O.I.T. et le B.I.T. avec le gouvernement polonais — jusqu'à la Conférence internationale du travail tenue à Genevre en juin 1981. Lech Walesa y était le porte-parole des travailleurs des trois organisations syndicales du pays : la composition de la délégation polonaise était l'expression du pluralisme syndical polonais, avait-il déclaré. De son côté, le ministre du travail, M. Obodowski avait affirmé que le projet de la nouvelle loi sur les syndicats tenait compte de la réalité sociale. Et ce fut le brusque coup d'arrêt du 13 décembre, qui a interrompu l'évolution en cours.

Une nouvelle action de l'O.I.T. a été engagé dès le lendemain des derniers évènements. « Le mécanisme international est de nouveau en marche », conclut M. Valticos, sans trop d'illusions, mais avec la même persévérance.

[M. Pierre Chaunu est né le 17 août 1923 à Belleville-sur-Meuse. Agrégé d'histoire, docteur es-lettres, il a enseigné aux lycées de Bar-le-Duc et Michelet (Vanves), a été attaché de recherches au C.N.R.S. avant d'être maître de conférences puis professeur à l'université de Caen. Il occupe depuis 1971 à Paris-Sorbonne la chaise qui était celle de Victor-L.-Tapié. Ill est membre élu du C.N.R.S. où il préside notamment la commission d'histoire moderne. Il assume concurremment de nombreuses responsabilités professionnelles — entre autres président du comité consultatif des Universités et du Conseil supérieur des corps universitaires...

Ses diverses fonctions, collaboration et activités ne l'ont pas empêché de produire une œuvre considérable dans le domaine de la recherche pure (travaux de « première main ») comme dans celui de la synthèse et de la réflexion historique et celui de l'essai débouchant sur les études religieuses. Il est difficile, et il serait fastidieux, d'énumérer tous les titres de ses livres et articles scientifiques qui, à eux seuls, représentent quarante-trois volumes. On citera tout de même : Séville et l'Atlantique (1504-1650) *comportant douze volumes*, Séville et l'Amérique aux XVIIe et XVIIIe siècles, la Mort à Paris aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, Histoire de l'Amérique latine, l'Amérique et les Amériques, la Civilisation de l'Europe classique, l'Espagne de Charles-Quint, Histoire-sciences sociale, le Temps des réformes, Histoire quantitative, histoire sercelle, De l'histoire à la prospective, la Mémoire et le Sacré, la Violence de Dieu, le Sursis, Histoire et Foi, Histoire et Imagination... *et* Histoire et décadence *dont Emmanuel Le Roy Ladurie a rendu compte ici (* le Monde *du 8 janvier).*

Il faudrait également mentionner les ouvrages écrits sous sa direction et avec sa collaboration, ses prestations à la radio et à la télévision, etc. Une telle fécondité a de quopoi étonner, d'autant plus qu'elle s'exerce dans maintes disciplines à première vue fort diverses mais dont on finit par reconnaître la complémentarité. « Car, dit M. Chaunu de lui-même, ses « curiosités sont » étroitement liées au métier d'histo- » rien [...]. La nécessité, à un cer- » tain moment de la vie, de passer » de l'analyse à la synthèse, et sans » doute un besoin intimement res- » sents ont conduit l'historien aux » confins de la philosophie première » et de la théologie. Cependant l'his- » toire est toujours demeurée au » cœur de toutes ses démarches. »]

EXPOSITIONS

Le portrait à Paris et à Hambourg

(Suite de la première page.)

Têtes entières ou presque à Paris, têtes brisées à Hambourg, c'est la marche de la représentation du monde par une peinture qui devient un art autonome où domine le sentiment de l'homme.

L'ambition des artistes fut toujours de s'approcher le plus possible de la nature. Ils utilisaient secrètement de petites machines optiques comme la *Camera oscura*. Mais l'apparition de la photo change les règles du jeu, alors même que la peinture connaît une apogée de l'exactitude réaliste et que, toujours selon Zola, *« il n'est plus guère que les personnages voulant leur portrait qui achètent encore de la peinture »*. Comment un rapin ordinaire du Salon peut-il faire concurrence à la merveilleuse petite machine du photographe ? Même un artiste exceptionnel comme Ingres se pose la question devant ce premier « défi technologique » : *« C'est très beau la photo. Mais il ne faut pas le dire... »*

Le Musée d'art et d'essai a sorti quelques spécimens très caractéristiques d'académiciens : le portrait de Jules Grévy et celui d'Alexandre Dumas fils, neuf ans avant sa mort, par Bonnat, photo-réalisme avant la lettre, inerte, mais en couleurs bistres. Le portrait d'Alfred Chauchat, fondateur des grands magasins du Louvre, par Benjamin Constant, qui a pris pour modèle le célèbre portrait de M. Bertin d'Ingres. On trouve chez Gervex les premières couleurs claires avec lesquelle les impressionnistes vont réanimer cette peinture, qu'on croyait parvenue à l'article de la mort.

Car, très vite, il s'est agi de trouver une forme d'expression qui ne soit pas de la « photographie coloriée ». Alors que les académiciens bien installés considéraient le photo comme une concurrente et que les symbolistes la voyaient comme un médium vulgaire incapable d'exprimer l'esprit des choses, les nouveaux, comme Renoir, en tiraient parti : *« Elle a libéré la peinture d'un tas de besognes assommantes, à commencer par le portrait de famille. C'est tant pis pour les peintres, c'est tant mieux pour la peinture... »*

Partout il ne va s'agir que de peinture antiphotographique qui délaisse la ressemblance littérale au profit d'abord de l'expression du caractère, ensuite du sentiment de l'artiste. Et si le rendu des traits n'est pas exact, l'expression de l'émotion doit, elle, être juste, car plus tard on ne se rappellera plus le sujet qu'à travers le tableau. Un portrait par Renoir est d'abord un Renoir. Ainsi *les Petites Lerolle au piano* et celui de *Gabrielle et Jean*, deux toiles provenant de la collection Walter Guillaume, jamais exposées jusqu'à présent.

A partir de Picasso, on retrouve à peu près les mêmes artistes pour illustrer le thème du portrait, tant à l'exposition du Palais de Tokyo qu'à celle de Hambourg. Parfois les mêmes œuvres, comme la tête sculptée de Fernande, mise en pièces par Picasso comme pour en analyser le rythme interne ; au lieu de se défaire, elle gagne au contraire une unité.

C'est avec Cézanne (deux portraits inédits de la collection Walter Guilleume au Palais de Tokyo) que commence la rupture des plans suivis d'une plus grande expression plastique. L'influence de Cézanne se lit dans le fameux portrait de Clovis Sagot, de Picasso, et dans toute son œuvre des années du cubisme, menée de concert avec Braque. Elle est illustrée par de splendides toiles à la Kunsthalle. On trouve ici et là Derain, Rouault, Rodin et le Douanier Rousseau (le *Portrait du marchand Joseph Brummer* à Hambourg, et *la Carriole du père Juniet*, au Palais de Tokyo). On s'arrête en 1914 à Paris, et on poursuit au-delà à Hambourg jusqu'à Brancusi, en passant par Jawlensky et Chagall, dont on présente deux rares tableaux de 1909-1910 : *Le portrait de la dame en gants noirs* et l'*Autoportrait aux pinceaux*, qui ont tous deux le port altier d'un Bronzino.

Mais on trouve en plus, côté allemand, des œuvres d'expressionnistes comme Klimt, Schiele, Kokoschka, Munch, école qui a illustré une philosophie de l'art où la pensée, l'« âme », importe plus que la physionomie. En abandonnant le réalisme photographique, la peinture n'a fait qu'enrichir son clavier. Elle fut visuelle avec les impressionnistes, physique avec les cubistes et psychique avec les expressionnistes...

JACQUES MICHEL.

★ *Le Portrait, de Manet à Matisse*, au Palais de Tokyo, avenue du Président-Wilson.

★ *Der Zerbrocken Kopf*, à la Kunsthalle de Hambourg. Jusqu'au 21 février.

TCA AUBERVILLIERS THEATRE DE LA COMMUNE
jusqu'au 14 février
Susn
H. ACHTERNBUSCH
833.16.16
mise en scène HANS PETER CLOOS

SALLE GAVEAU
MARDI 19 JANVIER - 20H30
«SOIRÉE ALLEMANDE»
jean-pierre wallez
direction
nell gotkovsky, violon
daniel arrignon, hautbois
STRAUSS - WEILL
ENSEMBLE ORCHESTRAL DE PARIS
DIRECTEUR JEAN-PIERRE WALLEZ
Location Salle Gaveau et Agences

THEATRE MONTPARNASSE
Jacqueline CORMIER
présente
SAMI FREY
CAROLINE CELLIER
ANDRE DUSSOLLIER
TRAHISONS
Harold Pinter
adaptation française/ Eric KAHANE
décors/ PACE
mise en scene/ Raymond GEROME
PREMIERE LE 15
Location ouverte 320.89.90

DANSE

« MAY-B » A CRÉTEIL

Beckett revu par Maguy Marin

« Trouver une forme qui accommode la gâchis, telle est actuellement la tâche de l'artiste », écrivait Samuel Beckett. On a l'impression, lorsqu'on suit la trajectoire de son théâtre, que, de pièce en pièce, face à l'absurdité du monde, le dialogue tend vers le silence. Là où les mots ne suffisent plus, le corps cherche à exprimer directement l'angoisse. De Carlotta Ikeda (théâtre japonais Buto) à Pina Bausch (théâtre de Wuppertal), toute une jeune génération de chorégraphes travaillent dans ce sens.

Sur sa lancée du Festival d'automne 81, qui célébrait Beckett, Maguy Marin, transfuge du Ballet du XXe siècle, a créé en coproduction, avec la Maison des arts de Créteil, un spectacle abrupt et captivant, *May-B*, où elle suggère l'esprit qui anime l'œuvre du dramaturge sans jamais tenter de recourir à un langage gestuel parallèle. Les personnages sont tristement grotesques. Leur nez est pointu ou camus ; un œil rond, une bouche ricanante, creusent des trous d'ombre dans leurs faces blafardes. Vêtus de loques blanches, ils évoluent sous le plafond bas de la petite salle de Créteil, soulevant de leurs pas traînants des nuages de farine de riz à l'odeur âcre — référence à cette poussière d'argile dont l'homme émerge, le temps d'une existence dérisoire.

La première partie est menée au sifflet comme un exercice militaire. Le groupe soudé se déplace en larges vagues. Puis l'ensemble se défait et se recompose en figures variées, aux gestes hachés, frileux ou rageurs. On assiste alors à une gigue de carnaval grotesque et enlevée. C'est la nef des fous façon Jérôme Bosch, avec les violences, les agressions, les joutes sexuelles. Entre-temps, les danseurs ont quitté leurs pantoufles. Ils exécutent une chorégraphie saccadée, convulsive et couvrent la scène d'une humanité rampante.

Un intermède autour d'un gâteau d'anniversaire réunit un Beckett aveugle et les personnages-clés — pour ceux du moins qui peuvent s'y référer. Il sert de transition pour amener la seconde partie traitée dans un style très différent. C'est un voyage symbolique mené par toute la troupe. Chargée de valises et de paquets, elle se déplace comme une colonie de fourmis processionnaires sur une ballade ivre de Galwin Bryard, en suivant un itinéraire obstinément répété — un peu long — coupé cependant d'une descente dans la fosse d'orchestre. A chaque passage, les traces de pas se brouillent, s'effacent ; le nombre des danseurs se raréfie, le rythme s'engourdit. La vision finale d'un survivant clownesque se fige dans l'immobilité. Dommage qu'elle s'enlise dans un interminable lieder de Schubert.

May-B n'est pas un spectacle conçu au hasard. Il est la suite logique de *la Jeune Fille et la Mort*, sorte de *Family Life*, précédemment monté à Créteil, où Maguy Marin et sa compagnie du Théâtre de l'Arche avaient imposé une conception dramatique de la danse et affirmé leur différence.

MARCELLE MICHEL.

★ Orléans, 14 janvier ; Choisy-le-Roi, 22 janvier ; Evry, 24 janvier.

TH. MARIE-STUART
508-17-80
L'île des chèvres
UGO BETTI
MAURICE CLAVEL
20 H 30

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
Jeudi 14 janvier, 20 h 30
Premier concert de l'intégrale
6 Sonates de BEETHOVEN
par VYRON
BELLAS
Loc. Théâtre et 723-47-77

Un contrat de développement pour la Martinique et la Guadeloupe

M. Bernard Gilman, chargé de mission au ministère de la culture, sera prochainement chargé d'une mission de consultation en Guadeloupe et en Martinique afin de leur proposer « un contrat de développement culturel », a annoncé M. Jack Lang dans un entretien publié par *Télé-7 Jours* (édition guadeloupéenne). M. Bernard Gilman, ancien président de la maison de la culture de Grenoble, travaille actuellement au côté de M. Dominique Wallon, au ministère, afin de préparer la future direction du développement culturel.

Selon M. Jack Lang, il s'agit de *« trouver les solutions les plus accordées aux sensibilités des Guadeloupéens et des Martiniquais »*. Ce contrat culturel, qui portait sur l'ensemble des formes d'expression et des métiers d'art, engagerait l'Etat et les élus départementaux pour plusieurs années. Il permettrait aux départements antillais de bénéficier au plan culturel de crédits nouveaux de l'Etat. M. Lang estime que la culture passe dans ces départements par un *« indispensable échange »* et souhaite que des rapports s'établissent entre ces îles à culture dominante française et les pays voisins d'Amérique latine et des Caraïbes. Mais l'effort, selon le ministre de la culture, devrait porter avant tout sur le plan intérieur. *« Le système de la colonisation*, a-t-il déclaré, *s'il a pu comporter certaines vertus, a eu aussi pour conséquence de déposséder les Antillais de leurs propres richesses, parfois de leur art de vivre. »*

■ Le prix Pritzker, qui est à l'architecture ce que le Pulitzer est au journalisme et le Nobel à diverses disciplines, est décernée cette année pour la quatrième fois. Les candidats doivent être proposés, ils ne peuvent se présenter eux-mêmes. Cent mille dollars et une statuette de Henry Moore récompensent le lauréat.

★ Pritzker Prize of Architecture, Mr. Carleton Smith, suite 3000, 2 First National Plaza, Chicago, Illinois 60603, U.S.A.

Dossiers à déposer avant le 31 janvier 1982.

LES VŒUX DE JACK LANG A LA PRESSE

Ce sont des vœux très iréniques que M. Jack Lang, ministre de la culture, a adressé à la presse spécialisée, se réjouissant également des éloges et des critiques, des polémiques et même des déformations de sa pensée, qui obligent à de perpétuelles remises en cause, nécessaires à *« un gouvernement pour le changement »*.

Il a invité les journalistes à tourner davantage les yeux vers la province, comme lui-même, a-t-il rappelé, qui sera *« hors de Paris au moins dix jours par mois »* pour faire entrer dans les faits *« le maître mot de la décentralisation »* et conclure avec les villes et les régions des contrats de développement culturel.

« Le rythme des réformes va s'accélérer, a poursuivi M. Lang. *Cela suppose une meilleure organisation dans ce « petit » ministère, obligé de travailler à 200 kilomètres à l'heure, dont les équipes vont être renforcées. »*

M. Lang s'est également défendu de tout *« anti-américanisme »* au point de vue cinématographique, et a annoncé des négociations avec des distributeurs américains, *« dans un esprit de compétition loyale et de complémentarité »*.

■ Frank Van der Veer, spécialiste américain des effets spéciaux, est mort le 7 janvier en Californie. Il était âgé de soixante ans. On lui doit le combat d'épées au laser de « l'Empire contre-attaque ». Il a également collaboré à « la Tour infernale », « Flash Gordon », « Star Trek », et au remake de « King Kong » qui lui valut un oscar en 1976.

■ La Cinémathèque de Toulouse et le Gœthe Institut présentent jusqu'au 17 février une rétrospective du cinéma allemand : « 1945-1966, de la U.F.A. au manifeste d'Oberhausen ». Elle comprend des films d'Helmut Kautner (qui traversa l'époque nazie et fut un grand cinéaste de l'après-guerre), Harald Braun, Alfred Weidemann, Wolfgang Staudte, George C. Klaren (le « Woyzeck », très rare, de 1947), Robert Adolf Stemmle, Kurt Hoffmann, Georg Tressler, Bernhard Wicki, Robert Siodmak, Kurt Meisel, Alexander Kluge et la dernière œuvre de Fritz Lang : « le Diabolique Docteur Mabuse ». Cette manifestation est organisée avec la collaboration de la Cinémathèque royale de Belgique, du Deutsches Institut für Filmkunde de Wiesbaden et des Archives fédérales du film de Coblence.

SPECTACLES

théâtres

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE CHANTEUR D'OPÉRA, Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30.
L'ILE AUX CHÈVRES, Marie Stuart (508-17-80), 20 h 30.
PALAIS DE JUSTICE, Odéon (325-70-32), 20 h 30.
LE COMBAT DE LA MOUCHE, Lucernaire (544-57-34), 22 h 15.
PALAIS DE JUSTICE, Odéon (325-70-32), 20 h 30.
LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ, Conservatoire d'art dramatique (246-12-91), 20 h 30 ; Chaillot, salle Gémier (727-81-15), 20 h 30.
FRÈRE ET SŒUR, Plaisance (320-00-06), 20 h 45.
THÉATRE DU QUÉBEC, Petit TEP (797-96-06), 20 h 30.
LA RELIGIEUSE, Cité internationale, Galerie (589-38-69), 20 h 30.
LE MISANTHROPE, Espace Marais (271-10-19), 20 h 30.
TOUTE HONTE BUE, Petit Forum (297-53-47), 20 h 30.
ALERTE A LA BOMBE, Vincennes, Sorano (374-73-74), 21 h.

Mardi 12 janvier 1982

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : Andromaque.
Chaillot (727-81-15), 20 h 30 : Tombeau pour cinq cent mille soldats.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30 : Dorval et moi ; 21 h 30 : le Neveu de Rameau.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : le Grand Magic Circus (le Bourgeois gentilhomme).
Théâtre de la Ville (274-22-77), 18 h 30 : J.-C. Vannier ; 20 h 30 : Quoi qu'on fasse on casse.

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Potiche.
Atelier (606-49-24) : le Nombril.
Bouffes-du-Nord (239-34-50) : la Tragédie de Carmen.
Bouffes parisiens (296-97-03), 21 h : Diable d'homme.
Cartoucherie, Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : Ecrits contre la Commune.
Centre d'Arts celtique (258-97-62), 20 h 45 : Évasion.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Comédie des Champs-Élysées (720-08-24), 20 h 45 : le Jardin d'Eponine.
Comédie italienne (321-22-22), 20 h 30 : la Servante amoureuse.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Espace Marais (271-10-19), 22 h 30 : Motus et Paillasse.
Essaïon (278-46-42), salle I, 20 h : la Princesse de Babylone ; 21 h 30 : Attention copyright ; salle II, 18 h 30 : Spectacle Guillevic ; 20 h 30 : Monsieur, Monsieur, Monsieur.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : les Trois Jeanne.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : Ça fait mal quand je touche ; 22 h : Est-ce que les fous jouent-ils ?.
Huchette (326-38-99), 18 h 30 : André Frère ; 20 h 30 : la Cantatrice chauve ; 21 h 15) : la Leçon.
Jardin d'Hiver (262-59-49), 19 h : Partage.
La Bruyère (874-76-99), 21 h : le Divan.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h 30 : Yerma ; 20 h 30 : Anatole ; 22 h 15 : Elle lui dirait dans l'île ; 22 h 15 : Théâtre Rouge ; 18 h 30 : Ladyablogues. Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : Du vent dans les branches de sassafras.
Marie Stuart (508-17-80), 22 h 15 : Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre ?
Marigny, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 18 h 30 : le Grain de sable ; 21 h : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dinera au lit.
Moderne (280-09-30), 20 h 30 : le Journal d'une femme de chambre.
Montparnasse (320-89-90), 20 h 30 : les Archivistes.
Nouveautés (770-52-76), 21 h : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 20 h 30 : Orties... chaud.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
Roquette (805-71-51), Petite salle, 20 h 30 : Il était trois fois.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charivari.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.
TAI - Théâtre d'Essai (270-10-79), 20 h 30 : l'Écume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Vampire au pensionnat ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h 30 : Méli-mélomane ; 22 h : Rosine Favey.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre Noir (797-85-15), 20 h 30 : les Joies de la vie ? Pardon Monsieur.
Théâtre Paris 12 (343-19-01), 20 h 45 : les Mentons bleus.
Théâtre du Parvis (633-08-80), 20 h 30 : Écoute le vent sur la lande.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30 : le Grand Bilan.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (633-01-21), 20 h 30 : Christophe Colomb.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : l'Amour de l'amour ; Petite salle, 20 h 30 : Virginia.
Théâtre-18 (226-47-47), 22 h : Gaspard.
Théâtre de la Ville (542-79-46), 20 h 45 : Crime parfait.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h : Une heure à tuer.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : G. Bertini (Webern, Liszt, Strauss).
Ranelagh, 20 h 30 : Groupe Riga—Raga (musique traditionnelle d'Occitanie).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble Orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Beethoven).
Centre Culturel Néerlandais, 21 h : H. Amsterdam Pianotrio (Beethoven, Chostakovitch, Fauré).
Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 20 h 45 : Chœurs et orchestre de l'université Paris-Sorbonne, dir. : J. Grimbert (Vivaldi).
Radio-France Auditorium 106, 18 h 30 : Ensemble de l'Itinéraire.

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (322-65-05), 21 h 30 : Memphis Slim.
Cirque d'Hiver (503-47-59), 21 h : J. Higelin.
Dunois (584-72-00), 20 h 30 : D. Levallet.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h 30 : Archie Shepp.
New Morning (523-51-41), 21 h 30 : J.-J. Avenel, J.-Y. Colson.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : les Haricots rouges.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : Happy Feet Quintet.
Slow Club (233-84-30), 21 h 30 : C. Luter.

En région parisienne

Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30 : Thérèse Raquin.
Gennevilliers, Théâtre (793-63-12), 20 h 45 : la Chute de l'Egoïste Johann Fatzer.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), (20 h 15) : Tohu Bahut ; (21 h 30) : le Président ; (22 h 45) : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Blancs Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démons Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 20 h 15 : Jeannot Ribochon arrive ; Qui a tué Betty Grandt.
Café d'Edgar (322-11-02), I (20 h 30) : Tiens, voilà deux boudins ; Mangeuses d'hommes ; (23 h 15) : Demain, j'enlève le noir. — II (20 h 30) : les Moines en folie ; (21 h 45) : C'était ça ou le chômage.
Café de la Gare (278-52-51), (22 h 15) : Qu'est-ce qu'il y a dedans ? ; Le Chasseur d'ombre.
Connétable (277-41-40), (22 h) : Djalma, J. Arnulf.
Coupe-chou (272-01-73), (20 h 30) : Le Petit Prince.
Petit Casino (278-36-50), (21 h) : Douby... be good ; (22 h 15) : T'as pas vu mes bananes ?
Point Virgule (278-67-03), (22 h 30) : Du ronron sur les blinis.
Splendid Saint-Martin (208-21-93), (20 h 30) : Papy fait de la résistance.
Le Tintamarre (887-32-82), (20 h 30) : Destressan, C. Epinal (19 h) : Phèdre.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), (20 h 15) : Connaissez-vous cet escabeau ? ; (21 h 30) : Il en est... de la police ; (22 h 30) : Teleny.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), (21 h) : Achetez François.
Deux-Anes (606-10-26), (21 h) : C'est pas tout rose.

DAVIA BINDER et THÉRÈSE DUSSAUT viennent d'enregistrer à Berlin pour Ueb Deutsche Schallplaten - Eterna - Novo, la sonate pour alto et piano du compositeur **Ernst Hermann Meyer**, président honoraire de l'Union des compositeurs de la R.D.A., cette œuvre qui leur est dédiée paraîtra aux Editions Breitkopf à Leipzig.

Musique
THEATRE DE LA VILLE
18 h 30
une heure sans entracte
du mardi au samedi 25 F
du 19 au 23 janvier
beaux-arts trio de New York
19-21-23 janvier
Beethoven - Mendelssohn
20-22 janvier
Chostakovitch - Beethoven
tél. 274.22.77

MERCREDI
Divine Créature
un film de GIUSEPPE PATRONI GRIFFI
avec LAURA ANTONELLI, TERENCE STAMP, MARCELLO MASTROIANNI

MERCREDI
PUBLICIS CHAMPS-ÉLYSÉES (v.o.) - PARAMOUNT ODÉON (v.o.) - PARAMOUNT MONTPARNASSE (v.o.) - GAUMONT HALLES (v.o.) - STUDIO MÉDICIS (v.o.) - PARAMOUNT MAILLOT (v.f.) - PARAMOUNT OPÉRA (v.f.) - PARAMOUNT MONTPARNASSE (v.f.) - PARAMOUNT MONTMARTRE (v.f.) - PARAMOUNT ORLÉANS (v.f.) - CYRANO VERSAILLES
Un flic change de camp : personne n'est à l'abri...

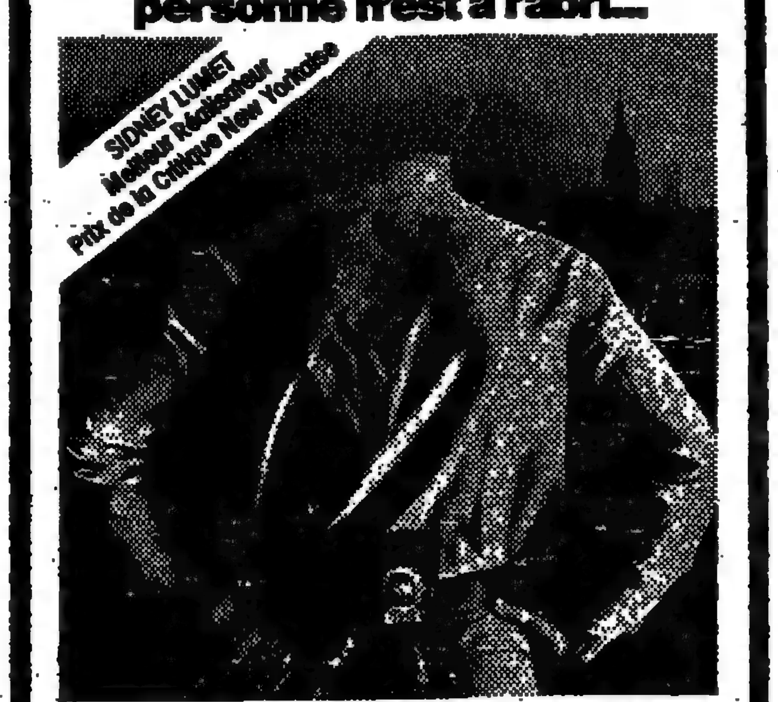

LE PRINCE DE NEW YORK
"LE PRINCE DE NEW YORK"
Avec TREAT WILLIAMS
Producteur Exécutif JAY PRESSON ALLEN Produit par BURTT HARRIS
Scénario de JAY PRESSON ALLEN et SIDNEY LUMET
D'après le livre de ROBERT DALEY Réalisé par SIDNEY LUMET
Distribué par Warner-Columbia Film

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES
SUZANNE FLON
MARTINE SARCEY
Le cœur sur la main
de LOLEH BELLON
LOLEH BELLON
LE TROPHEE DUSSANE 1980
SUZANNE FLON
PRIX NATIONAL DU THEATRE 1980
MEILLEURE COMEDIENNE 1981
(prix du syndicat professionnel de la critique)
2e ANNEE
Loc. Studio, Agences et par Tél. 723 35 10

14 JANVIER - 20 h 30
VARIETES

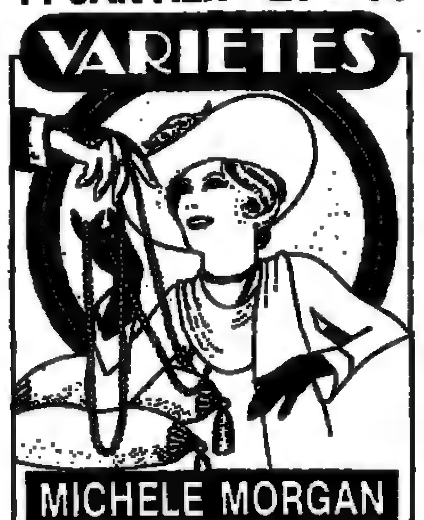

MICHELE MORGAN
JEAN-PIERRE BOUVIER
ODETTE LAURE
CHÉRI de Colette
mise en scène JEAN-LAURENT COCHET
décors GEORGES WAKHEVITCH
costumes ROSINE DELAMARE
avec JEAN WEBER
SOIREES 20 h 30 sauf DIMANCHE et LUNDI
MATINEES DIMANCHE 15 h et 18 h 30
LOUEZ : 233.09.92 et agences

LES ÉTOILES ET LE BALLET
DU THÉATRE NATIONAL
OPÉRA DE PARIS
ADMINISTRATEUR GENERAL BERNARD LEFORT
PALAIS DES CONGRÈS
RENSEIGNEMENTS : 758.22.53
31 JANVIER AU 20 MARS 1982
NOUVELLE PRODUCTION
LA BELLE AU BOIS DORMANT
MUSIQUE DE P.I. TCHAIKOVSKI
CHORÉGRAPHIE ET MISE EN SCÈNE DE ROSELLA HIGHTOWER
D'APRÈS MARIUS PETIPA
DÉCORS ET COSTUMES DE BERNARD DAYDÉ
MISE EN ESPACE AUDIO-VISUELLE DE SERGE DIAKONOFF
ORCHESTRE LAMOUREUX
CO-PRODUCTION A.L.A.P. - LUMBROSO - OPÉRA
SOIRÉES A 20H30 DU MARDI AU SAMEDI
MATINÉE A 14H30 LE DIMANCHE
PLACES : 50 - 120 - 160 F
(TARIFS SPÉCIAUX POUR LES GROUPES - RENSEIGNEMENTS : 758.22.66)
LOCATION
PAR CORRESPONDANCE (Bon ci-dessous)
AU PALAIS DES CONGRÈS ET PAR ☎ : 758.27.78
DE 12H30 A 19H FNAC ET AGENCES
BON DE COMMANDE PAR CORRESPONDANCE
à adresser à : A.L.A.P - LUMBROSO - OPÉRA
PALAIS DES CONGRÈS - PORTE MAILLOT - B.P. N° 7 - PARIS CEDEX 17
NOM .... TEL. ....
RUE ....
LOCALITÉ .... CODE ....

	Dates			Nbre places	Prix unitaire
LA BELLE AU BOIS DORMANT	le	à	h		
	ou le	à	h		

Ci-joint règlement d'un total de F........... par chèque bancaire ou postal (3 volets) à l'ordre de "La Belle au Bois Dormant" et une enveloppe timbrée à mon nom pour l'envoi des billets.
LE SIGNATURE

TMP CHATELET
THEATRE MUSICAL DE PARIS
18 janvier à 20 h 30
christiane eda-pierre
emmanuel krivine
nouvel orchestre philharmonique
mozart
prix des places : 25, 30, 50, 90, 125, 140 francs
18 janvier à 18 h 30
devy erlih
pascal devoyon
beethoven chopin
prix des places : 25 francs (amphi. : 15 francs)
25 janvier à 18 h 30
géry moutier
olivier charlier
orchestre du conservatoire de paris
pierre stoll
tchaikovsky / rachmaninoff
prix des places : 25 francs (amphi. : 15 francs)
location aux caisses 1 place du châtelet de 11 h à 18 h 30 par téléphone 261 19 83, de 11 h à 18 h (sauf dimanche)

CONCERTS Radio France

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE	
SALLE PLEYEL Vendredi 15 janvier à 20 h. 30.	Dir. : Uri SEGAL. Sol. Malcolm FRAGER. BEETHOVEN - WEBERN JANACEK
MUSIQUE DE CHAMBRE	
RADIO-FRANCE Grand Auditorium Lundi 18 janvier à 20 h. 30.	Quatuor BARTHOLDY. HAYDN - BRAHMS. Wolfgang RIHM
ORCH. NATIONAL DE FRANCE	
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES Jeudi 21 janvier à 20 h. 30.	Dir. Lorin MAAZEL. Dvorak - Beethoven
PRESTIGE DE LA MUSIQUE	
SALLE PLEYEL Vendredi 22 janvier à 20 h. 30.	Musique de Chambre française. DEBUSSY, LEGUERNEY POULENC, RAVEL avec R. LANDRY, D. BALDWIN M. BEROFF, trio R. PASQUIER R. PIDOUX, J.-C. PENNETIER

Loc. : RADIO FRANCE, salles et agences

IRCAM
18-19-20-21 janvier
à 20 h 30
musique informatique et temps réel
ensemble intercontemporain
direction Peter Eötvös
2 créations
Morton Subotnick
Mesias Maiguashca
ESPACE DE PROJECTION
31, rue St-Merri 4e loc. 278.79.95

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES Vendredi 15 janvier à 20 h. 30 (Dandelot)	Unique récital YURY BOUKOFF. BEETHOVEN 3 Sonates
SALLE PLEYEL Samedi 16 Dimanche 17 janvier à 17 h. 45 (p.e. Valmalète) (Kiesgen)	CONCERTS LAMOUREUX. FESTIVAL GERSHWIN. Sol. : DANIEL WAYENBERG. Dir. : ANDY MELTZER
SALLE FAVART Lundi 18 janvier à 20 h. 30 (p.e. Kiesgen)	ORCH. du CONSERVATOIRE de PARIS. Dir. : PHILIPPE CAMBRELING. 1er Prix Concours Intern. Besançon 1981 avec E. NAOUMOV, piano. Tchaikovski - Debussy I. Nodaira (1re aud.)
SALLE PLEYEL CHOPIN Jeudi 14 janvier à 12 h. 30, 15 heures et 18 h. 30. (p.e. Valmalète)	LES APRES-MIDI DE PLEYEL. Récital de piano Théodore PARASKIVESKO. BEETHOVEN. Sonate Claire de Lune. Sonate « Pathétique ». 6 Bagatelles
SALLE GAVEAU Samedi 16 janvier à 17 heures. (p.e. Werner)	Amis Musique de Chambre. Programme musical France-Culture. QUATUOR TALICH. Mozart, Kalabis, Bartok
SALLE GAVEAU Samedi 16 janvier à 21 heures. (p.e. Kiesgen)	« Pianistes et Concerts ». Dominique MERLET. BEETHOVEN - SCHUMANN DE FALLA - RAVEL
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES Dimanche 17 janvier à 17 h. 45. (Valmalète)	ASSOCIATION DES PASDELOUP. Dir. : GERARD DEVOS. Sol. : MICHELE BOEGNER. 3 CONCERTOS. BACH : Ré min. MOZART : K. 595. Beethoven : Ut min.
EGLISE DES BILLETTES Dimanche 17 janvier à 17 heures. (p.e. Kiesgen)	ENSEMBLE 12. Violon solo Ph. BRIDE et MICHEL LETHIEC clarinette. PHILIP BRIDE violon. CORELLI, ROSSINI, BELLINI VIVALDI (les 4 Saisons)
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES Mercredi 20 janvier à 20 h. 30. (Werner)	PHILHARMONIE DE SOFIA. Sol. : MINTCHO MINTCHEV. Vladiguerov, Paganini, Tchaikovski : Symph. n° 4. Direction : CONSTANTIN ILIEV
SALLE GAVEAU Vendredi 22 janvier à 21 heures. (Valmalète)	Victoria de LOS ANGELES. Miguel Zanetti piano. HAENDEL, DEBUSSY, SCHUMANN. Compositeurs espagnols
SORBONNE GRAND AMPHI Mardi 12 janvier à 20 h. 45. (p.e. Werner)	VIVALDI GLORIA. Concerti pour cordes. CHŒUR NATIONAL. Orch. Paris-Sorbonne. Dir. : J. GRIMBERT
THEATRE DES VARIETES Samedi 23 janvier à 15 heures. Louez : 508-42-41. (p.e. Kiesgen)	LES RÉCITALS DE VARIÉTÉS. Conférences-récitals animés par JEAN COTTE. QUATUOR VIA NOVA avec JEAN HUBEAU

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (°) sont interdits aux moins de treize ans (°°) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Return of the Texan, de D. Daves ; 19 h : Feux dans la plaine, de K. Ichikawa ; 21 h : Rétrospective Ivan Passer : Born to win (né pour vaincre).

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

CARMEN JONES (A., v.o.) George-V, 8e (562-41-46).

LA CHEVRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France Elysées, 8e (723-71-11) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

CONDORMAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

CROQUE LA VIE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

EAUX PROFONDES (Fr.), Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (°) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA FEMME D'A COTE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LA FILLE OFFERTE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES FILLES DE GRENOBLE (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 2e (770-33-88).

FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

GARDE A VUE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA GRANDE ESCROQUERIE DU ROCK'N ROLL (A., v.o.) (°) : Rivoli-Cinéma, 3e (272-63-32) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

L'HIVER LE PLUS FROID A PEKIN (Chin., v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).

L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe Huchette, 5e (633-08-40) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

HOTEL DES AMERIQUES (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All., muet) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)

LE LOUP-GAROU DE LONDRES (A., v.o.) (°) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LE MAITRE D'ECOLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français 9e (770-33-88) ; Studio-28, 18e (606-36-07), h. sp.

MALEVIL (Fr.) : Studio-Raspail, 14e (320-38-98).

MEPHISTO (Hong., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

METAL HURLANT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LA MORT AU LARGE (°) (A., v.f.) : Maxéville, 2e (770-72-86).

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

L'OMBRE ROUGE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).

PASSION D'AMOUR (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

LA PEAU (It., v.o.) (°) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Français, 2e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

POPEYE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic Convention, 15e (828-20-34) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

POUR LA PEAU D'UN FLIC (Fr.) (°) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 3e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (326-12-39) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

QUAND TU SERAS DEBLOQUE FAIS-MOI SIGNE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA REVANCHE (Fr.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 2e (246-66-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-34).

RIEN QUE POUR VOS YEUX (A., v.f.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

SALUT L'AMI ADIEU LE TRESOR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

SI MA GUEULE VOUS PLAIT (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-41-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e, (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

SOLIDARNOSC (Pol., v.o.) : Banque de l'Image, 5e (326-12-39).

LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

STALKER (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

SURVIVANCE (A., v.f.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).

THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

TOTO APOTRE ET MARTYR (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

TOTO LE MOKO (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

UNE AFFAIRE D'HOMMES (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

UNE ETRANGE AFFAIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

VOTRE ENFANT M'INTERESSE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

MERCREDI

En v.o. : MONTE-CARLO - GEORGE-V - PARAMOUNT ODÉON - STUDIO ALPHA - FORUM LES HALLES - STUDIO JEAN-COCTEAU

En v.f. : PARAMOUNT OPÉRA - PARAMOUNT MARIVAUX - PARAMOUNT MONTMARTRE - PARAMOUNT BASTILLE - MAX LINDER - CINÉ BEAUBOURG LES HALLES - PARAMOUNT MONTPARNASSE - PARAMOUNT ORLÉANS - PARAMOUNT GOBELINS - PARAMOUNT GALAXIE - CONVENTION SAINT-CHARLES - VILLAGE NEUILLY - PARAMOUNT LA VARENNE - CLUB COLOMBES - BUXY VAL D'YERRES - CYRANO VERSAILLES - VÉLIZY 2 - FRANÇAIS ENGHIEN - QUATRE TEMPS LA DÉFENSE

ORNELLA MUTI · FERRERI · BUKOWSKI
un mélange explosif de sexe, d'alcool et de poésie.

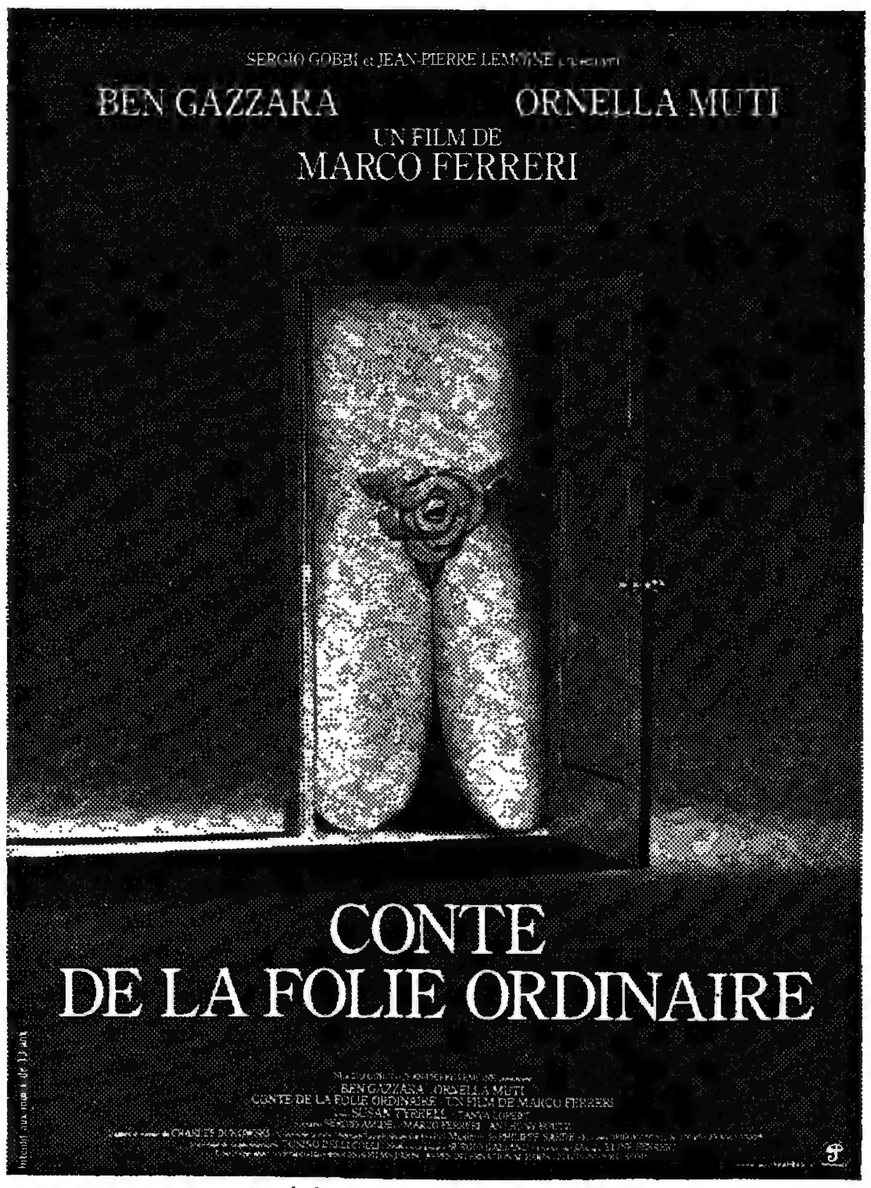

tiré du livre de CHARLES BUKOWSKI

MERCREDI

U.G.C. ERMITAGE (v.o.) - U.G.C. MARBEUF (v.o.) - U.G.C. ROTONDE (v.o.) - U.G.C. DANTON (v.o.) - GRAND REX (2800 places) (v.f.) - U.G.C. OPÉRA (v.f.) - MIRAMAR (v.f.) - MISTRAL (v.f.) - SAINT-CHARLES CONVENTION (v.f.) - U.G.C. GOBELINS (v.f.) - 3 MURAT (v.f.) - FRANÇAIS ENGHIEN - STUDIO PARLY 2 - ARGENTEUIL - ARTEL CRÉTEIL -ARTEL NOGENT - CARREFOUR PANTIN - BUXY VAL D'YERRES - QUATRE TEMPS LA DÉFENSE - ULIS ORSAY - FLANADES SARCELLES - MÉLIÈS MONTREUIL - U.G.C. POISSY - PARAMOUNT LA VARENNE - CLUB LES MUREAUX - QUATRE PERRAY SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS - U.G.C. CONFLANS.

MERCREDI 13 JANVIER

YVES MONTAND
ISABELLE ADJANI
TOUT FEU TOUT FLAMME
UN FILM DE JEAN-PAUL RAPPENEAU

Gaumont

RADIO-TÉLÉVISION

TV-Lyon canal 22 : Une expérience de télévision libre

Une équipe lyonnaise a réalisé, du 14 au 21 décembre dernier, une « semaine zéro » de production télévisée sur le canal 22. Une opération symbolique et technique limitée, puisque seuls quelques téléspectateurs à la fois curieux et bricoleurs ont pu suivre ce programme. Les promoteurs de TV-Lyon canal 22, qui refusent toute provocation « à l'italienne », insistent pour qu'on leur donne les moyens de poursuivre leur expérience originale. L'intérêt qu'elle a suscité est manifeste. Mais les déclarations d'intention ne suffisent pas : à défaut d'essais au moins tolérés sur le réseau hertzien géré par T.D.F., canal 22 ne peut, pour le moment, aller plus loin.

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — Même si son impact a été très restreint dans le public — il fallait pour entendre et voir le programme de la semaine zéro, faire partie des 10 % de téléspectateurs lyonnais dont l'antenne est dirigée vers le petit émetteur de Fourvières, — les membres de l'association TV-Lyon canal 22 ont prouvé qu'ils pouvaient tenir la distance en matière de programmation. Pendant une semaine, tous les films ou programmes (à trois exceptions près) étaient inédits à la télévision. La majorité des œuvres diffusées sont des produits locaux tournés à Lyon, Mâcon, Grenoble, Annecy ou Montélimar. Preuve d'un soutien extérieur important : les producteurs et réalisateurs ont abandonné leurs droits de diffusion.

La philosophie des fondateurs de TV-Lyon s'appuie sur l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme, elle-même intégrée à notre Constitution : *« Toute personne a le droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontières. »*

M. Claude Jaget, ancien journaliste du bureau lyonnais de *Libération* et un des principaux animateurs de l'association de type 1901 qui conduit le projet, actualise en termes pratiques ce droit ancien de la liberté d'expression. *« Pourquoi la liberté changerait-elle selon le support ? Comme il existe une liberté d'imprimer, nous réclamons la liberté d'expression par support hertzien. »* Un cabinet d'avocats, et notamment le bâtonnier Paul Bouchet, travaille depuis six mois pour peaufiner les arguments juridiques.

Le matériel coûte cher. Pour mobiliser une semaine durant l'équivalent de 600 000 F à 700 000 F, les animateurs de TV-Lyon ont bénéficié de la compréhension des industriels et des professionnels de la vidéo — on imagine l'intérêt qu'ils portent au développement de nouveaux réseaux de télévision, qu'ils soient hertziens ou câblés. L'émetteur lui-même, d'une puissance limitée à 0,5 watt a coûté 25 000 F : la centaine de membres de l'association — dont une quinzaine de journalistes — ont dû y aller de leur poche et surtout investir beaucoup de temps pour aménager un studio dans le troisième arrondissement et installer une antenne sur la colline de Fourvières. Après quelques essais infructueux, le pari technique a été tenu : l'image et le son ont pu être coordonnés.

« Nous voulons obtenir une dérogation au monopole pour mener une expérimentation. » Cette formule revient sans cesse dans la bouche de M. Jean-Claude Chuzeville, publiciste passionné par l'audiovisuel qui, avant Canal 22, a été l'un des initiateurs d'une radio locale à la qualité de programmation reconnue : Radio-Bellevue. Son affirmation n'est pas une simple clause de style. Elle résume la démarche d'une équipe qui veut *« étudier la télé de demain en évitant la marginalisation »*. Pour montrer leur bonne volonté et leur légalisme, les animateurs de TV-Lyon ont refusé les provocations au niveau des programmes (*« Pas de porno à l'italienne »*) ou en direction de la production classique de films : ceux-ci n'ont pas été « pirates ».

L'équipe de Canal 22 n'a pas la prétention de rivaliser avec les grandes chaînes nationales : *« Nous ne sommes pas aptes à monter une quatrième chaîne. Nous ne voulons être ni FR 4, ni Antenne 5. Il s'agit,* estime M. Chuzeville, *d'étudier comment faire une TV locale. »* Pour arriver à ses fins, l'association tire les sonnettes des ministères, interpelle le monde politique. Jusque-là sans succès. *« Il est logique,* poursuit M. Chuzeville, *que tout le monde prenne son temps. Nous comprenons la hantise de voir derrière notre expérience un capital non indépendant. Or notre projet est une initiative de personnes associées, de gens qui font des apports individuels. »*

Dans l'immédiat, l'impasse paraît totale, puisque les idées présentées, canalisées vers les réseaux institutionnels (FR 3 ou l'Institut national de l'audiovisuel) ont bien du mal à être concrétisées. Ainsi un synopsis présenté à FR 3-Lyon sur le thème des *« Radios et télévisions libres en Italie et en France »* n'a toujours pas été utilisé. Quant aux réticences politiques, elles sont toujours aussi marquées. Le député R.P.R. du Rhône, M. Michel Noir, filmé au cours d'un débat sur le monopole de la radio-télévision, organisé au « Club de la presse » de Lyon, a porté plainte pour *« atteinte au droit à l'image »*. L'instruction est en cours. Du côté socialiste, M. Lionel Jospin, premier secrétaire, s'est fait remettre le dossier. C'est un petit espoir pour une équipe qui connaît les limites de la bonne volonté. *« Notre dossier technique est prêt,* conclut M. Jaget. *Notre expérimentation pourrait être menée à une plus grande échelle. Sinon on va encore voter une loi* [sur l'audiovisuel], *sans expérimentation... »*

CLAUDE RÉGENT.

EN BREF

● *Pendant une semaine, jusqu'au 15 janvier,* « les Nuits magnétiques » de France-Culture proposent, à 22 h 30, un voyage « subjectif », à San-Francisco.

Après le portrait de « Happy Hour », « Un poète de rue » (lundi), sont programmés : « Le compte rendu du rassemblement », « Un après-midi gris et brumeux », Des derniers rescapés du Mouvement hippie » (mardi) ; « La visite un soir d'Halloween à Colma », « La ville des morts » (mercredi) ; un reportage sur les trois Networks, les vingt-six télévisions par câble et sur les vingt-cinq possibilités de recevoir des programmes via satellite (jeudi) ; et enfin un tour d'horizon des différentes formes d'expression musicale nées à San-Francisco (vendredi).

● *Dans une réponse* datée du 4 janvier à une question écrite de M. Michel Noir, député R.P.R. du Rhône, sur les radios expérimentales de Radio-France, le ministre de la communication a fait état du bilan positif des radios décentralisées établi par les enquêtes du C.E.S.P. (Centre d'études d'opinion) et le Service d'orientation des programmes, les indications concernant les radios thématiques étant encore trop fragmentaires.

« Le gouvernement considère, écrit le ministre, que les expériences des radios décentralisées témoignent de la capacité du service public à répondre à l'attente d'une communication sociale locale et que leur développement constitue un objectif souhaitable. Mais il entend intégrer l'extension de ces expériences dans des structures cohérentes de la communication audiovisuelle. Celles-ci sont actuellement étudiées dans le cadre de la préparation de la réforme de l'audiovisuel dont l'une des orientations majeures sera, précisément, la décentralisation du service public de la radio et de la télévision. C'est d'ailleurs pour assurer sa mise en œuvre, sans préjuger les structures qui seront définies par la future loi, que le projet de budget de la radio-télévision soumis au Parlement prévoit les moyens financiers nécessaires à la création de plusieurs stations nouvelles de service public. »

● *Mme Françoise Giroud* animera dans quelques semaines sur TF 1, une grande émission littéraire dont le titre devrait être « les Vaches sacrées ». Il s'agira de familiariser les téléspectateurs avec les grands noms du patrimoine culturel, tels que Victor Hugo, Valéry, Gide...,

L'émission qui pourrait être diffusé un mercredi sur deux à 21 h 30 prendra la place de l'émission que devait initialement animer Jean Chalit en direct de la Mutualité.

● *Le vingt-deuxième Festival de télévision* de Monte-Carlo, qui se déroulera du 6 au 13 février dans la Principauté (*le Monde* du 6 janvier), accueillera, parallèlement aux concours de programmes dramatiques et de programmes d'actualité, le marché international du cinéma et de la télévision (du 8 au 13 janvier) et un forum organisé par l'I.N.A. sur « la génération de nouvelles images pour la télévision d'aujourd'hui et de demain » (du 5 au 7 février). Ce forum sera accompagné d'une exposition : « Nouveaux produits, nouveaux services pour de nouvelles images. » Enfin, une semaine mondiale des émissions de télévision et de radio sera également organisée.

● *Pour fêter son premier anniversaire,* Radio-Bleue organise le 14 décembre à 20 h 30, au studio 104 de la Maison de la Radio, un gala de variétés, présenté comme *« une sorte de relais musical et amical entre des valeurs sûres de la chanson française »*, jeunes et plus anciennes, particulièrement appréciées des auditeurs de la radio. Ainsi, Marcel Azzola, Maurice Baquet, Marie Bizet, Lucienne Boyer, Rina Ketty, Charles Trénet et Jean Sablon côtoieront Laurent Voulzy, Michel Fugain, Mouloudji et Roger Gicquel dont ce sera la première prestation sur scène. La recette de la soirée sera versée à « Accueil et Service-S.O.S 3e âge », qui œuvre pour que les personnes âgées puissent rester chez elle. La diffusion de l'enregistrement se fera le lundi 18 janvier à partir de 10 heures, sur Radio-Bleue.

● *Le comité directeur de l'Union nationale des syndicats de journalistes* (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.), réuni le 7 janvier pour examiner l'échange de lettres avec le premier ministre au sujet de l' « affaire Hersant » (*le Monde* du 9 janvier), se déclare, par ailleurs, dans un communiqué, *« solidaire des actions engagées par les journalistes du* Progrès de Lyon, *de* Var-Matin, *du* Berry républicain, *notamment, contraints à la grève pour la défense de leurs revendications, l'amélioration de leurs conditions de travail, et la garantie de leurs emplois. L'U.N.S.J. appelle toutes les rédactions à assurer systématiquement de leur solidarité les confrères en lutte, et à rechercher, dans chaque entreprise, les meilleurs moyens de faire céder le patronat, qui refuse de plus en plus la concertation et, a fortiori, la négociation, et tente, de différentes façons, de remettre en cause les avantages acquis ».*

TÉLEX PARTAGÉ
ETRAVE SERVICE TÉLEX PARIS ☎ 345 21 62

Mardi 12 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Formule 1 + 1.
Michel Berger.

21 h 35 Série : La malle des Indes.
Réalisation de Christian-Jaque.
Les inspecteurs Fontenier et Vachenier soupçonnent Tom et Martial de vouloir saboter l'alliance franco-égyptienne.
22 h 25 Document INA : Regards entendus.
Réalisation P. Kassé.
De Chirico par Cocteau.
Le portrait d'un des créateurs du surréalisme pictural par un poète.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Mardi cinéma.
et à 22 h 15.
20 h 45 Cinéma : Trafic
Film français de J. Tati (1971). Avec J. Tati, M. Kimberley, M. Fraval, H. Bosiel, F. Maisongrosse, T. Kneppers.
M. Hulot, inventeur d'un camping-car pour la société Alta, accompagne le démonstrateur et le « public relation » qui doivent présenter le modèle au salon automobile d'Amsterdam. Le voyage, par la route, est mouvementé. Désopilante comédie sur les inconvénients de la civilisation de l'automobile. Des gags directement inspirés d'une réalité que Taxi, fin observateur, fait voir de tout près.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 Cinéma : L'Horoscope.
Film français de J. Girault (1978). Avec E. Buyle, F. Dougnac, H. Courseaux, C. Rollet, A. Sapricht, M. Galabru.
Deux amis se partagent les faveurs d'une jeune femme passionnée d'astrologie. Elle les fait gagner au tiercé par un horoscope. Le trio tente alors des opérations selon le même système. D'un sujet relativement original par son point de départ, Jean Girault, qui n'en est pas à une médiocrité près, a tiré un vaudeville essoufflé. Il vaut mieux ignorer.
21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues : la communication aujourd'hui et demain, avec F. Balle et C. Roussel.
21 h 15, Musiques de notre temps.
22 h 30, Nuits magnétiques. San Francisco.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : « Passacaille », de Webern. « Concerto pour piano et orchestre n° 2 », de Liszt. « Ainsi parlait Zarathoustra », de R. Strauss, par l'Orchestre national de France, avec K. Zimmermann, piano. Dir. G. Bertini.
23 h La nuit sur France-Musique : 23 h 30 : le Club du jazz.

Mercredi 13 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 05 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 40 Un métier pour demain :
Les métiers du tourisme.
13 h 55 Les visiteurs du mercredi.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 50 Ces chers disparus.
Maurice Chevalier.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Les mercredis de l'information.
Une émission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze.
La parapsychologie à l'université.
La création du premier laboratoire de parapsychologie à l'université qui étudie les phénomènes paranormaux.
21 h 30 Concerto Brahms.
L'orchestre de Paris. Direction Z. Mehta, sol. D. Barenboïm, interprète le « Concerto n° 1 », de Brahms.
22 h 25 Document INA : Un lieu, un regard.
Le chant du grognard.
Folklore, tradition, commémoration autour de Napoléon en Belgique, Tchécoslovaquie, etc.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 05 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Des animaux et des hommes.
Parole de dauphin.
14 h 50 Récré A2.
Mia-Mia O ; Warroo-Wattoo : Goldorak ; Discorebus ; Casper et ses amis, Zeltron : Candy.
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
Atacuary.
L'expédition d'un gardien de la paix et d'un photographe en Amazonie péruvienne à la recherche des derniers Indiens Yagua.
18 h Platine 45.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
(I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Chroniques martiennes.
Les expéditions. Réal. M. Anderson. Avec R. Hudson, G. Hunnicut, M. Schell...
Préparatifs et aventures des premiers hommes sur la planète Mars. D'après le roman de R. Bradbury.
22 h 15 Série documentaire : La vie à vif.
Parents... connais pas, de M. Grosset.
Une pupille, ou une victime de l'Assistance publique remonte le cours de son passé. Elle a trente ans et se souvient de son enfance trimballée de nourrice en nourrice, puis son passage à la délinquance. Tirée d'affaire, elle ne pardonne pas...
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
Coup double.
18 h 55 Tribune libre.
Académie des poètes classiques.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : Je tue il.
de P. Boutron. Avec P. Vaneck, N. Borgeaud, M. Renoir, F. Perrot...
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Nébuleuses et galaxies.
8 h, Les chemins de la connaissance : Les socialistes russes, 1880-1920 (les doctrines à l'épreuve de l'histoire) ; à 8 h 32, l'homme et l'abeille : une richesse à protéger.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, La matinée des sciences et des techniques : La nouvelle révolution astronomique ; les enjeux de la politique de la recherche...
10 h 45, Le livre ouverture sur la vie : Marion Durand, traductrice de « Croquette et Amandine », de P. Pearce.
11 h 2, Trio à cordes de Paris Plus : Concert Beethoven, Mozart, Ballif donné au Havre en mars 1981 (et à 17 h 32 : Schoenberg, Mozart).
12 h 5, Agora : avec A. Rollin.
12 h 45, Panorama : Bruxelles et son école de danse Mudra.
13 h 30, Solistes : E. Neumark, clavecin (Kruhsau) et J. Laroche, piano (Bartok, Messiaen).
14 h, Sons : A. Manosque.
14 h 5, Un livre, des voix : Les textes essentiels et T. E. Lawrence.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Petits enfants bilingues.
15 h 2, Le monde au singulier : L'actualité selon Agnès Varda.
15 h 45, Archimède : L'informatique. Le logiciel.
16 h 45, Contact.
17 h, Rase libre : Corps en quatre mouvements.
18 h 30, Feuilleton : Le hussard sur le toit, d'après J. Giono.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Le seigneur aux anneaux, avec P. Kohler.
20 h, La musique et les hommes : G. Bryars, Sherlock Holmes de la nouvelle musique anglaise.
22 h 30, Nuits magnétiques : San Francisco.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Œuvres de Tchaïkovski, Lahoe, Eulenberg, Marbo, Ivanovici, Deaza, Hodgkinson, Perkins.
6 h 30, Musiques du matin : Œuvres de Dvorak, Mendelssohn, Dowland.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 2, D'une oreille à l'autre : Œuvres de Schumann, Schoenberg, Berg, Lutoslawsky, Weber.
12 h, L'amateur de musique.
12 h 35, Jazz : Billie (Holiday) et Lester (Young).
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 109) : Œuvres de J.-S. Bach, Telemann, Kuhlau, Andersen, Debussy, Paubon, Guiot, Leval et Succari.
14 h, Microcosmos, émission pour la jeunesse ; 14 h 10, Kaléidoscope ; 14 h 45, le billet et l'invité du jour ; 14 h 50, les Ephémérides de la musique, œuvres de Debussy, Ravel ; 15 h 20, le jeu et la bricole ; 15 h 30, les études à l'étude ; 16 h, Micro-concert.
17 h 2, Le jeu des miroirs : Œuvres de Bruckner et Gorecki.
18 h 30, Studio-concert : avec J. Gottlieb, piano ; œuvres de Fauré, Casella, Busby, Tower, Wuorinen, Fennimore et Ives.
19 h 35, Jazz.
20 h, Les chants de la terre : magazine de musiques traditionnelles.
20 h 30, Concert (donné en l'église Saint-Merri à Paris le 11 octobre 1980) ; œuvres de Gesualdo, Constant, Schaefer par le Deller Consort. Ensemble Ars Nova.
21 h 30, La nuit sur France-Musique. 22 h 30 : Igor Stravinsky par lui-même, œuvres de Pergolèse, Stravinsky, J.-S. Bach, Gesualdo ; 0 h 5. L'oreille et l'œil.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 12 JANVIER

— *M. Louis Mexandeau,* ministre des P.T.T., est l'invité du journal de FR 3, à 21 h 55.

— *M. Bruno Bourg-Broc,* candidat (R.P.R.) dans la troisième circonscription de la Marne, est l'invité du Journal d'Europe 1, à 19 heures.

MERCREDI 13 JANVIER

— *M. Anicet Le Pors,* ministre chargé de la fonction publique et des réformes administratives, participe à l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h 10.

FR 3 - GUADELOUPE

Grève des animateurs de la radio

A l'appel du syndicat SURT-C.F.D.T., l'ensemble des animateurs-producteurs de la station radio FR 3 - Guadeloupe ont cessé le travail le 11 janvier pour une durée indéterminée.

Les grévistes réclament l'exécution des promesses faites par M. Guy Thomas, président de FR 3, lors de sa visite en Guadeloupe en juillet 1981 *(le Monde du 22 juillet)*. A l'époque, les animateurs-producteurs avaient demandé notamment que soit régularisée leur situation professionnelle afin qu'ils bénéficient d'un véritable statut. Ils souhaitaient également le recrutement de personnel supplémentaire, l'amélioration de leurs conditions de travail et l'intégration des « pigistes ».

Selon un des animateurs en grève, *« M. Guy Thomas s'était engagé à résoudre ces problèmes dans un délai d'une vingtaine de jours. Depuis, nous avons entrepris en vain de nombreuses démarches auprès de la direction générale de FR 3. Pour nous, le changement n'a rien changé ! »*.

De son côté, M. Guy Thomas nous a déclaré : *« Nous sommes conscients qu'il faudrait davantage de personnel en Guadeloupe et un équipement plus moderne. Mais cela exigerait un supplément de crédits, dont nous ne disposons pas. C'est la raison pour laquelle nous envisageons de passer à la télévision des messages publicitaires. Nous le faisons déjà à la radio.*

- Il est cependant inexact d'affirmer que rien n'a changé à FR 3 - Guadeloupe », ajoute M. Guy Thomas, qui précise : *« Cinq personnes ont été intégrées à la télévision (un journaliste et quatre membres des personnels techniques et administratifs). Trois journalistes pigistes en attente devraient être intégrés eux aussi peu à peu. Quant aux animateurs de radio, leur problème devrait être résolu en partie mardi 19 janvier, après la réunion du comité central d'entreprise, à laquelle tous les comités d'établissement d'outre-mer sont représentés. On accordera ainsi aux huit cachetiers actuels la sécurité de l'emploi et la protection sociale de la convention collective, comme cela a été décidé en décembre pour les animateurs radio de la métropole ».*

REPRODUCTION INTERDITE

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col. *	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Rejoignez notre base de lancement !

Kourou - Guyane française

Le **Centre National d'Etudes Spatiales** recrute pour le centre spatial guyanais.

Ingénieur Electricien

Adjoint au chef du département moyens techniques, il sera plus particulièrement chargé du fonctionnement et de la gestion des services climatisation, énergie et mécanique.

Nous souhaitons confier ce poste à un **ingénieur grande école** ayant acquis, au cours d'une expérience similaire, de **solides connaissances en électricité industrielle et climatisation.**

La réussite dans cette fonction implique de **réelles qualités de meneur d'hommes** ainsi qu'un sens opérationnel développé.

La maîtrise de l'anglais est très souhaitable. (réf. M 1).

Ingénieur Méthodes

Directement rattaché au chef de la division méthodes - développement, il sera chargé de proposer et de définir des méthodes de travail appropriées aux affaires et projets nouveaux. Il devra également analyser avec un esprit critique l'organisation en vigueur et proposer des actions correctives.

Ce poste conviendrait à un **ingénieur grande école** de formation polyvalente. (Connaissance de l'anglais nécessaire).

Une expérience d'au moins cinq années dans un service méthodes de l'industrie aéronautique, spatiale ou nucléaire lui aura permis d'acquérir de solides connaissances dans la définition des gammes opératoires et l'organisation du travail. (réf. M 2).

Technicien contrôle qualité - fiabilité

Ce **technicien expérimenté,** placé sous l'autorité directe d'un ingénieur assurance qualité, devra :
- dresser des constats techniques,
- contrôler l'application des procédures lors d'interventions sur les équipements (essais de recettes, mise en œuvre, maintenance)et garantir les résultats obtenus,

De formation BTS électronique ou possédant un niveau de connaissances équivalent, ce technicien justifiera d'une expérience **d'au moins 5 ans du contrôle qualité en milieu industriel,** notamment dans le domaine des essais et de leur conduite.

La fonction nécessite également un sens affirmé des contacts humains ainsi que des **qualités de rigueur et de ténacité.** (réf. M 3).

MEDIA P.A.

Si vous souhaitez prendre part à notre réussite, envoyez rapidement lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, en indiquant la référence du poste choisi, à :
CENTRE SPATIAL GUYANAIS - Service du Personnel - B.P. n° 06 - 97310 KOUROU (G.F.).

CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES

usine clé en main

MOYEN ORIENT

Une Société de fabrication de composants et appareils électroniques, leader sur son marché, recherche dans le cadre de la construction d'une usine clé en main, au Moyen Orient :

directeur de site

Rattaché hiérarchiquement à la Maîtrise d'œuvre, disposant d'une large autonomie, il assurera avec l'appui de ses adjoints et des services fonctionnels locaux la direction générale du chantier, la coordination des travaux techniques, la gestion du contrat, l'administration d'une base vie de 400 personnes.

Il devra posséder une solide expérience de la direction de chantiers, d'usines, ou de la construction de complexes industriels acquise en expatriation. Il sera âgé d'au moins 35 ans et de formation supérieure. *(Réf. 82.02-M)*

responsable implantation industrielle

Rattaché au Directeur de Site dont il sera le remplaçant désigné, il assurera la coordination des opérations techniques jusqu'à leur achèvement, la planification d'ensemble du chantier, en gérera les moyens communs, et contrôlera la conformité des réalisations aux exigences du contrat (délais et performances). Il organisera les procédures de recette. Ses interlocuteurs seront les Ingénieurs d'Affaire responsables de la réalisation des différents lots, et les conseillers techniques des clients.

Ce poste conviendrait à un homme âgé d'au moins 35 ans, de formation supérieure, possédant une solide expérience en production dans une activité de l'électronique ou de l'électromécanique. *(Réf. 82.03-M)*

responsable de centre

Rattaché au Directeur de Site, il sera responsable de la logistique interne nécessaire au fonctionnement du centre. Il veillera à l'application des règles de sécurité générale. Il gérera le personnel local du centre. Il organisera et administrera une base vie d'environ 400 personnes (ravitaillement, logement, transports, communications) et sera en relation avec les autorités administratives locales.

Ce poste conviendrait à un homme âgé d'au moins 30 ans, possédant déjà une expérience de gestion du personnel et des services généraux, ayant de préférence une formation supérieure. *(Réf. 82.04-M)*

Pour chacun de ces postes, la pratique de l'anglais est indispensable. Une expérience de l'expatriation serait appréciée. A la rémunération France s'ajoutent les avantages liés à l'expatriation.

Si l'une de ces offres vous intéresse, écrivez en précisant bien la référence aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP à qui nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.

membre du Syntec

EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

emplois régionaux

MCA

Construction Automobile

MAUBEUGE CONSTRUCTION AUTOMOBILE

FILIALE RENAULT
recherche

JEUNE INGENIEUR

(ESE, AM, ICAM, INSA ou équivalent)

Débutant ou avec une première expérience.
Pour lui confier au sein de son Département Technique la fonction :
METHODES ENTRETIEN ET TRAVAUX NEUFS

Le candidat aura à animer une équipe d'une vingtaine de Techniciens.

Merci de faire parvenir votre candidature à :
Madame TREMPONT - Direction du Personnel
MAUBEUGE CONSTRUCTION AUTOMOBILE
Z.I. de Grévaux les Guides 59600 MAUBEUGE

MINISTERE DES P.T.T

PTT Télécommunications — cnet Lannion B

Centre National d'Études des Télécommunications
recherche pour son service de documentation
localisé à LANNION (Côtes du Nord) un

Ingénieur informaticien

Diplômé de l'Université ou d'une grande école, il a une formation et si possible une expérience professionnelle en informatique de gestion, il devra assurer l'informatisation du service de documentation et sa coordination au niveau des centres du CNET (Grenoble, Paris, Rennes)et au niveau régional

L'Anglais lu,écrit et parlé est indispensable

Adressez CV photo et prétentions au

CNET à Lannion
département AMG/EDB
BP 40 22301 LANNION

A Bagdad, recruter, gérer et animer notre potentiel humain.

Nos 1500 collaborateurs dont 250 expatriés exécutent trois importants chantiers en Irak. Ils attendent leur Responsable Personnel.

Parce que la qualité des Relations Humaines d'une entreprise, et plus encore de chantiers à l'Etranger, est l'une des clés de voûte de la réussite économique, nous le souhaitons avant tout homme de contact et de relations. Il veille à l'animation de la base-vie, en liaison avec le Secrétaire Général et les responsables opérationnels. Bien sûr, il gère et administre l'ensemble du personnel, dans toutes les composantes, habituelles ou particulières à la situation, de cette fonction. Il établit les besoins en personnel ; «tête chercheuse» de cadres et de techniciens, il participe au recrutement. Il définit les besoins et organise la formation pour son personnel.

De formation supérieure, il a 4 à 5 ans d'expérience. Les conditions d'expatriation et les perspectives qu'offre le groupe à un candidat tonique et efficace sont motivantes. La connaissance de l'Anglais est utile.

Rapportant hiérarchiquement au Secrétaire Général en poste à Bagdad, il reste néanmoins en relation fonctionnelle avec la Direction du Personnel International Bâtiment.

BOUYGUES

Merci d'adresser votre candidature à François Jacquel.
Direction du Personnel - référence 7275 PB
BOUYGUES INTERNATIONAL BÂTIMENT - BP 204 - 92142 CLAMART CÉDEX

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Société française en pleine expansion spécialisée dans les colorants pour matières plastiques située dans le Sud-Est de la France.

recherche

CADRE EXPORT

ayant au moins 2 ans d'expérience exportation, parlant bien l'anglais - 2e langue souhaitée : allemand, pouvant voyager.

Mission : Assistance au directeur général pour développer des marchés d'exportation déjà existants - Etudes de débouchés - Organisation de réseaux.

Écrire avec C.V. et photo, sous n° 7663, *le Monde* Pub. service annonces classées, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

HUTCHINSON

Centre Administratif
INGRANDES-SUR-VIENNE (86)

recherche

CADRE COMPTABLE

Formation Ecole Supérieure de Commerce, option Finance-Comptabilité ou D.E.C.S. Débutant accepté.

Adresser curriculum vitae, prétentions et photo à

HUTCHINSON

Centre administratif, réf. 2.000,
86107 CHATELLERAULT Cedex.

Responsable Services Techniques

Entretien - Bureau d'Etudes

Avec 1100 personnes et 3 usines, nous sommes le premier fabricant français de plaques de plâtre : 800 MF de CA en 1981.

Nous recherchons pour notre usine de COGNAC (Charente) un **INGENIEUR GRANDE ECOLE** (électricité, mécanique) ayant quelques années d'expérience dans un service entretien ou un bureau d'études usine. A la tête des services techniques (25 personnes), vous assurerez : la maintenance électrique et mécanique des chaines de fabrication, l'etude et la réalisation des améliorations techniques et des investissements.

Nos installations sont déjà très automatisées et performantes, vous devrez les faire progresser tant sur le plan technique qu'en fiabilité.
Votre expérience, acquise de préférence dans une industrie fortement automatisée, vos qualités de leader et de gestionnaire assureront votre réussite dans ce poste. Le développement de notre société vous permettra d'intéressantes perspectives de carrière.

Merci d'evoyer C.V. et prétentions sous réf. BLF 880

Service Recrutement
B.P. 316, 92506 Rueil-Malmaison

COFAP

Placoplatre

---

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

BATIMENT

Construction d'une ville de 50.000 habitants

RIYAD Arabie Saoudite

CADRE FORMATION SUPERIEURE

pour assurer toutes les relations avec les industries locales de matériaux de construction T.C.E.

Le candidat retenu utilise l'anglais de façon courante. Il coordonnera une équipe de plusieurs personnes spécialisées, et aura si possible une expérience de matériaux de construction.

Merci d'adresser sous la référence M.10, lettre de candidature avec CV, photo et prétentions à

dumez 345, avenue Georges Clemenceau - 92022 NANTERRE CEDEX

---

*annonce parlée**

Midi Méditerranéen

Un ingénieur de grande école pour diriger un département de diversification industrielle

Entreprise à taille humaine, nos activités s'exercent principalement dans les domaines de la mécanique et de la construction métallique. Nos clients sont de grandes entreprises et des administrations que nous servons avec une grande souplesse : études, conception, production, coordination, sous-traitance, etc...
Nous recherchons l'ingénieur âgé de 35 ans au minimum, diplômé de grande école parlant anglais, praticien de la négociation à haut niveau et de la réalisation des marchés publics et privés qui donnera l'impulsion commerciale et animera les équipes opérationnelles en charge des activités de diversification que nous développons avec succès.
Résidence Marseille - Déplacements - Rémunération ouverte.

** Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre, conçu pour vous par SVP Information Carrière.*
Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée.
Appelez à Marseille le (91) 54.92.55 ou à Paris le 763.11.15, référence M 369.

SVP Information Carrière
48, rue Grignan 13001 Marseille.

COMINAK Niger

Filiale de COGEMA, recherche son

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

Basé sur le site industriel et minier d'AKOUTA, il disposera d'un DPS 4 CII-HB.
Il en gérera toutes les applications et mènera les actions propres à la généralisation de l'informatique dans l'entreprise :
- amélioration de l'existant (gestion du personnel, paie, applications scientifiques)
- transfert au NIGER de la sous-traitance extérieure (comptabilités)
- création (gestion des stocks, etc...)

Les candidatures souhaitées pour ce poste sont celles d'Ingénieur ENSI (ESE, ENSIMAG, N 7 ...), titulaires du MIAGE et ayant une première expérience de 2 à 3 ans acquise dans l'industrie ou dans une SSCI.

Ecrire avec C.V. explicite sous référence CK/CSI 30, Av. Amiral Lemonnier 78160 MARLY LE ROI

CETAGER

Très importante entreprise de T.P.

recherche pour

GABON

son chef du département Bâtiment

(2.000 personnes)

Le poste s'adresse à un ingénieur très confirmé dans les techniques de construction (Immeubles de grande hauteur, Bâtiments Industriels, Hôpitaux) et ayant une pratique d'au moins dix ans.
L'activité répartie sur 3 agences, comprend les ateliers de carrelage, menuiserie, et de second oeuvre en général.
Le candidat retenu bénéficiera des avantages liés à l'expatriement.

Toutes les candidatures seront étudiées avec la plus grande discrétion.

Adresser c.v., photo et prétentions s/réf. 8681/M à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

Une des premières entreprises françaises du littoral méditerranéen, recherche en réponse à l'accroissement de la part des achats dans la réalisation de sa stratégie industrielle

DES NÉGOCIATEURS

diplômés ECP - A & M - ENSI ou HEC

possédant au minimum quelques années de pratique, de préférence dans la construction mécanique et l'industrie lourde, parlant couramment l'anglais, suffisamment généralistes et polyvalents pour aborder les problèmes achats sous leurs aspects techniques et commerciaux, mais aussi économiques ou éventuellement juridiques.

Il leur sera confié :
- un rôle marketing à l'échelon international, des actions permanentes de détermination de besoins, de chiffrages de grands projets, de recherches de solutions originales, en liaison avec les principaux responsables de l'entreprise,
- des rapports à haut niveau avec les grands fournisseurs et sous-traitants en France et à l'étranger,
- le suivi et la gestion des contrats.

Les postes concernent des personnalités de forte stature professionnelle et personnelle. Il leur sera offert des situations en rapport avec le potentiel recherché.

Envoyer lettre de candidature avec C.V. sous référence 714 à

Emploi vu et Entrepris

BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche
75008 PARIS

ORGANISME ETUDES ET RECHERCHE EN SOUDAGE
recrute pour son centre régional de METZ

un ingénieur métallurgiste

(ENI, ISIN, CNAM, A et M ou équivalent) Débutant ou ayant quelques années d'expérience, notamment en métallurgie du soudage, pour travaux de recherche et développement dans le domaine de la fatigue des constructions soudées.

un ingénieur

Ayant expérience en calcul par éléments finis et programmation pour prendre en charge les problèmes d'informatique et de calculs au sein d'une équipe de recherche et développement s'occupant du comportement des constructions soudées.

Pour les deux postes: un stage d'études et de formation spécifique de 6 mois au siège à Paris est prévu avant installation à Metz.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions (en rappelant le poste) sous No 34966 à *projets publicité* 12 rue des Pyramides 75001 Paris qui fera suivre.

SOCIETE INTERNATIONALE
recherche

2 GEOLOGUES

spécialisés dans la surveillance de forages pétroliers.

2 SUPERVISEURS

forages pétroliers

●Expérience minimum exigée : 3 ans.
●Rémunération motivante.

Envoyer C.V., sous réf. 3996/JR à AMP 40, rue Olivier de Serres - 75015 PARIS (qui transmettra)

A L'UNIVERSITÉ DE LA SARRE,
département d'études romanes, une place de

LECTEUR

(échelle de salaire BAT IIa)
est à pourvoir à compter du 1er octobre 1982 (durée limitée à un an — prolongation possible jusqu'à trois ans). Le (la) candidat(e) aura la responsabilité de cours de langue et de civilisation françaises et de cours de traduction allemand-français ; il (elle) devra participer aux sessions d'examen.

Conditions : français langue maternelle, niveau d'études maîtrise ou doctorat du 3e cycle, très bonne pratique de l'allemand, expérience de l'enseignement, connaissances en linguistique théorique.

Les lettres de candidature, accompagnées de toute la documentation désirable, sont à faire parvenir avant le 25 janvier 1982 à l'adresse suivante :

An den Geschäftsführenden Leiter der FR 8.2 Romanistik Universität des Saarlandes - D 6600 Saarbrücken 11.

DIRECTEUR DE LA LOGISTIQUE

GROUPE MULTINATIONAL EN FORTE EXPANSION, LEADER EUROPÉEN DANS SA PROFESSION
15 Milliards de C.A. — 20.000 salariés.
recherche pour renforcer 2 de ses PLATEFORMES DE DISTRIBUTION très performantes (entrepôt de 20.000 m²).

2 DIRECTEURS DE LA LOGISTIQUE

(région parisienne réf. 4183o - province réf. 4183I)
Ces 2 cadres opérationnels dépendant du Directeur de la plateforme auront :
- à encadrer l'ensemble de la logistique (réception, préparation, contrôle, livraison des marchandises),
- a proposer et à mettre en place de nouvelles méthodes de travail permettant de faire évoluer la plateforme en développant au mieux les ressources humaines d'un établissement de 200 personnes.

De formation CNAM ou équivalent, leur réussite à des postes de Directeurs d'usine de production ou d'entrepôt nous permettrait de leur offrir un développement de carrière exceptionnel.
Si cette proposition vous intéresse, adressez vos cv, photo et prétentions sous n° 4183o ou 4183I HAVAS-CONTACT, 156 Bd Haussmann 75008 PARIS qui transmettra.
Discrétion assurée — Réponse garantie.

160.000 à 200.000 francs par an.

HAVAS CONTACT

Important groupe français recherche pour ses filiales
EN AFRIQUE

INGÉNIEURS ESC ou équivalent

Ayant expérience dans diffusion matériaux construction et/ou équipement de chantiers minimum 30 ans.

Avantages habituels d'expatriation.

Adresser C.V. et prétentions n° 20.380 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

SOCIÉTÉ OUTRE-MER

45 personnes recherche pour embauche immédiate

CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF et COMPTABLE

35 ans minimum, responsable comptabilité générale y compris bilan.
Relations avec administrations, mise en place et suivi des financements, des programmes informatiques.
et de la politique de personnel.

Ecrire avec C.V. et prétent. n° 19.994 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

SOCIETE DE MATERIELS ELECTROTECHNIQUES H.T. — M.T.
Recherche

INGENIEUR ELECTROTECHNICIEN

Débutant ou ayant quelques années d'expérience. Anglais écrit et lu. Allemand apprécié.

Il sera chargé :
- des études techniques au niveau des devis et des commandes,
- du suivi des affaires depuis l'offre jusqu'à la mise en route des équipements.

POSTE SITUE DANS L'EST DE LA FRANCE.

Faire offre S/N° 8006 avec CV et prétentions à

PIERRE LICHAU S.A.
16 rue Joseph Guerber — 67100 STRASBOURG
qui transmettra.

Sérifo vous propose en rubrique nationale trois postes en Côte d'Ivoire :

– Chef des Ateliers
– Chef d'Atelier montage
– Chef Rotativiste

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
58, RUE DE LISBONNE - 75008 PARIS
TELEPHONE 563-03-10

MEMBRE DE SYNTEC

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Diplômés de l'Université ou d'une Grande École, DECS, vous avez 30 ans et êtes passionnés par la fonction

finances
comptabilité

Après une première expérience réussie, vous voulez assumer d'importantes responsabilités dans l'une des 50 premières entreprises françaises d'implantation internationale.
Nous avons deux postes à pourvoir:

chef comptable *d'une importante filiale française industrielle et commerciale (CA 700 MF) pour lequel une très bonne connaissance de la fiscalité est nécessaire. réf. 2312 M*

responsable de la trésorerie *d'une des principales branches du Groupe (CA 1,1 milliard dont 50% à l'Export). réf. 2313 M*

Cette fonction recouvre, outre les comptabilités clients fournisseurs Export, la responsabilité des relations avec les Banques. Elle nécessite une bonne pratique des taux de change acquise de préférence dans une Banque.

Dans les deux cas, la connaissance et l'utilisation des systèmes informatiques est nécessaire.

Les postes sont situés à LILLE.

Les dossiers de candidatures - précisant la réf. du poste souhaité - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Bayer

recherche dans le cadre de la création de nouvelles installations de production de
PRODUITS PHYTOSANITAIRES
dans son
usine de MARLE (02)

ingénieur chimiste

Il participera dès le départ aux études d'investissement et d'implantation, puis à la réalisation du projet et à la mise en route des fabrications, dont il assurera ensuite la responsabilité.

Ce poste conviendrait à INGÉNIEUR ou UNIVERSITAIRE ayant une expérience de quelques années soit dans la formulation et la mise au point de produits, soit en production, et souhaitant s'orienter vers des activités complètes de chimie industrielle, incluant les problèmes de génie chimique.

Des stages de formation de longue durée seront à prévoir en Allemagne ce qui implique une bonne connaissance de la langue.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 2314 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

CISI
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

l'avenir nous passionne.

- *En 10 ans, nous sommes devenus un des leaders européens du service en informatique, appuyé sur le premier réseau de télétraitement lourd.*
- *Notre réputation en matière de calcul scientifique n'est plus à faire. En informatique de gestion, nous avons développé une politique de produits originale.*
- *Mais nous faisons aussi porter nos efforts sur des créneaux d'avenir: télématique, conception assistée par ordinateur, banques de données...*
- *Enfin, après une percée réussie aux Etats-Unis, nous poursuivons vigoureusement notre expansion à l'étranger.*

et vous?

- *Après votre diplôme d'études supérieures (GRANDES ÉCOLES SCIENTIFIQUES OU COMMERCIALES, ou équivalent), vous avez acquis une première expérience (2 à 5 ans) dans la vente de services, de produits ou de matériels informatiques.*
- *Vous souhaitez orienter votre carrière vers la prospection et la négociation à un niveau élevé:*
- *Peut-être deviendrez-vous l'un des*

ingénieurs commerciaux
HF

que nous recherchons pour des postes à pourvoir rapidement en Région Parisienne et Province (Lille, Grenoble, Rouen). Les candidatures traitées confidentiellement avec l'assistance du CABINET DEVELOPPEMENT sont à adresser sous la référence 2315 M à CISI, Direction du Personnel - 35, bd Brune 75680 PARIS Cedex 14

ENTREZ SUR LE MARCHE DE LA BUREAUTIQUE PAR LA GRANDE PORTE

THOMSON-CSF TELEPHONE
DIVISION TELEPHONIE PRIVEE
NOTRE DEPARTEMENT COMMERCIAL
vous propose des postes d'

INGENIEURS DE VENTES à GRENOBLE - LYON - NANCY

Vous êtes diplômés d'une Ecole Supérieure de Commerce et vous êtes familiarisés avec l'informatique. Débutants vous possédez une première expérience dans la vente de biens d'équipements, de systèmes informatiques.

Nous vous invitons après un stage de formation sur nos produits et techniques de ventes à rejoindre nos équipes de commerciaux.

Vous aurez pour mission de prospecter sur un secteur géographique déterminé le marché bureautique et de négocier la vente de systèmes téléphoniques et télématiques (autocommutateurs électronique terminaux et périphériques).

Vous adressez votre C.V., photo et prétentions à Yves KREMER, Service Emploi Formation DTPR, sous référence DTP/DC/8200 en indiquant la région choisie à THOMSON CSF TELEPHONE, 146, boulevard de Valmy 92700 COLOMBES.

---

m w

Le Groupe des Sociétés
MUTUELLE GENERALE FRANÇAISE

pour le Service Formation de la Direction du Personnel, recherche

un(e) Jeune Diplomé(e) de l'Enseignement Supérieur

(Maitrise Sciences Eco ou E.S.C.A.E.)

qui sera chargé (e) :
- *d'élaborer un projet visant à promouvoir de nouvelles méthodes de formation,*
- *de participer, avec l'ensemble des services, à la conception et à la réalisation d'une méthodologie d'analyse des besoins de formation,*
- *de mettre au point et d'animer des stages de formation.*

Ces perspectives vous intéressent, vous avez une première expérience dans la fonction et vous êtes libérés des Obligations Militaires, nous vous remercions alors d'adresser votre C.V. et demande d'emploi à :
M.G.F.A. Direction du Personnel - 19/21, rue Chanzy 72000 Le Mans.

COFAP

SAE

Pour assurer notre encadrement des prochaines années, nous recherchons

30 à 40 Ingénieurs débutants

désireux d'acquérir dans le domaine des travaux une expérience susceptible de les conduire à des postes de HAUTE RESPONSABILITE dans différentes filiales (travaux, commercial, gestion, ...).

La progression de leur carrière les orientera aussi à l'étranger.

Les candidats que nous retiendrons auront une formation grande école dans une section génie civil et sauront faire preuve des qualités de commandement nécessaires à la conduite des hommes ainsi que des qualités d'animateur et d'organisateur.

Les postes sont à pourvoir dans toute la France.

Merci de nous adresser un CV. détaillé en précisant vos souhaits d'affectation à **Direction du Personnel - 32, Avenue de New-York 75784 PARIS CEDEX 16.**

COFAP

Centre de Formation Professionnelle de Prévention du Bâtiment et des T.P.
recherche

CONDUCTEUR DE TRAVAUX

Niveau BTS métier du bâtiment ou équivalent.
OPTION : couverture, plomberie, installations sanitaires.
Niveau DUT ou équivalent.
OPTION : génie thermique ou génie mécanique.
Minimum 5 ans de pratique dans la profession bâtiment ou T.P.
MISSION :animation de stages de professionnels des corps d'état d'équipement.
La formation à l'animation est assurée.
Lieu de travail : ST-JEAN DE BRAYE (banlieue d'ORLEANS-LOIRET)
Avantages sociaux divers.
Situation cadre.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et prétentions à
OPP - BTP — Tour Amboise
204 Rond Point du Pont de Sèvres
92516 Boulogne Billancourt Cedex

MSL international

3, place de Valois 75001 PARIS - Tél. (1) 261.81.61.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.

Directeur des ventes — *Haut-Rhin*
150/170 000 F + intéressement

Une société française importe, fabrique partiellement et distribue en France les produits du groupe allemand dont elle est filiale (pompes à vide et compresseurs spéciaux et de haute qualité). Elle recherche un directeur des ventes qui concevra, proposera et appliquera, après accord du gérant, la politique de vente. A la fois par son action personnelle et l'animation des agents technico-commerciaux, il assurera l'accroissement du chiffre d'affaires. Le candidat retenu, 33 à 35 ans minimum, ingénieur (AM, ICAM, ...) aura une formation complémentaire dans le domaine commercial. Praticien de la mécanique, il aura acquis dans la conception (ou la fabrication), la vente de machines ou d'appareillages industriels, une expérience à la fois technique et commerciale. Il est très souhaitable qu'il parle allemand, ou tout au moins anglais. Ecrire à Antoinette Leclercq - Réf. M 8154 (Paris).

Ingénieur électronicien
Affaires export

MERLIN GERIN PROVENCE
conçoit fabrique et commercialise des matériels et des équipements électroniques de radioprotection.

Dans le cadre de son développement, elle crée en Provence la fonction d'ingénieur commercial à l'export. Utilisant la synergie du groupe, il devra accroître les ventes de matériels sur catalogue et celles des produits nécessitant des études complexes auprès de clientèles spécifiques (ingénieries internationales, instituts de recherche et producteurs d'électricité). Ce poste s'adresse à un ingénieur électronicien ou électrotechnicien ayant une spécialisation génie atomique ou physique nucléaire, possédant au moins 5 ans d'expérience dans l'industrie. Plus qu'une expérience commerciale, la capacité à comprendre et à répondre en termes techniques aux besoins des clients sera prépondérante. Des déplacements sont à prévoir et bien sûr, l'anglais est nécessaire. Ecrire à Joël Bernard - Réf. M 12018 (Lyon).

Discrétion totale assurée.

SOCIETE FRANÇAISE GARDY
Filiale MERLIN GERIN

Notre Société est spécialisée dans la conception et la fabrication de matériel pour la distribution Basse Tension
Pour conserver notre avance nous renforçons nos recherches dans le domaine de l'électronique
Notre Service Etudes et Développement recherche deux ingénieurs Grande-Ecole.

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN ESE ou équivalent

Dans une première période vous vous consacrerez à connaître parfaitement l'ensemble de notre appareillage.
Vous participerez au développement des produits nouveaux.
Vous engagerez des recherches en vue de concevoir et OPTIMISER DES FONCTIONS ELECTRONIQUES Puis vous les adapterez à des dispositifs électromécaniques.

Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur créatif et réalisateur, très motivé pour la recherche appliquée.
Anglais souhaité Réf. 42 M 010.

UN INGENIEUR A.M. ou équivalent

bonnes bases en électronique.

Vous prendrez progressivement en charge la conception et la mise au point d'une gamme de nos produits jusqu'au stade de la pré-industrialisation.
Très rapidement vous aurez la responsabilité d'une petite équipe de techniciens de BE labo et plate forme
Vous serez en contact direct avec les utilisateurs professionnels et les services commerciaux.

Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur passionné par les Etudes et la mise au point en laboratoire technique. Anglais souhaité. Réf. 42 M 003.

L'appartenance de notre société au groupe MERLIN-GERIN crée de réelles possibilités d'évolution de carrière
Ces deux postes sont à pourvoir à CHALON S/SAONE.

Adressez votre C.V. manuscrit en précisant la référence choisie à notre conseil CPA, 69 rue de Monceau 75008 Paris.

CPA
MEMBRE DE SYNTEC

média-system

Centre de Formation Professionnelle de Prévention du Bâtiment et des T.P.
recherche

Technicien Electricien d'équipement électrique

Niveau BTS ou équivalent.
Expérience des chantiers d'équipement électrique industriel.
Minimum 5 ans de pratique dans la profession bâtiment ou T.P.
MISSION :
Animation de stages de prévention des accidents du travail destinés à des professionnels du BTP.
La formation à l'animation est assurée.
Lieu de travail : ST JEAN DE BRAYE (Banlieue d'ORLEANS-LOIRET).
Avantages sociaux divers.
Situation cadre.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et prétentions à
OPP - BTP — Tour Amboise
204 Rond Point du Pont de Sèvres
92516 Boulogne Billancourt Cedex

CENTRE IMPORTANT DE FORMATION PRIVÉ A ROUEN recrute

CHEF DE PRODUIT

ayant une formation supérieure en électronique et informatique. Dynamique, il mettra au point des matériels d'apprentissage et des programmes conçus selon une pédagogie moderne.
Poste évolutif.
Env. C.V. et photo à LEGENDRE GROUPE UNIECO - 3000 X, 76028 ROUEN Cedex.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

INGÉNIERIE ÉLECTRONUCLÉAIRE

Le développement rapide de nos activités nous amène à renforcer notre potentiel d'innovation et de conception de produits nouveaux. Nous recrutons pour cela de jeunes

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

ayant une formation en **physique nucléaire** (génie atomique ou génie énergétique).
Appelés à occuper à terme des positions techniques ou hiérarchiques dans l'entreprise comme dans le groupe dont elle fait partie, ils rejoindront dans un premier temps des équipes de conception et de développement de produits. Cette première affectation, basée à LYON, leur permettra de compléter leur formation (éventuellement par des stages aux USA) et d'assumer rapidement des fonctions opérationnelles.
De courts déplacements en France et à l'étranger seront, à ce titre, nécessaires: l'anglais est donc indispensable.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 73244 M à notre conseil.

MILO M.R.H Place de l'Église 06810 Auribeau-sur-Siagne

HAVAS CONTACT

Une entreprise française de premier plan concevant et fabriquant des équipements de technologie très avancée souhaite recruter un

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

pour assurer la **coordination technique des fabrications.**
Il a au moins 5 ans d'expérience, acquise par exemple dans une entreprise industrielle fabriquant en grande série des équipements de technologie de pointe. Il est en outre capable, par ses compétences techniques et ses qualités de contact et de négociation, d'assurer l'interface entre la fabrication (notamment les sous-traitants), et les services internes. Des notions d'Assurance Qualité seraient appréciées.

Les dimensions de l'entreprise et son rapide développement en France comme à l'étranger ouvrent de réelles perspectives d'évolution.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 73246 à notre conseil

MILO M.R.H Place de l'Église, 06810 Auribeau-sur-Siagne.

HAVAS CONTACT

INGENIEURS MECANICIENS

diplômés ou niveau équivalent

DONNEZ UNE NOUVELLE DIMENSION A VOTRE METIER

La Direction Technique et Pédagogique de l'AFPA à LYON désire intégrer dans son unité de mécanique générale deux ingénieurs spécialisés dans la production automatisée.

Ils seront chargés de l'élaboration des programmes de formation, de la conduite de stages technico-pédagogiques auprès de mécaniciens professionnels en vue de les former au métier d'enseignant AFPA. Ils suivront le personnel enseignant en place dans les évolutions propres à leur spécialité par des stages périodiques de formation ou de perfectionnement.

Ce rôle d'étude, de conseil et de formation - qu'ils exerceront essentiellement au sein de l'AFPA mais également en entreprises - requiert d'excellentes bases techniques et une expérience d'au moins 5 ans dans un poste de responsabilité en production, entretien ou méthodes.

Des connaissances en commande numérique, C.A.O., C.F.A.O. et informatique industrielle seraient appréciées.

Si cette orientation de carrière dans une direction tout à fait nouvelle et si enrichissante vous intéresse, adressez votre dossier de candidature à Mr DESPOIS - A.F.P.A. 13, place de Villiers 93108 MONTREUIL.

afpa DES METIERS QUI VIVENT !

rscg carrières

---

escae ou niveau équivalent

Promodès 17400 personnes en France
1er grossiste multidistributeur en Europe
un des premiers distributeurs de détail en France
CA (groupe consolidé) 1980: 11,750 Milliards de F.
propose plusieurs postes de

cadres de la distribution

dans sa branche

Promogros

Commerce de gros et de proximité
(45.5% du CA du groupe)

Après une période de formation rémunérée, vous serez titularisé dans l'un des secteurs d'activités suivants: Approvisionnements, vente, commerce, personnel, logistique. Du fait du développement de notre groupe, une promotion rapide et personnalisée est certaine pour les candidats de valeur.
— Si vous êtes mobile géographiquement.
— Si vous possédez un tempérament affirmé.
— Si vous avez un goût marqué pour les tâches concrètes et variées nécessitant initiative et sens des responsabilités.
— Si vous êtes dégagé des obligations militaires.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 2 MJ1 à Monsieur P. PÉRIVIER

Interactions
Recrutement-Formation-Conseil
groupe Promodès
Place de la Mare - 14000 CAEN.

Promodès

HAVAS CONTACT

SAINT GOBAIN VITRAGE

recherche

2 INGÉNIEURS HAUT NIVEAU

A) DIRECTEUR ADJOINT D'USINE.

Il s'agit d'être l'adjoint de l'Ingénieur responsable d'une usine moderne automatisée, située à 130 km de Paris, comportant 3 lignes de production de doubles vitrages et produits spéciaux et 150 personnes, pour tout ce qui concerne la fabrication, notamment l'organisation du travail de production, la qualité des produits et l'animation du personnel, maîtrise et ouvriers.

Pour être candidat, il faut avoir le diplôme d'une grande école d'ingénieurs, ARTS ET MÉTIERS ou équivalent de préférence, une première expérience réussie de la vie en atelier, un goût affirmé pour l'amélioration des outils de production en utilisant les technologies de pointe, ainsi que des qualités d'animateur.

BELLES PERSPECTIVES D'AVENIR DANS LE GROUPE. (référence 2400).

B) ADJOINT AU CHEF D'UN IMPORTANT ATELIER DE PRODUCTION.

En collaboration directe avec l'Ingénieur responsable d'un des deux principaux ateliers d'une très importante unité de production située à 180 kms de Paris, il s'agit de travailler au développement des produits verriers transformés et des outils de transformation. Il devra notamment participer de manière active à la mise en place d'un atelier flexible à l'aide de l'informatique et des automatismes programmables.

Pour être candidat, il faut être ingénieur grande école, avec si possible des connaissances en électronique industrielle et sciences des matériaux, avoir quelques années d'expérience de production, s'intéresser aux automatismes informatisés, aimer travailler à l'amélioration des outils de production et se sentir à l'aise dans la conduite des hommes.

BELLES PERSPECTIVES D'AVENIR DANS LE GROUPE. (référence 2401).

comes

Envoyer CV détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS, en rappelant la référence du poste.

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
(CA 2,5 milliards de Francs)

recherche

pour l'une de ses unités située en ANJOU (170 personnes, 100 MF)

JEUNE CADRE COMPTABILITÉ ET GESTION

En liaison avec le Directeur de l'établissement et les services du Siège, il animera la fonction comptable et créera le contrôle de gestion de l'unité.
Il deviendra rapidement le collaborateur immédiat de la Direction et l'assistera dans les domaines administratif et financier.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé DECS - Sup. de Co. - Sciences Eco., etc. possédant une solide expérience d'environ 5 ans de comptabilité, contrôle et gestion en entreprise ou Cabinet.

Intéressantes perspectives d'évolution dans le Groupe.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à n° 1099
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

IMPORTANTE ENTREPRISE DE NEGOCE DE TOURS
recherche son

CHEF DE PROJET

NOTRE PROJET : Implantation d'un 4341/10 - 2 Méga - 2 Milliards d'Octets sur disques. 100 Terminaux sous réseau Transpac.

VOTRE MISSION : Participation au développement du Plan Informatique à 3 ans, comprenant la refonte totale des applications existantes, orientée vers le télétraitement.

VOTRE PROFIL :
Agé de plus de 30 ans, diplômé d'une grande Ecole ou équivalent
Expérience réussie dans poste similaire
Parfaite connaissance des Logiciels IBM (DOS/VSE - CICS - VSE/VSAM - COBOL - DL/I - ELIAS - SDF)
Sens de l'animation, du travail en groupe et de l'efficacité.

Votre candidature sera adressée, avec lettre manuscrite, curriculum-vitae, photographie et prétentions à No 20.449
CONTESSE Publicité 20, Av. Opéra
75040 PARIS Cedex 01,
qui transmettra.

---

directeur général

Industrie Chimique
Rhône-Alpes

Ingénieur de formation, le candidat retenu justifiera d'une expérience confirmée d'animation et de gestion d'un centre de profit dans l'industrie lourde, employant 500 à 1000 personnes. Résidence : Ville Universitaire. Rémunération : 300.000 F +.

Adressez votre candidature détaillée sous référence 7334 à :
ORGANISATION ET PUBLICITE - 2, rue de Marengo - 75001 PARIS
qui transmettra.

Le cabinet chargé de ce recrutement garantit le caractère confidentiel des candidatures

---

MARKETING DIRECT

de produits de culture et de loisirs auprès du grand public

Nous offrons à CADRE confirmé, diplômé de l'enseignement supérieur : H.E.C., E.S.S.E.C., SUP. de CO, riche de plusieurs années de réussite dans des fonctions similaires et reconnu à la fois pour ses qualités de gestionnaire et d'animateur, le poste de

CHEF DU DÉPARTEMENT COMMERCIAL

Il sera responsable de la définition et de la réalisation des objectifs commerciaux (C.A., stocks, marges) dans le cadre de la politique définie par la direction générale. Il devra étudier et analyser en permanence l'évolution du marché et agir sur les différents moyens de promotion. Une équipe qualifiée l'assistera pour la mise en œuvre et le suivi du plan marketing.

Le budget qu'il aura à gérer justifie, par son seul montant (60 millions) la recherche d'un candidat de haut niveau. Pour réaliser ces objectifs et s'exprimer totalement dans un rôle opérationnel, il devra allier le goût d'entreprendre à l'imagination commerciale.

L'anglais courant sera un atout supplémentaire.
La rémunération est tout aussi motivante que le poste.
Poste province proche Paris.

Envoyer dossier de candidature détaillé sous n° 114.759 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra. Discrétion assurée.

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ
Soins Psychiatriques 60 Lits Région BLOIS

Recherche :

UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER

Mission : il a la responsabilité du Service comptable. Il contrôle la gestion. Il assume la direction Financière. Il est responsable de la gestion du personnel. Il a la charge des services administratifs. Il assure les relations + organismes extérieurs.

Profil : 35 ans minimum.
Expérience hospitalisation privée souhaitée.
Sait animer, coordonner, harmoniser, décider.
Homme de méthode et d'organisation.
Gestionnaire effectif de Terrain.
Qualités de diplomatie, Sens des relations.

Poste à pourvoir assez rapidement.
Rémunération : 144.000 +

Ecrire lettre manuscrite + C.V. + photo à Havas Le Mans n° 10.951, B.P. 319, 72007 qui transmettra.

SOCIETE INTERNATIONALE

N°1 de sa profession - Biens d'équipements
En France : 5 000 p. - C.A. 1,2 milliard.
Sa volonté d'inn... la conduit à rechercher un spécialiste

ROBOT...UE - AUTOMATISME

Cet Ingénieur ...ation E.C.P., E.S.E., INSA,... a une expérience pratique de ... années en étude et mise en service de machines à C.N., ... de poste de travail, manutention automatisée,... appréhender ces projets dans leurs aspects tech... humain.
Il sa... avec ...formaticiens et possède une bonne maîtrise...
Il s... du ...éloppement de la robotique dans un Eta... ...ustriel de 800 personnes situé à 150 km au sud de Par...
L'... un groupe international très important permet ... rantes perspectives de carrière.
...aire ...sera fonction de l'expérience acquise et de nature à ...esse... ...sonnalité de valeur.
...r inf... complémentaires, ...rire so... ...nce 129 M ...vec C. ... et prét. 11, ...étie 750...

Réponse et discrétion assurées

Soderhu

CHERCHE

PSYCHIATRE

diplômé, poste RENNES (30 h) centre psychologique universitaire.
Env. détaillé M. TOURNE
7, rue Gondinet, Paris-13e

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
spécialisé dans les équipements de bord aéronautique

recherche pour son UNITE DE PRODUCTION

DANS LA VIENNE

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

27 ans minimum

Ce poste conviendrait à un Jeune ingénieur de formation électronique générale indispensable avec aptitude complémentaire à la mécanique, désireux de participer à tous les aspects de la fabrication de matériels aéronautiques embarquables.

Après une formation technique et pratique au Siège, lui permettant d'acquérir une connaissance parfaite des produits et de leur environnement, devra à terme encadrer techniquement et améliorer la productivité des différents groupes participant à la fabrication.

Expérience dans le domaine souhaitée.

Envoyer C.V., avec prét. à n° 20.458, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra

---

BITUMES SPÉCIAUX

FILIALE GRANDS GROUPES INDUSTRIELS
fabricant de peintures et revêtements principalement destinés à l'ANTICORROSION

recherche pour son
SERV. TECHNIQUE - RECH. et DÉVELOPPEMENT

INGÉNIEUR CHIMISTE

ayant acquis, si possible, une 1re expér. dans l'industrie de la peinture ou chez un fabricant de matières premières.

Nous offrons un poste comportant une large autonomie d'action et une réelle possibilité de faire ses preuves à candidat dynamique intéressé par le développement et la mise au point de formules.

Lieu de travail : EURE
anglais lu, écrit, parlé.

Envoyer C.V., photo et prétentions à M. J. CORBASSON, 1, r. Denis-Poisson, 75017 PARIS.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
sous-préfecture Est de la France

recherche

couple pour assurer les fonctions de

MAITRE D'HOTEL et de CUISINIÈRE

dans sa maison de réception.

Adr. lettres de candidature et référ. sous n° 115183 M à : RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux

A VALENCE

Crouzet (m)

recherche

Poste 1

INGÉNIEUR SYSTÈME

- de formation supérieure (Maîtrise Mathématiques ou Ecole d'Ingénieurs)
- pour travailler au sein d'une équipe système (logiciels, de base, moniteurs transactionnels, base de données, réseaux, méthodes et outils)
- pour plus particulièrement devenir administrateur de bases de données
  - gérer des bases existantes (I.D.S. 2)
  - participer à la conception de nouvelles bases
- avec quelques années d'expérience
  - des bases de données (conception)
  - des problèmes d'optimisation et de performances
- capable de participer à l'élaboration et à la promotion de méthodes de travail, à la réalisation d'outils
- sens du détail et de l'essentiel - logique de jugement.

Référence 235.

Poste 2

ANALYSTE PROGRAMMEUR

- niveau MIAGE ou I.U.T.
- pour participer à la réalisation d'applications
  - à partir de cahiers des charges des utilisateurs
  - dans le domaine de la gestion de production
  - au sein d'un Service Etude
- avec quelques années d'expérience
  - du temps réel et des bases de données
  - de la tenue des stocks, du calcul des besoins
- capable d'appliquer les méthodes existantes dans le Service (suivi de projet, programmation modulaire)
- connaissant COBOL 74

Référence 236.

Pour ces deux postes :
- esprit ouvert, qualité du contact
- anglais lu souhaitable.

Adresser C.V., photo, références et prétentions en précisant la référence du poste choisi à

CROUZET S.A. - 26027 VALENCE Cedex.

CENTRE DE RECHERCHES CLIN-MIDY
recrute
POUR MONTPELLIER

CADRE BIOSTATISTICIEN

Pour prise en charge de l'exploitation statistique et mathématique des données pharmacologiques et médicales.

- Formation supérieure (Grande Ecole, Université),
- Expérience souhaitée.
- Une bonne connaissance de l'outil informatique (FORTRAN, APL) sera appréciée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo à :
CENTRE DE RECHERCHES CLIN-MIDY
Service Informatique
rue du Professeur-Joseph-Blayac,
34082 MONTPELLIER.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE MÉCANIQUE-ÉLECTRICITÉ-ÉLECTRONIQUE

recherche

pour l'un de ses établissements
RÉGION AUVERGNE

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
(formation SUPELEC, ISEN, ISEP...)
pour mise au point et suivi de sytèmes
Complexes de petites séries.

Adresser lettre de candidature, curriculum vitae, photo et prétentions à :
AGENCE HAVAS, réf. 924.881, Boîte Postale 214,
03 101 MONTLUÇON CEDEX qui transmettra.

L'ATELIER DE CONSTRUCTION DE ROANNE

Etablissement industriel de mécanique dépendant du ministère de la défense

recherche :

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

rattaché au chef de service Contrôle qualité

Chargé :
- de la mission contrôle des sections préparation, fabrication et réception du service Contrôle Qualité ;
- d'étudier les problèmes liés à l'industrialisation : mise au point des bancs d'essai ;
- de la gestion d'une équipe de 80 personnes ;

Formation :
- école d'ingénieur, ou formation universitaire équivalente ; base mécanique.

Débutant ou expérimenté.

Les candidats, de nationalité française, enverront leur C.V., leur photo et leurs prétentions à :
ARE
B.P. 504
42328 ROANNE.

Pour démarrer les collectivités locales
Société industrielle connue sur le marché, recherche des

AGENTS

Secteurs :
Champagne - Lorraine
Alsace - Franche-Comté
Rhône-Alpes - Bourgogne
Haute et Basse-Normandie
Centre

Mission :
Etudes d'implantation et ventes de containers pour la collecte mécanisée des ordures ménagères.
Activité en constante expansion.
Contacts avec élus locaux et techniciens.

Envoyer C.V. détaillé et photo sous n° 588 Agence HAVAS, 29, rue des Grandes-Arcades, 67061 STRASBOURG CEDEX.

Etablissement public du sud de la France recherche un

INGÉNIEUR INNOVATION

Il aidera la responsable du service dans sa tâche de promotion de l'innovation et de l'information scientifique et technique auprès des P.M.I. Ce poste conviendrait à un ingénieur débutant, ou ayant 1 à 2 ans d'expérience, et doué d'une grande curiosité multitechnique. Anglais indispensable, autres langues souhaitables.
Adresser C.V. et photo, n° 7.643 à la Monde Publicité,
5, rue des Italiens,
75427 PARIS CEDEX 09.

Minist. de l'Educat. Nationale
Académie de Reims
D.A.F.C.O.
recherche

CONTRACTUEL (LE)

chargé (e) d'une mission de FORMAT. DE FORMATEURS
- il (elle) aura plus particulièrement à :
  - Concevoir, organiser, animer, évaluer des opérations et des dispositifs de formation.

Au bénéfice de publics divers :
- Formateurs Enseignants,
- Responsables de Formation et Formateurs d'entreprise, etc.

- Au regard de cette mission,
  - Les candidats devront présenter une expérience professionnelle confirmée et des aptitudes au travail en équipe.
- Seront appréciées les candidatures de diplômés en Sciences de l'Education ou équivalent.

Adresser d'urgence C.V. détaillé à : Monsieur le D.A.F.C.O., 34, bd Lundy, 51100 REIMS. Téléphone : (26) 88-01-79.

Importante société de conseils, recherche

POUR VILLE DE L'OUEST

JURISTES

Connaissances approfondies soit en Droit fiscal, soit en Droit des sociétés, soit en Droit social

Expérience professionnelle souhaitée

Ecrire avec curriculum vitae, lettre manuscrite et photo sous référence 7.163 à : ORGANISATION et PUBLICITÉ 2, rue Marengo - 75001 Paris, qui transmettra

---

CHEF DU PERSONNEL

Une importante société strasbourgeoise (plus de 200 personnes) recherche son futur chef du personnel.

Après une période d'introduction, il dépendra de la Direction générale et aura toutes les responsabilités de la fonction personnel : relations avec les partenaires sociaux, fonctionnement du comité d'entreprise, gestion des rémunérations et carrières, discipline, embauches, contrats de travail.

Une formation supérieure juridique ou économique, la connaissance pratique du droit du travail, une solide expérience « Personnel » sont nécessaires.

Discrétion absolue assurée.

Adr. C.V. dét. ss réf. 986 à
SELETEC
Conseil
67008 STRASBOURG CEDEX.

Important constructeur matériel literie région touristique de l'Est. Forte position exportatrice.

Recherche

INGÉNIEUR TEXTILE TECHNICO-COMMERC.

Mission :
projets d'installation et devis, après formation, négociations avec clientèle France et Etranger.

Ce poste pourrait convenir soit à un Ingénieur Textile débutant, soit à un Technicien Supérieur textile avec pratique fibres longues.

Anglais efficace, parlé + écrit indispensable.

Logement facilité.

Adressez C.V. détaillé sous référence 964, à
SELETEC
Conseil
67008 STRASBOURG CEDEX.

JEUNE ADJOINT AU DIRECTEUR DU PERSONNEL

Une entreprise de 1.100 personnes (Fabrication + 22 agences Travaux) à STRASBOURG recherche.

CE JEUNE CADRE

Niveau mini. DUT Gestion du personnel, ayant 2 à 3 ans d'expérience diversifiée de la fonction personnel : législation, contrats, rémunérations, etc.

Une connaissance des applications informatiques dans ce domaine, ainsi que le goût des chiffres seraient appréciés. Poste d'avenir stable et évolutif.

Adr. C.V. dét. s/réf. A.P., à :
SELETEC
CONSEIL
67008 STRASBOURG cedex.

IMPORTANTE ASSOCIATION DU SECTEUR SOCIAL

recherche

2 CADRES

CHARGES :
- du développement, de son implantation dans les départements du SUD-EST et du SUD-OUEST de la FRANCE ;
- du suivi des relations avec les organismes financiers et les élus locaux ;
- de l'aide technique aux associations adhérentes.

CES POSTES SUPPOSENT :
- une formation supérieure : droit, gestion, relations publiques... ;
- une très bonne connaissance des départements du SUD-EST ou SUD-OUEST de la FRANCE ;
- une très grande mobilité ;
- un goût prononcé pour les contacts humains.

Adr. C.V. + lettre man. + photo + prétentions à Mme Callen
ADMR 12, rue Jacquemond, 75017 PARIS.

Vous exercez des **RESPONSABILITÉS DE PRODUCTION** depuis au moins 5 ans.

Vous savez animer un groupe de travail et le mener à sa réussite.
Vous êtes capable de discuter avec des directions générales et de vous adapter à tous les niveaux de l'entreprise.
Nous vous proposons de vous intégrer à notre équipe de

CONSEILS EN FORMATION ET RELATIONS SOCIALES bien implantés dans la région Rhône-Alpes.

Si vous avez au moins 30 ans et une formation supérieure, écrivez en précisant vos motivations à :

FARAL 104, bd du 11-Novembre, 69100 VILLEURBANNE.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

digital

N° 1 DE L'INFORMATIQUE INTERACTIVE

Notre expansion nous donne les moyens de vous offrir des perspectives d'évolution professionnelles exceptionnelles.

ingénieur commercial
ordinateurs grande puissance

Une approche globale du traitement de l'information vous permet de dialoguer avec les dirigeants des plus grandes sociétés pour leur vendre nos systèmes. Vendeur de très haut niveau, vous avez une expérience de plus de 5 ans sur ce marché.
Vous êtes motivé(e) par la promotion et le développement d'activités nouvelles et vous êtes apte à prendre à court terme la responsabilité de ce marché. (Réf. M 71)

ingénieur technico-commercial
industrie et télécom

Avec les ingénieurs commerciaux vous participerez à la réalisation des objectifs de vente en assurant la promotion des produits et la conception de systèmes (multiprocesseurs, télécom, entrées-sorties industrielles, terminaux graphiques...).
Connaissances techniques, expérience d'environ 5 ans et sens de la relation client seront vos facteurs essentiels de réussite. (Réf. M 72)

ingénieurs commerciaux
gestion et scientifique

Une grande école d'ingénieurs (ESE, Centrale, Mines, INSA...) ou de commerce (HEC, ESSEC, Sup de Co...) et 4 à 5 ans d'expérience de vente en milieu industriel vous placent à un haut niveau sur les marchés Gestion ou Scientifique.
Nous vous confierons la responsabilité de grands groupes français, à qui vous vendrez des systèmes haut de gamme. (Réf. M 73)

ingénieurs commerciaux
débutant(e)s

Vous avez confronté l'enseignement d'une grande école d'ingénieurs (ESE, Centrale, Mines, INSA...) ou de commerce (HEC, ESSEC, Sup de Co...) à la réalité d'une première expérience en entreprise. Nous vous proposons 9 mois de formation appliquée à nos produits et à nos méthodes de vente, à l'issue de laquelle vous ferez équipe avec les ingénieurs de notre force de vente. (Réf. M 74)

Pour tous ces postes, ouverts aux femmes et aux hommes, la pratique de l'anglais est nécessaire.
Chez Digital, créativité et autonomie coexistent, vous permettant d'y poursuivre une carrière évolutive.
Ecrivez, en précisant la référence sur l'enveloppe à Direction du Personnel,
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, 18 rue Saarinen 94528 RUNGIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
INGÉNIEURS-INFORMATICIENS
GRANDES ÉCOLES
LOGICIEL - TEMPS RÉEL
EXPÉRIENCE 3 à 7 ANS
SALAIRES MOTIVANTS
Env. C.V., sous n° 6289, à :
PRAIRIAL
47, rue des Tournelles,
75003 PARIS,
qui transmettra.

---

jeunes ingénieurs informaticiens,
concevez nos logiciels bancaires sur minis.

Les applications conversationnelles sur mini-interactifs n'ont plus de secrets pour vous car vous en développez depuis que vous avez obtenu votre diplôme d'ingénieur ou de maîtrise, il y a deux ans ou plus.

Venez découvrir le monde de la banque et de la finance en constituant le noyau d'encadrement de la division logiciel d'une affaire parisienne de conseil (600 personnes) ; vous concevez et réalisez sur minis des produits complets destinés à nos clients, vous avez donc l'esprit novateur et une approche de chef de produit.

Notre consultante, Mme S. HOFFMANN, vous remercie de lui écrire (réf. 4081 LM) à « Carrières de l'Informatique ».

CCF

Champs Elysées
Aujourd'hui programmeur
Demain ingénieur système

Si vous avez, peu ou prou, acquis comme programmeur-système une bonne connaissance des internes de MVS et si vous pratiquez en sus de l'Assembleur, le PL1 ou le COBOL, manipulez TSO/SPF et êtes formés à DL1 et particulièrement à CICS, nous vous offrons de compléter votre expérience en rejoignant notre groupe système.

Nous disposons de 3032 et 3033/MVS-JES2 et d'une panoplie de 4331 et 4341, renforçons notre support « produits », en particulier sur CICS et vous proposons, à terme, la qualification d'ingénieur.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 4098 LM) à « Carrières de l'Informatique ».

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

THOMSON-CSF

En forte expansion au sein de la division **AVIONIQUE**, notre département **RCM**, localisé en proche banlieue Sud (très bonne desserte transports en commun) conçoit et réalise des **RADARS** et équipements de **CONTREMESURES** aéroportés.

Nous disposons de moyens techniques et technologiques de tout premier ordre, dans des secteurs variés en pleine évolution.

Afin de renforcer le potentiel de nos équipes, nous recherchons :

Animateur équipe microprocesseurs

De formation «Grandes Ecoles», il aura acquis une première expérience en Logiciel Temps Réel.
— Il entreprendra des **ETUDES AVANCEES** dans le domaine du traitement numérique (matériel, logiciel, algorithmes) et développera des moyens et procéduras nécessaires à la mise en œuvre des microprocesseurs présents et **FUTURS**
— Il assistera, dans ce domaine, les responsables techniques d'affaires et participera à des groupes de travail prospectifs interusines sur le traitement en temps réel.

Ingénieur débutant

Possédant une très bonne formation en électronique générale pour l'étude des phénomènes de perturbations par rayonnement et conduction, dans les équipements embarqués.

Ingénieur électronicien

De formation «Grandes Ecoles», pour développer des applications du magnétisme dans le domaine de l'électronique de puissance, débouchant sur des réalisations dans le Département Transformateurs Professionnels.

Des ingénieurs assistance technique à l'étranger

Electroniciens débutants ou possédant une première expérience, ils bénéficieront d'une formation de 2 ans en usine avant leur affectation.
Une bonne pratique de l'anglais est souhaitée (perfectionnement possible)

Notre département, au sein du Premier Groupe Electronique Français, offre des perspectives d'évolution intéressantes et variées.

Merci d'envoyer C.V. et photo en précisant les centres d'intérêt au Service du Personnel
THOMSON-CSF - Département RCM - 68, av. Pierre Brossolette - 92242 MALAKOFF CEDEX

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

ingénieur technico-commercial

industrie et télécom

Ingénieurs commerciaux

ingénieurs informaticiens,

logiciels bancaires sur minis.

programmeur

ingénieur système

THOMSON-CSF

Ingénieur électronicien

Des ingénieurs assistance technique à l'étranger

OFFRES D'EMPLOIS | OFFRES D'EMPLOIS | OFFRES D'EMPLOIS | OFFRES D'EMPLOIS

etap

4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

ECP, AM... Directeur général
référence TJ 320 CM

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SECTEUR MÉCANIQUE solidement implantée 500 personnes recherche son **Directeur Général.**

Ce poste conviendrait à un candidat minimum 45 ans :
- *diplômé d'une grande école d'ingénieurs,*
- ayant le profil d'un animateur et d'un gestionnaire rigoureux et les qualités d'un homme concret et pragmatique,
- ayant déjà assuré avec succès la Direction Générale de sociétés impliquant un dynamisme et une imagination permettant le développement et l'adaptation des hommes et des produits, une solide maîtrise des négociations commerciales et une bonne connaissance des industries mécaniques.

Situation de premier plan pour candidat de valeur.
Poste à Paris.

Spécialiste marketing haut niveau
référence MC 315 AM

UN GRAND GROUPE FRANÇAIS, leader dans une activité de prestation de services destinés au grand public, recherche un **Spécialiste de Marketing** qui sera mis en place par le titulaire actuel du poste destiné à avoir une promotion dans ce groupe.

Rattaché à la Direction Générale d'une grande division, il aura des responsabilités importantes de conception, animation, assistance, concernant un grand nombre de filiales.
Son rôle comprendra :
- le développement des méthodes d'études des marchés,
- la conception des produits,
- les techniques de communication et de promotion.

La réussite dans ce poste implique :
- une formation supérieure (grande école de commerce ou ingénieur (plus IAE, CESMA, MBA, INM...),
- une solide expérience du marketing (grand public ou industriel) acquise à un niveau de Chef de Service ou Chef de Produit,
- des qualités marquées d'animateur, de contact humain, de créativité associées à la rigueur.

Poste à Lyon.

Chef du service relations humaines
référence YP 325 AM

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS performant, renommé et pratiquant une gestion dynamique du personnel recherche le **Chef du Service des Relations Humaines** d'un établissement industriel moderne, à taille humaine (650 personnes).

Il participera, en liaison avec la Direction centrale du Personnel et des Relations Humaines à la définition des politiques.
Rattaché au Directeur de l'établissement, il assumera la totalité des fonctions de personnel :
- gestion des ressources humaines : recrutement, formation, évolution des carrières,
- promotion de toute action visant à l'amélioration des conditions de travail et au maintien d'un bon climat social : relations avec les partenaires sociaux, CHS, services sociaux...,
- gestion administrative du personnel.

Ce poste conviendrait à un candidat dynamique, homme de dialogue, capable de jouer un rôle moteur dans le développement d'une politique de personnel moderne. Il aura une formation supérieure, 5 à 7 ans minimum d'expérience professionnelle, dont au moins 3 ans dans des fonctions similaires en milieu industriel.
Réelles perspectives d'évolution de carrière dans le groupe.
Poste : ville sud-ouest.

Responsable commercial haut niveau
référence RB 305 CM

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE, filiale d'un des premiers groupes français, recherche pour une de ses divisions (1,2 milliard) **à Bordeaux** un **Responsable Commercial haut niveau.**
Rattaché au Directeur de la division, il sera chargé de la commercialisation d'une gamme de produits auprès d'une clientèle industrielle France et exportation.
La réussite dans ce poste implique :
- une formation de type HEC, ESSEC, SUP. DE CO. ou équivalente,
- une expérience de 5 ans mini dans la vente de produits industriels,
- une grande disponibilité, une présence efficace auprès de la clientèle, une collaboration dynamique avec la production, un esprit marketing,
- une parfaite connaissance de l'anglais et si possible de l'allemand.

Écrire en précisant la référence à Madame SANTAMARIA, ETAP, 30, rue Catros - 33000 BORDEAUX.

Ingénieur Ponts et Chaussées futur Responsable de sociétés
référence VF 309 AM

UN GRAND GROUPE FRANÇAIS du secteur matériaux de construction recherche un **Ingénieur Ponts et Chaussées de premier plan,** ayant une expérience professionnelle en entreprie (le groupe ferait confiance à un débutant de fort potentiel).

Rattaché à la Direction Générale, il sera solidement formé afin de le rendre à même d'assumer des responsabilités opérationnelles importantes :
- animation, contrôle, développement de filiales,
- études de rachats de sociétés.

Ce poste conviendrait à un candidat dynamique, ayant de grandes qualités de contact et le profil d'un "patron d'entreprises".

Collaborateur gestion et administration d'immeubles
référence AR 327 CM

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ASSURANCES recherche un **Collaborateur pour participer à la gestion et à l'administration d'un patrimoine immobilier locatif réparti sur toute la France.**

Il aura la direction d'un sous-groupe de 2 personnes assurant respectivement la fonction de gestion commerciale et de gestion comptable.
Ce poste conviendrait à un candidat disposant de connaissances juridiques, d'une formation style ICH et justifiant d'une expérience de 1 ou 2 ans dans la gestion locative d'immeubles.
Situation intéressante et perspectives d'avenir pour candidat dynamique.
Poste à Paris.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

etap

4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

MATÉRIELS TP Directeur commercial
référence OE 316 AM

BOMAG FRANCE — SOCIÉTÉ LEADER DANS SA BRANCHE poursuit son expansion et crée le poste de **Directeur Commercial.**

Collaborateur du PDG, il participera à l'élaboration de la politique commerciale, animera une équipe de technico-commerciaux qualifiés et un réseau de revendeurs, assurera les liaisons avec les grandes entreprises.
Ce poste conviendrait à un candidat ayant impérativement une solide expérience de la vente dans le domaine TP, bâtiment, l'habitude de diriger des équipes de vente, et témoignant de qualités marquées d'animateur et d'organisateur.
Connaissance de l'anglais fortement souhaitée.
Poste : banlieue Paris.

Un jeune "patron" pour créer une PME
référence LB 314 AM

UN GRAND GROUPE FRANÇAIS (plus de 10 000 personnes), leader dans un secteur "Services" destinés au Grand Public et composé d'un grand nombre de filiales, recherche le **Responsable d'une de ses Sociétés.**

Il s'agit de créer (avec l'appui du groupe) puis de diriger une nouvelle filiale (effectif de 30 personnes environ).
Ce poste conviendrait à un candidat, diplômé d'une Grande Ecole (de commerce ou d'Ingénieurs) ayant déjà assumé des responsabilités opérationnelles (minimum 3 ans d'expérience) impliquant relations extérieures, animation de personnel et gestion (formation aux techniques du groupe assurée) et ayant le "profil" d'un "patron d'entreprise". La réussite dans ce poste ouvrira au candidat des perspectives d'accession ultérieure à des postes de directions plus importants.
Poste : ville de province 100 km au sud de Paris.

ESCP - ESSEC ESC débutant Responsable de l'organisation administrative
référence TB 307 AM

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PRESTATAIRE DE SERVICES, performante, en expansion, rattachée à un groupe, offre à un jeune diplômé un poste formateur et d'avenir, de **Responsable de l'Organisation Administrative.**
- Il sera chargé de faire évoluer l'ensemble des procédures en harmonie avec le développement rapide de la société.
- Il assumera des responsabilités complètes : études préalables – élaboration des solutions – mise en place des procédures – formation des utilisateurs.
- Il travaillera en étroite collaboration avec le service informatique.

Poste intéressant, actif, varié, permettant de bien connaître l'ensemble du fonctionnement de la société et d'évoluer ensuite vers d'autres fonctions.
Ce poste conviendrait à un candidat dynamique, de bon contact, imaginatif et rigoureux.
Poste à Paris.

Directeur des matériels et installations
référence UE 308 AM

UNE IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS recherche un **Ingénieur confirmé** ayant une expérience professionnelle impliquant études d'investissements, gestion, relations commerciales, animation d'équipes et connaissances techniques d'équipements lourds (l'expérience des matériels TP n'est pas indispensable).

Rattaché à la Direction Générale, il assumera des responsabilités importantes.
Poste de premier plan pour un ingénieur grande école ayant une personnalité affirmée, un sens aigu de la gestion, des qualités marquées de contact.

Poste : grande ville Côte Méditerranéenne.

TRAVAUX NEUFS ECP, AM Chef de projets
référence WG 310 AM

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, du secteur industrie lourde, plusieurs usines en France et à l'étranger, recherche **un Ingénieur ECP ou AM confirmé.**

Rattaché au siège à Paris, avec de fréquents déplacements dans les usines de province, il mènera complètement les études et la réalisation de travaux neufs.
Ce poste conviendrait à un candidat, ayant un minimum de 5 ans d'expérience professionnelle acquise en engineering, chez un constructeur ou dans un grand groupe industriel, dans le secteur industrie lourde : sidérurgie, cimenterie, verrerie...
Il aura de solides connaissances techniques en mécanique, thermique et automatisme. Il témoignera de qualités marquées d'homme d'études et d'homme d'action.
Larges perspectives d'évolution dans le groupe.

Responsables commerciaux ESTP ou conducteur de travaux
référence ND 287 AM

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS du secteur matériaux de construction recherche des **Responsables Commerciaux** ayant l'entregent, le rayonnement, les qualités de négociateur leur permettant d'être les interlocuteurs appréciés d'une grande clientèle, dans les régions **"Bourgogne", "Franche-Comté", "Côte d'Azur".**

Postes importants et évolutifs pour des candidats débutants désireux de faire carrière dans un groupe performant.

Écrire en précisant région souhaitée.

Comptable rattaché au Directeur Financier
référence SC 306 CM

P.M.I. EN FORTE CROISSANCE, filiale d'un puissant groupe alimentaire, 350 personnes, recherche pour son siège, un Cadre Comptable **rattaché au Directeur Administratif et Financier.**

Agé de 28 ans minimum, ce cadre devra disposer d'une bonne expérience en comptabilité générale et être désireux d'évoluer vers des techniques modernes de contrôle de gestion (comptabilité analytique – contrôle budgétaire – reporting...).
Poste évolutif au sein du groupe pour candidat de valeur.
Résidence banlieue sud-ouest de Paris.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

Notre Division Avionique réalise des équipements de pointe dans un domaine en plein développement...
Les perspectives d'évolution nous conduisent à recruter des

techniciens électroniciens
D.U.T., B.T.S. ou équivalent

ayant de préférence une première expérience ou débutants, dégagés des O.M., ils intégreront différentes équipes en fonction de leurs compétences.
Il s'agit de postes stables et particulièrement formateurs.

THOMSON-CSF DIVISION ÉQUIPEMENTS AVIONIQUES

Merci d'adresser CV + photo à Monsieur COLLET, THOMSON CSF 48, rue Guynemer 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX réf. TE/M

Filiale Important Groupe Français implantée grande ville VAL DE LOIRE recherche

RESPONSABLE

pour son atelier de traitements de surface de circuits imprimés.

Le candidat doit avoir une bonne expérience d'animation des hommes.

Adresser C.V., photo et prét. sous no 20055 à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

PROFIL POUR PROFILAGE ?

Nous intervenons dans le traitement de l'acier plat destiné principalement au bâtiment industriel. Notre Société a eu le souci de conserver une taille humaine, bien qu'étant affiliée à un groupe européen d'envergure, et de permettre à ses collaborateurs d'exprimer leurs talents avec autonomie et responsabilité. Les résultats dégagés sont autant d'encouragements à poursuivre dans cette voie.
Nous proposons le poste de :

RESPONSABLE ETUDES - DEVELOPPEMENT

à un jeune ingénieur désireux de trouver toute latitude pour s'investir et donner sa pleine mesure. Nous souhaitons qu'une première expérience l'ait confronté aux techniques du profilage et familiarisé avec les conceptions modernes des bâtiments industriels. Toutefois, un débutant qui saurait nous convaincre de ses qualités humaines et de son potentiel, aurait ses chances.

Prenez contact en toute discrétion sous réf. 9063 avec les consultants d'
IBS INTERNATIONAL BUSINESS STRATEGY
4 rue Weber — 75116 PARIS

REPRODUCTION

Nous sommes une importante société intervenant dans un domaine de pointe. La haute technologie de nos produits, la compétence de nos équipes nous permettent d'obtenir des succès internationalement reconnus. Les importantes perspectives d'évolution nous conduisent à recruter des

INGENIEURS ELECTRONICIENS

E.S.E., ENSI...

Ils auront acquis une expérience de 3 à 5 ans en électronique digitale et microprocesseur et seront chargés d'étudier et de développer des équipements sol ou embarqués à bord de missile ou satellite. *RÉF. 41784*

INGENIEURS LOGICIELS

E.S.E., ENST. ENSIMAG...

Ils auront une première expérience du développement de logiciel temps réel. Ils participeront au développement de grands projets informatique de type temps réel dans le domaine de l'acquisition et de traitement de l'image. *RÉF. 41785*

INGENIEURS MATERIELS

E.S.E., ENSI...

Ils ont une première expérience dans le développement de matériel électronique ou informatique à base de microprocesseurs. Ils participeront au développement de processeurs spécialisés et matériels électro-optiques. Ils assureront également le suivi des réalisations et l'implantation de matériel informatique. *RÉF. 41786*

Pour l'ensemble de ces postes, lieux de travail : Paris et grande banlieue-ouest.

Adresser cv détaillé (en rappelant la référence du poste) à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

SURETE NUCLEAIRE

Grande entreprise nationale, secteur nucléaire, banlieue sud de Paris, recherche

ingénieurs électroniciens grandes écoles

pour conduire des études et analyses fonctionnelles des systèmes de contrôle - commande des centrales nucléaires. La fonction conviendrait à des Ingénieurs possédant une connaissance des systèmes à base de microprocesseurs utilisés dans les automates temps réel, et sachant dialoguer avec des Ingénieurs d'autres disciplines. Débutants ou possédant quelques années d'expérience, ils recevront une formation intense au fonctionnement des centrales PWR. Anglais souhaitable.

Si ces perspectives vous intéressent écrivez sous référence 82.01-M aux Consultants du Département Recrutement d'EUREQUIP chargés de la recherche.

membre de Syntec

EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

Une importante Société livrant des usines et installations dans le monde entier et appartenant à l'un des plus grands groupes industriels français

recherche pour PARIS et SAINT-CHAMOND (Loire)

INGENIEURS DIPLOMES GRANDES ECOLES

spécialité

REGULATION - CONTROLE - AUTOMATISME

— Ils seront responsables de la réalisation de systèmes de conduite de processus industriels, au sein d'une équipe de haute valeur technologique
— Les candidats débutants auront choisi dans leur Ecole une option en Régulation-Contrôle-Automatisme
— Les candidats expérimentés auront acquis la maîtrise de leur spécialité dans la réalisation d'ensembles industriels clé-en-main.

Anglais et/ou Allemand parlé et écrit indispensables.

Envoyer CV, photo et prétentions à No 20.465
à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

CONCEVOIR ET RÉALISER TOTALEMENT UN GRAND PROJET DE TÉLÉMATIQUE

Importante société d'études informatiques, nous sommes aujourd'hui chargés de la conception et la réalisation d'un système mettant en œuvre un réseau d'ampleur nationale.

Nous renforçons l'équipe d'encadrement qui en aura la responsabilité et nous recrutons 6 ingénieurs informaticiens expérimentés dans une ou plusieurs des techniques suivantes : **réseaux, bases de données, portabilité de logiciel, télétraitement.**

Les postes concernent un ingénieur **Chef de Projet** (8-10 ans d'expérience), deux **Chefs de Groupe** (5-7 ans d'expérience), et trois **Ingénieurs d'Études** (1-4 ans d'expérience), qui lui seront directement rattachés.

Autonomes et parfaitement responsables, ils conduiront la conception et le développement du prototype, puis réaliseront le système jusqu'à sa phase finale (objectif de réalisation à 4 ans).

Ces postes intéressent des ingénieurs désireux d'affirmer leurs compétences dans les domaines cités, et de confirmer leur potentiel d'encadrement.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 73239 à
HAVAS CONTACT - 156 boulevard Haussmann
75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Abidjan - Côte d'Ivoire – Nous sommes une importante imprimerie offset (220 personnes) en fort développement; nous cherchons à enrichir et à compléter nos structures techniques en proposant à des techniciens expérimentés et ayant de réelles références les positions suivantes

CHEF DES ATELIERS

Vous avez au moins 38 ans et une expérience solide d'un poste similaire. Vous serez responsable de l'ensemble des ateliers du montage au façonnage (vous couvrirez également l'atelier de photocomposition si vous avez l'expérience adéquate). Votre mission consistera à diriger et à animer l'organisation et la planification des différents ateliers en liaison permanente avec la direction technique dont vous dépendrez, et le bureau de fabrication. Vous aurez aussi des contacts avec la clientèle.

Ecrire sous réf. 5.551 M

CHEF D'ATELIER MONTAGE

Vous avez au moins 32 ans et une expérience professionnelle plus orientée vers la spécialité "monteur en page" que technicien offset. Vous dirigerez l'atelier de montage (travail en deux équipes) qui réalise la mise en page de magazines hebdomadaires et mensuels ainsi que l'édition publicitaire quadrichromie. Pour ce poste, la disponibilité quasi immédiate est souhaitable.

Ecrire sous réf. 5.552 M

CHEF ROTATIVISTE

Vous avez acquis depuis de nombreuses années une expérience adaptée vous permettant de diriger cet atelier travaillant en équipe de nuit – impression d'un journal – et de jour – travaux "périodiques" et labeur – (Goss Suburban, six groupes, quatre dérouleurs Butler; nouveaux équipements prévus dans un peu plus de 2 ans). Vous aurez la responsabilité du matériel, des équipes et de la production avec l'aide de deux conducteurs, et vous assisterez plus directement le conducteur de l'équipe labeur.

Ecrire sous réf. 5.553 M

Pour ces trois postes de cadres techniques, nous offrons des contrats "expatriés" – dix mois de travail effectif en Côte d'Ivoire, deux mois de congés payés, voyages pour toute la famille, logement, gros mobilier... – et des rémunérations motivantes.

Travaux Electriques et Travaux Publics divers – Nous sommes une importante entreprise française de travaux (1200 personnes, presque 300 M de CA) spécialisée dans les réseaux d'électricité MT et BT, l'éclairage public, les installations électriques (industrie, tertiaire, bâtiment), le terrassement (canalisations, VRD). Nous disposons de centres de travaux sur l'ensemble de la France regroupés en région et nous offrons notre savoir-faire à de très importants clients publics ou privés depuis maintenant un demi-siècle. Nous souhaitons aujourd'hui trouver de nouveaux développements et pour ce faire nous cherchons à enrichir notre potentiel humain et technique d'abord sur la région parisienne (agence et centres de travaux en banlieue ouest). Nous offrons les opportunités suivantes

RESPONSABLE ADMINISTRATION-GESTION

Vous avez une solide formation de base (baccalauréat + BTS) et une dizaine d'années d'expériences professionnelles acquises au moins pour partie en entreprise de travaux (bâtiment, TP, électricité...). Votre carrière a été construite dans la fonction administrative débouchant sur la gestion, mieux encore vous êtes passé d'une expérience technique à une fonction de gestionnaire. Vous assisterez notre responsable de la région parisienne pour l'ensemble de la fonction administrative: comptabilité, facturation, trésorerie, achats, gestion du parc et de l'outillage, gestion administrative du personnel. Votre mission essentielle consistera à mettre en place dans tous ces domaines les procédures administratives vous permettant de déboucher sur un véritable contrôle de gestion : il vous faudra donc former, animer, coordonner l'ensemble du personnel administratif, mais aussi motiver et convaincre les responsables de centre et de travaux de l'intérêt et des apports de l'organisation que vous mettrez en place.

Ecrire sous réf. 5.554 M

INGENIEUR D'AFFAIRES (INDUSTRIE)

Vous êtes ingénieur électricien diplômé (TP, ESME, IDN, HEI...) et vous avez au moins 5 ans d'expériences acquises dans notre domaine d'abord aux études puis dans le suivi d'affaires; une bonne connaissance de tableautier serait particulièrement appréciée. Aujourd'hui, et quoique encore jeune, vous souhaitez évoluer vers une responsabilité totale d'ingénieur d'affaires avec la maîtrise et le contrôle des études et de l'exécution sur le terrain dans les trois composantes de bases : commerciale, technique et gestion. Vous serez sous l'autorité du patron de la région parisienne responsable dans un premier temps d'une très importante affaire qu'il vous faudra mener à bien et en assurer la maintenance. Progressivement votre mission s'orientera vers le développement de nouvelles affaires de travaux électriques dans les domaines industrie et tertiaire.

Ecrire sous réf. 5.555 M

INGENIEUR ELECTRICIEN DEBUTANT

Vous êtes ingénieur électricien diplômé et vous êtes intéressé par le travail et la vie d'entreprise de travaux. Vous serez formé sur les chantiers, puis vous seconderez un ingénieur d'affaires tant au niveau des études que de la réalisation sur le site. Vous trouverez dans notre organisation, si vous en avez la volonté, la possibilité d'évoluer vers une fonction d'ingénieur d'affaires.

Ecrire sous réf. C/5.556 M

TECHNICIEN D'ETUDES ELECTRICITE

Vous avez une solide formation technique (BTS électricien), vous pratiquez l'anglais. Vous avez six à huit ans de vie professionnelle qui vous ont permis d'acquérir de sérieuses connaissances des normes UTE et si possible des notions de normes BS et VDE. Vous serez au sein de notre service "études" responsable des études de prix pour des devis France et exportation, des études techniques et de réalisation pour bâtiments, hôpitaux, hôtels, industries... Vous pourrez être amené à vous déplacer.

Ecrire sous réf. C/5.557 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez à Roland Gardeux en précisant la référence; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration. Pour les références C/..., les réponses seront transmises directement à notre client.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE - 75008 PARIS
TELEPHONE : 563-03-10

Photo Champi

MEMBRE DE SYNTEC

SFENA

- Systèmes avionique
- Systèmes de test automatique
- Mini ordinateurs de réseaux et de télécommunications.

3000 personnes.

Nous proposons des postes de haut niveau dans les techniques les plus avancées.

Ingénieurs d'études

pour la conception et la réalisation de systèmes avionique. Connaissances asservissements et électronique. Formation Grande Ecole Sup'Aero, Telecom, Centrale... Réf. I/113

Ingénieur électronicien

spécialisé dans les systèmes de visualisation. Il sera chargé de la réalisation et du perfectionnement d'un moniteur TV couleur, pour des systèmes de visualisation embarqués. A terme, il aura la responsabilité de ce secteur d'activité, à la mesure du développement de ces systèmes de visualisation. Réf. I/114

Ingénieur radio

Il sera chargé de l'étude et de la réalisation d'un émetteur radio pour un mesureur acoustique d'écarts. Réf. I/115

Ingénieurs méthodes industrielles

- l'un pour mener à bien le marché d'industrialisation d'un système de test automatique de haute performance. Il devra assurer les liaisons avec les organismes officiels. Réf. I/116
- l'autre pour la Division des Systèmes d'Informatique : il sera chargé de la mise en production des produits définis par les études (mise en place des méthodes et des moyens de test). Réf. I/117

Ces postes s'adressent à des électroniciens ayant une expérience de la production ou du contrôle.

Ingénieurs d'applications

pour les systèmes de test automatique ; ils seront chargés d'assurer l'interface entre les études et la clientèle : études de faisabilité, démonstrations, propositions techniques... Réf. I/118

Adresser CV + photo + prétentions sous la référence choisie à SFENA - Gestion des Cadres BP 59 78141 Vélizy Villacoublay Cédex.

Première entreprise d'ingénierie électronucléaire, nous souhaitons recruter, pour assurer la coordination et le suivi de nos contrats clés en main, des

responsables de projets

X-MINES - CENTRALE - ENSAM - INSA

Présents à tous les stades de la réalisation d'ensembles industriels complexes, ils sont les interlocuteurs des Départements Études - Montage - Essais..., des sous-traitants et des clients. Très autonomes, ils « gèrent » tous les moyens mis en œuvre pour la construction et la mise en place des équipements, y compris dans leurs aspects budgétaires.
Ces fonctions peuvent intéresser des ingénieurs ayant déjà pris en charge sur chantier, dans l'ingénierie ou dans l'industrie, des affaires analogues et désirant élargir leurs responsabilités à des investissements de très grandes dimensions.
La polyvalence que ces postes permettent d'acquérir prépare à de plus larges responsabilités dans l'entreprise.

Les dossiers de candidature, accompagnés d'un CV détaillé, sont à adresser sous réf. 73258 à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

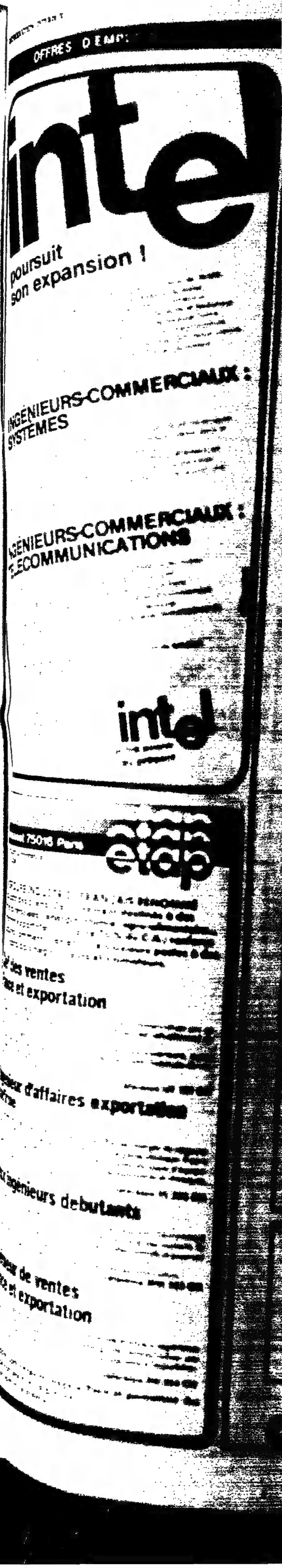

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

intel

poursuit son expansion !

Nous étions 200 en 1970 : nous sommes aujourd'hui plus de 16000 répartis dans le monde entier. Nous sommes devenus, le leader incontesté de la micro-électronique et de la micro-informatique. Notre réussite : innovation technique, mais aussi ténacité et beaucoup d'enthousiasme. Aujourd'hui, nous continuons à développer notre équipe parisienne dans le cadre du lancement de nouveaux produits et de notre intégration au sein du plan composant français. Nous créons, à ces fins, de nouvelles fonctions, et recherchons actuellement :

INGÉNIEURS-COMMERCIAUX : SYSTÈMES

Au sein d'une nouvelle équipe, ils auront la responsabilité de développer, avec l'aide de notre réseau de distribution, de nouveaux clients dans le secteur OEM (constructeurs, SSCI, grands utilisateurs).
Les produits dont ils auront la charge seront plus particulièrement les produits "systèmes" (système micro-ordinateur, base de données, mémoires, etc.). Ces ingénieurs, de formation supérieure, auront une bonne connaissance système (architecture, logiciel).

INGÉNIEURS-COMMERCIAUX : TÉLÉCOMMUNICATIONS

S'intégrant dans un groupe déjà existant, ces ingénieurs de niveau supérieur (ÉLECTRONIQUE, INFORMATIQUE, TÉLÉCOM), et possédant si possible quelques années d'expérience dans l'industrie, auront pour rôle de développer notre activité commerciale auprès de nos grands clients dans les secteurs Téléphone et Télématique. Ils auront de préférence une certaine connaissance de ces secteurs.

Anglais nécessaire, rémunération motivante, voiture de fonction.
Formation assurée en France et à l'étranger.

Écrivez-nous :
INTEL CORPORATION
Direction du Personnel
5, Place de la Balance Silic 223
94528 RUNGIS CEDEX.
Tél. : 687.22.21

intel
Votre avenir au présent

media-system

Des Entreprises exigeantes, pour des Cadres de valeur .

Directeur Général

Organisme Formation d'une Profession

Pour répondre aux importants besoins de formation technique et générale des 1200 entreprises adhérentes à notre organisation professionnelle (branche : équipement du foyer), nous avons depuis une dizaine d'années mis en place des petites équipes, construit un ensemble de références très diversifié, développé six implantations régionales, géré cet outil avec rigueur.

Le Directeur Général recherché, basé à Paris, définit avec les représentants de la profession une politique de formation et de perfectionnement imaginative, facteur important d'évolution des entreprises adhérentes. Il la met en œuvre en étant entièrement responsable de l'animation, de la gestion, du développement commercial et technique de l'organisme (C.A. 12 millions).

De formation Grande Ecole d'Ingénieur ou Commerciale, il justifie, à environ 40 ans, d'une expérience étendue de l'entreprise et de la formation du personnel acquise, si possible, dans des responsabilités opérationnelles et de conseil. Mais la personnalité du candidat, son imagination, sa rigueur de gestion, son sens du dialogue, constitueront les critères déterminants du choix.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 82603 M à François CORNEVIN qui traite confidentiellement cette recherche.

Directeur de Programmes

Informatique Secteur Public

Un centre chargé d'assister les administrations et organismes du secteur public dans les applications expérimentales de la télématique crée à Marseille un poste de Directeur de Programme.

Ce patron, 35 ans minimum, ayant une formation Grandes Ecoles d'Ingénieurs, des notions suffisantes d'informatique, l'anglais courant, est un :

ANIMATEUR
Au plan interne, il a déjà dirigé des équipes de niveau comparable.
A l'extérieur, il a prouvé son aptitude à la négociation y compris à de hauts niveaux dans l'administration de l'Etat.

GESTIONNAIRE
Il est rigoureux et efficace dans la gestion de ses moyens.

Ecrire sous référence 82802 M à Madame Claude FAVEREAU qui traite confidentiellement cette recherche.

Direction de Projets

Ingénieur Grande Ecole

Nous sommes un organisme public national (effectif environ 100 personnes dont une soixantaine de cadres) chargé de développer, par actions pilotes, l'utilisation de techniques de pointe de traitement de l'information dans le secteur public.

Nous recherchons, pour Marseille, un Directeur de Programme, responsable de la gestion des moyens et du respect des objectifs d'un ou plusieurs projets.

De formation Ingénieur Grande Ecole, il a environ 35 ans ; outre une expérience de plus de 5 ans de direction de projets dans le domaine des systèmes d'information, il possède une bonne connaissance de l'Administration Française, notamment du Ministère de l'Urbanisme et du Logement et de ses services extérieurs (CETE, DDE, ...).
Il parle et écrit l'anglais couramment.

Ecrire sous référence 82801 M à Madame Claude FAVEREAU qui traite confidentiellement cette recherche.

Directeur des Stages Perfectionnement

Ingénieur ENSAE, Génie Maritime ou Armement

Ingénieur Grande Ecole, d'un âge compris entre 50 et 55 ans, vous avez une expérience industrielle et une connaissance du milieu de l'armement.

Avec l'aide d'un Conseil de Perfectionnement, vous participerez à l'élaboration du programme annuel (125 stages de courte durée), le mettrez en œuvre et surveillerez l'enseignement.

Votre équipe comprend un directeur adjoint, 2 secrétaires et un aide-reprographie. Le poste est basé à Paris, avec de courts déplacements, surtout en France.

La rémunération annuelle de départ, importante, sera fonction du niveau d'expérience acquis.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 82601 M à Madame Claude FAVERREAU qui traite confidentiellement cette recherche.

Chef des Ventes Paris

Maintenance, Rénovation, Ascenseurs

De formation supérieure, commerciale ou technique, vous avez, à environ 35 ans, une première expérience de la vente de services (assurances ou autres) puis acquis l'habitude de l'encadrement d'une force de vente et des négociations à haut niveau.

Vous avez une connaissance du milieu gérance d'immeubles et/ou du bâtiment. Vous avez un sens poussé de l'organisation et êtes gestionnaire, plus soucieux des résultats que d'augmentation spectaculaire du C.A.

Dans ce cas, vous pouvez, au sein d'une Direction / Régionale d'une société française, filiale d'un groupe multinational, animer une équipe de 10 personnes et être entièrement responsable d'un budget de vente de plus de 60 millions.

La dimension de la société permet d'envisager des ouvertures intéressantes pour un candidat motivé et qui veut évoluer.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 82509 M à Michel BARBEY qui prendra contact en vous garantissant la confidentialité.

FRANCE CABLES & RADIO

Nous sommes un important groupe de sociétés d'ingéniérie en télécommunication et informatique. Nos produits et services nouveaux connaissent un fort succès commercial.

Dans le cadre du développement des activités de commutation de messages et de réseaux de transmissions de données, nous recherchons plusieurs collaborateurs :

Ingénieurs Etudes/Conception

pour projets de télécommunications et informatique sur le plan international.

Exigences :
3 à 5 ans d'expérience dans l'analyse et la réalisation de systèmes de téléinformatique ; formation Ingénieur.

Ces postes, basés à Paris, impliquent des déplacements à l'étranger et nécessitent la pratique de l'anglais. Les conditions de rémunération et les avantages offerts sont de nature à intéresser des professionnels de valeur.

Merci d'écrire sous référence 82805 M à Madame Claude FAVEREAU qui traite confidentiellement cette recherche.

FRANCE CABLES & RADIO

Nous sommes un important groupe de sociétés d'ingéniérie en télécommunications et informatique.
Nos produits et services nouveaux connaissent un fort succès commercial. Pour promouvoir et développer ceux-ci, nous créons à Paris plusieurs postes de :

Technico-Commerciaux HF

Mission : suivre et développer chez nos clients l'utilisation de nos services.

Ces postes évolutifs intéressent des technico-commerciaux ayant le goût du terrain, environ 3 années d'expérience dans le domaine de la téléinformatique et une formation supérieure.

Les conditions de rémunération et les opportunités d'évolution offertes sont de nature à intéresser des jeunes professionnels de valeur.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 82503 M à Madame Claude FAVEREAU qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53

etap

4, rue Massenet 75016 Paris

Ecrire en précisant la référence -
Discrétion absolue

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS RENOMMÉ réalisant des biens d'équipement destinés à des industries diversifiées : énergie, chimie, agro-alimentaire... et fortement exportateur (plus de 50 % du C.A.) renforce ses structures commerciales et offre plusieurs postes à des candidats négociateurs et animateurs.

- **Chef des ventes France et exportation**

  Responsable d'une gamme de produits standard, commercialisée par un réseau de revendeurs, il développera un C.A. qui est actuellement de 80 millions.
  Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure, ayant 10 ans d'expérience professionnelle et impérativement l'habitude de travailler avec des agents stockistes.
  Anglais courant indispensable.
  référence UK 321 CM

- **Ingénieur d'affaires exportation confirmé**

  Il animera une petite équipe d'ingénieurs d'affaires chargés de négocier et de suivre les contrats de vente de matériels de génie chimique. Il aura une formation d'ingénieur, l'expérience de la vente de biens d'équipement et si possible la connaissance des industries pétrolières et chimiques.
  Anglais courant indispensable.
  référence VL 322 CM

- **Deux ingénieurs débutants**

  Diplômés grandes écoles (AM, INSA...) l'un parlant couramment allemand, l'autre anglais, ayant le goût de la gestion et des contacts. Ils seront formés pour assurer la bonne réalisation des contrats et joueront un rôle important de coordination.
  Evolutions possibles vers des fonctions commerciales, fabrication...
  référence WM 323 CM

- **Ingénieur de ventes France et exportation**

  De formation technique, ayant de préférence une première expérience de vente de biens d'équipement, il sera chargé de commercialiser une gamme de matériels sur une partie de la France et une zone à l'exportation.
  Connaissance de l'anglais souhaitable.
  référence XN 324 CM

Tous ces postes sont basés au siège à Paris et permettent des évolutions de carrière dans le groupe.
Ecrire en précisant la référence.

REPRODUCTION INTERDITE

Importante société d'ingénierie – La Défense recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

ENSAM – INSA – CENTRALE

Après une première expérience de résistance des matériaux dans un Bureau d'Etudes d'appareils à pression, vous avez acquis une bonne pratique des codes de construction (ASME, SNCT, BS...), et vous souhaitez approfondir leurs justifications : fondements, buts et limites. Ce poste, intégré à une équipe en contact permanent avec nos propres équipes de calcul et les Bureaux d'Etudes de nos fournisseurs, nécessite le goût du dialogue et le sens de la rigueur afin d'aboutir à la définition de règles de conception adaptées aux hautes exigences technologiques de nos matériels.

Réf. 72099/1

INGÉNIEUR CONTRÔLE DE FABRICATION

Dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire (conception, métallurgie, soudage, contrôles), vous serez chargé de participer à la codification et à l'optimisation des prescriptions relatives aux divers contrôles de fabrication des matériels mécaniques (stades, étendues, critères), et d'en suivre l'application chez nos fournisseurs.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur qui possède une expérience de fabrication et de mise en œuvre des contrôles non destructifs.

Réf. 72099/2

Un dossier de candidature est à adresser sous référence correspondante à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann – 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

TELESYSTEMES, systèmes de télécommunications et d'informatique

recherche

POUR DEVELOPPEMENT BASES DE DONNÉES ET SYSTEMES D'INFORMATION EN LIGNE

2 INGENIEURS ANALYSTES-PROGRAMMEURS

maîtrise, MIAGE, ou diplômes d'ingénieurs ayant 1 à 3 ans d'expérience sur matériel IBM, système OS/MVS2 et FORTRAN.
Connaissance assembleur IBM appréciée.

Intéressantes possibilités de promotion.

Lieu de travail : Paris.

Adressez CV à la Direction du Personnel
115, rue du Bac - 75007 Paris.

La tradition d'avant-garde — telesystemes

Dessein

INGÉNIEUR COMMERCIAL AUJOURD'HUI. DIRECTEUR D'AGENCE DEMAIN.

– Services informatiques –

Nous sommes l'une des premières sociétés européennes de conseil et de services en informatique. Pour l'une de nos agences implantées à Paris, nous recherchons un **Ingénieur commercial.**

Il a entre 2 et 5 ans d'expérience acquise dans la vente de matériel ou de services informatiques chez un constructeur d'ordinateurs ou dans une SSCI.

Diplômé de l'enseignement supérieur, il a le potentiel pour prendre à moyen terme la direction d'une agence. Dans le premier poste que nous lui offrons, il aura la charge d'un secteur économique qui l'amènera à avoir une activité de prospection, de négociation de contrats, du suivi des réalisations correspondantes. Ses clients et prospects seront des professionnels de l'informatique. Très autonome, il évoluera donc dans un environnement interne et externe de haut niveau technique.

La rémunération, qui se compose d'un fixe et d'un intéressement, dépassera la moyenne des salaires pour une telle fonction.

réelle opportunité de carrière

Nous remercions les ingénieurs commerciaux intéressés d'adresser une candidature sous référence 73241 à HAVAS CONTACT - 156 boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

A

AVON S.A.

A

La plus importante société mondiale dans la vente des cosmétiques, produits de beauté et bijoux fantaisie recherche :

UN CADRE SYMPA, A POTENTIEL

Agé de 32 ans environ, sa formation supérieure et une première expérience professionnelle réussie lui permettront de prendre immédiatement la responsabilité de l'ensemble du problème TRANSPORT dans notre société (négociations avec les transporteurs, plannings de livraison, acheminement des produits, dédouanements...).

Cette responsabilité importante devra le préparer à évoluer à moyen terme, soit vers une fonction de Direction Commerciale, soit vers un autre poste de cadre supérieur.

Si vous possédez la langue anglaise, si votre personnalité cadre bien avec l'atmosphère qui vous attend (notre siège est en pleine verdure et l'ambiance y est très chaleureuse), envoyez sans tarder votre dossier de candidature (CV + photo) à :

AVON S.A.
Direction du Personnel

Servir en Beauté Construire et Vivre!

Chemin d'Uny
60290 – RANTIGNY
(réponse et discrétion assurées)

FOURNEL

A A

MÖLNLYCKE A.B.

Filiale de SVENSKA CELLULOSA,
le leader suedois de l'industrie forestière,
nous recherchons pour notre division industrie à PARIS, un

DIRECTEUR des VENTES

Nos produits, articles en ouate de cellulose et non-tissés, sont destinés à l'essuyage industriel et aux essuie-mains pour collectivités. Un secteur en expansion où nous occupons une position de leader en Europe.

Notre usine de Rouen en activité depuis 1980 assure une fourniture très efficace à notre réseau de distributeurs et de revendeurs.

Le candidat recherché, âgé d'au moins 30 ans, aura une bonne formation commerciale et un sens aigu de la rentabilité. Meneur d'homme confirmé, il saura enthousiasmer et mener son équipe de vente et structurer nos créneaux de distribution à l'échelon national.

La connaissance de l'Anglais est nécessaire.

Les candidatures (C.V., photo et prétentions) seront reçues par l'OFFICE du COMMERCE SUEDOIS
147, rue de Courcelles - 75017 PARIS

Importante société de récupération

recherche

- **DIRECTEUR ADMINISTRATIF**

Capable :
– D'organiser la fonction administrative.
– De gérer la comptabilité sur ordinateur.
– De s'intégrer à l'équipe de direction.

En plus d'une expérience d'encadrement administratif, cette fonction implique bon sens et qualités d'adaptation.

- **CHEF D'AGENCE**

C'est un homme de terrain qui saura :
– Diriger 30 personnes et aller sur le tas.
– Etablir ses prix de revient et visiter les clients.
– Devenir un patron en face d'une vive concurrence.

Mutation à envisager en fonction du fort développement de la société.

Adresser C.V. et rémunération souhaitée, sous n° 30.511 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SECIM (Groupe Creusot-Loire)

80 % de son CA à l'exportation

Vous êtes motivé pour faire avancer une technique et la rendre très performante par une amélioration constante de son automatisation.

Nous vous proposons de venir renforcer la compétence du service RÉALISATION de notre Département LAMEURS:

INGÉNIEUR CHEF DE GROUPE

– Vous animerez une équipe d'ingénieurs et techniciens INFORMATICIENS ou ÉLECTRONICIENS.
– Après une formation de haut niveau en électronique et informatique industrielle, vous avez pratiqué pendant 2 à 5 ans l'informatique de process en temps réel faisant appel à l'utilisation de mini-ordinateurs ou microprocesseurs.
– Vous avez acquis une bonne connaissance de l'anglais.
– Un stage d'environ un an à COURBEVOIE (92) vous permettra de vous perfectionner avant d'être affecté à notre unité de MAUREUGE (59).

Adressez nous votre dossier de candidature avec photo et rémunération actuelle : SECIM - Service Gestion des Cadres - Réf. CR 1 M - 107, bd de la Mission-Marchand - 92402 COURBEVOIE CEDEX.

HAVAS CONTACT

SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE NUCLEAIRE-ESPACE AUTOMATISME
Banlieue SUD-EST

recherche
pour ses SERVICES D'ETUDES

INGENIEURS ELECTRONICIENS LOGICIENS

AYANT QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE DANS LE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS INFORMATIQUES ET DE LOGICIELS SUR MICROPROCESSEURS

INGENIEURS PHYSICIENS

A SPECIALISATION ELECTRONIQUE

INGENIEURS ELECTRONICIENS ANALOGICIENS

INTERESSES PAR CONCEPTION DE CIRCUITS ELECTRONIQUES POUR DES EQUIPEMENTS SPATIAUX.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes
94450 LIMEIL BREVANNES

NEGOCIATEUR IMMOBILIER

Chaîne de magasins d'importance nationale recherche pour assurer son développement le

RESPONSABLE DE SON SERVICE NEGOCIATIONS IMMOBILIERES

Il sera chargé :
— de la recherche, l'étude des emplacements et des négociations en vue d'implanter les futurs magasins
— du suivi administratif, juridique et financier, des projets en relation avec la direction financière du groupe
— de la gestion immobilière des magasins existants

Il devra s'intégrer à une équipe existante dynamique.

Formation commerciale supérieure (souhaitée) et/ou expérience de la négociation immobilière acquise de façon très concrète. Déplacements fréquents de courte durée en France.

Résidence : PARIS ou grande ville de l'Ouest de la France.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions sous No 19196, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

FACIT

Importante société de bureautique, filiale française d'une société suédoise, nous sommes animés par l'esprit de service et avons la volonté d'apporter des solutions à nos clients par la qualité de nos produits et de nos collaborateurs.

CHEF DE GROUPE COMPTABLE

- de niveau DECS avec quelques années d'expérience,
- dynamique et disponible rapidement,
- la connaissance de l'informatique et de la comptabilité anglo-saxonne sont indispensables,
- de bonnes notions d'anglais paraissent souhaitables pour ce poste qui offre de réelles perspectives d'évolution et de développement pour un candidat de valeur.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence R 525 à notre Conseil F.M.I. qui garantit le secret des candidatures.

FMI FORMATION-MANAGEMENT-IMAGE
43, rue Liancourt - 75014 PARIS - Tél. : 660.84.34

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

TELESYSTEMES, systèmes de télécommunications et d'informatique

recherche

POUR DEVELOPPEMENT BASES DE DONNEES ET SYSTEMES D'INFORMATION EN LIGNE

2 INGENIEURS ANALYSTES-PROGRAMMEURS

maîtrise MIAGE ou diplômés d'ingénieurs avec 1 à 3 ans d'expérience sur système IBM,
système OS MVS2 et FORTRAN.
Connaissance assembleur IBM appréciée.
Intéressantes possibilités de promotion.
Lieu de travail : Paris.
Adresser CV à la Direction du Personnel
115, rue du Bac 75007 Paris.

La tradition d'avant garde **telesystemes**

AVON S.A.

UN CADRE SYMPA, A POTENTIEL

S.A. — Service du Personnel

Service Banlieue ou Province

SECIM (Groupe Creusot-Loire)

80% de son CA à l'exportation

INGENIEUR CHEF DE GROUPE

INGENIEURS ELECTRONICIENS LOGICIENS

INGENIEURS PHYSICIENS

INGENIEURS ELECTRONICIENS ANALOGICIENS

ENTREPRISE DE RANG INTERNATIONAL D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET DE SYSTÈMES D'AUTOMATISMES INDUSTRIELS

entreprises saunier duval

RENFORCE SON POTENTIEL HUMAIN DANS TOUS SES DOMAINES D'INTERVENTION :

– *Production, transport, distribution d'énergie électrique.*
– *Conception et Réalisation :*
  - *d'installations électriques industrielles et tertiaires,*
  - *de systèmes d'instrumentation et de Contrôle-Commande.*
– *Automatismes industriels.*

EN RECRUTANT

DES INGÉNIEURS D'AFFAIRES CONFIRMÉS

dotés de fortes capacités techniques alliées à des qualités de gestionnaire

DES INGÉNIEURS TRAVAUX-PUBLICS

familiarisés à l'outil informatique pour études et calculs de fondations et d'ouvrages métalliques afférents aux installations de réseaux électriques

DES INGÉNIEURS COMMERCIAUX

une bonne connaissance du milieu "Entreprise" aura mis à l'épreuve leur sens de la négociation

DES INGÉNIEURS DÉBUTANTS

ESE, ENSIEG, SUDRIA, INSA, ESTP...

Anglais particulièrement apprécié pour tous les postes.

DE RÉELLES POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION POUR CANDIDATS DE VALEUR AUSSI BIEN AU SIÈGE, QUE DANS LE CADRE DE NOS IMPLANTATIONS RÉGIONALES ET DE NOS FILIALES (FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES).

Nous recevrons avec intérêt votre dossier personnel complet (C.V., photo et prétentions de salaire) à
ENTREPRISES SAUNIER DUVAL
Service Relations Humaines – 250, Route de l'Empereur
92508 RUEIL MALMAISON Cedex.

ESC, Université ou Expérience

Jeunes commerciaux, transformez votre première expérience!

Vous possédez une **formation supérieure** et vous avez choisi de **commencer votre carrière par la vente.**

Dans cette fonction commerciale, vous avez compris combien il était important de promouvoir une société performante, bien perçue.

Nous vous proposons de **transformer cette première expérience en une réussite professionnelle.**

Pour cela, **nous vous plaçons « en face des poteaux ».**

Vous commercialiserez une gamme de produits performants, correspondant aux besoins de chacun de vos prospects.

Vous bénéficierez de notre notoriété, de notre position de **leader sur le marché de la reprographie,** de la qualité de notre service après-vente, et des appuis que nous mettrons à votre disposition (formation initiale et permanente, outils informatiques, marketing élaboré).

La rémunération très attractive que nous vous proposons est à la mesure de nos exigences.

Présence sur le terrain, volonté de réussir en équipe, garantiront un succès qui vous ouvrira de **larges perspectives d'évolution.**

Des postes sont à pourvoir à **PARIS,** en **RÉGION PARISIENNE,** et en **PROVINCE.**

Vous voulez réussir votre transformation ?
Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo) sous la référence M 104 à Jean-François MAYER, **RANK XEROX,** 4, rue Nicolas Robert, 93607 AULNAY-sous-BOIS Cedex.

MEDIA PA

RANK XEROX

Notre Division Avionique participe avec succès sur les marchés mondiaux à la compétion entre les Grands des équipements électroniques.
Notre développement nous conduit à proposer des opportunités de carrières à des

ingénieurs électroniciens

De formation SUPELEC ou équivalent, ils intégreront, au sein du service «Équipement Optronique», une équipe de haut niveau.

Ils auront, selon leurs compétences, à concevoir des équipements faisant appel à des connaissances en analogique et numérique, soit sur microprocesseurs, soit dans le domaine touchant la télévision.

Ils auront acquis éventuellement une première expérience.

Ces postes concernent des secteurs d'avenir et sont particulièrement formateurs.

Les perspectives d'évolution vers des fonctions de responsable d'affaires sont très ouvertes pour des candidats de valeur.

Les candidats sont priés d'adresser leur dossier accompagné d'une photo à Madame GHARRIER, THOMSON CSF - 52, rue Guynemer - 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX.

THOMSON-CSF
DIVISION
ÉQUIPEMENTS AVIONIQUES

MATÉRIAUX - SECOND-OEUVRE

Société fabriquant et distribuant des matériaux de second-œuvre pour le BÂTIMENT (outillages et systèmes d'agencement), recherche son

directeur commercial

âgé au minimum de 35 ans, de formation supérieure (E.S.C. ou équivalent) et ayant acquis une première expérience réussie de la direction d'une équipe de VENTE, si possible dans la DISTRIBUTION DE MATÉRIAUX SECOND-OEUVRE POUR LE BÂTIMENT.

Il sera chargé de développer une politique commerciale agressive, d'animer et contrôler l'activité du réseau des représentants et de mettre en œuvre les opérations commerciales (promotion, actions terrain...) nécessaires.

Il sera par ailleurs responsable, au Siège, de plusieurs services d'appui à la vente (magasins, téléventes, administration, après-vente...).

Poste évolutif au sein d'une entreprise performante en croissance régulière.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe, la référence 995 M.

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Important Groupe Métallurgique et Minier

Ingénieur exploitation Mines

ÉCOLES DES MINES

Débutant ou 1 à 2 ans d'expérience.
Réelles et intéressantes possibilités de carrière prévues.
Adresser dossier de candidature complet sous la référence 1178 à

SVP RESSOURCES HUMAINES
7 rue de Logelbach 75017 Paris

JEUNE INGENIEUR

vous avez

UNE FORMATION ET UNE EXPERIENCE DE CAO

venez rejoindre le

CENTRE DE COMPETENCE CAO du groupe SAINT-GOBAIN

158.000 PERSONNES

Ce centre est doté du matériel le plus performant et s'appuie sur des réalisations opérationnelles.

Vous aurez à participer, au sein d'une équipe de 5 jeunes ingénieurs, à la réalisation de projets CAO dans l'ensemble du groupe, dans des industries variées et pour des applications multiples.

Vous acquérerez une expérience multiforme dans une technique promise à un grand avenir. Votre carrière dans notre groupe multinational sera largement ouverte.

Votre poste sera basé à Paris — La Défense et comportera de nombreux déplacements en France.

Veuillez adresser votre dossier de candidature avec lettre manuscrite et photo sous référence DAS 16 à :
SAINT-GOBAIN — Direction des Affaires Sociales
Cédex 27 — 92096 PARIS La Défense

LE GROUPE SOFRESID est l'un des premiers de l'Ingéniorie Internationale, plus de 3.000 INGENIEURS/TECHNICIENS 80% du C.A. à l'exportation, des contrats dans 70 pays dans les domaines suivants: MINES - METALLURGIE - PETROLE-PETROCHIMIE - ENGRAIS-CHIMIE-OFF-SHORE -PIPELINES CENTRALES.

SOFRESID recherche

Ingénieur système

pour prendre en charge son ordinateur 4341 sous VM-CMS au sein d'une équipe dynamique et de taille humaine.
La connaissance de VM-CMS n'est pas indispensable, mais le candidat doit:
- avoir une bonne connaissance d'un système d'exploitation I.B.M.
- connaître l'assembleur 370
- aimer les contacts avec les utilisateurs et avoir l'esprit d'équipe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous réf: 7806 à:
B. MAZIERES Direction du Personnel
SOFRESID 59, rue de la République
93108 Montreuil Cédex

SOFRESID

SCS/fonction

BANQUE PRIVEE PARIS 8ème
recherche

un Chef de Caisse

CLASSE IV ou V

ayant un minimum de 5 années d'expérience de la fonction qui englobe les tâches suivantes : caisse, guichet, change manuel, compensation, domiciliations, virements, etc ...

Adresser lettre manuscrite et CV sous réf. 9407 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

REPRODUCTION INTERDITE

Notre client d'origine danoise (CA 110 MF - 325 personnes) est un des 2 leaders mondiaux de la réalisation d'instruments d'analyse et mesure dans le domaine de la métallographie. Représentée en France depuis trente ans par un agent distributeur, l'entreprise souhaite développer sensiblement sa présence sur ce marché et a décidé d'y implanter sa propre filiale. Nous recherchons donc un

JEUNE DIRECTEUR DE FILIALE-PARIS

Instruments d'analyse et mesure-métallographie

180 000 - 250 000 + avantages

Ses responsabilités:

— dépendant directement du Directeur Général danois, il mènera, en collaboration avec les services compétents du Siège, toutes les opérations liées à la création de la filiale: organisation du bureau, embauche des vendeurs et du personnel, etc.
— Une fois la structure implantée, il aura à assurer le développement commercial rapide et ambitieux que nous avons planifié, avec l'aide de l'équipe commerciale qu'il aura montée, tout en gérant la logistique: administration, comptabilité, magasin, service après-vente, etc.
— Ce poste deviendra ce qu'il en fera.

Le candidat que nous recherchons:

— De formation A & M ou équivalent, il a déjà acquis une première expérience polyvalente convaincante et réussie dans les domaines considérés: technique, atelier, bureau d'études, administration, gestion et COMMERCIAL.
— De par sa maturité et son dynamisme personnel, c'est un véritable entrepreneur, capable d'animer et d'enthousiasmer une équipe en atteignant les objectifs fixés.
— Il maîtrise bien l'anglais ou l'allemand.
— Nous lui demandons d'adresser un CV, photo et rémunération actuelle, sous la référence 42.134 LM, à

Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grande-Bretagne. **Mercuri Urval** 21, rue Eugène Flachat - 75017 PARIS Hollande, Norvège, R.F.A., Suède, U.S.A.

HAVAS CONTACT

Voici venu le temps des ingénieurs

Dix offres pour un ingénieur disponible, une mobilité insignifiante, une surenchère effrénée des salaires.
Entre dix et douze mois pour embaucher un confirmé. Des hommes très prudents qui se tournent vers d'autres fonctions.

Telles sont, parmi des dizaines d'autres, les difficultés auxquelles sont confrontées les entreprises qui recrutent des ingénieurs.

Et pourtant, chaque avancée technologique exige des hommes capables de l'exploiter et de la développer.

Ces hommes, qui sont-ils? que veulent-ils? Où sont-ils et comment les recrute-t-on?

Havas Contact a enquêté et a édité, à l'intention des Directeurs de Personnel et des chargés de recrutement, une étude portant sur cet «honnête homme du siècle qui sait un maximum de choses de ce qu'il est utile de connaître...».

Pour se procurer cette enquête, il convient d'en faire la demande écrite à:
HAVAS CONTACT
Service Développement
156, bd Haussmann 75008 Paris

SAGEM

OSCAR DE L'EXPORTATION 1980
Prix de la performance exceptionnelle
1er CONSTRUCTEUR EUROPEEN
DE SYSTEMES DE NAVIGATION INERTIELLE
2e CONSTRUCTEUR MONDIAL DE TERMINAUX TELEX
recherche pour ses
CENTRES D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT
de la Région Parisienne (Argenteuil - Eragny - Pontoise)
ET SES CENTRES DE FABRICATION
(Montluçon - Saint-Etienne-du-Rouvray - Fougères)

Ingénieurs Méthodes
Ingénieurs Electroniciens
Ingénieurs Logiciel
Ingénieurs Opticiens

Haut Niveau

pour études **SYSTÈMES AVIONIQUES**
SYSTÈMES OPTRONIQUES
SYSTÈMES TÉLÉMATIQUES

Formation complémentaire en France ou aux Etats-Unis appréciée.

Adresser CV et photo sous référence 68 à

SAGEM
Direction du Personnel et des Relations Sociales
6, avenue d'Iéna - 75783 PARIS CEDEX 16

MEDIA PA

L'un des principaux groupes français de bâtiment - travaux publics
en pleine expansion, recherche dans le cadre de son activité T.P.,

2 INGENIEURS DE HAUT NIVEAU

responsables des méthodes d'exécution et des études de prix de projets d'envergure (centrale thermique, station d'épuration, aéroport, barrage, ...).

Placé sous l'autorité du "patron" du Bureau des Méthodes et Etudes de Prix, chacun d'eux dirige et encadre une équipe d'ingénieurs et de techniciens.
Le candidat idéal est - soit un ingénieur diplômé, justifiant de 5 à 10 ans d'expérience - soit un technicien justifiant de 10 à 15 ans d'expérience.
● Dans les deux cas, celle-ci s'est exercée essentiellement dans des travaux aussi variés que le génie civil, maritime, nucléaire, les travaux souterrains, les ouvrages d'art . . .
● C'est un homme connaissant l'élaboration des prix et la préparation des chantiers.
● Il est capable d'aller du général au particulier avec imagination.
● Naturellement, il maîtrise bien la langue anglaise et/ou espagnole et accepte les nombreux déplacements liés à la fonction.
● La connaissance des spécifications US/U-K représente un plus.
● La taille du Groupe permet un développement de carrière intéressant pour un candidat volontaire et efficace.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 7065 à :

QT organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

*annonce parlée**

COORDONNER, PILOTER ET CONTROLER les sous traitants...

et les programmes de fabrication en petite série dans le domaine de la production de matériels de haute technologie destinés à l'évaluation et à la mise en production de gisements pétroliers. Telle est la mission pour laquelle nous recherchons un

ingénieur généraliste

diplômé de l'E.N.S.A.M. par exemple, ayant idéalement quelque pratique des matériels pétroliers et nécessairement le sens de l'organisation, la capacité de négocier à haut niveau et quelques années d'expérience industrielle.
Filiale d'un groupe de tout premier plan à l'échelle internationale, notre société connaît une croissance importante et est en mesure de lui proposer dès maintenant comme dans l'avenir une position à la mesure de son potentiel : poste basé en proche banlieue Sud. Déplacements de courte durée.

**Pour informations détaillées immédiates et organisation d'une rencontre, appelez 763.11.15 de 9 h à 18 h, réf. 1179.*

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

GENOTE

LABORATOIRES DE MARCOUSSIS
CENTRE DE RECHERCHES C.G.E.
offrent à : (réf. NP/GZB1)

INGÉNIEUR GÉNIE CHIMIQUE

(NANCY...)

Secteur ÉNERGIES NOUVELLES

La responsabilité, dans l'équipe de recherche, des études théoriques et expérimentales sur la GAZÉIFICATION DE LA BIOMASSE

Compétences souhait. en contrôle, commande de procédés

Adr. lettre manuscrite + C.V. détaillé sous référence NP/GZB1 au Serv. du Personnel, LABORATOIRES DE MARCOUSSIS, Route de Nozay, 91460 MARCOUSSIS.

CONTROLE BAILEY
premier fabricant français de systèmes de contrôle et régulation industriels
Filiale de C.G.E.E. ALSTHOM
recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN DIPLOMÉ

pour études et réalisations de systèmes temps réel industriel.
Expérience temps réel et logiciel SOLAR souhaitée.

Envoyer C.V. et prétentions au Service du personnel sous référence 17302, B.P. 210 92142 CLAMART Cedex.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Filiale d'un grand Groupe recherche

ÉDITEUR

Sa mission:

Exerçant un rôle de fonctionnel au sein d'un groupe spécialisé dans l'édition d'annuaires, il aura, pour interlocuteurs internes, les responsables du marketing, de l'exploitation et de la gestion. Sa parfaite connaissance du marché lui permettra de traiter directement avec les sous-traitants externes les problèmes de:
– photocomposition, – impression,
– mise en page, – achat papier...

Son profil:

– il sera de formation supérieure (École d'Ingénieurs, École Supérieure de Commerce, Sciences Po...),
– il justifiera d'une expérience d'au moins 5 ans dans les arts graphiques et/ou l'édition,
– s'il a une connaissance approfondie, théorique et pratique, de la photocomposition, elle sera très appréciée,
– il maîtrisera les techniques de fabrication et la connaissance du marché des sous-traitants,
– son rôle d'intermédiaire au sein d'un groupe important reposera sur une bonne aptitude à la négociation.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions ss n° 41828 HAVAS CONTACT, 156, Bd Haussmann, 75008 PARIS

HAVAS CONTACT

GRANDE BANQUE PARISIENNE
recherche
pour son *SERVICE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE*

COMPTABLE CONFIRMÉ

– formation DECS ou équivalent
– EXPÉRIENCE BANCAIRE APPRÉCIÉE
– libre rapidement

Écrire avec C.V., photo et prétentions à
HAVAS CONTACT, 156 boulevard Haussmann 75008 PARIS
sous référence 39205

CGE - LABORATOIRES de MARCOUSSIS
recrutent :

DEUX INGÉNIEURS
(ESE, ISEN, ISEP, THESE...)

Référence MPR 1 :
SPÉCIALISTE CIRCUITS LOGIQUES, MICROPROCESSEURS.

Référence FQ/CAHF :
SPÉCIALISTE CIRCUITS ANALOGIQUES HAUTE FRÉQUENCE pour développement, mise au point d'équipements électroniques associés aux liaisons par FIBRES OPTIQUES

Pour ces postes, 2 à 5 ans d'expérience en recherche ou en laboratoire d'études dans le domaine correspondant seraient appréciés.
Envoyer curriculum vitae + lettre manuscrite en précisant la référence du poste choisi au :
Serv. du Personnel LABORATOIRES de MARCOUSSIS, Route de Nozay, 91460 MARCOUSSIS.

Filiale d'une Société Internationale, notre société française, encore de petite taille, est spécialisée dans le négoce de matières thermoplastiques. Elle recherche son

Jeune dirigeant commercial

qui saura mener son développement.
Ayant de préférence une formation supérieure commerciale, âgé d'au moins 28 ans, le candidat aura, dans l'idéal, une expérience du négoce dans les produits chimiques ou pétrochimiques.
C'est avant tout un commerçant de talent.
Totalement autonome et responsable de la société française, il s'occupe de tout : achat et importation des matières premières, vente, organisation des transports, gestion, trésorerie (aidé par une société fiduciaire).
Développer le C.A., s'introduire chez les producteurs français pour diversifier les achats et surtout développer les ventes en France constitueront ses objectifs.
Basé à Paris, il devra prévoir des déplacements sur tout l'hexagone.
Rémunération : 120 000 F + intéressement sur CA (assuré pendant les 6 premiers mois) + frais. Il construira son évolution et sa progression de salaire (non limitative) en fonction de ses résultats et de son efficacité commerciale.
Si le challenge vous tente, adressez votre dossier de candidature avec lettre manuscrite et photo sous réf. 82183 à :

Selecom 225, rue du fbg Saint Honoré 75008 PARIS.

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

RESPONSABLE FONCTION PERSONNEL

Un groupe français (1000 personnes) dynamique par sa diversification et l'implantation de ses filiales dans le domaine de l'énergie, recherche pour son siège social un cadre haut niveau. Rattaché à la Direction Générale, il définit et coordonne l'organisation et l'administration du personnel. Il agit en fonctionnel auprès de 6 collaborateurs qualifiés dans le but d'optimiser les procédures de gestion. Par des études diversifiées (rémunération, législation du travail, gestion des carrières, formation), il participe au développement social du Groupe et facilite ses orientations. De formation supérieure, il possède de solides connaissances juridiques et une expérience de 3 à 5 ans en milieu industriel.
Adressez votre candidature sous référence 7228 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

Spécialiste marketing financier

Filiale d'un grand groupe financier, nous souhaitons renforcer notre équipe commerciale en intégrant un **SPÉCIALISTE MARKETING FINANCIER.**

Par son imagination et sa volonté créatrice, il participera à l'élaboration de la politique commerciale. Il sera responsable de la conception et de la réalisation des campagnes de vente directe et des supports de communication .

Ce poste, très évolutif, s'adresse à un diplômé d'études supérieures, 30/35 ans minimum, ayant le goût de l'activité, le sens des contacts et une expérience du marketing acquise au sein d'un groupe financier.

Anglais courant souhaité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en indiquant sur l'enveloppe la référence 1 612 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées).

Gestion budgétaire dans l'immobilier

Constituer puis gérer un patrimoine de plus de 23000 logements requiert à tous les stades une gestion rigoureuse et que nous voulons de plus en plus prévisionnelle. Nous avons récemment amélioré sensiblement notre organisation dans ce domaine en nous appuyant, en particulier, davantage sur l'informatique (conversationnelle). Notre contrôleur de gestion a besoin aujourd'hui d'être aidé dans l'établissement et le suivi des documents budgétaires.

C'est une responsabilité qui nous paraît tout-à-fait convenir à un(e) jeune diplômé(e) de gestion (IFAG, DUT, BTS...) après un premier galop d'un ou deux ans, voire à un(e) débutant(e) très motivé(e). Et qui est, bien sûr, à l'aise dans des données chiffrées : non seulement pour les établir avec rigueur, mais pour être ensuite capable de les interpréter.

Le poste est au cœur de Paris, et à occuper rapidement. Il peut être très formateur pour vous. Prenez contact sous référence 822657M avec les consultants de Sirca en précisant vos prétentions.

Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

LA REGIE NATIONALE DES USINES RENAULT recherche pour sa Direction des Recherches et Développements Automobiles UN INGENIEUR CONFIRME

Possédant une expérience dans le domaine de l'analyse de la valeur.
Chargé d'animer des études, il devra par ses compétences, utiliser les méthodes d'analyse de la valeur lors de la conception des «produits».
Il participera en outre aux actions de formation.
De larges perspectives d'évolution seront offertes au sein du Groupe en FRANCE et dans le MONDE.

Les candidatures devront êtres adressés au :
Service Ingénieurs et Cadres REGIE RENAULT
8-10, rue Émile Zola -
92109 BOULOGNE BILLANCOURT.

*annonce parlée**

Un expert «génie civil» de carrure internationale

INGÉNIEUR DIPLÔMÉ ESTP-AM... Bilingue anglais

Groupe de services - "contrôle, fiabilité, sécurité" - nous intervenons en experts dans de nombreux domaines et notamment dans celui du bâtiment et du génie civil auprès de grands clients nationaux et internationaux. L'ingénieur de fort potentiel que nous recherchons, est appelé à prendre la responsabilité d'affaires internationales et donc à effectuer de fréquentes missions, de courte durée, à l'étranger à partir du siège parisien. Il aura déjà une solide expérience technique en bâtiment génie civil et béton armé.

** Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre, conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez 763.11.15 référence 1116.*

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris

STÉ INDUSTRIELLE IMPORT. (Chiffre d'affaires 800 MF) basée à PARIS, ayant à réaliser programme centrale thermique dans le cadre de la politique de substit. des énergies nouvelles au fuel, recherche pour BUREAU D'ETUDES et CHANTIERS

UN INGÉNIEUR

DIPLOMÉ, FORMATION TYPE A.M. Expér. études et conduite travaux indispensable. Env. lettre et C.V. en rappelant la réf. 358, à O.S.P., Service P, 7, rue Sainte-Anne, PARIS-1er, qui transmettra.

CIT Alcatel — DEPARTEMENT TRANSMISSION

recherche

pour son activité commerciale

traitement de parole

INGENIEUR COMMERCIAL

Il prendra en charge la commercialisation de la synthèse vocale et de la reconnaissance de parole :
- étude de la clientèle et de la distribution
- prospection et vente
- contrôle du réseau de distribution.

De formation Ecole de Commerce, il aura une pratique de la vente de matériel informatique, si possible d'environ 2 ans et en particulier auprès d'une clientèle de P.M.E.

Lieu de travail : Région de TRAPPES (78).

Adresser C.V. et prétentions au Service Recrutement Cadres à l'attention de Mademoiselle ROC, sous référence CH/CHE
10 bis, rue Louis Lormand - B.P. 22 - 78320 LE MESNIL SAINT-DENIS.

IMPORTANTE SOCIETE
implantée en Banlieue Sud de PARIS
recherche

PLUSIEURS INGENIEURS DE HAUT NIVEAU

pour participer à la conception et à la réalisation de ses projets.

Leur mission portera sur les domaines suivants :
- SYSTEMES D'EXPLOITATION, LANGAGES.
- BASES DE DONNEES.
- RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS.
- ELABORATION D'OUTILS, D'INTEGRATION ET DE QUALIFICATION DE SYSTEMES LOGICIELS ET MATERIELS.

La pratique de l'anglais est nécessaire

Adresser C.V. et prétentions sous no 20271 à CONTESSE Publicité 20,avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

LES LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES
SMITH KLINE & FRENCH
engagent pour leur Division GEOMETRIC DATA

contrôleur budgétaire adjoint HF

POSTE :
Elaboration des budgets et plans à long terme
Analyse mensuelle des résultats (commentaires, tableaux de bord)
Participation aux études financières.

PROFIL :
Grande Ecole de Commerce
Expérience des méthodes de gestion en société multinationale
Connaissances en informatique.
Anglais courant indispensable.

La progression continue du Groupe autorise des perspectives d'évolution de carrière en fonction de la réussite dans le poste.

Ecrire avec C.V., photo, desiderata à Direction du Personnel - Référence AR/CB - 15, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX CEDEX.

JEUNES INGENIEURS
ECP - ESE - ENSTA - ENSAM - INPG

Nous sommes une importante société (5000 personnes), réalisant d'importantes installations électronucléaires.
Nous vous proposons de démarrer votre carrière au sein du secteur TRAVAUX de notre société : vous y aurez une activité variée proche du terrain, des contacts nombreux dans la société et avec le client, et une bonne connaissance de l'ensemble de nos équipements.

Affectations possibles :
- siège parisien : préparation et suivi opérationnel du montage,
- chantiers France : essais et démarrage de chaudières.

Les deux affectations ouvrent à terme de multiples possibilités d'évolution, notamment à l'exportation.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 73263 à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

SODERN

INGENIEURS ENSERG

Débutants ou ayant quelques années d'expérience
Vous êtes intéressés par les mesures physiques en laboratoire
SODERN
société d'étude et de développement de matériels de haute technicité dans les domaines :
NUCLEAIRE - SPATIAL - AUTOMATISME
a la possibilité de répondre à vos aspirations en vous offrant une activité s'exerçant :
- sur des équipements associant l'électronique analogique, et les techniques du vide,
- sur l'ensemble des techniques liées au fonctionnement propre des équipements et à leur utilisation,
- sur l'optimisation des produits nouveaux.

Adressez CV manuscrit et photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes
94450 LIMEIL BREVANNES.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS D'EMBALLAGE
C.A. 500 MILLIONS DE F
recherche
pour l'une de ses usines du centre

DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT

Ingénieur diplômé Grande Ecole, Centrale, Arts et Métiers.
Il sera placé sous l'autorité de la direction d'exploitation du groupe.

Il aura pour mission :
- Assurer la production en faisant évoluer les produits et la productivité.
- Participer à l'élaboration des plans d'investissements et assurer leurs réalisations.
- Animer, coordonner et contrôler l'activité des différentes cellules de gestion de l'établissement.

Profil :
- Nous recherchons un candidat ayant déjà réussi une première expérience de 3 à 5 ans de direction industrielle dans le domaine mécanique où il aura pu affirmer sa personnalité et ses réelles qualités de gestionnaire.
- Connaissances en papeterie et transformation plastique souhaitées mais non indispensables.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à no 7128 PUBLIFOP 29, rue Bleue, 75009 PARIS qui transmettra.

CNEH

Le Centre National de l'Équipement Hospitalier
recherche un

cadre administratif de FORMATION SUPERIEURE

Il sera chargé de l'élaboration, de la rédaction et du suivi administratif des contrats.
Il tiendra également à jour les différents documents nécessaires à la gestion du département : comptabilité analytique, tableau de bord, . . .
Des CONNAISSANCES JURIDIQUES et une aptitude aux tâches de gestion sont indispensables.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à CNEH
Département Etudes et Prototypes - 5, bis rue Pérignon
75015 PARIS

OFFRES D'EMPLOIS

Voici venu le temps des ingénieurs

E HAUT NIVEAU

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Filiale d'un grand Groupe
recherche
ÉDITEUR

Jeune dirigeant commerc

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Conseillers Technique

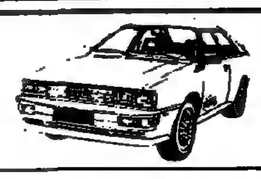

Vous êtes jeune diplômé (ESTACA, Ingénieur mécanicien...) attiré par l'automobile, et capable de lier une relation d'aide et de conseil avec des patrons de P.M.E.

Nous vous proposons : soit de prendre en charge l'activité de conseil et d'aide technique auprès du réseau, dans un poste sédentaire à VILLERS-COTTERÊTS, ce qui implique la maîtrise de l'allemand pour dialoguer avec l'usine. Réf. PV 13.

Soit de prendre en charge une région où vous animerez le réseau V.A.G. d'agents pour :

- promouvoir la politique après-vente ;
- développer l'organisation et la gestion d'atelier ;
- préconiser et faire appliquer les méthodes de réparation ;
- participer à la formation du personnel d'atelier ;
- promouvoir l'accueil clientèle ;
- traiter la garantie ;
- participer à l'animation commerciale (administration des ventes, nomination...) Réf. PV 34

La réussite à ce poste permettra à un candidat ayant de bonnes aptitudes commerciales d'évoluer dans la société qui favorise la promotion interne et dépense 3 % de sa masse salariale pour la formation.

V.A.G. FRANCE
Envoyer CV photo et prétentions à
V.A.G. FRANCE - Département Personnel
BP 62 - 02600 VILLERS-COTTERÊTS

HAVAS CONTACT

Société française à vocation internationale, leader sur son marché - les encres d'imprimerie - recherche pour son exploitation française un

lorilleux international

CONTROLEUR DE GESTION

± 130.000 F/an

Dans le cadre des procédures existantes, sa mission consistera à mettre en place et exploiter le contrôle budgétaire, suivre et valoriser les consommations et les stocks.

Les fonctions seront élargies ultérieurement à la prise en charge des services comptables.

Le candidat retenu devra justifier : ■ d'une formation supérieure (ESC ou maîtrise de gestion) complétée par le DECS ● d'une expérience de 2 ans minimum de la comptabilité d'une société industrielle ● si possible, de l'utilisation de l'outil informatique.

Basé initialement en proche banlieue parisienne, le poste sera déplacé près de Compiègne fin 1982 où sera regroupé l'ensemble de nos activités françaises.

Merci de transmettre lettre manuscrite + C.V. + photo à :

nicole outin
conseil en recrutement, 15 rue marcel renault
75017 paris, qui assurera les premiers contacts
avec toute la discrétion souhaitée

Si vous êtes intéressés par les réseaux de télétraitement en environnement IBM (contrôleurs de communication, terminaux interactifs, systèmes distribués) chez un constructeur, nous vous proposons les postes suivants :

INGÉNIEUR SUPPORT / CONSULTANT

BASE PARIS

minimum 5 ans d'expérience, connaissance SNA et systèmes IBM. Goût de l'ingénierie de réseaux.

2 INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

BASES PARIS ET LYON

3 à 5 ans d'expérience systèmes.

INGÉNIEUR LOGICIEL

DÉBUTANT BASE PARIS

Ecole d'ingénieur avec spécialité informatique et petite expérience. Goût des contacts clients.

ANGLAIS SOUHAITÉ POUR LES 4 POSTES

Ecrire avec C.V. et photo à
ITT Data Systems France SA
Département du personnel
Tour Maine Montparnasse
(Boîte 148)
33, avenue du Maine
75755 Paris Cedex 15

ITT

SODERN

X, ENSTA, TELECOM, SUPAERO

Débutants ou ayant quelques années d'expérience

Vous voulez être :

INGENIEURS SYSTEMES

dans une entreprise d'étude et de développement de matériels de haute technicité dans les domaines :

NUCLEAIRE - ESPACE - AUTOMATISME

SODERN vous en offre la possibilité

Votre mission s'exercerait :
— sur des équipements associant l'électronique analogique, digitale, l'optique et la mécanique,
— sur l'ensemble des techniques liées au fonctionnement propre des équipements et à leur utilisation,
— sur l'optimisation des produits nouveaux.

Adressez CV manuscrit et photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes
94450 LIMEIL BREVANNES

Banque et Informatique

X, CENTRALE, HEC, SUP de CO...

La mise en place de systèmes informatiques bancaires de haut niveau est une des activités où la prééminence du Groupe SOPRA est reconnue.
Notre département BANQUE est en expansion constante et présente aujourd'hui de solides références dans les domaines où il agit : audit, conseil, études d'opportunités, conception et réalisation de systèmes. Il s'appuie sur un savoir-faire technique de haut niveau.
Nous recherchons un ingénieur d'affaires qui assurera depuis Paris, tant en France qu'à l'étranger, la responsabilité de contrats importants.
Nous souhaitons recevoir un ingénieur grande école qui aura eu des responsabilités, comme organisateur ou informaticien dans le secteur bancaire.
10 ans d'expérience dans ce secteur sont souhaités.
Discrétion absolue assurée.

Écrire en joignant CV, photo et prétentions sous réf. 112 M à SOPRA Recrutement 90, rue de Flandre 75019 Paris.

media-system

SOPRA.
Constructeur d'informatique

---

un chef du service laboratoire et prototypes

Rhône-Alpes

Filiale d'un groupe français développant des matériels pour la circulation des fluides, nous vous confions la direction d'un service de 10 salariés. En étroites relations avec notre direction technique et notre usine, vous êtes responsable de la fabrication des prototypes, de la définition et de la recherche des moyens d'essais.

Ingénieur diplômé (INSA par exemple), vous avez des connaissances en hydraulique, chimie, électronique et, à 30 ans environ, une expérience de quelques années dans un laboratoire d'essais.

Vos qualités d'animateur nous intéressent aussi.

Notre consultant, D. MARTINON, vous remercie de lui écrire (réf. 734 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON
PARIS-LILLE-NANTES-BRUXELLES-LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

---

saii

LA SOCIÉTÉ D'INSTRUMENTATION ET D'AUTOMATISME DU GROUPE MANGIN EGLY

recherche un

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Pour visite intensive de la clientèle (engineering et exploitants) et négociation de contrats.

De très nombreux déplacements sont à prévoir pour ce poste.

Le candidat est un cadre ayant un minimum de dix ans d'expérience commerciale dans une entreprise de travaux.

Si par la suite il veut pouvoir intégrer à son poste une dimension export, il est nécessaire qu'il parle l'anglais couramment.

Adresser lettre manuscritre de candidature + C.V. à
S.A.I.I.I. 155, rue de Rome, 75017 PARIS.

Paris nord-filiale française d'un groupe anglo-saxon, distributeur de produits industriels, C.A. 50 MF/50 personnes,

recherche

Directeur administratif et financier

de formation expertise comptable ou Ecole Supérieure de Commerce,

Il supervise la comptabilité, la gestion financière, la gestion du personnel à la tête d'une équipe de 6 personnes.

Il développe les procédures en vue d'intégrer l'informatique, l'analyse des coûts, le suivi de la rentabilité des budgets...

Efficace, il étudie les questions dans les moindres détails, domine les problèmes et propose des solutions.

Il a le goût du travail en équipe et parle couramment anglais dans le cadre de ses relations avec la maison mère.

Rémunération : 170.000 F+

Merci d'adresser votre dossier de candidature (avec CV, lettre manuscrite et photo) sous référence 82193 à

Selecom 225 rue du Fbg Saint Honoré 75008 PARIS

FILIALE GROUPE MATRA REGION EST
recherche pour son
DEPARTEMENT ELECTRONIQUE

RESPONSABLE GESTION MATIERES PRODUCTION

(20 personnes) ayant expérience en méthodes modernes et informatisées de planification, achats, approvisionnements, ordonnancement, stocks, expéditions.

RESPONSABLE SERVICE INDUSTRIALISATION METHODES

chargé de l'industrialisation des produits, du lancement des prototypes de l'établissement des standards et gammes, de l'amélioration de la productivité, de l'optimisation des chaines de production, des postes et conditions de travail, des coûts.
Expérience en «packaging» électronique souhaitée.

RESPONSABLE ACHATS

Expérience en achats électroniques, de préférence dans l'informatique.

Adresser CV et prétentions sous No 19.682 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

steria
INGENIERIE

Pour participer dès aujourd'hui au développement des systèmes de demain, dans des secteurs de pointe nécessitant les techniques les plus avancées en Informatique et Electronique

— Simulateurs d'entraînement
— Automatisme, Robotique, Productique
— Applications nouvelles de la Télématique

Nous recherchons des

INGENIEURS INFORMATICIENS TEMPS REEL

Ces postes se situent dans un environnement très dynamique, au sein d'un GROUPE INTERNATIONAL, offrant de larges possibilités de formation et de progression de carrière.

Adresser C.V. et prétentions à :
J.C. NARCONTI
STERIA
26 Avenue de l'Europe
78140 VELIZY

steria

Jeunes ingénieurs électroniciens

support technique

Hewlett-Packard France c'est 9% du CA en recherche, c'est aussi une forte et constante progression.
C'est également une formation continue et efficace qui donne la possibilité de passer d'une fonction à une autre dès le moment où vous avez fait vos preuves.
Notre groupe «composants électroniques» spécialisé en opto-électronique et en composants hyperfréquence, est situé aux Ulis à proximité de Paris.
Vous êtes un jeune ingénieur électronicien diplômé débutant ou avec 2 ou 3 ans d'expérience, et vous avez la volonté d'évoluer vers une carrière commerciale au sein d'une société aux multiples opportunités.
Pour vous ce sera l'assurance de rejoindre un groupe dynamique offrant à des candidats impliqués un salaire motivant assorti d'avantages importants et une évolution rapide vers la vente auprès des grandes industries françaises.

Merci d'adresser votre candidature (avec lettre manuscrite, et photo) à H. Ducongé
Hewlett-Packard France,
Service Recrutement,
91947 Les Ulis Cédex
sous référence 8455.

media-system

HEWLETT PACKARD

OFFRES D'EMPLOIS

TELECOMMUNICATIONS

recherche pour
[illegible] de St Ouen

INGENIEUR
[illegible] SUPERIEUR

adjoint
au directeur financier

I.P.G.C.

Chef d'Atelier Fabrication

Plaroplatre

CCI
Alcatel

TELECOMMUNICATIONS

recherche pour son centre de formation de St Ouen

UN INGENIEUR ou TECHNICIEN SUPERIEUR

qui devra mener à bien une action de formation sur un système de télécommunications sur câbles, pour voies téléphoniques et canal de télévision.

Une expérience technique dans le domaine de la transmission analogique à courants porteurs est indispensable.

Il pourra lui être confié, à terme, des actions de formation impliquant des déplacements périodiques à l'étranger.

Une bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Si vous désirez nous rencontrer, adressez-nous votre C.V. accompagné d'une lettre manuscrite.

— Nous vous proposerons un entretien —

Demande à adresser au C.C.I. 27, rue Godillot 93400 ST OUEN à l'attention de Madame DANJOU.

C.C.I. ALCATEL

A ce compte-là nous prenons tous les risques.

●Les risques de l'entreprise conquérante :

Une volonté évidente à tous les niveaux de dépasser la concurrence sur tous les terrains : innovation, ventes, qualité de la technologie et du management, rapidité de réaction à la demande.

●Les risques de l'entreprise innovatrice.

Il s'agit de créer la demande par l'innovation, qui périme la production des concurrents de notre secteur.
Groupés souplement en petites unités autonomes, nos commerciaux déploient imagination et intuition, sous des systèmes de contrôle légers mais efficaces.

●Les risques de l'entreprise qui investit dans les jeunes :

Nous les choisissons à 24 ans et au-dessus, dotés d'une formation générale solide, d'une personnalité forte et autonome, d'un caractère affirmé, de dispositions naturelles évidentes pour la négociation, la conquête et le succès, d'un solide appétit de victoires et d'un optimisme irrépressible :

...et nous n'habillons pas nos candidats.

●Mais nous les formons en les rémunérant.●
2 mois de formation initiale + 6 mois de formation continue
et nous les rémunérons - très largement (en continuant de les former)
de 8000 F de moyenne la 1re année à plus de 15000 F la troisième.

● Mais nous leur ouvrons le chemin ● rapide de promotions exclusivement internes.

On dit souvent que quelque chose n'est ni fait ni à faire.
C'est faux car c'est à faire puisque ce n'est pas fait.

Ecr Bance Pub. 13, rue Marivaux. 75002 Paris
(Merci de préciser sur l'enveloppe réf. 8202)

---

gestion du personnel et informatique

HEC, ESSEC, SUP de CO, SCIENCES PO, INSEAD...

Nous vous proposons une nouvelle orientation à votre carrière en devenant le conseiller de nos clients qui ont choisi nos progiciels PACHA et GPX.
Interlocuteur privilégié des directions personnel et informatique, votre mission s'étendra de la formation des utilisateurs en conseil en gestion de personnel.
Vous avez une expérience de la fonction personnel. Vous avez peut-être participé à la mise en place d'un progiciel de paye et de gestion du personnel, PACHA de Sopra par exemple.
Vous souhaitez exercer plus largement votre goût pour les relations humaines dans le travail et vous portez un intérêt certain à l'utilisation des techniques nouvelles de l'informatique.
Écrivez-nous, en joignant photo CV. et prétentions sous réf. 1201 M à Sopra Recrutement, 90, rue de Flandre 75019 Paris.

media-system

SOPRA.
Constructeur d'informatique

---

prospectez et exploitez vos contacts et vos relations pour vendre les services d'un conseil en recrutement

La qualité de nos prestations, notre expérience de 10 années de la Recherche et de la sélection de Personnel Cadre, nous a permis de fidéliser une clientèle d'Entreprises variées par leur taille et leur activité.

Notre expansion nous amène à recruter

L'HOMME DÉVELOPPEMENT

de notre équipe : il s'introduira dans les Entreprises qui ne nous connaissent que de réputation, il adaptera, après une période de formation sérieuse, nos Services et Techniques aux besoins des interlocuteurs et aux particularités des problèmes posés.
Sa ténacité, sa représentativité, son dynamisme, indispensables à son succès, seront complétés par notre image et notre souci de la performance.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous la réf. 1000 M (à préciser sur l'enveloppe) au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

L'un des premiers groupes français de Bâtiment et Travaux Publics, en forte croissance, recherche pour le Service Financier de son secteur T.P., un

adjoint au directeur financier

Votre profil : vous êtes jeune diplômé d'une Grande Ecole de gestion-finance : Sciences Po., HEC, Sciences Eco., . . .

Bilingue Anglais, vous avez acquis en 2 ans une 1ère expérience des crédits à l'exportation au sein d'une banque ou au département Exportation d'une société industrielle.

Votre poste : vous vous verrez confier la responsabilité de dossiers de crédit pour nos chantiers de l'étranger : montage, gestion de ces dossiers, établissement et suivi des différents documents financiers et juridiques.

Dans un premier temps, ce poste sera basé au siège, mais vous pourrez avoir à vous déplacer à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 7307 à :

OF organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRAIT.

William SAURIN recrute

pour son Usine de ST THIBAULT 77400 LAGNY
(28 km de Paris par autoroute A4)

CONTREMAITRES DE FABRICATION

Titulaires d'un DUT ou d'un BTS Option industries alimentaires.
Agés de 30 ans maximum.
Libérés des obligations militaires.

Ils seront chargés d'animer au sein d'un atelier de fabrication une équipe d'environ 20 personnes en horaire 6h à 14h ou 14h à 22h.

Une expérience d'environ 2 ans dans un emploi similaire en industrie agro-alimentaire serait appréciée

Les candidats devront avoir le goût des contacts humains et la capacité d'exercer des responsabilités d'encadrement.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à WILLIAM SAURIN
81 à 89, av. du Général Leclerc
SAINT THIBAULT
77400 LAGNY S/MARNE

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE - recherche

INGENIEUR GRANDES ECOLES

formation électrotechnique et mécanique

(SUPELEC, ENSI, INSA, ESME, ou équivalent)

Débutant ou 2 ans d'expérience en sidérurgie ou construction d'équipements industriels lourds avec pratique de l'informatique scientifique.

Nombreux déplacements en France et à l'Etranger.
Anglais écrit et parlé - Espagnol souhaité.

Adresser c.v., photo et prétentions sous référence 8647 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

Responsable de marché T.P./G.C.

un métier d'ingénieur

Il s'agit pour vous de vendre nos produits et nos systèmes sur les marchés T.P./G.C. (ouvrages d'art, tunnels, bassins...) en France et à l'étranger. La mission est triple : action de promotion et de prescription auprès des Maîtres d'ouvrages publics (DDE, SNCF, EDF, RATP...), des entreprises générales de T.P., des entreprises routières..., vente et assistance technique et commerciale auprès des applicateurs, participation à l'élaboration de nouveaux produits et services répondant aux besoins métropole et export.
C'est un métier d'ingénieur. Un T.P. par exemple avec un fort tempérament de vendeur, une première expérience chantier, et l'anglais courant bien sûr.
Vous rejoignez une équipe jeune et performante qui a porté notre société aux premières places sur ses marchés. Vous bénéficierez de l'appui de structures rôdées (technique, administrative et commerciale) pour mener à bien votre mission.
Vous habitez Paris et vos déplacements seront nombreux.
Merci de nous adresser votre dossier sous réf. RM 141M à SEFOP qui nous connaît bien et vous parlera de nous et des ambitions que nous avons en créant ce poste.

SEFOP
11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC

Vers le contrôle de gestion

ÉCOLE DE COMMERCE et/ou DECS + PREMIÈRE EXPÉRIENCE
PARIS, BESANÇON.

Au sein du groupe Schlumberger, FLONIC est un ensemble industriel de 3500 personnes présent dans 15 établissements en France et à l'étranger (Allemagne, Italie, Maroc) et recherche pour ses différents établissements des candidats ayant fait leurs preuves en comptabilité générale et intéressés de conduire leur carrière vers le contrôle de gestion.

Rattachés au contrôleur de gestion des unités, ils se verront confier la responsabilité d'une petite équipe comptable et assureront la préparation des résultats mensuels, du reporting, du tableau de bord et auront en charge la comptabilité analytique ainsi que les études d'investissements.
Votre dynamisme, vos compétences et votre connaissance de l'anglais vous permettront d'évoluer tant à FLONIC qu'au sein du groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant le lieu géographique qui vous intéresse sous référence CG 101 à FLONIC Claude Sorret B.P. 422, 92541 Montrouge.

media-system

FLONIC
Schlumberger

Chef d'Atelier Fabrication

Avec 1100 personnes et 3 usines, nous sommes le premier fabricant français de plaques de plâtre : 800 MF de C.A. en 1981.

Nous recherchons pour notre usine de VAUJOURS (93) un DUT/BTS MECANIQUE ou ELECTRO-TECHNIQUE possédant une solide expérience de la fabrication, acquise de préférence dans une industrie fortement automatisée.

Il disposera d'une large autonomie pour organiser et gérer un important atelier (3 x 8) où un programme de modernisation va être entrepris.

Votre expérience pratique de la production, votre sens de l'animation des hommes et vos qualités de gestionnaire vous permettront de réussir dans ce poste.

Le développement de notre société vous permettra d'intéressantes perspectives de carrière.

Merci d'envoyer C.V. et prétentions sous réf. BLF 630

Service Recrutement
B.P. 316, 92506 Rueil-Malmaison

Placoplatre

COFAP

---

michel Jousse
Important organisme mutualiste

recherche tant pour le développement de ses nouvelles réalisations informatiques que pour le suivi de l'existant

le correspondant informatique

de son département "Prévoyance"

Placé sous l'autorité du responsable de la gestion, il aura pour mission l'élaboration du cahier des charges, la mise en place, en liaison avec le service informatique, de l'ensemble des procédures administratives et comptables et le suivi de l'exploitation.

Le poste conviendrait à un informaticien de bon niveau, ayant acquis une solide expérience et âgé de 30 ans minimum.

Merci d'écrire d'urgence lettre manusc. C.V., photo, prétentions (indiquer votre numéro de téléphone si possible) sous référence 105/A

MICHEL JOUSSE
Conseil en Organisation
26, rue de la Pépinière, 75008 Paris,
(à qui nous avons confié ce recrutement)
— Discrétion garantie —

P.R.B

Animateurs Formation

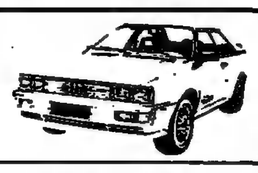

Jeunes diplômés ESC ou Ingénieurs Mécanique et souhaitez vous intégrer dans une entreprise en développement pour mener une carrière commerciale ou technico-commerciale.

Nous vous proposons un poste d'intégration au service formation qui vous fera connaître nos produits, techniques, méthodes et réseau.

Vous animerez des stages commerciaux et techniques pour le personnel de notre réseau, à VILLERS-COTTERETS et sur le territoire national.

Une pratique de l'animation de groupe ou de la vente est un atout supplémentaire.

La réussite à ce poste permettra à un candidat ayant de bonnes aptitudes commerciales d'évoluer dans la Société qui favorise la promotion interne et dépense 3% de sa masse salariale pour la formation.

Vous bénéficierez d'un salaire attractif et des importants avantages sociaux de l'entreprise (salaire suivant l'évolution du coût de la vie, participation aux bénéfices...).

V·A·G Audi VW

VAG FRANCE
Envoyer CV photo et prétentions à V.A.G. FRANCE - Département du Personnel - B.P. 62 02600 VILLERS-COTTERETS sous réf. PRA 35

HAAS CONTACT

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

TITN Société d'engineering en informatique
Filiale THOMSON CSF INFORMATIQUE

Notre expansion rapide dans les domaines de la téléinformatique, de la gestion interactive temps réel et des microprocesseurs, nous conduit à renforcer largement nos équipes techniques et à rechercher :

Ingénieurs Chefs de Projets

GRANDE ECOLE, pour la conception et la réalisation de systèmes (téléinformatique, base de données). (Réf. 1 M)

Ingénieurs Système

GRANDE ECOLE, expérimentés sur mini ou micro-ordinateur. (Réf. 2 M)

Analystes - Programmeurs

MIAGE ou IUT informatique, pour analyse et programmation de systèmes de Gestion interactifs sur mini-ordinateur. (Réf. 3 M)

Envoyez C.V., photo et prétentions en précisant les références choisies à **T.I.T.N** - 1 à 5 rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS.

MEDIA PA

Jeunes Ingénieurs

Informatique - Banque

Une importante Banque recherche, d'une part pour renforcer son équipe Système, d'autre part pour créer une équipe contrôle de réseau, de JEUNES INGENIEURS.

De formation Grande Ecole, ou d'un niveau équivalent, ils justifieront de préférence d'une ou deux années d'expérience informatique orientée système.

Le matériel utilisé est un 3033 IBM sous OS/MVS. La banque dispose par ailleurs de logiciels IMS et VTAM et d'un réseau de télétraitement important incluant des liaisons ordinateur à ordinateur.

Des possibilités d'évolution vers l'informatique de gestion ou les télécommunications pourront être étudiées ultérieurement.

Lieu de travail : Paris 2e.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 1602/M à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

Nous sommes une importante société intervenant dans un domaine de pointe. La haute technologie de nos produits, la compétence de nos équipes nous permettent d'obtenir des succès internationalement reconnus. Les importantes perspectives d'évolution nous conduisent à recruter un

INGÉNIEUR FIABILITÉ
Grande École

Il aura acquis de préférence une expérience en fiabilité, mathématique et informatique.

Ce poste comporte des responsabilités évolutives dans les études de fiabilité et leurs applications et convient à une personnalité dynamique alliant le goût de l'étude au sens des réalisations concrètes, des relations humaines et de la négociation.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite, avec cv, photo, prétentions sous n° 41825 HAVAS CONTACT 156, Bd Haussmann 75008 PARIS

HAVAS CONTACT

MARBEN INFORMATIQUE

Développe en collaboration avec une grande entreprise de télécommunications, un important projet intégrant les techniques logiciel de téléphonie et de réseaux d'ordinateurs.

Pour assurer le développement de ses prestations liées à ce projet, MARBEN recrute :

2 INGENIEURS

4 à 5 ans d'expérience sur mini-calculateurs et dans l'un des domaines précités.

2 INGENIEURS

au moins 1 à 2 ans d'expérience sur micro-calculateurs.

Ecrire sous référence TR 821 à MARBEN INFORMATIQUE
123 avenue de Villiers 75017 PARIS.

SERETE est l'un des plus importants groupes français d'ingénierie constitué de plusieurs filiales en France, et à l'étranger. Notre vocation est d'offrir à nos clients, l'ensemble des services leur permettant de définir et de réaliser leurs projets d'investissement (industriels, immobiliers, commerciaux...).
Présents dans tous les domaines économiques, nous offrons à nos collaborateurs un champ d'expérience riche et varié.

Notre Direction des affaires juridiques et financières recherche un

Fiscaliste
France et Etranger

Placé sous l'autorité du responsable du service fiscal du groupe, il aura pour mission de l'assister en matière de fiscalité française (TVA, taxe professionnelle, taxe foncière...) et internationale (étude du régime fiscal étranger applicable aux propositions, gestion fiscale des contrats internationaux...).
Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer des candidats de formation juridique (maîtrise de droit privé ayant acquis une spécialisation dans le domaine fiscal, DECS, IAE...). Une première expérience serait appréciée ainsi que de bonnes notions d'anglais.

Merci d'adresser lettre de candidature et C.V. détaillé sous réf. 592 à Joël Ollieuz, SERETE 86 rue Regnault 75640 Paris Cédex 13.

serete ingénierie

Des équipes intégrées pour d'importants projets en France et à l'étranger

media system

LE CENTRE TECHNIQUE DES INDUSTRIES MECANIQUES (SENLIS)
recrute pour travaux de recherche et d'assistance aux entreprises

UN INGENIEUR METHODES

MECANIQUE
PETITE ET MOYENNE SERIE

28 ans minimum

Attiré par les problèmes de réduction des coûts, par les groupements analogiques de familles de pièces, les gammes et les combinaisons d'operations.

Ce poste nécessite un esprit d'analyse et de synthèse ainsi qu'une expérience acquise dans un service fabrication ou méthodes.

Connaissance de l'informatique scientifique (programmation basic ou fortran) nécessaire.
Anglais lu et parlé. Allemand apprécié

Cette fonction implique des déplacements fréquents de courte durée.

Transport du personnel assuré depuis Paris

Adresser C.V., photo et prétentions à CETIM - Service du Personnel B.P. 67 - 60304 SENLIS.

NOTRE DIRECTEUR DE LA COMPTABILITE A UN PIED DANS LA FINANCE

Notre Directeur de la Comptabilité est le bras droit du directeur financier. Son activité recouvre bien entendu tous les aspects de la fonction : comptabilité française et anglo-saxonne, reporting mensuel, budgets, trésorerie, fiscalité, paie. Mais au-delà de la direction quotidienne de son service, il créera le contrôle de gestion et adaptera nos procédures à notre expansion.

Notre groupe multinational est le leader mondial incontesté de son créneau de l'informatique. Notre filiale française a triplé son chiffre d'affaires en deux ans et nos effectifs sont passés de 50 à 100 personnes de janvier à décembre 81. Pour réussir avec nous, vous devrez aussi avoir des talents de rigueur, d'organisation et d'animation des hommes.

Si vous désirez participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. sous réf. 141-09 à :

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS (confidentialité, réponse assurées)

DATA PRODUCTS

Filiale française du premier fabricant mondial indépendant d'imprimantes.

Dans le cadre de la mise en place d'une structure de vente locale, recherche

2 INGENIEURS COMMERCIAUX
+ expérience ventes périphériques
+ anglais souhaité

1 INGENIEUR MATERIEL
ayant pour mission :

- du support technique avant-vente et après-vente
- de la formation clientèle
- du suivi avec nos usines de production

+ expérience des périphériques (DATA PRODUCTS si possible) + maîtrise de l'anglais.

Envoyer C.V. détaillé et prét. à DATAPRODUCTS, Tour Europa A 115 95032 RUNGIS Cedex.

FMI FORMATION-MANAGEMENT-IMAGE
43, rue Liancourt - 75014 PARIS - Tél. : 660.84.34

Nous sommes une équipe de réputation mondiale développant des machines tournantes de technologie avancée, fabriquées sous licence par de grands groupes industriels en Europe, en Amérique, au Japon.

Nous recherchons
pour travailler dans notre
FILIALE AMERICAINE
un responsable de haut niveau maîtrisant complètement l'anglais parlé et écrit

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

âgé de 35 ans environ
en vue d'assurer la responsabilité de travaux autonomes de recherche et de développement et l'assistance technique à nos licenciés.

Nous souhaitons qu'il possède une expérience mécanique théorique (modélisation, dessin) et pratique (ajustage, essais) et un excellent contact humain.
Ce poste, pour une personnalité ambitieuse, passionnée de mécanique, peut offrir une aventure hors des sentiers battus.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à : OMPHALE S.A., 33, rue Godefroy, 92800 PUTEAUX.

SOCIÉTÉ DE MOYENNE IMPORTANCE
500 personnes, 150 millions de C.A.
rattachée à un groupe industriel très important, recherche pour prendre en charge la Direction Opérationnelle de l'une de ses divisions

UN RESPONSABLE

à formation commerciale Sup de Co ou similaire.
Dans le cadre de ses fonctions il assurera la gestion directe en matière de :

- PRODUCTION.
- LOGISTIQUE.
- VENTES.

Expérience requise dans des fonctions similaires.
Age souhaité : 40 ans minimum.
Lieu de travail : RÉGION PARISIENNE.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à n° 20.482 CONTESSE PUBLICITÉ, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Pour faire face au développement de ses activités, notre société, leader sur son marché, recherche pour son service

ÉTUDES ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES

DIPLÔMÉ ÉCOLE DE COMMERCE OU DE GESTION

Les axes principaux de son activité seront :
- l'établissement du plan financier à moyen/long terme ;
- l'élaboration d'études financières ;
- le développement des moyens informatiques utilisateurs déjà employés.

Le candidat devra justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans, de préférence dans une société de marchés à longue durée. Des connaissances en comptabilité (DECS par exemple) sont un atout supplémentaire.

Le poste est basé à LA DÉFENSE.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 73270 à HAVAS CONTACT 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Cadre administratif et comptable

RCS, groupe industriel important développe de nouvelles activités dans des secteurs de pointe.
Son département

SCHINDLER - DIGITRON

recherche un
cadre administratif et comptable

De formation DECS, il possède le potentiel nécessaire pour mettre en place de A à Z l'ensemble de notre organisation : comptabilité, administration, gestion du personnel, paye, . . .
Ces missions seront conduites, à moyen terme, dans un environnement informatisé.
Homme d'expérience, gestionnaire éprouvé, il aura la dimension lui permettant de faire face au développement de ce département.
Lieu de travail : proche banlieue sud.
Nous étudierons avec attention votre candidature (CV., photo et prétentions), adressée sous référence 7085 à ORGANISATION et PUBLICITÉ 2, rue de Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

SAISIE PORTABLE
NOUS SOMMES LE N° 1

Avec plus de 7000 terminaux en France, une progression exceptionnelle de nos résultats et de réelles perspectives pour l'avenir, nous devons développer nos équipes : nous le faisons en recrutant des

INGENIEURS COMMERCIAUX

très expérimentés dans la vente de produit/service, leurs qualités d'organisation et d'écoute, leur connaissance de l'entreprise doivent en faire des hommes très autonomes, entièrement responsables de leurs objectifs sur un secteur propre. (Notions d'Anglais nécessaires).

INGENIEURS "SUPPORT LOGICIEL"

Brillants techniciens (BTS F2-ELECTRONIQUE), possédant une solide expérience sur micro (Assembleur, Basic, . . .), ce sont aussi des hommes de contact, ayant la capacité de faire passer un message. (Connaissance de l'Anglais nécessaire).

Nous vous proposons une formation à nos produits et méthodes, un environnement à taille humaine dans une entreprise qui réussit.

MSI

Faites-nous part de vos aspirations et motivations en adressant votre candidature (C.V. et prétentions) à :
MSI FRANCE - 7, rue des Solets - SILIC 426
94583 RUNGIS CEDEX

Filiale d'un puissant groupe industriel français

CIT Alcatel

Leader de la commutation temporelle
recherche

UN INGENIEUR QUALITE-FIABILITE
INSA - ENSI - ISEN ou équivalent

Il sera chargé des études prévisionnelles et du suivi des premières installations pour des nouveaux produits téléphoniques et télématiques.

Une formation de type Electronique et Informatique serait appréciée

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. JAC 19690 à CIT ALCATEL - Service Recrutement et Orientation B.P. 57 — 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY.

GROUPE INTERNATIONAL D'AUDIT PARIS (8e) recherche

AUDITEURS

Ils auront une parfaite maîtrise de l'anglais et 3/4 ans d'expérience de l'audit selon les normes internationales, une formation supérieure et des études d'expertise comptable en cours.

Env. C.V., salaire demandé et photo à Mme Lippuner, 6, avenue Marceau, PARIS (8e).

IMPORTANT GROUPE EUROPEEN
recherche pour son
CENTRE INFORMATIQUE PARIS
Quartier Saint-Lazare

ANALYSTE PROGRAMMEUR

(IBM 4341 - DOV/VSE CICS)

Envoyer CV, photo et prétentions s/réf. 16116 sur enveloppe à JEAN RÉGNIER PUBLICITÉ 39, rue de l'Arcade-75008 PARIS, qui transmettra

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

CIT Alcatel

DEPARTEMENT TRANSMISSION

recherche

POUR SON SECTEUR TELECOMMUNICATIONS TRANSMISSIONS GRANDE DISTANCE

INGENIEURS

ESE · ENST...

Intéressés par les domaines suivants :
- systèmes de transmission numérique sur fibres optiques
- multiplexeurs numériques
- équipements hertziens, hyperfréquences
- sécurisations des réseaux.

Ils seront intégrés au niveau laboratoire ou au niveau industrialisation pour participer à l'étude et au développement des produits cités.

De larges perspectives d'évolution seront offertes à un candidat de grande valeur.

Lieu de travail : Région de MONTHLERY 91.

Adresser CV et prétentions Service Recrutement Cadres à l'attention de Melle ROC s/réf. DE/DY 10 bis, rue Louis Lormand - B.P. 22 - 78320 LE MESNIL ST DENIS.

---

chef de zone export

Moyen-Orient 160 000 Frs +

Nous fabriquons et commercialisons toute une gamme de groupes électrogènes dont 80 % de notre production est destinée à l'exportation.

En tant que véritable «patron» de votre secteur, vous suivrez de A à Z toutes vos affaires : depuis les appels d'offres internationaux jusqu'à la livraison et la mise en place du matériel en vous appuyant sur vos agents ou distributeurs.

Une pleine réussite dans ce poste suppose une solide formation du type ESME, ESE, Arts & Métiers, etc... et une réelle expérience de l'exportation de produits techniques de préférence sur le Moyen-Orient.

En tant qu'homme de terrain, vous passerez environ 30 à 35 % de votre temps en déplacements.

Enfin, de la même manière que vous êtes habitué à traiter vos affaires efficacement, nous souhaitons vous rencontrer au plus vite. L'anglais est un «must».

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 5264 à Bruno DEMOINET.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
IBD
à qui nous avons confié cette recherche.

CSICR

média-system

BERTIN & Cie
Recherche et Développement

recherche pour sa division mécanismes et systèmes industriels plusieurs

INGENIEURS CONCEPTEURS

pour développer ses activités dans les domaines suivants :
- MECANISATION (Procédés, machines spéciales...)
- ROBOTISATION (Modernisation de l'Outil de Production...)
- SYSTEMES AUTOMATISES (Ateliers flexibles...).

Envoyer C.V. et rémunération souhaitée sous référence 822 à :
M. R. BOY — BERTIN & Cie
B.P. 3 — 78370 PLAISIR

Important association rech.

CHEF DE SERVICE

TEMPS PARTIEL

Comptabilité gestion, niveau D.E.C.S. Connais. fiscales et du droit du travail réelles. Expérience prof. du secteur associatif indispensable. Poste impliquant qualités d'initiative et d'organisation. Adr. lettre man., C.V. et prétent. : A.F.C.C., 34, avenue Reille, 75014 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'IMPORTATION DE MATÉRIEL MICRO-INFORMATIQUE

recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Pour création d'un Service Systèmes.

Les candidats devront être dynamiques et posséder une bonne connaissance de l'informatique et du logiciel, une bonne pratique de l'anglais et une personnalité affirmée.

Autonomie, forte rémunération, nombreux avantages, et réelles possibilités d'évolution sont assurés aux candidats bien décidés à réussir.

Env. C.V. man., photo et prétentions s/n° T 030.523 M à RÉGIE-PRESSE, 85bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Société Conseil en Publicité extérieure recherche

ASSISTANTE

aimant chiffres.
Dactylo indispensable pour gestion dossier d'affichage entre agences et supports.
Salaire 5.500 × 13.
Libre rapidement.
Envoyer C.V. + photo sous référence 8.377 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Société électronique en pleine expansion (12 ans d'activité) recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Diplômés position 1 ou 2. Connaissances en micro-processeurs (matériel et logiciel) ou VHF-UHF demandées.
Ces ingénieurs s'intégreront à une jeune équipe chargée de la conception et du développement de produits nouveaux.
Salaire motivant.
Lieu de travail : Paris.
Adresser C.V. détaillé sous référence 2.541 à EQUIPEMENT DIFFUSION 135, av. Charles-de-Gaulle, 92521 Neuilly-sur-Seine, qui transmettra.

Organisme para-public à vocation internationale recherche un (e) assistant (e) vente films culturels et scientifiques. Il est demandé : formation supérieure et expérience commerciale. Anglais écrit et parlé. Deuxième langue souhaitée. Goût des contacts. Dynamisme. Disponibilité rapide. Rémunération selon capacités.
Ecrire avec curriculum vitae s/n° 7.652 *le Monde Pub., Service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

SOCIÉTÉ DE SERVICES POUR SIÈGE PARIS

ASSISTANT DE PLANNING

- Poste stable.
- Homme 30 ans.
- Expérience souhaitée commerciale et administrative.

FONCTION :
- Planning de personnel.
- Contacts clients et employés.
- Prise de commandes.
- Horaire décalé : 7 h./16 h. ou 12 h./20 h. 30.
- Formation assurée.

Adresser C.V. à A.M.P., sous réf. n° 3994/JR, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 Paris, qui transm.

Très urgent, domaine études et conception mini-ordinateurs et micro-processeurs, aéroportal et techniques de pointe en industries, nous « chassons » à haut niveau

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN D'APPLICATION (digital et analog.) ; UN INFORMATICIEN CHEF DE PROJETS (expérience Philips serait bienvenue) ; UN ATP AUTOMATISME/ELECTRON. séquentiel.
Merci d'adresser C.V. manuscrit à notre conseil :

C. POPESCO-SCIP,
160, boul. de la République, 92210 SAINT-CLOUD.
Réponse et discrétion assurées.

COMMENT TROUVER UN BON JOB ?

(Téléphoner matin : 771-66-50).

Respons. sect. forfaitaire recruté par expert compt. B.-du-Rh. Exp. exigé. Adr. C.V. man. et ph. à EUROSUD, n° 6715, 13 SALON.

CHEF DE PUBLICITÉ

Groupe de presse spécialisé

HIFI ET VIDÉO

recherche dans le cadre de son expansion un

CHEF DE PUBLICITÉ

ambitieux et dynamique.
Rémunération (fixe + pourcentage) en rapport avec ses capacités.
Envoyer curr. vitae + photo + prétentions à :
D.F.P., 53, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
Centre d'essais en vol, rech. CANDIDATS TITULAIRES BTS ou DUT, option mesures physiques ou option électronique, Libéré O.M.
Adresser curr. vitae au Chef du Personnel d'essais en vol, Base de Brétigny, 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE.

---

informaticiens

sema informatique — mini ordinateurs

Division informatique de sema, Société de Conseil, d'Etudes et d'ingénierie.

Pour faire face au développement de nos activités en informatique industrielle, simulateurs d'entraînement et réseaux de transmission de données, nous recherchons des ingénieurs informaticiens

De formation Grandes Ecoles, ils ont 1 à 3 ans d'expérience dans la conception et la réalisation de systèmes temps réels sur minicalculateurs (MITRA et SOLAR appréciés).

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 10314 M à J. Hayage, Sema Sélection Centre Metra, 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE

AVIS IMPORTANT DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

---

92 MONTROUGE

Le Secrétaire Général d'un Groupe industriel français de 4800 personnes crée un poste d'

ASSISTANTE JURIDIQUE

Il lui sera confié la préparation des conseils d'administration, la documentation et l'information sur les affaires juridiques, l'établissement et le suivi des dossiers concernant la création de sociétés, les fusions, les acquisitions, au niveau national et international.

Ce poste convient à une femme de 28 ans au minimum, cadre juridique, licenciée en droit, connaissant bien le droit des affaires, les relations internationales et la fiscalité. Elle a acquis son savoir-faire en cabinet ou dans le service juridique d'une grande entreprise.
Ce poste est vivant et demande de l'initiative personnelle.

Les candidates intéressées peuvent envoyer leur dossier sous référence 25-M à

Elisabeth FRENCH
Conseil en Psychologie Industrielle
17 rue Miromesnil - 75016 Paris
Discrétion assurée

JFP

Société fabriquant des produits de luxe et exportant 80 % de sa production recherche pour PARIS

son Chef Comptable

rendant compte à la Direction Financière

IL AURA EN CHARGE :
- la comptabilité générale ;
- les déclarations fiscales et sociales ;
- le suivi de la trésorerie.

PROFIL SOUHAITE :
- solide formation comptable (BTS, DECS...)
- 5 à 10 ans de pratique professionnelle ;
- expérience réussie d'encadrement et d'animation d'une petite équipe ;
- rodé à l'utilisation de l'ordinateur.

Envoyer CV, photo et prétentions s/réf. 15821, à : JEAN REGNIER PUBLICITE 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transm.

JFP

Meilleurs Vœux 1982

smc

PIERRE MULOT PUBLICITÉ
Agence conseil en publicité de recrutement
39, rue de l'Arcade - 75 008 PARIS
Tel. 742.83.33 +

---

chef de projets

160 000 F +

EXPERIENCE TDS - IDS 2 SOUHAITEE

Nous recherchons un Chef de Projets de formation supérieure ayant une expérience réelle en entreprise. Il aura une bonne pratique des relations avec les utilisateurs, de la conception fonctionnelle et technique d'applications informatiques et il saura animer plusieurs Analystes Programmeurs.

Nous sommes une importante entreprise de produits de grande consommation. Nous poursuivons le développement d'un système informatique distribué :
télétraitement - temps réel - bases de données.

Nous offrons des possibilités de carrière à l'intérieur de notre Société.
Le poste est à pourvoir à PARIS.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé sous réf. 5400-M à Mamrégies qui transmettra.

Mamrègies
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

ETAP S.A.R.L.

32, rue Pierre Curie - 91200 Athis-Mons

CONSTRUCTEUR INTERNATIONAL D'APPAREILS D'ECLAIRAGE
offre poste d'avenir à

COORDINATEUR DE VENTES HF

Il (elle) assurera du Bureau de Ventes d'ATHIS-MONS les responsabilités :
- de recueillir, évaluer et exploiter des renseignements concrets sur le marché de l'éclairage ;
- de suivre directement les dossiers d'affaires dans le cadre de l'action définie avec le Chef de Ventes et les représentants ;
- de se charger des relations téléphoniques avec la clientèle.

Ce poste conviendrait à un candidat homme ou femme, ayant une bonne formation de base (ESSEC, ESCAE ou équivalent) ou possédant une expérience commerciale confirmée.
De réelles perspectives d'avenir sont offertes à candidat(e) ayant le sens des responsabilités et des relations humaines.

Adresser C.V. détaillé et photo à l'adresse indiquée ci-dessus (mentionner un numéro de téléphone pour un contact rapide).

Lénaïck de ERAUSO, Gilles CORNABE et leur équipe sont heureux de vous annoncer la création de leur agence :

Dessein

Vous pouvez les appeler, venir les voir ou leur écrire :
69, rue de Provence - 75009 PARIS
285. 41. 60

BANQUE INTERNATIONALE CHAMPS-ÉLYSÉES

recherche

EXCELLENT TECHNICIEN

des opérations de

CRÉDITS DOCUMENTAIRES

ayant au minimum 4-5 ans d'expérience dans un poste similaire.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., prétentions et photo s/n° T 030.598 M à RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Société de Produits Chimiques recherche pour son siège de Paris

CHEF DE DÉPARTEMENT

Produits pour les industries agro-alimentaire et l'agriculture.
- Formation grande école Agronomique ou de Commerce.
- Expérience industrielle de 5 à 10 ans indispensable.

Rôle :
- animation du réseau commercial en France et à l'étranger.
- développement des ventes, des marges présentes et futures du département.
- liaisons avec les autres services de l'entreprise : production, recherche, etc...

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 4452 à PIERRE LICHAU S.A. — BP 220 — 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

MAISON D'ÉDITIONS Spécialisée dans la Littérature Enfantine recherche

AUTEURS

Envoyer un texte d'imagination ainsi que 3 contes de 10 lignes à Pierre Rosshirt, Editions LITO, 41, avenue de Verdun, 94500 Champigny/Marne.

ASSISTANT COMMERCIAL VENTE

Groupe international joint en pointe haut de gamme, offre collaboration excellent commercial expérimenté vente. C.V. secteur actuel et souhaité et prétentions. Ecr. s/n° 0000 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Société de Constr. Mécaniques banlieue Nord de Paris recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE

A. et M. ou équiv. 40 ans. Expérience machines pour ind. des caoutch. et plastiques.
Envoyer curriculum vitae et prét. s/n° 7.650, *le Monde* Publ., Service Annonces Classées, 5, r. des Italiens, 76009 Paris.

Importante Société d'Ingénierie, Filiale de l'un des premiers Groupes Industriels Français, recherche pour l'une de ses Divisions, un

Ingénieur d'Affaires

Son profil :
Ingénieur diplômé - Solide formation commerciale - Expérience professionnelle de plusieurs années exigée.

Sa mission :
Il sera chargé de la détection des besoins, de la négociation puis de la vente d'usines «clés en main». Une formation interne et sur le terrain lui permettra de prendre, à terme, la responsabilité de projets complets (depuis l'élaboration des offres jusqu'à leur négociation finale).

Ce poste, destiné à un homme de caractère, implique des qualités innées de négociateur, d'organisateur. Basé au siège (secteur de LA DEFENSE), ce collaborateur sera fréquemment amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous référence 6887 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

---

L'INSTITUT DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

I.D.I

recrute pour son département

CONTROLE DE GESTION

UN PROFESSIONNEL DE HAUT NIVEAU
HEC - ESSEC...

8 à 10 ans d'expérience dont 5 ans dans fonction similaire

Envoyer lettre manuscrite et CV à I.D.I. B. MÉHEUT - BP 158 - 92203 NEUILLY

dmp

---

publival

et son équipe vous présentent leurs meilleurs vœux pour 1982

27 route des Gardes 92190 Meudon

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

THOMSON-CSF

En forte expansion au sein de la division AVIONIQUE, notre département RCM, localisé en proche banlieue sud (très bonne desserte transports en commun) conçoit et réalise des RADARS et équipements de CONTREMESURES aéroportés.

Nous disposons de moyens techniques et technologiques de tout premier ordre, dans des secteurs variés en pleine évolution.

Afin de renforcer le potentiel de nos équipes, nous recherchons :

INGÉNIEUR
EN DÉVELOPPEMENT ET TECHNIQUES INFORMATISÉES EN FIABILITÉ

Au sein du Service Qualité-Fiabilité, cet ingénieur (grande école) débutant ou première expérience développera des systèmes de calculs en fiabilité destinés à des équipes de concepteurs de matériel électronique aéroporté.

Merci d'envoyer C.V. et photo Service du Personnel THOMSON CSF, Département RCM, 68, avenue Pierre-Brossolette, 92242 MALAKOFF Cedex.

Ingénieur

Succursale française d'un groupe européen, nous recherchons un ingénieur **diplômé**, possédant si possible une première expérience professionnelle d'environ 4 ans, acquise dans l'industrie ou l'Assurance, et un sens développé des **contacts humains,**

pour souscrire (analyse de risques, négociation, rédaction et suivi de contrats) des assurances «tous risques, chantiers» (grands équipements industriels lors de leur installation et de leur mise en route).

Allemand ou anglais courant indispensable.

Allianz Assurances — vous prie d'adresser CV et prétentions à M. Marichez — Allianz — BP 24 75781 Paris Cedex 16

GROUPE PRIVE D'ASSURANCES DE PREMIER PLAN
recherche au niveau de la compagnie financière du groupe à Paris

2 AUDITEURS
(MISSIONS PARIS ET PROVINCE)

- Les candidats seront débutants ou pourront posséder une courte expérience professionnelle de 1 à 2 ans ;
- Ils auront une formation du type ESC ainsi qu'une bonne formation comptable (DECS souhaité) ;
- Ils participeront à l'activité de révision des sociétés filiales.

Envoyer lettre manuscrite, photo et prétent. à N. 1746 - PUBLICITÉS REUNIES 112, Bd Voltaire 75011 Paris

Organisme de Conseil en Entreprises basé à Paris
intervenant en France et à l'Etranger
recherche

Ingénieurs Conseils

Leur mission sera celle de généralistes intervenant en PMI dans le domaine du conseil en gestion.

- Une bonne connaissance de l'analyse financière est souhaitée.
- Une expérience de l'organisation et de la gestion de production ainsi qu'une formation d'ingénieur seront exigées pour l'un d'entre eux.
- 33 ans minimum.
- Une expérience acquise de préférence dans un organisme de conseil.
- Espagnol, Anglais souhaités.

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et salaire actuel) sous référence 696 à

APRODI 87-89 avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16 Tél. 727.51.49

Hy. Bergerat, Monnoyeur
AGENT GENERAL CATERPILLAR
recherche

INGENIEUR en ORGANISATION

De formation supérieure (Centrale, HEC, AGRO, ETP, . . .). Chargé d'assurer la mise en place de procédures et méthodes administratives et logistiques nouvelles dans un département "pièces de rechange" déjà très fortement informatisé.

- Première expérience d'organisation (de 2 à 3 ans) dans un cabinet conseils ou dans une grande entreprise indispensable.
- Connaissance parfaite de l'anglais parlé et écrit.
- Expérience des relations humaines.

D'intéressantes perspectives d'avenir permettront à un candidat de valeur d'accéder à des postes de responsabilité.

Envoyer CV, photo et prétentions à l'attention de Monsieur le Directeur des Relations Humaines HY. BERGERAT MONNOYEUR S.A. BP 169 - 93208 SAINT-DENIS cedex 01

SOCIETE DE BUREAUTIQUE
recherche

CHEF D'AGENCE PARIS

110.000 F. +

Chargé du développement de son C.A. à travers l'animation d'une petite équipe de vente et des recrutements éventuels.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle sous no 20225 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

TRT — Recherche pour sa direction commerciale Paris 13e

INGÉNIERIE :

— de formation technique polyvalente, de préférence ARTS et MÉTIERS, le candidat sera l'Adjoint du chef du service ingénierie.
Son expérience sera orientée vers le génie rural, constructions métalliques, climatisation. Anglais indispensable.

GESTION :

— de contrats de ventes de produits et/ou de licences en France et à l'étranger. Ingénieur IL Expérience commerciale d'au moins 2 ans, de formation électronique, parlant et écrivant couramment l'anglais. Connaissance en faisceaux hertziens appréciée. Disponible pour des missions de courte durée à l'étranger.

Adresser C.V. à T.R.T., 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Importante Société d'Ingénierie
filiale de l'un des premiers groupes industriels français, recherche pour son Département Administratif :

Chef de Service Gestion Marchés

Anime une équipe de 4 personnes.
Chargé de la gestion administrative, statistique et comptable des marchés, commandes et sous-traités.
Rédige les clauses financières (règlements, révisions de prix ...). Assure la facturation.
Gère les comptes clients. Tient à jour le dossier administratif et fournit les statistiques.
Formation de base juridique et comptable souhaitée : ESCAE ou licence Sciences ECO-DROIT.
Connaissance approfondie et pratique de la législation des marchés publics exigée ainsi que plusieurs années d'expérience dans situation similaire.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous référence 6885 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

Société Aéronautique Belge
recherche pour son département Composites

INGÉNIEUR
SPÉCIALISTE EN MATÉRIAUX COMPOSITES

Le candidat aura une expérience de plusieurs années acquise dans le domaine aéronautique en calculs de structures et en matériaux composites incluant conception, dimensionnement et essais.

Le poste implique beaucoup d'initiative.

Conditions financières intéressantes.

Lieu de travail région de CHARLEROI.

Adresser C.V. à GECI, 10, rue Albéric-Magnard, 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

Important groupe Audio Visuel
recherche son

Contrôleur de gestion

Rattaché directement au Secrétaire Général

Il prendra en charge :
- la mise en place et le suivi de l'organisation des filiales du groupe;
- le contrôle de leur gestion.

Ce poste, très autonome, conviendrait à un jeune candidat de formation supérieure comptable et commerciale possédant une expérience de la fonction.
Poste basé à Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et prétentions sous réf. E 182 à EPI Sélection, 7 rue Pasquier 75008 Paris.

GECI, Société d'Ingénierie développe ses activités dans les domaines nucléaire et aéronautique et recherche à cet effet

INGÉNIEURS MÉCANIQUE

pour des projets de calculs de structures.

Première expérience souhaitée.

Adresser CV + lettre manuscrite à GECI, 10, rue Albéric Magnard, 75016 Paris.

HAVAS CONTACT

FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE
recherche

JEUNE COLLABORATEUR

- Niveau d'études supérieures souhaité
- Goût des contacts humains
- Grande disponibilité
- Permis VL

Adr. C.V. détaillé, photo (retournée) et prét à FNMF Division des Relations Sociales 56-60, rue Nationale 75649 PARIS CEDEX 13.

LEADER SUR LE MARCHÉ DES ÉQUIPEM. AÉRONAUTIQUES
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
support aéronautique

Débutant ou ayant une première expérience, il sera Chef de la Section support après-vente auprès des Compagnies Aériennes.

Ayant le goût des contacts et le sens de l'organisation, il animera les activités de plusieurs techniciens dans un contexte opérationnel très vivant.

Disponible pour quelques déplacements courte durée à l'étranger, anglais courant.

Adresser curriculum vitae à : T.R.T., 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

Importante société française leader européen de ses techniques, plusieurs usines en France, recherche pour un établissement proche banlieue Sud Paris

chef du service comptabilité industrielle

âgé au moins de 35 ans et possédant de ce fait une solide expérience de l'ensemble des problèmes de gestion en usine et de la comptabilité analytique, des coûts de production, des temps de main-d'œuvre et des stocks.

Il lui sera confié la supervision d'une équipe de 10 personnes d'un service rattaché à la Direction d'une unité de 600 personnes.

Adresser lettre de candidature avec CV sous référence 111 à

BAILLY CONSEIL 40, avenue Hoche 75008 PARIS

Emploie et Entreprises

Nous recherchons, pour le service informatique d'une importante société de télématique située en grande banlieue Sud parisienne un :

INFORMATICIEN DEBUTANT

Nous vous proposons de commencer votre carrière comme **INGENIEUR-SYSTEME** (une des professions où les progressions de carrière sont les plus spectaculaires). Nous vous assurerons la **FORMATION COMPLETE** d'ingénieur-système IBM.

Vous serez intégré progressivement à l'équipe système.

Si vous avez une formation supérieure en informatique (Bac + 4 ans, minimum), appelez-nous au 742.21.11 sous référence CG 21 ou adressez votre C.V. à :

EGS INFORMATIQUE — 12 rue de la Paix 75002 PARIS

SOCIETE MATERIEL FERROVIAIRE
Proche Pont de Neuilly - recherche

CADRE POUR SECONDER SON CHEF DU SERVICE APPROVISIONNEMENTS

Profil :
- 30 ans minimum
- formation technique supérieure (Mécanique, Electricité),
- une première expérience industrielle en approvisionnements, fabrication ou B.E.,
- Anglais indispensable parlé, lu, écrit.

Mission :
- négociations avec fournisseurs et sous-traitants,
- suivi des commandes,
- établissements et suivi du budget approvisionnements,
- expéditions, transports, douanes.

Adresser c.v., photo et prétentions sous réf. 8675 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

BANQUE PRIVEE
recrute

son Chef Comptable
CLASSE V à VII

Expérience approfondie de la comptabilité bancaire sous tous ses aspects.
Responsabilité d'un service de comptabilité générale de 7 personnes.

Envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 9408 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02
qui transmettra

JURISTE CONSEIL

CABINET INTERNATIONAL

Recherche un Juriste spécialiste du DROIT DES SOCIETES ayant acquis 4 à 5 ans d'expérience en cabinet ou au sein d'entreprises.

Anglais souhaité.

Adresser dossier de candidature, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous référence 10.300-M à CLA RECRUTEMENT 11, av. Delcassé - 75008 Paris.

CLA

SOCIÉTÉ MATÉRIEL MÉDICAL
recherche

INGÉNIEUR ou TECHNICIEN BIO-MÉDICAL

— connaissant les matériels médical et scientifique pour travailler sur secteur engineering médical. Expérience dans secteur bio-médical exigée.

SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS

— connaissant gestion documentation, gestion, achat et prix de revient. Connaissance particulière appréciée : procédures exportation.

Écrire avec C.V. sous nº T030577M à : RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

UNE DES PLUS IMPORTANTES MUTUELLES D'ASSURANCES A PARIS
recrute
pour participer à la conception et au développement d'un important système de gestion des polices en temps réel

analystes fonctionnels

- Formation supérieure (ingénieurs, MIAGE, DEA)
- Première expérience en analyse (1 à 5 ans)
- Dynamisme, motivation et expérience de l'assurance seront des atouts complémentaires.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 6889 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

Etablissement financier du secteur national recherche pour sa direction de l'organisation et de l'informatique:

UN CHARGE D'ETUDES EN ORGANISATION

Ingénieur diplômé ou formation supérieure universitaire - 5 ans d'expérience -

UN INGENIEUR INFORMATICIEN

Ingénieur diplômé ou formation supérieure universitaire - 3 à 5 ans d'expérience -

UN INFORMATICIEN

Diplômé IUT ou équivalent - 2 ans d'expérience-

UN DEBUTANT

Niveau IUT - BTS ou DEUG minimum pour participer à des actions d'organisation.

Envoyer CV, photo, prétentions, s/réf. 3145 à PIERRE LICHAU S.A. BP 220 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra

la sécurité sociale

ouvre un
CONCOURS D'ENTREE A LA FORMATION de CADRES et d'AGENTS de CONTROLE les 6 et 7 Avril 1982

(nombre de places offertes 123 au total réparties par région)
Conditions :
Diplômes 2 ans d'Etudes après Bac.
Ages :
Cadres Administratifs : 21 ans minimum.
Agents de Contrôle : 23 ans minimum.
Renseignements auprès de l'organisme de Sécurité Sociale le plus proche de votre domicile.
Pour Paris par téléphone :
538-81-07 - 538-81-13 - 538-81-16
et 202-84-00 postes 726 ou 666
Clôture des inscription le 28 Janvier 1982.

AMP

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE PRIVÉE, PARIS-8e
recherche :

3 CADRES

(CLASSE V/VI)
pour renforcer les structures des services de la comptabilité, des changes et de la trésorerie.

Ces postes requièrent :
- Une expérience de plusieurs années dans les services équivalents d'établissements bancaires de préférence de taille moyenne
- le sens du commandement et de l'organisation
- une très bonne maîtrise de la réglementation bancaire.

Adr. C.V., photo et prét. à OCBP, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS qui transmettra sous réf. 8100 M.

IMPORTANTE SOCIETE CHIMIQUE
recherche pour
SERVICE TECHNICO-COMMERCIAL
COURBEVOIE

JEUNE INGENIEUR CHIMISTE

ayant quelques années d'expérience dans ventes de produits industriels.
Une connaissance des polyuréthanes appliqués à l'industrie automobile serait appréciée.

Anglais indispensable.

Ecrire avec CV et photo s/réf. 20221 à Contesse Publicité - 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Grand Groupe Biens d'Equipements Electriques
recherche pour PARIS

INGENIEURS D'AFFAIRES

PROFIL : • Formation Ingénieur Electromécanicien avec pratique des schémas de distribution MT/BT • Expérience dans la vente de produits industriels • Sens des affaires et des relations.

MISSION : Suivi des Bureaux d'Etudes et/ou d'installateurs électriciens.

Adresser CV avec photo et prét. s/réf. 20218 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

LABORATOIRES DE MARCOUSSIS
CENTRE DE RECHERCHES DE LA C.G.E.
(RÉGION PARISIENNE)
recrutent :

UN INGÉNIEUR

« TECHNOLOGIE SEMI-CONDUCTEURS »

5 ANS D'EXPÉRIENCE MINIMUM
POUR RESPONSABILITÉ D'UNE ÉQUIPE
DE RECHERCHES APPLIQUÉES sur circuits bipolaires rapides (SI)

Adr. C.V. détaillé, lettre manuscrite, sous la référence MIC/2 au Service du Personnel LABORATOIRES DE MARCOUSSIS, Route de Nozay, 91460 MARCOUSSIS.

IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCES
recherche

UN (E) ORGANISATEUR (TRICE)

pour la réalisation d'études liées ou non au développement des applications informatiques.

- Il (elle) aura la responsabilité de l'analyse des problèmes, de la conception des solutions et de leur mise en place.
- La personne doit avoir une expérience ou avoir effectué des études dans la conduite d'actions d'organisation.

Adresser C.V. manuscrit + photo à nº 20.045 CONTESSE PUBLICITÉ, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cédex 01, qui transmettra.

LE GROUPEMENT DES AUTORITÉS RESPONSABLES DE TRANSPORT
Association d'élus locaux responsables de transports collectifs
recrute

UN CHARGÉ DE MISSION

- Formation économique.
- *Connaissance des problèmes des collectivités locales,* particulièrement en matière de transports collectifs.
- Résidence en région parisienne.
- Libre rapidement.
- Rémunération annuelle environ 120.000 F en fonction de l'expérience du candidat.

Adresser les lettres manuscrites
(en précisant la rémunération souhaitée) avant le 10 février
à Monsieur le Président du G.A.R.T.,
13, rue du Vieux-Colombier, 75006 PARIS.

O.C.S., Management Consultants
recherche pour son équipe de Paris

Ingénieurs grandes écoles

ayant formation économique (Business School, Sciences-Po, etc..). Plusieurs postes à pourvoir dans les domaines suivants, pour des interventions à haut niveau :
- études de stratégie d'entreprise
- économie industrielle
- organisation d'entreprise
- marketing industriel

Les candidats devront être très fortement motivés par l'activité de consultant et auront une rémunération comportant forte part d'intéressement en fonction des résultats.
Adresser CV avec photo et prétentions à
OCS 17, quai de Stalingrad
92100 Boulogne Tél. 621 41 71

Publival

Le secrétariat général d'une organisation internationale, situé en proche banlieue parisienne, recrute sur concours pour son service d'études juridiques et techniques :

UN RÉDACTEUR (H. ou F.)

Il sera chargé :
- De rédiger des documents et des circulaires sur des questions juridiques, techniques et administratives et des comptes rendus d'ouvrages destinés à être publiés dans une revue professionnelle.
- D'élaborer des rapports, études et synthèses à partir de la documentation générale ou des réponses reçues de pays affiliés à l'organisation.
- De participer éventuellement à des réunions, conférences, colloques pouvant se tenir en dehors du siège de l'organisation et de rédiger les procès-verbaux des réunions.
- De faire des exposés oraux en français ou en anglais sur des questions liées à l'activité de l'organisation.

Les candidats doivent justifier d'une formation de droit anglo-saxon de préférence (diplôme universitaire sanctionnant 3 années d'études supérieures au minimum) ; d'une excellente connaissance de l'anglais et d'une bonne connaissance du français, la connaissance d'autres langues sera appréciée (allemand, espagnol notamment).

Le salaire brut annuel minimum est de 92.000 F (imposable en France et soumis aux retenues de la Sécurité Sociale française).

Le concours aura lieu au secrétariat général les jeudi 18 et vendredi 19 février 1982.

Lettre de candidature, C.V. détaillé, photo et prétentions devront parvenir avant le 5 février 1982 sous réf. 3.245 à : INTER PA, P.B. 508, 75066 PARIS Cédex 02 qui tran.

STÉ D'ÉLECTRONIQUE
recherche
COMMERCIAUX
EN MATÉRIEL TÉLÉPHONIQUE
pour Paris
Hauts salaires suivant compétence.
Promotion assurée.
Tél. le matin 282-03-10.

Société SOLEMS recherche :
1 INGÉNIEUR
1 TECHNICIEN
Dégagés O.M.
Débutants ou première expérience.

Connaissant :
- Microprocesseurs et Système de Développement INTEL.
- Langages : Assembleur et PLM.
- Electronique - Optique pour applications traitement d'images.

Adr. C.V. et prétent. à : SOLEMS - Martine GUILLET, 3, rue Léon-Blum, 91120 PALAISEAU.

STÉ D'ÉTUDES ET DE DOCUMENTATION
recherche
- **AT3**
- **INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS**

POSITION I ET II
(circuit logique pour rédaction de notices techniques et de maintenance)
Contacts humains indispensab.
Tél. pr R.-Vs au 546-27-22 ou env. C.V. à S.E.D., 55, r. Benoit-Malon, 94250 GENTILLY.

Important constructeur de matériel de conditionnement d'air et de pompes à chaleur, région OUEST de PARIS, recherche pour son département technique un jeune
INGÉNIEUR DÉBUTANT
sortant d'une École d'Électricité.

L'ingénieur recherché, destiné au service des essais et des mises au point de prototypes devra montrer du dynamisme et être attentif aux techniques de pointe.
Merci d'écrire avec C.V. + photo en précisant sur l'enveloppe la réf. 1.606 LM à MEDIA PA, 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

VOS ARMES SONT FAITES
Votre expér. est maintenant assurée.
TRANSFORMEZ-VOUS
dans le cadre d'une profession libérale, devenez
CONSEILLER COMMERCIAL
Rémunération élevée, formation spécifique assurée.
Env. C.V. + tél. ou tél. ce jour 763-12-02 à M. BERGHMANS, SIIF, 60, rue Jouffroy, 75017 Paris.

ADMINISTRATION
recherche
INGÉNIEUR
GRANDE ÉCOLE
pour la conception et l'organisation de systèmes d'information.
Dégagé O.M.
(débutant accepté).
Formation assurée.
Ec. Ministère de l'Agriculture, 33, r. Picpus, 75012 PARIS.

Organisme de formation transports routiers région Centre recherche
DOCUMENTALISTE
25 ans min. spécialisé enseignement technique pour organisation et animation d'un centre de documentation.
Salaire annuel brut 66.000 F
Env. C.V. et photo à PROMOTRANS 80, r. Jules-Ferry, 93160 Bagnolet.

IMPT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
Banlieue SUD
recherche
UN (E) PHARMACIEN (E)
Titulaire d'un DEA de contrôle (ou formation équivalente).
Poste de début de carrière.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions nº 20.488, Contesse Publicité, 20 avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

INFORMATIS
Pour d'importants projets Télécom - Soft Base - CAO Robotique - Processus industr.
RECHERCHE 15 INGÉNIEURS
INGÉNIEURS SYSTÈMES
4 ans expér., réseau Télécom (PROT X25 - HDLC - BSC...)
INGÉNIEURS SYSTÈMES
Expér. logiciel téléphonie
INGÉNIEURS SYSTÈMES
5 ans expér. CII HB 66
INGÉNIEURS SYSTÈMES
IBM - OS/DOS - VSE - VM CMS - CICS - DL1
INGÉNIEURS SYSTÈMES
Logiciel contrôle process.
SOLAR - MITRA - PDP 11
INGÉNIEURS CAO
3 ans de logiciel CFAO
Déplacements fréquents USA.
Salaires très motivants
Ecr. Direction technique
26, r. Daubenton, Paris 75005
Téléphone : 337-99-22

INGÉNIEURS D'ÉTUDES
SOLAR ou DATA Général
Tél. : 623-05-39.

CABINET D'EXPERTISES COMPTABLES recherche
COLLABORATEUR
Expér. cabinet indispensable.
SECRÉTAIRE-STÉNODCATYLO
Dynamiques et expérimentés.
Libres rapidement.

Adresser C.V. et photo à : AREST CONSULTANT 12, rue Montalivet, PARIS (8e). Tél. 742-65-25.

S.S.C.I. en forte expansion (550 personnes) recherche dans le cadre de l'expansion de son AGENCE DE RENNES
INGÉNIEURS INFORMATICIENS
(Grandes Ecoles : Sup. Elec., Sup. Aéro., etc.)
- Expérience de 0 à 2 ans.
- Disponibles rapidement.

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions à nº 1.753 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Importante Société industrielle de Metz (57) embauche pour son service de production
INGÉNIEUR
ELECTROMECANICIEN ou MECANICIEN
Bonnes connaissances en métallurgie et en chimie.
Ecrire avec C.V. nº 1.750 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

ASSOCIATION CULTURELLE banlieue Nord-Est recherche
ANIMATEUR SOCIOCULTUREL
QUALIFIÉ et EXPÉRIMENTÉ pour suivi actions adolescents et jeunes. Candidatures et C.V. à adresser, avant le 1/2/82, sous nº T030592 M, à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

secrétaires secretaires

SECRÉTAIRE de DIRECTION

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE
120.000 F

Nous sommes un important laboratoire pharmaceutique français : le Directeur Export de notre département international recherche sa secrétaire.
Chargée d'animer et d'organiser le travail de deux sténo-dactylos, elle assurera une partie du secrétariat particulier de la direction, planifiera et préparera les voyages et réunions du service.
Une expérience confirmée dans une fonction similaire, la connaissance de l'Anglais (lu et parlé), une autorité naturelle et une sociabilité très affirmée caractériseront votre profil.
Un cadre de travail et une ambiance agréables, de nombreux avantages sociaux (dont les horaires mobiles) et le statut cadre sont les conditions que nous vous proposons. Lieu de travail : PARIS 16e.
Votre candidature détaillée sera étudiée avec la plus grande attention et une totale discrétion.

Adressez-la sous référence 7246 à :
ORGANISATION ET PUBLICITÉ - 2, rue de Marengo
75001 PARIS, qui transmettra.

NOTRE SPECIALITE : LE JOUET
NOTRE MARQUE : MAKO

Nous détenons une part importante du marché français.
Pour l'aider dans ses différentes tâches, notre P.D.G. recherche

UNE ASSISTANTE DE DIRECTION GENERALE
Bilingue anglais

Dont les qualités seront : une grande autonomie, un esprit d'initiative et de responsabilité et une discrétion absolue.
Plus que des travaux classiques de secrétariat de Direction (préparation Conseils d'Administration, de Direction et C.E.), elle devra faire face à des activités diversifiées réclamant une grande ouverture d'esprit.
UN BON NIVEAU DE CULTURE GENERALE et une réelle expérience de la fonction en PME sont indispensables.
Un diplôme universitaire serait apprécié.
Poste à pourvoir à LA VARENNE ST HILAIRE (94) - proche RER

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. 9575 à

VALENS CONSEIL
BP 359 - 75064 PARIS CEDEX 02

UNE IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE
recherche
pour proche banlieue Nord, une

SECRETAIRE DE DIRECTION COMMERCIALE

Bonne formation générale.
Disponibilité - Sens des responsabilités.
Expérience professionnelle minimale de 5 ans.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 20.136, Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, q.tr.

8e ARRDT STÉ CONSEILS ENTREPRISES, active sur le plan international, rech.
SECRÉTAIRE-ASSISTANTE bilingue anglais avec une 1re expérience pour poste responsabilités. Adresser C.V. et prét. : INNOVATION 128, 38, rue des Mathurins, 75008 PARIS.

M. I. D.
SOCIÉTÉ INFORMATIQUE
recherche
SECRÉTAIRE DYNAMIQUE
Envoyer C.V., photo, prétentions, 51 bis, avenue de la République, 75011 Paris.

Tour Opérateur spécialisé recherche pour relations partenaires et rédaction brochure
J.F. DYNAMIQUE
TRÈS DISPONIBLE
Formation Secrétaire de direction. Anglais parfait.
Expérience professionnelle : 3 ans ; tourisme apprécié.
Le poste offert implique responsabilités réelles.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions : s/nº T 030.520 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION parfaite connaissance du travail administratif au niveau PME ou PMI, suivi des dossiers du personnel, tenue planning, commandes, suivi des stocks, relations fournisseurs, assurances, déclarations sociales.
Sténo-dactylo indispensable.
Ecr., en précisant réf. vérifiables, à S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

POUR ASSISTER SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ASSOCIATION INTERNATIONALE recherche
DOCUMENTALISTE TECHNIQUE (H)
Niveau Arts et Métiers ou similaire.
3 ans expérience souhaitée. Connaissance allemand indispensable et espagnol souhaitée.
Env. C.V. à A.E.G.P.L. 4, av. Hoch, 75008 PARIS.

VILLE D'ATHIS-MONS
91200 ATHIS-MONS
URGENT
La mairie d'Athis-Mons recrute une infirmière pour la crèche municipale, à plein temps, expérience en pédiatrie de préférence.
Adresser candidature avec curriculum vitae à : Madame le Maire 91205 ATHIS-MONS

AMNESTY INTERNATIONAL SECTION FRANÇAISE
recrute
pour son siège parisien, un/une responsable des relations extérieures
Profil : ATTACHÉ (e) DE DIRECTION
Pratique courante de l'anglais indispensable.
- Expérience en rédaction de texte nécessaire.
- Expérience d'animation de bénévoles souhaitable.
- Connaissance OIG, ONG, associations, syndicats, partis, utile.
- Facilité de contacts et sens de l'initiative.
- Dactylo exigée.
- Bonne connaissance d'A.I. souhaitée.
- Expérience préalable requise.
- Salaire selon diplômes et expérience. 13e mois.

Ecrire avec C.V.
A.I., 18, rue Théodore-DECK 75015 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE Paris-8e - recherche pour son
SERVICE AFFRÈTEMENT
CANDIDAT
5 ans d'expér. min.
Formation D.E.S.S.
TRANSPORTS MARITIMES
ou Centre supérieur de transports Maritimes MARSEILLE
ayant également connaissance assurance maritime et transit.
- Excellente connaissance de l'Anglais.
- Age indifférent.
- Sérieuses références.

Envoyer C.V. et prétentions de salaire à Nº 20.054 Contesse Publicité 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

formation professionnelle

LE CENTRE DE FORMATION
ASTER INFORMATIQUE
forme

DE FUTURS ANALYSTES PROGRAMMEURS

qui, à l'issue d'une formation privée très complète (COBOL, BASIC, TÉLÉTRAITEMENT) d'une durée de quatre mois, se verront confier un poste au sein de notre SOCIÉTÉ ou d'ENTREPRISES CLIENTES.

BAC + 2 minimum
Adr. C.V. lettre manuscr., photo et disponib. au respons.
CENTRE DE FORMATION ASTER INFORMATIQUE
6, impasse des Deux-Cousins, 75017 Paris.

FORMATIONS INFORMATIQUES POUR INGÉNIEURS
CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
205-24-63 Ts langages
241-83-83 Scientif.
238-14-55 et gestion
118, rue de Crimée - 75019

DECS HORIZON 1985
Cours du jour et soir.
Prise en charge par 1 % formation tarif étudiant
DEBUT 18 JANVIER 1982
IGE - 544-44-90
11, r. A.-Bourdel, 75015 Paris.

représentation offres

Société de services excell. réputation ch. collaboration avec personnes introduites au niveau P.-D.G. gdes entreprises. Ecrire en précis. modalités collaboration souh. s/réf. 2.957 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transm.

Importante société de produits réfractaires recherche V.R.P. Multicartes bien introduit toutes industries.
- Région parisienne.
- Départements 28, 45, 89, 41, 37, 36, 18, 59.

Adresser candidature : M. KEMPENEERS B.P. nº 3, 78550 BAZAINVILLE.

représentation demandes

Age 57 ans, représentant, 25 ans, expérience de la vente d'alimentation et charcuterie au détail et supermarchés, disponible 1er février 1982.
Ecr. s/nº 6.235 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

IMPORTANTE Sté INFORMATIQUE recherche
ASSOCIES avec capitaux
et/ou contacts cciaux ht niveau.
205-24-63/241-83-83.

information divers

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour informat., écrire CIDEM M, 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Canada, Afrique, Amériques, Asie), dem. la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris cedex 09.

travail à domicile

Rech. frappe tous manuscrits. Tél. 576-62-26, poste 328. Mlle SUTY. 9 h. 30 - 12 h. - 14 h.-17 h 30.

automobiles

boxes - parking

15e PLACE ALLERAY GARAGE, 1er SOUS-SOL. Prix 20.000 F. 387.27.60.

REPRODUCTION INTERDITE

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31.00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31.00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

DEMANDES D'EMPLOIS

Directeur des relations humaines

d'un groupe de 3.000 collaborateurs, vingt ans d'expérience de la fonction personnel, gestion des carrières, législation, recrutement, formation dans des entreprises leaders des secteurs industriel et tertiaire, souhaite s'intégrer à l'équipe de direction d'un groupe performant, soucieux de mettre en œuvre une politique sociale efficace et réaliste.

Merci d'adresser votre proposition sous référence 7.159 à :
ORGANISATION et PUBLICITÉ,
2, rue Marengo, 75001 Paris, qui transmettra.

DIRECTEUR D'USINE
46 ans

Ingénieur A.M. + Gestion I.G.C.
Expérience confirmée dans le domaine « Relations sociales » de la fonction.
Disponible rapidement.

recherche

DIRECTION d'USINE
ou DIRECTION GÉNÉRALE P.M.I.

Ecrire sous n° 6.393 M. RÉGIE-PRESSE.
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Je demande un poste de DIRECTEUR COMMERCIAL

J'OFFRE
- 12 ans d'expérience commerciale réussie ;
- des faits et des résultats prouvés par un C.A. personnel.

JE RECHERCHE
- une entreprise ayant comme moi envie de réussir par une progression régulière de ses ventes ;
- une rémunération en fonction de ma valeur.

JE PEUX
- être efficace rapidement.

Ecrire sous n° 114560, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

CHIRURGIEN
grande expérience professionnelle pluri disciplinaire secteurs privé et public. Qualités : élaboration, création, organisation et direction. Excellente culture générale, contacts, présentation, dynamisme. Anglais, ch. situation en rapport, administration conseil, relations publiques.
Ecrire sous le n° T 030.623 M RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PSYCHOLOGUE INDUSTRIEL H. 29 ans, DESS psychologie industrielle, DESS ergonomie, étudierait toutes propositions Paris, province. Tél. : 334-84-93.

H., Irlandais, 32 ans, bil. anglais, franç., notions ital., Docteur Lettres (Sorbonne), prof. anglais adultes, 5 ans expér. université et privé (formation perm.), expér. traduct. et administration, étudie toutes propos. (éditions, industrie, tourisme, etc.).
Téléphone : 350-65-89 ou écr. s/n° 6.507 M. RÉGIE PRESSE,
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 27 ans, nation. algérienne, gestion administrat., 6 a. d'exp. rech. poste responsabilités.
Ecrire sous le n° 6.509 M RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., dégagé O.M., B.T.S. distribution marketing gestion commerciale, anglais + espagnol, étudie toutes propositions.
Ecrire sous le n° 6.511 M RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. niveau maîtrise en Droit cherche emploi bureau. Téléphone : 632-02-99.

JEUNE MANAGER 41 ANS audit I.C.G. niveau DECS gestion administration finances relations humaines, RECHERCHE PME-PMI Société de services en vue d'alléger tâche PDG expansion, réorganisation ou redressement. Ecrire S. ELBILIA, 91, avenue Félix-Faure, 75015 Paris. Tél. : 557-47-05.

J.F. exc. prés., réf., récep. client, vente, tenue mag., connaissance anglais, ch. poste rég. Paris. CAILLABET, 346-46-33.

INGÉNIEUR INFORMATICIEN
SPÉCIALISTE APL
recherche travaux d'étude, analyse et programmation. Téléphone : 209-21-47.

F., disp. 10-4-82, 20 a. exp. secrét. direct. dif. organ. ens. supér., cap. init resp. Étud. toutes prop. collab. secrét. gest. adm.
Ecrire sous le n° 6.537 M RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Traitement des eaux.
Cadre formation ingénieur disponible toutes régions.
Ecrire sous le n° 6.536 M RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

F., MAITRISE DROIT, dipl. droit des affaires, CAPA, anglais, 8 ans responsable serv. jurid., P.M.E., 8 ans collab., cabin. jurid. ch. poste juriste entreprise, assistante direction ou collabor. avec avocat ou conseil juridique. Ecr. s/n° 7.645 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre Export H. 36 ans Trilingue, spécial. Amérique latine. Disponible.
Ecrire sous le n° 6483 M RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ACHETEUR 35 ANS, pièces détachées VL PL, engins mat. construction 5 ans expérience Afrique, Anglais courant, Espagnol, libre rapidement, rech. emploi cadre étranger. Ecr. s/n° 2.122 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme, 36 ans, ch. emploi en expatriation en qualité de comptable de chantier pétrolier ou autre, au Moyen-Orient ou Afrique, étudierait toutes propositions. Connaiss. franç., angl., arabe. Ecr. s/n° 7.617 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 22 ans, diplômée ESC anglais, allemand, ch. poste à responsabil. Tél. : 366-06-02.

VRAI ADJOINT POUR GRAND P.D.G.

38 ans, apportant :
- Une formation supérieure complète (droit, Sc. Po.).
- Une expérience de directeur P.M.E. + 50 personnes.
- Une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires, commercial, publicité, marketing, client. française et internationale, marchés étrangers.
- Un esprit de synthèse, créateur et volontariste.
- Anglais + espagnol. Connaissances allemand et italien.

Cherche :
Situation d'adjoint à P.D.G. ou D.G. ou poste de directeur dans P.M.I.-P.M.E. ou grande société française ou internationale.
Ecr. s/n° 6.233 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Leader marché second œuvre J'offre mes compétences en direction et gestion réseaux marketing produits marchés pluricitaires, relations publiques

Société retenue devra avoir :

politique intégrant négoce, démarche marketing dynamique, stratégie de développement.
Merci d'adresser votre dossier. Ecr. s/n° 2.107 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H.E.C. quarantaine, origine vietnamienne nationalité Française actuel. chef de service administratif des ventes rech. fonction administration commerciale ou adjoint direction auprès patron P.M.E.
Ecrire sous le n° T 030.590 M RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PSYCHOSOCIOLOGUE, acteur chercheur, expér. form. adultes ch. poste formateur ou conseil pédag. B. MANGIN 255-89-73.

J. F. 23 a., réf., b. présent., ch.emploi réception., hôtesse. Ecr. s/n° 6.231 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE TECHNIQUE pour Extrême-Orient, ingénieur, 46 ans, électromécanicien, génie climatique plomberie, exp. industrielle et bâtiment rech. poste contrôle supervision possédant visa et carte de travail en ARABIE SAOUDITE, disponible immédi.
LHUILLIER. Tél. : 365-11-61.

J.F., 24 a., bac Eco. 2 ans Droit DIPL. ÉCOLE IMMOBILIÈRE, STAGE BANQUE, cherche emploi Paris et pr. banlieue. Ecr. s/n° 2119 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 22 ans, Malien, ouvrier, recherche travail divers. SIDY, 24, r. Roche-Brune, 93 Montreuil.

J.H., 27 ans, formation sup. 4 ans expérience. Organisation manifestations importantes. Connaissance parfaite relations publiques. Ouvert, créatif et volontaire rech. poste adjoint évolutif. Ecr. n° 20.197 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

CHEFS D'ENTREPRISE

VOS CADRES PERSONNEL FINANCE-COMPTABILITÉ VENTE-MARKETING INFORMATIQUE rigoureusement sélectionnés.
AFPEC - 523-48-26.

J. H. 32 ans licencié en Droit expérience notariat + contentieux bancaire et crédit bail ch. emploi région - 03-25-70-63. Ecr. s/n° 7.661 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR

Génie Climatique, Installations industrielles, Froid-Economies d'énergies, R.M.V. - P. à C.
Cherche poste stable.
Entreprise - Bureau d'études. Offres sous n° 67803 HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS.

Allemande 23 ans, secrétaire trilingue cherche emploi. E. Killan, Sandweg 10, D 6 Frankurt 1.

Dr ing., ing. chim., Français, cadre supérieur, homme 39 ans, interprète français-allemand, depuis 13 ans dans sidérurgie R.F.A., spécialiste recherche et applications, tôles minces, fer blanc, revêtements, corrosion, recherche situation en France. Offres à Guinomet, Lisztstrasse 7, D-4670 Lunen.

DAME CADRE, 58 ans, parlant et écrivant angl., allem., ital., 15 ans expér. export. rech. PTESIMIL. Paris- 620-24-96.

DIPLOMÉ H.E.C., 23 ans Capable donner maximum de sa personne recherche situation sérieuse avec responsabilités. Tél. : 680-41-54.

J.F. secrétaire sténodactylo, 12 ans d'expérience, bonnes notions anglais, libre de suite, recherche poste stable. Téléphone : 004-25-92.

J. F., 22 ans, possédant Bac + BTS (italien parlé) rech. emploi secrétariat ou traduction anglais, hôtesse libre. 332-84-46.

J.H. 26 ans, doctorat droit + I.A.E., exp. stages, étud. ttes proposit., préf. Bordeaux, S.-O. Ecr. s/n° 7.665, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉTAIRE DIRECTION

35 ans, expérimentée. STENO-DACTYLO
Bonnes connaissances : anglais, allemand cherche emploi stable proximité gare Saint-Lazare.
Libre de suite. 90.000 F/an. Ecr. J. GARCIA, 7, av. du 5 Mars, 95100 ARGENTEUIL. Téléphone : 980-09-85.

H. nation. française, comptable 1/3 ans expér. ch. poste stable. Ecrire sous le n° 6.534 M, RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CLAVISTE sur COMPUGRAPHIC 7500 cherche place stable. Tél. : 849-95-96.

J. F., 26 ans, maîtrise, expérience pédag. 8 mois de stages informatique cherche poste documentation informatisée, enseign. assist. par ordinateur. Trait. de textes, etc...
Ecrire sous le n° T 030625 M RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

SUR JARDINS
Tuileries, vue exceptionnelle PLEIN SOLEIL
Belle réception + chambre calme, gde cuis. et chambre serv. état neuf prêt à décorer, Serge KAYSER, 329-60-60.

2e arrdt

OPÉRA
dans immeuble réhabilité à neuf par architecte spécialisé. STUDIOS 2 pièces, livrables de suite à partir de 350.000 F. Sur place 1, RUE MONSIGNY, tous les jours de 10 h à 16 h. T. 260-19-81 ou 522-95-20.

3e arrdt

MARAIS-RÉPUBLIQUE
SACRIFIÉ 245.000
LIV. + CHAMBRE REFAIT NEUF POUTRES CARACTÈRE - 325-75-42.

4e arrdt

ILE ST-LOUIS
Très beau Studio tt cft, clair, élégant. Imm. XVIIe. CLASSÉ - 326-22-63.

MARAIS SAINT-PAUL
Imm. XVIIe (anc. hôtel Séguier) à aménager. 110 m² en duplex + cour jard. privatif. 272-40-19.

5e arrdt

PANTHEON, imm. 17e, bel appt, 85 m², décoration époque + Studio, 26 m². 889-49-34.

RUE BROCA à rénover 2 pces., gde cuis., w.-c., entrée, 3e ét., 310.000 F, 261-22-81.

PRÈS SEINE
SUR VOIE PIÉTONNE
Charmant appartement, tt cft, 70 m², époque XVIIIe, Serge KAYSER, 329-60-60.

LUXEMBOURG imm. classé, stud. tt.cft, s/cour-jardin, prix 193.000 F, Téléphone : 325-97-16.

LUXEMBOURG Séj. dble + chbre tt cft, calme, 480.000 F, 325-97-16.

6e arrdt

RUE BONAPARTE
2-3 P., 4 m. hauteur ss-plafond. CHARME, SOLEIL. 329-84-58.

SITUATION EXCEPTIONNELLE
SUR LUXEMBOURG
132 m² + service + 2 parkings
C. ACHARD 624-76-97.

PROXIMITÉ BUCI
imm. XVIIe s., 4e étage, clair, 55 m², prévoir travaux. EXCLUSIVITÉ SANTANDREA Téléphone : 260-67-36/66.

COURS ROHAN, imm. 17e, exception., 3 p. + véranda + terrasse, charme, 1.950.000, 325-89-35.

RUE VISCONTI. Grand living + 2 chbres, soleil, studio indép., park. 1.500.000, 325-89-35.

ODÉON
Dans très bel imm. d'angle en cours réhabilitation. GD STANDING du STUDIO AU 3 PIÈCES - 522-95-20.

9e arrdt

ST-VINCENT-DE-PAUL. P. de taille, stand., 5-6 p., 170 m² + serv., 1.100.000 F, 281-33-01.

NOTRE-DAME-DE-LORETTE BEAU STUDIO cuis., bains, w-c. REFAIT NF. Bas prix. VU URGENCE - 526-99-04.

13e arrdt

CORVISART, 1er ét. rue calme STUDIO, cuis., s. d'eau, w.-c., clair, 155.000 F. 296-00-45.

14e arrdt

DENFERT - EMILE DUBOIS
PLEIN CIEL ASC.
160 m², gd balc. 354-95-10.

MAINE-MONTPARNASSE
Pptaire vd dans imm. entièrement réhabilité STUDIO, jardin 395.000 F. 2 P. à partir 450.000 F.
FINITIONS PERSONNALISÉES 288-94-74/522-95-20.

ALÉSIA, 5 PIÈCES CONFORT, 100 m². Prix 800.000 F. 327-28-60.

15e arrdt

Près Champs Mars, duplex 7e et 8e ét., 6 à 7 p., terrasse, 224 m², vue s/tout Paris. Prix élevé justifié. 783-89-86 ou 548-54-99.

15e CONVENTION - Porte Versailles. Pour habitation ou investissement, BEAU 4 P. 100 m². Sans vis-à-vis, tt cft, 3e ét., asc. Bel imm. pierre de t., bon stand. Loué avec bail, libérable mai 83. Loyer actuel 3.061 F mensuel. Px 800.000 F. Vr pptaire s/pl. mercredi de 15 h 30 à 17 h 30, 366 bis, rue VAUGIRARD.

CONVENTION
BEL IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE RAVALÉ
GD 2 P. Cuisine, s. bains, w.-c., asc., chff. central. V.O. Tapis esc. 365.000 F. Expos. plein sud. 345-55-10.

BELLES TERRASSES
LIV. + chbre. 840.000 F. LIV. + 2 chbres, 1.485.000 F. Jean FEUILLADE, 566-00-75.

16e arrdt

TROCADÉRO, splendide appt 150 m², vaste récept., 2 chbres, chbre service, park. GARBI, 567-22-88.

PRÈS VICTOR-HUGO
Beau 8 pièces, bien groupées. Poss. profess. Matin, 567-47-47.

PROX. TROCADÉRO
Récent gd stand. Lux. 5 P. 4e ét. + park. 572-02-87.

JASMIN, 4 PIÈCES
105 m², 4e étage, tt cft, chbre serv., 6, rue Mission-Marchand, mercredi 14, 17 h, 293-36-82.

VICTOR-HUGO (près)
5 pces, 120 m², 2 bns, ét. élevé, balcon, Tél. : 504-49-13.

SUR LE BOIS
9 pp. de la Porte-de-Passy. Propriétaire vend luxueux living + 3 chambres 160 m² en duplex + jardin. Visite lundi, mardi, 14-17 h., tél. : 553-00-21.

18e arrdt

CUSTINE
Dans imm. pierre de taille APPARTEMENTS OCCUPÉS
3 PIÈCES, 1er ét. . . . 126.000 F
3 PIÈCES, rez-de-ch. 93.000 F
TÉL. : 227-74-80.

MONTMARTRE, studio kitchen, s. de bains, w.-c., 6e ét., asc., vue sur Paris, 281-22-81.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT beau 3 P. confort, 70 m², clair, prix : 440.000 F. 914-13-64.

20e arrdt

Pour ACHETER ou VENDRE Directement sans Commission
L'Ordinateur Immobilier 764-93-42.

PYRÉNÉES
Dans bel. imm. briques, ravalé, 3e étage, plein sud.
STUDIO
Tout cft, 130.000 F.
GÉRANT 345-55-10.

RUE P.-BAYLE, 35 m², clair, 2 pièces, cuisine, s. de bains, 290.000 F. Tél. : 890-90-08.

77 Seine-et-Marne

Pour ACHETER ou VENDRE Directement Sans Commission
L'Ordinateur Immobilier 764-93-42.

78-Yvelines

FONTENAY-LE-FLEURY dans résid. séj. 3 chbres, 97 m², TOUT CONFT. PARKING Px 550.000 F. 327-28-60.

Versailles quartier St-Louis ds bel imm. appt. 90 m² séj. 30 m², 3 chbres, cuis., s. de bains, w-c, cave, 2e ét. 705.000 F. Agence Royale 950-14-60.

VERSAILLES ST-LOUIS
Beau 5 p. 3e ét., asc. imm. stand., park. RARE. 735.000. MAT IMMOBILIER 953-22-27.

92 Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE Mo
Centre, calme, idéal, liv. dble, balc., 3 chb. gd stand., asc. box. Px 940.000 F. 660-44-66.

MONTROUGE 5' Pte ORLÉANS 4/5 P. 90 m², gde cuisine, dans immeuble récent ensoleillé
EXCEPTIONNEL
600.000. ALIN 539-75-50.

94 Val-de-Marne

Saint-Mandé bois. Bon imm., double living 2 chbres tt cft, sur rue et jardin, chff. indiv., 76 m², Px 560.000 F. T. 278-77-63.

Province

06 CENTRE ANTIBES
F4, libre 410.000 F SEFIC, 15, r. Alberti-Nice, (93) 92-00-02.

Etranger

NEW-YORK CITY
Très belle zone résidentielle. Récent condominium de luxe, libre printemps 82.

Appartements de 3 (1 chambre) à 10 pièces (6 chambres) et toutes tailles intermédiaires. Quelques duplex Penthouses avec vue panoramique.
Prix d'achat : 330.000 à 3.500.000 dollars.

Pour plus d'information, appeler
JERRY KIERUS COMPANY
19 - 1 (212) 888-01-04 ou écrire : P.O. Box 4220 Grand Central Station NEW-YORK NY 10017 U.S.A.

appartements achats

PAIE CPT CHEZ NOTAIRE. Recherche, urgent, 2 à 3 P. Paris, avec ou sans travaux. Mme LEULIER, 261-39-78 ou le soir 900-84-25.

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS, ttes surf. et IMMEUB. à Paris 16e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. 566-00-75.

RECHERCHE 2 à 4 P., Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, même le soir.

Pour ACHETER ou VENDRE directement sans commission.
L'Ordinateur Immobilier 764-93-42.

URGENT RECHERCHE
3 à 5 pces, tt cft, 8e, 16e, 17e, rive gauche, M. Michel, SOGEVIM, 293-36-82.

appartements occupés

15e CONVENTION Pte Versailles Pour habitation ou investissement, BEAU 4 P. 100 m². Sans vis-à-vis, tt cft, 3e ét. asc. Bel imm. pierre de t., bon stand. Loué avec bail libérable mai 83. Loyer actuel 3.061 F mensuel. Px 800.000 F. Vr pptaire s/pl. Mercredi de 15 h. 30 à 17 h. 30 366 bis, rue VAUGIRARD.

locations non meublées offres

Paris

A louer appartements neufs Gar. compris, sans commission

14-16-18, rue Rébeval, PARIS-19e

F2	47 m²	1.686,47 F
	51 m²	1.777,34 F
	53 m²	1.822,55 F
F3	63 m²	2.049,27 F
	65 m²	2.088,27 F
F4	76 m²	2.337,16 F

+ charges, chauffage 35 % environ.
Visite sur place tous les jours de 9 H 30 à 13 H sauf les samedis et dimanches.

PARIS-20e
SANS COMMISSION
Immeuble récent tt cft.
3 PIÈCES 71 m² loyer 2.161 F
Charges 794 F. Parkg. 194 F. S'adresser à la Gardienne 25, rue du Repos. 370-69-81. Métro PHILIPPE-AUGUSTE ou Métro PÈRE-LACHAISE.

PARIS-12e
Me MICHEL-BIZOT
SANS COMMISSION
5 PIÈCES 111 m² loyer 3.311 F
Charges 1.054 F. Parkg. 167 F. S'adresser 46, rue Fécamp de 14 h. à 18 h.
Tél. 344-12-15.

Région parisienne

Prop. loue gd studio avec jard. privat. 1.600 F, ch. comprises 94 Saint-Maur-des-Fossés Téléphone : 885-00-46

Province

F1 bis LE PUY-EN-VELAY r.-de-ch. chauffé 600 + 200 F studio équipé centre NOUMÉA 1.200 F charges comprises. GOUTEYRON CERZAT D.D. 43380 LAVOUTE CHILHAC.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES. Villas, pav. ttes banl. Loy. garant. 5.000 F. max. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing de 4 p. et plus. T. 281-10-20.

bureaux

Locations

BUREAUX MEUBLÉS
Sièges de Stés av. secrétariat, tél., télex, toutes démarches pour création d'entreprise.
ACTE S.A. 261-80-88 +
BORDEAUX (56) 81-86-80
TOULOUSE (61) 42-14-40.

Domiciliation Champs-Elysées 100 F HT/mois. 603-27-77.

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de Sociétés. Démarches et tous Services. Permanence Téléphonique.
255-17-50.

Votre siège social 8e Télex - Secrétariat Constitution sociétés.
AGECO - 294-95-28.

FRIEDLAND
3 burx et 5 burx. Bail ciel BERGI - 222-49-90.

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris 8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS
Télex - Secret - ts services
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. - délais rapides
ASPAC 293.60.50

fonds de commerce

Près Tours. A vdre Civette, cadeaux, loto, murs et fonds, rue des châteaux. 700.000 F+stock. Tél. (47) 26-54-49 ap. 20 h.

28 km Ouest Paris Cède Cabinet Immobilier, Bon C.A., bonne rentabilité. 080-10-90.

locaux commerciaux

A vendre
Local commercial 650 m² zone industrielle à Bourges
S'adresser Cabinet Thiault 6, avenue J.-Chatelet, 18500 MEHUN-SUR-YÈVRE.

boutiques

Face Parc Montsouris, je vds les murs d'une boutique libre 30 m² + 15 m² s/sol. Px intér. Peut convenir pour burx ou prof. paramédicale. 791-33-94.

5e BD ST-GERMAIN BOUTIQUE EN 2 BUREAUX Bail neuf 1.800 mens. Cession 65.000 F. 4 lignes. Tél. urgent - 325-75-42.

immeubles

OPÉRA
Dans immeuble REMIS A NEUF STANDING LOCAUX COMMERCIAUX. Possible TTES SURF. rez-de-ch. et sous-sol. Tél. 260-19-81 ou 522-95-20.

SAINT-MAURICE
A vendre en totalité IMM. ANCIEN à rénover 600 m² dont 300 m² LIBRES habitation, 3 commerces, 3 appts occupés. Loyer actuel 88.000 F par an. 1.450.000 F. 227-22-62.

ST-OUEN Proximité Pte Montmartre, bel imm. très bon état sur 5 niveaux, loyer libre + 1 clal. Rapport annuel 155.000 F. 257-03-03.

maisons de campagne

Vos WEEK-END sans travaux. Pr. Epernon. Belle maison rurale. 390.000 F. Tél. : 267-00-41.

hôtels particuliers

NEUILLY-ST-JAMES
CHARMANTE MAISON 1830 Ensemble impeccable Salon, s. à manger 4/5 chbres, cuis., 3 sanit., cave + gar. JOLIE TERRASSE 70 m² 2.200.000 F
C. ACHARD 637-14-56.

villas

BOUGIVAL s/670 m² Maison caractère 1930, salon, s. à manger, gde cuis., 3 chbres + grenier amén. garages. Vue dégagée jusqu'à Paris. 1.050.000 Ag. Royale 950-14-60.

SCEAUX côté PARC 1.000 m² solide maison de pierre, séj. 50 m², 7 chbres, s. de bains, 4 cab. toil., ss-sol complet, gar. Exceptionnel. 1.900.000 F - 663-42-45.

BOULOGNE SEMBAT Cse départ Villa gd liv. chemin., cuis., 4 chbres, 2 s. de bains, 2 w-c, s. d'eau, ss-sol, cave, gde salle de jeux, jardin, park., interphone. Px 1.500.000 F. Le pptaire 605-57-42.

propriétés

De la VAR, 60 mn MARSEILLE et à 30 mn d'Aix
EXCEPTIONNEL
PRAIRIE de 1.500 m² à bâtir 150 m² + dépendances plein sud, calme, pas isolé, chasse, promenades, eau, électricité.
A SAISIR CE WEEK-END
85.000 F H.T. Téléphone : (16-91) 78-00-33 poste 4042 pour rendez-vous.

SOLOGNE
Bois placement + Chasse (poss. étangs) 10 et 18 Has Maj. Pins. G. Val. B.P. 55. 45240 LA FERTÉ-SAINT-AUBIN. Tél. : (38) 91-60-62.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être LA PROPRIETE que vous recherchez

terrains

Particulier vend magnifique terrain 1 ha environ Draguignan, vue mer, permis construire. 20 min. plages. A saisir cause départ. 320.000 F. MEDINA « Les Faysses », 83300 DRAGUIGNAN.

ANGLET 64 P.-ATLANTIQUES 500 m mer; prox. golf, tennis, ter. bâtir constr. immeuble. 4.100 m² COS 0/35 viabilisé. Téléphone 501-84-09.

viagers

F. CRUZ 266-19-00
8, r. La Boétie, Paris-8e Px rentes indexées garanties Etude gratuite discrète.

forêts

A VENDRE - YONNE 40 ha TAILLIS sous FUTAIE Prix 650.000 F Sté ERMENOU MARCHAL 16, r. Carnot, 89200 AVALLON Tél. : (86) 34-03-71.

villégiature

A louer studio équip. 4 pers. à TIGNES, Val Claret du 27/2 au 5/3. Prix 1.800 F. Tél.: 089-83-91.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Nouveaux pantalons

Voilà un revenant qui réjouira les hommes épris de confort : le pantalon à pinces. Victime des coupes « taille basse » permettant aux fabricants des économies de tissus et de main d'œuvre, puis du jean plaqué au corps, le style à pinces est apparu comme une nouveauté vers 1979 en Italie et en France, notamment dans les collections de créateurs, en tenues de sport et de loisirs destinés aux jeunes.

(Croquis de MARCQ.)

MICMAC : pantalon de flanelle grise en laine, à plis dont l'ampleur est rejetée vers les poches, donnant une silhouette confortable sans volume excessif (450 F). 13, rue de Tournon et au Forum des Halles.

Pierre Cardin, Fasconnable, Marcel Lassence, MicMac, Cacharel, Christian Aujard, Jeff Sayre, Christian Dior, Daniel Hechter, Lanvin et *Yves Saint-Laurent* sont parmi les couturiers et créateurs à l'avoir développé à Paris comme *Carruti, Gianni Versace* et *Giorgio Armani* à Milan. Les uns, les autres multiplieront ces panoplies amples pour le printemps, tant pour la ville que pour le plein été.

En deux ans, le mouvement s'est accéléré jusqu'à atteindre près de la moitié des pantalons de bureau dans les grands magasins. Ainsi chez *Brummell*, au Printemps, l'acheteuse responsable de l'étage des pantalons et vestes de ville, Annie Koubie, dit qu'elle en choisit dans toutes les gammes de prix, de 225 F à 400 F. Elle les préfère avec les pinces montées vers l'extérieur, à l'italienne, pour un profil moins volumineux que la forme à la française, tournée vers l'intérieur. La flanelle grise reste le tissu préféré pour ce genre de pantalon vendu seul, proposé aussi en bordeaux, vert loden, bleu R.A.F., chameau ou marine. Il en existe des variantes en pure laine ou en mélanges, à porter avec une veste de sport ou un blazer, à moins de préférer un classique de cuir. Tous ces modèles ont des astuces de montage pour faciliter les retouches, des fonds de propreté, deux poches latérales et une revolver.

Parmi les marques les mieux placées chez *Brummell, Parnet* et *Carelin* réalisent plus de la moitié de leur chiffre en pantalons dans les formes à pinces, *Yves Saint-Laurent* près des trois quarts.

Dans les velours cotelés, le côté « Amant de Lady Chatterley » garde toute la séduction des tenues de garde-chasse, montées sur bande de taille et ceinture. C'est dans ces matières qu'on trouve les modèles extensibles par addition de Lycra, l'élastomère de Du Pont de Nemours. Autrement, la demande n'existe guère par rapport à l'Angleterre et à l'Allemagne, où l'extensible est très prisé, à la fois en pantalons et en vestes.

NATHALIE MONT-SERVAN.

PARIS EN VISITES

JEUDI 14 JANVIER

« Musée Nissim de Camondo », 15 h, 63, rue de Monceau (Approche de l'art).

« Musée Frédéric Masson », 27, place Saint-Georges (L'art pour tous).

« Chez un grand restaurateur de vitraux », 15 h, 6, rue de la Grande-Chaumière (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Poilane », 15 h, 2, rue du Cherche-Midi (Mme Hager).

« Siège du parti communiste », 15 h, métro Colonel-Fabien (P.-Y. Jaslet).

« Chefs-d'œuvre du Musée », 10 h, Musée du Louvre.

« Cités d'artistes de la Glacière », 14 h 30, métro Glacière (Paris pittoresque et insolite).

« L'Ile Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Notre-Dame », 14 h 30, façade, portail central (E. Romann).

« Vieilles rues de Paris », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Le Vieux Paris).

« Les fastes du gothique », 14 h 40, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

14 h 30 et 20 h 30 : 26, rue Bergère, M. M. Louis « Astrologie » (L'homme et la connaissance).

15 h : 2, place du Palais-Royal, M. Boutemy : « Les pierres précieuses ».

18 h 30 : 121, rue de Lille, M. H. Méchoulan : « Spinoza et son cercle ».

18 h 30 : Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, rez-de-chaussée, MM. F. Derré, D. Hornig, R. Jaccard, J. le Ridder, C. Ravy, G. Schlocker : « Arthur Schnitzler ou le pressentiment de la rupture d'un monde ».

15 h : 46, rue Barrault, MM. A. et M. Bierre-Sepas : « Indices de santé et critères de qualité » (Université populaire de Paris).

17 h 30 : 4, place du Louvre, M. M. Le Moël : « Du paris des douze au Paris des vingt arrondissements » (Académie du Second Empire).

20 h 30 : 30, boulevard de Port-Royal, M. A. Memmi : « Qu'est-ce que l'identité culturelle juive ? » (Centre Rachi).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
—	—	—	—

FRANCE-D.O.M.-T.O.M.			
273 F	442 F	611 F	780 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE

483 F	862 F	1 241 F	1 620 F

ÉTRANGER (par messageries)

I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS

313 F	522 F	731 F	940 F

II. — SUISSE, TUNISIE

366 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE

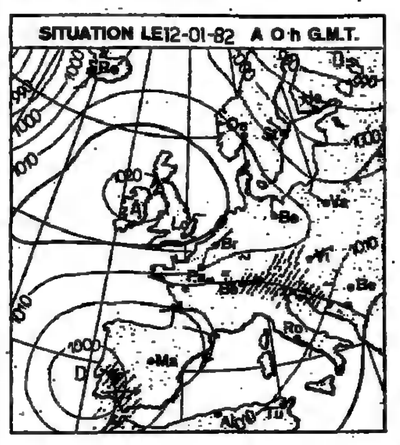

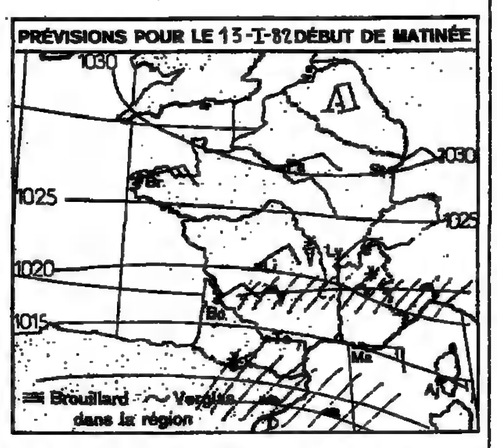

Evolution probable du temps en France entre le mardi 12 janvier à 0 heure et le mercredi 13 janvier à 24 heures :

L'anticyclone de nord de l'Europe se renforcera, favorisant l'extension d'un froid sec sur une grande partie de notre pays, tandis qu'un système dépressionnaire perturbé maintiendra son influence sur nos régions méridionales.

Mercredi, au nord d'une ligne La Rochelle-Genève, le temps sera froid avec des gelées matinales de l'ordre de — 5 degrés à — 8 degrés, mais parfois plus intenses sur sols enneigés ; temps généralement ensoleillé dans la journée, après dissipation de bancs de nuages bas en matinée. Quelques passages nuageux se produiront près des côtes ; les vents seront modérés de nord-est, et les températures diurnes ne dépasseront guère 0 degré.

Au sud de cette même ligne, le temps sera encore doux, mais souvent pluvieux avec quelques chutes de neige au-dessus de 1 200 mètres ; risque de précipitations plus importantes en cours de journée sur les versants sud et est des massifs montagneux ; quelques orages en Méditerranée ; baisse de plusieurs degrés des températures maximales ; vents de sud-est devenant forts sur le pourtour méditerranéen.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 12 janvier 1982 à 7 heures, de 1 017,2 millibars, soit 763 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12 janvier) : Ajaccio, 16 et 11 degrés ; Biarritz, 16 et 7 ; Bordeaux, 15 et 9 ; Bourges, 10 et 0 ; Brest, 5 et 1 ; Caen, 1 et — 3 ; Cherbourg, 4 et 2 ; Clermont-Ferrand, 12 et 5 ; Dijon, 9 et 1 ; Grenoble, 11 et 1 ; Lille, — 3 et — 5 ; Lyon, 14 et 6 ; Marseille-Marignane, 18 et 10 ; Nancy, 3 et — 3 ; Nantes, 12 et — 1 ; Nice-Côte d'Azur, 11 et 8 ; Paris-Le Bourget, 1 et — 7 ; Pau, 17 et 9 ; Perpignan, 14 et 8 ; Rennes, 5 et — 1 ; Strasbourg, 0 et — 3 ; Tours, 13 et — 1 ; Toulouse, 16 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 21 et 28.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 7 degrés ; Amsterdam, — 3 et — 6 ; Athènes, 17 et 10 ; Berlin, — 5 et — 6 ; Bonn, — 4 et — 16 ; Bruxelles, — 5 et — 9 ; Le Caire, 19 et 10 ; Iles Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, 1 et — 11 ; Dakar, 25 et 20 ; Genève, 5 et 4 ; Jérusalem, 13 et 4 ; Lisbonne, 12 et 7 ; Londres, 2 et — 3 ; Madrid, 11 et 4 ; Moscou, — 5 et — 8 ; Nairobi, 28 et 13 ; New-York, — 10 et — 17 ; Palma-de-Majorque, 17 et 6 ; Rome, 16 et 11 ; Stockholm, — 6 et — 14.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 13 JANVIER, A 0 HEURE (G.M.T.)

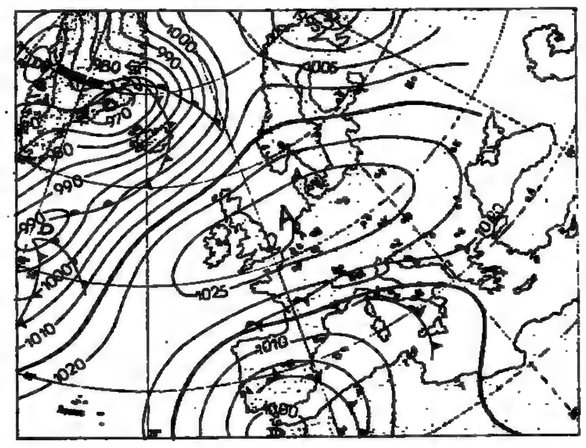

BREF

FORMATION PERMANENTE

AMÉNAGEMENT LOCAL. — L'université d'Orléans organise, dans le cadre de la formation continue, une préparation au diplôme d'études supérieures d'aménagement local. De février 1982 à février 1984. Séances regroupées en fin de semaine. A l'intention des architectes, géomètres-experts, ingénieurs des services techniques des villes, fonctionnaires de l'équipement, élus locaux.

★ Service de formation continue de l'université d'Orléans, Château de la Source, 45046 Orléans Cedex. Tél. : (38) 63-22-16, poste 847.

ANIMATION CULTURELLE EN MILIEU IMMIGRÉ. — Le service formation de l'I.C.E.I. (Information culture et immigration) organise un stage, à compter du 15 février, sur « L'animation culturelle en milieu immigré ». Cette formation s'adresse plus particulièrement aux animateurs inscrits dans un cycle DEFA (Diplôme d'Etat à la fonction d'animateur).

★ I.C.E.I., service formation, 43 bis, rue des Entrepreneurs, 75015 Paris. Tél. : 575-62-32.

LOISIRS

STATIONS VERTES DE VACANCES. — L'Association nationale des stations vertes de vacances, composée de localités rurales offrant aux citadins des vacances de qualité dans un cadre naturel, groupe actuellement six cent vingt communes de France, réparties dans quatre-vingt-deux départements. La description détaillée des stations vertes de vacances est consignée dans un guide édité chaque année et qui vient de paraître. L'Association renouvelle pour 1982 l'opération « Vacances vertes troisième âge » en proposant des séjours hors-saison, avec animation appropriée, pour les citadins du troisième âge, dans près de quatre-vingts stations vertes sélectionnées, particulièrement accueillantes.

L'annuaire-guide et la brochure troisième âge sont envoyés sur simple demande accompagnée de 5,10 F en timbres-poste, adressée au siège social de l'Association : préfecture de la Sarthe, B.P. 515, 72017 Le Mans.

CIRCULATION

LA RÉFORME DE « BISON FUTÉ »

Répondant à une question écrite de M. Michel Noir, député R.P.R. du Rhône, le ministre des transports a fait la réponse suivante à propos du coût de la campagne « Bison futé ».

Le budget engagé dans la campagne publicitaire de la fin du mois de juillet dernier pour l'opération « Bison futé » s'élève à 1 570 000 F, toutes taxes comprises. Il comprend les frais techniques et l'achat d'espaces publicitaires qui consistent cette année uniquement en de l'affichage. Ce montant a été imputé sur le budget du ministère des transports.

En outre, un crédit de 1 760 000 F, toutes taxes comprises, imputé sur le même chapitre, a été mis en place sur l'ensemble de la période estivale pour la réalisation des enquêtes nécessaires à l'élaboration des conseils diffusés.

L'une des premières déclarations du ministre d'Etat, ministre des transports, a été d'indiquer que « Bison futé » était l'un des rares points positifs de la politique routière de l'ancien gouvernement... Dans la mesure où un objectif que s'est donné le nouveau gouvernement est à permettre à plus de Français de partir en vacances, il convient de perfectionner un système qui a montré ses limites.

AUTOMOBILE

LOCATION D'UN VÉHICULE DE REMPLACEMENT. — Quand la victime d'un accident est obligée de louer un véhicule pour les besoins de sa profession, la location est considérée comme faisant partie intégrante du préjudice subi. On a intérêt à louer une voiture d'une puissance équivalente à celle de sa propre automobile. L'indemnité est normalement calculée sur la base du nombre de jours nécessaires aux réparations ou à l'acquisition d'un nouveau véhicule, ce délai étant fixé par l'expert. En outre, un abattement pourra être appliqué pour tenir compte de l'économie réalisée du fait de l'inutilisation de la voiture de la personne victime de l'accident.

P.T.T.

POUR LES MALENTENDANTS

Le ministère des P.T.T. vient d'expérimenter en Ile-de-France la mise en service d'appareils téléphoniques permettant aux malentendants de communiquer par écrit entre eux ou grâce à un secrétariat qui assure la liaison avec les entendants.

Cet appareil, d'origine américaine, comprend un clavier semblable à celui d'une machine à écrire, et où le message s'inscrit sur un écran simultanément chez les deux usagers.

Le ministère des P.T.T. proposera aussi, dans le courant de l'année prochaine, des appareils avec un cadran en braille, un combiné amplifié ou coupié à une capsule amovible pour malentendants ayant une prothèse auditive. La sonnerie de téléphone pourra être accompagnée d'un flash lumineux.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 11 et 12 janvier 1982 :

DES DÉCRETS

● Portant création du comité interministériel de lutte contre la toxicomanie et de la mission permanente de lutte contre la toxicomanie ;

● Portant publication de l'échange de notes franco-suisses des 23 juin et 25 septembre 1981 relatif à l'arrangement créant un bureau à contrôles nationaux juxtaposés sur la route Allschwill-Hegenheim.

UN ARRÊTÉ

● Fixant la valeur du coupon de l'emprunt d'Etat 7 % 1973 détachable le 16 janvier 1982.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3102

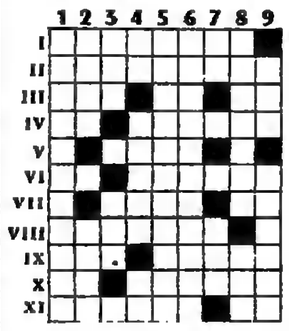

HORIZONTALEMENT

I. Vide son sac après avoir tué. — II. Peuvent faire des croûtes avec des restes. — III. Grand ensemble qui peut avoir de nombreux étages. Symbole chimique. Possessif. — IV. Ou le prit souvent avec un œuf. Parties de balles. — V. Gonflement du bras. — VI. Note. Végétaux. — VII. Pair de France. Lettres de préavis. — VIII. Marinés, par exemple. — IX. A récolté les fruits de la campagne. Qui a l'apparence d'un phénomène. — X. Adverbe. Passer par la filière. — XI. Sorte de pâtée. Article.

VERTICALEMENT

1. Façon de marcher comme un pigeon. — 2. Tête coupée. A sa part dans de nombreuses affaires. — 3. Se lance dans la bataille. Champ de sable. — 4. Symbole. Concert dans lequel les vents se font entendre. Pronom. — 5. Ne risque pas de passer inaperçue. — 6. La niche du « mâtin ». — 7. Note. Titre de Chaplin. — 8. Certains s'appliquent après examens. Humour. — 9. Se fait secouer pendant le travail. Domaine assez vaste.

Solution du problème n° 3101

Horizontalement

I. Tonnelier. (cf : « cercle »). — II. Odeur. Nue. — III. Urgence. — IV. R.A.U. Eole (cf : « fortune »). — V. Scène. — VI. Et. Igüe. — VII. Blafard. — VIII. Ici ! Benne. — IX. Se. Carte. — X. Culte. Si. — XI. Vitesse.

Verticalement

I. Tournevis. — 2. Odra. Ceci. — 3. Négus. Bi. Ut. — 4. Nue. Col. Clé. — 5. Ernée. Abats. — 6. Conifères. — 7. Inélégant. — 8. Ea. Urnes. — 9. Réa. Mède. If.

GUY BROUTY.

Halte au Vol

1 serrure à 8 points à pompe
LAPERCHE
(Fabrication Française) depuis 1788
GARANTI 5 ANS
+
1 blindage acier 15/10e
+
4 goujons d'acier anti-dégondage
2.350 F TTC
Pose et dépl. compris PARIS-BANLIEUE
autres marques :
BRICARD - PICARD
IZIS - FICHET - MUEL
DEVIS GRATUIT
Société
PARIS PROTECTION
(1 seule adresse)
55, av. de la Motte Picquet
75015 PARIS
566.65.20
CRÉDIT GRATUIT en 4 VERSTM

D
PARIS

SOLDES
PRET-A-PORTER FEMMES ET HOMMES
DORMEUIL
261 rue Saint-Honoré Paris 1er (angle rue Cambon)

PRESSE

La rédaction du « Monde » renonce à présenter M. Claude Julien à la succession de M. Jacques Fauvet

M. Claude Julien ne sera plus le candidat de la société des rédacteurs du Monde à la direction du journal, au départ de M. Jacques Fauvet. Telle est la conséquence du nouveau vote, intervenu le lundi 11 janvier, à l'issue d'une assemblée générale statutaire convoquée par le conseil d'administration de la société des rédacteurs.

Sur 743 parts (1) présentes ou représentées (soit 95,4 % des 784 parts composant le capital social), 738 ont pris part au vote : 408 parts (54,54 %) se sont prononcées contre la candidature de Claude Julien, 302 parts (40,37 %) pour, 28 mandats (3,74 %) étaient blancs et 10 parts (1,34 %) n'ont pas pris part au vote.

A l'issue de ce scrutin — qui infirmait celui du 1er juin 1980, — Jean-Pierre Clerc, président de la société des rédacteurs — en préambule à une déclaration du conseil d'administration, — a tenu à rendre hommage à Claude Julien pour les efforts qu'il a déployés au service du journal, depuis sa désignation initiale comme candidat de la rédaction, puis comme gérant.

Au nom du conseil d'administration, le président de la société des rédacteurs a proposé de convoquer une nouvelle assemblée, le mardi 19 janvier, afin de donner à ses représentants plus un mandat pour engager avec les autres associés de la S.A.R.L. « le Monde » les négociations permettant d'aboutir à une proposition de solution dans les deux mois à venir.

Une longue marche

Le processus de succession de Jacques Fauvet à la direction du journal a débuté, pour la rédaction, il y a tout juste deux ans. Après la consultation préalable qui, en décembre 1979, avait dégagé quatre noms de journalistes candidats, le premier tour de scrutin, le 23 février 1980, avait permis à Claude Julien d'arriver en tête (30,79 % des mandats exprimés), devant Jacques Amalric (30,24 %).

Les deux autres candidats — Jacques Decornoy et André Fontaine — s'étant désistés ou retirés, un second tour de scrutin, exprimé le 24 février, permettait à Claude Julien de recueillir 48,77 % des suffrages contre 46,59 % à Jacques Amalric. Le même jour, un troisième vote voyait Claude Julien franchir le cap de la majorité simple (avec 51,2 %) sans pour autant atteindre la barre des 60 % fixée par les rédacteurs eux-mêmes.

Devant ce blocage de la situation, le conseil de la société des rédacteurs proposait de renvoyer à plus tard la décision, permettant ainsi à trois nouveaux candidats de se mettre sur les rangs, Jacques Amalric, lui-même, ayant renoncé.

Face à un seul concurrent, Alain Jacob, Claude Julien recueillait 53,1 % le 31 mai et, enfin, 62,78 % le 1er juin 1980. Claude Julien était alors proclamé candidat de la rédaction, choix ratifié ensuite par la société des cadres et la société des employés, ainsi que par les deux gérants alors en exercice, Jacques Fauvet et Jacques Sauvageot.

A leur tour, la plupart des porteurs de parts, personnes physiques — dont M. Beuve-Méry, fondateur du *Monde* (2), — se ralliaient à ce mode de désignation. Le 7 avril 1981, une assemblée générale des porteurs de parts élisait à 84 % des voix Claude Julien gérant, étant entendu qu'un vote à la majorité des trois quarts des parts de la S.A.R.L. devrait ratifier, en temps utile, sa nomination au poste de directeur de la publication, en remplacement de Jacques Fauvet, dont le mandat expire à la fin de 1982.

Jacques Sauvageot ayant abandonné la gérance et le poste de directeur administratif, Claude Julien accepte d'en assurer l'intérim à partir du 1er octobre 1981. C'est ainsi qu'il est chargé, notamment, de présider le comité d'entreprise.

En octobre 1981, quatre jours avant le colloque de Gouvieux — rencontre quinquennale de réflexion sur le journal, convoquée par la société des rédacteurs, — éclate l'« affaire Pierre Georges » : ce reporter se voit accusé par Claude Julien d'être l'auteur d'une « fuite », sous forme d'un écho malveillant sur *le Monde* paru dans une feuille confidentielle. Cette indiscrétion venant après plusieurs autres et entretenant, selon la direction, une atmosphère détestable autour de la succession de Jacques Fauvet et de l'avenir du journal, Pierre Georges est invité, s'il plaide coupable, à donner sa démission. Pierre Georges nie être l'auteur de la fuite. Un « comité des sages », désigné à l'issue d'une réunion intersyndicale, est chargé d'établir la preuve de la faute. Il conclut par la négative.

Nouveau processus

L'émotion provoquée par cette affaire conduit la société des rédacteurs à convoquer une nouvelle assemblée générale de la rédaction, le vendredi 13 novembre. Le conseil d'administration de la société des rédacteurs y propose une procédure aboutissant à un nouveau vote, toujours sur la base de 60 % de majorité. Cette procédure est adoptée à une majorité de 62,78 % des mandats. Le résultat en est aujourd'hui connu.

En ne confirmant pas, à la majorité requise, son choix du 1er juin 1980, la société des rédacteurs laisse place à un nouveau processus de la succession de Jacques Fauvet, qui reste « à la barre » jusqu'au 31 décembre prochain, aux termes des statuts de la S.A.R.L.

(1) La répartition est la suivante : 176 rédacteurs possèdent 4 parts chacun, 16 rédacteurs ayant moins de deux ans d'ancienneté dans la maison détiennent 2 parts chacun, ainsi que 15 rédacteurs retraités.

(2) La répartition du capital social du *Monde*, divisé en 1 000 parts, se décompose ainsi : parts A : 11 personnes physiques, qui totalisent 400 parts (dont M. Beuve-Méry avec 100 parts), soit 40 % ; parts B : Société des rédacteurs, 400 parts (40 %) ; Société des cadres, 50 parts (5 %). Société des employés (4 %) ; parts C : gérants du journal en fonction, J. Fauvet, 70 parts (7 %), Claude Julien, 40 parts (4 %).

SPORTS

ATHLÉTISME

SEBASTIAN COE A TOURNÉ DES FILMS PUBLICITAIRES

Le Britannique Sébastian Coe, champion olympique du 1 500 mètres et détenteur de trois records du monde de demi-fond (1 000 mètres, 1 500 mètres et mile) va mettre à profit les nouveaux règlements de la Fédération internationale d'athlétisme (I.A.A.F.) : il apparaîtra prochainement dans deux films publicitaires vantant les mérites d'une boisson lactée pour la chaîne de télévision commerciale britannique.

« *La rémunération est significative* (30 000 livres sterling), *mais Sebastian Coe n'obtiendra pas de versement immédiat, les règlements de la Fédération internationale étant très stricts* », a indiqué l'agent du champion olympique. Coe ne touchera en espèces qu'une faible part du total représentant le remboursement des frais engagés. Le reste, suivant un pourcentage non précisé, sera partagé entre la Fédération britannique d'athlétisme pour le développement de ses activités et l'athlète, dont la part sera placée dans un fonds et mise à sa disposition lorsqu'il arrêtera la compétition.

Ces dispositions permettront à Coe, aux termes des nouveaux règlements adoptés par le Comité international olympique (C.I.O.) et la Fédération internationale d'athlétisme, de rester qualifiable aux Jeux olympiques et aux compétitions internationales de la Fédération.

AUTO-MOTO. — *Mark Thatcher, fils du premier ministre britannique, et sa coéquipière française, Charlotte Verney, dont on avait perdu la trace depuis vendredi 8 janvier dans le quatrième rallye Paris-Alger-Dakar, ont été retrouvés sains et saufs lundi 11 janvier dans le désert de l'extrême sud de l'Algérie par un hélicoptère de l'organisation.*

SKI NORDIQUE. — « *L'équipée blanche* », *course de ski de fond qui devait réunir trois mille concurrents, dont de nombreux champions scandinaves, les 16 et 17 janvier sur différents circuits tracés entre La Bourboule, La Tour-d'Auvergne, Chastreix et Picherande, a été annulée par les organisateurs en raison des mauvaises conditions météorologiques.*

TENNIS

Les « maîtres » commencent leur tournoi sans Borg

De notre envoyé spécial

New-York. — La douzième édition du Masters commence mercredi 13 janvier au Madison Square Garden. Le tournoi des « maîtres » constitue la phase finale du Grand Prix de la Fédération internationale de tennis. Le Tchèque Lendl, les Argentins Vilas et Clerc vont rivaliser avec le clan américain composé de McEnroe, Connors, Tanner, Teltscher et Gerulaitis, ce dernier ayant souffié la place du huitième larron à Yannick Noah. Ainsi, à l'exception de Bjorn Borg, vont se retrouver sur la surface synthétique de l'Arena aux vingt mille places les huit premiers joueurs ayant cumulé le maximum de points au cours des quatre-vingt-huit tournois 1981 patronnés par la firme Volvo.

Le Masters est doté de 400 000 dollars, dont 100 000 dollars au vainqueur — des prix à faire se retourner dans sa tombe « Big Bill » Tilden, le premier « pro » de l'histoire du tennis, roi du Garden ancien style. Il s'articule sur cinq journées en deux séances (matinée, puis soirée) avec des matches au meilleur des trois sets. La formule du tournoi est celle du Round Robin qui divise les joueurs en deux groupes de quatre au sein desquels chaque joueur est opposé aux trois autres. Les demi-finales croisées sont disputées le samedi entre les deux premiers de chaque groupe, puis la finale du dimanche est jouée en cinq sets. D'après l'ordre du tableau, les meilleures chances de samedi vont dans le désordre à Lendl devant José-Luis Clerc et à McEnroe devant Tanner avec la perspective d'une finale McEnroe-Lendl.

Le principal paradoxe de ce Masters du début de l'an aura consisté à qualifier comme numéro un Ivan Lendl, troisième seulement au classement des joueurs professionnels (A.T.P.), devant John McEnroe, incontestable premier joueur mondial. Mais la réalité commerciale est là : l'ambitieux jeune Tchèque a totalisé 2 413 points grâce à neuf victoires dans vingt tournois du grand prix, tandis que McEnroe tout en enlevant les titres de Wimbledon et de Flushing-Meadow aux dépens de Bjorn Borg, n'est crédité que de 2 093 points après quatorze tournois.

Ce masters n'a rien à voir avec les grands championnats de deux semaines dont tous les matches à l'air libre se déroulent en cinq sets. La « passion » qu'il suscite est elle-même de moindre qualité. Nous n'en voulons pour preuve que l'avant-tournoi que les huit qualifiés n'ont pas rougi d'aller disputer, pour les profits que l'on devine, à Rosemond près de Chicago et dont la finale frigorifiée mais véhémente a été remportée dimanche 10 janvier par Connors sur McEnroe (6-7, 7-5, 6-7, 7-5, 6-4), altérant cyniquement l'image de marque du Masters.

Toutefois à la veille des débats, les organisateurs du Grand Prix s'efforcent d'entretenir le suspense et de chauffer les esprits à coups de conférence de presse ou d'interviews tous azimuts. Ils en ont grand besoin. Depuis dimanche en effet il règne à New York une température polaire (jusqu'à moins 30 °C). Quelle que soit leur accoutumance aux rigueurs du général Hiver, il n'est pas du tout sûr que les noctambules new-yorkais veuillent sortir de chez eux avant le week-end pendant lequel exceptionnellement les rencontres seront télévisées. Le « *froid du siècle* » disent les gazettes, pire que la vague blanche de 1968, année de l'inauguration du nouveau Garden...

Bien que son atavisme scandinave l'ait endurci, un seul homme se frotte les mains au plein sens du terme : Borg. Le Suédois, sixième du Grand Prix avec seulement neuf tournois, est absent de ces joutes en vase clos. L'an passé c'est lui qui avait gagné le Masters (écrasant Lendl en finale après avoir difficilement éliminé McEnroe), il est cependant revenu la veille de Noël à New-York. Ce ne fut pas pour croiser la raquette mais simplement pour signer des autographes dans un magasin de luxe de la Cinquième Avenue, le temps d'un breakfast. Un soleil radieux illuminait ce jour-là, comme un présage de sa saison 1982...

OLIVIER MERLIN.

ORDRE DES MATCHES

MERCREDI 13 JANVIER

Matinée : Connors contre Teltscher ; Vilas contre Clerc.

Soirée : Lendl contre Gerulaitis ; McEnroe contre Tanner.

JEUDI 14 JANVIER

Matinée : Lendl contre Vilas ; Tanner contre Teltscher.

Soirée : McEnroe contre Connors ; Clerc contre Gerulaitis.

VENDREDI 15 JANVIER

McEnroe contre Teltscher ; Connors contre Tanner ; Vilas contre Gerulaitis ; Clerc contre Lendl (ces rencontres ne sont pas programmées avec un horaire fixe).

SAMEDI 16 JANVIER

Matinée : demi-finale.

DIMANCHE 17 JANVIER

Matinée : finale.

CARNET

Naissances

— Frédérique et Pascal JACOB sont heureux d'annoncer la naissance de

Sonia.

à Paris, le 1er janvier 1982.

37, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

Décès

— Ses enfants, petits-enfants,
Parents et amis,
font part du décès de

Mme Louise BLOCH SEGAL,
professeur honoraire de lycée,
officier des Palmes académiques.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le jeudi 7 janvier 1982.

11, rue de Chartres,
92200 Neuilly-sur-Seine.
12, rue des Châtelets,
94490 Ormesson.

— Mme Armand Boussarie,
M. et Mme Jean Boussarie,
Mme Claude Boussarie et ses filles,
Les familles Dumontail, Londos et Couverpel,
ont la douleur de faire part du décès du

général de corps d'armée (C.R.) Armand BOUSSARIE,
grand officier
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix de guerre T.O.E.,
croix de la Valeur militaire,

survenu subitement le 3 janvier 1982, dans sa soixante-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 14 janvier, à 10 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Ni fleurs ni couronnes.

7 bis, avenue Pierre-Grenier,
92100 Boulogne.
25, avenue Aristide-Briand,
35000 Rennes.
19, rue Victor-Hugo,
78230 Le Pecq.

[Né le 18 octobre 1909 à Paris, Armand Boussarie, ancien élève de l'Ecole polytechnique, est capitaine en 1939. Après la campagne de France il sert en Algérie, au Sénégal, au Maroc jusqu'en 1944, avant d'être de nouveau affecté en France, puis en Allemagne et en Autriche. Il part ensuite pour l'Indochine (1946-1953), puis pour Washington (1954-1957). Colonel en 1956, il est en poste en Algérie (1957-1959), avant d'être promu général de brigade. Il est alors affecté à l'état-major interarmées, puis commande la 11e division légère d'intervention (1963), avant de devenir inspecteur de l'artillerie (1965), puis être versé dans la 2e section (C.R.) avec le grade de général de corps d'armée.]

ROBLOT S.A.
522-27-22
ORGANISATION D'OBSÈQUES

— Mme Joseph Ensegnat,
M. et Mme Pantaloni,
Marc et Alain Pantaloni,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Baron,
ses neveux,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph ENSEGNAT,

survenu le 8 janvier 1982, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 13 janvier, à 14 h. 30, en l'église Saint-François-d'Assise, à Perpignan.

14, rue César-Franck,
66000 Perpignan.
30, rue Ernest-Renan,
75015 Paris.

— Mgr Lustiger, archevêque de Paris,
Mgr Hiret, chancelier,
Et les prêtres du diocèse de Paris,
font part du décès de

l'abbé Robert GIBERT,
ordonné prêtre en 1969,
responsable de la gestion immobilière du diocèse de Paris,
ancien vicaire
à Saint-Philippe du Roule,

survenu le 21 décembre 1981.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Une messe sera célébrée à son intention en l'église Saint-Philippe du Roule (154, rue du Faubourg-Saint-Honoré), le vendredi 15 janvier, à 11 heures.

— Mme Françoise Legrand de Goesbriand,
M. Yves Legrand,
Mme Joëlle Legrand,
Mme Francelyne Trallov, M. Voya Trallov et leur fils Thomas,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-

marquise Marguerite de GOESBRIAND
médaille
de la Reconnaissance française.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 13 janvier, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly (150, avenue du Roule, 92200 Neuilly).

24, rue Edouard-Nortier,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Calvignac (Lot).
M. et Mme Alain Guichonnet,
M. et Mme Jean-Pierre Guichonnet,
M. et Mme Jean-Claude Norra,
leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de leur père et grand-père,

M. Jean GUICHONNET,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite,
chef de service honoraire
de la police nationale.

La cérémonie religieuse aura lieu le 14 janvier 1982, à 14 h. 30, en l'église Saint-Urcisse, à Cahors (Lot).

L'inhumation se fera dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Carnot,
39210 Morlaix.
14, rue Jean-de-La Fontaine,
94000 Créteil.
« Le Communal »,
Calvignac,
46160 Cajarc.

— M. et Mme Félix Guillerot-Papet,
Virginie et Romain,
Toutes les familles parentes,
Et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René GUILLEROT-PAPET,
docteur en pharmacie,
chevalier de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu le 26 décembre 1981, dans sa quatre-vingt-cinquième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, en l'église de Pontcharra-sur-Breda (Isère).

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, boulevard de Yougoslavie,
21000 Dijon.

— Mme Joseph Iscovici,
son épouse,
Les familles Schächter et Escaut,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Joseph ISCOVICI,

survenu à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière de Boulogne, le 7 janvier 1982.

— M. et Mme Marcel Gresla,
M. et Mme Roger Laborde et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Marguerite KANY,
leur sœur, belle-sœur, tante et parente,

survenu le 5 janvier 1982.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 7 janvier.

27, rue du Pont,
91130 Ris-Orangis.

— Paris.

Jeanne KAPFER

est décédée le 9 janvier 1982, en son domicile (46, rue Dulong, Paris-17e).

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 14 janvier 1982, à 8 h. 30, en l'église Sainte-Marie des Batignolles, sa paroisse.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Ouen-Parisien, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le secrétaire général du gouvernement
a la tristesse de faire part du décès de

Ferdinand LUIGGI,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
sous-directeur des
services administratifs et financiers,

survenu à Paris, le 9 janvier 1982, dans sa cinquante-neuvième année.

La levée du corps aura lieu le 14 janvier, à 7 h. 45, à l'hôpital Cochin (12, rue Méchain, Paris-14e).

Les obsèques seront célébrées en Corse, dans l'intimité familiale.

[Né le 16 mai 1923 à Pioggiola (Corse), Ferdinand Luiggi entre en 1947 au ministère de la guerre, après avoir participé aux campagnes d'Afrique du Nord, de France et d'Allemagne. Attaché au secrétariat général du gouvernement depuis 1955, administrateur civil, il a exercé successivement les fonctions de chargé de mission, chef de cabinet du secrétaire général du gouvernement et sous-directeur depuis 1976.]

— Mme Marcel Minckès,
son épouse,
M. et Mme Patrick Teboul,
ses enfants,
Mlle Olivia Teboul,
sa petite-fille,
Mme et M. Marcel Dassault,
ses sœur et beau-frère,
Mme André Minckès,
sa belle-sœur,
M. et Mme Serge Dassault et leurs enfants,
M. Claude Dassault,
M. et Mme François Minckès et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Minckès et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel MINCKES,

survenu le 11 janvier 1982.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 13 janvier, à 15 h. 45.

Réunion au cimetière du Père-Lachaise (entrée boulevard de Ménilmontant).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous avons la douleur de faire part du décès de

M. Pierre MONDON,
journaliste,

survenu le 7 janvier 1982, à l'âge de soixante et un ans.

De la part de :
Mme Pierre Mondon,
Xavier, Dany et Vincent, Véronique et André, Sonia et Marie Patrick,
M. et Mme Bernard Piocre et leurs enfants,
Mme Auguste Roth,
De toute la famille,
Et de ses amis du « Progrès » et de l'imprimerie Au Manuscrit.

L'inhumation a eu lieu le lundi 11 janvier 1982, à Bordeaux.

Nous souhaitons que les fleurs soient remplacées par des dons destinés à la recherche médicale : ADIP, Institut Pasteur (C.C.P. 236 94 F Paris).

Une messe sera dite le samedi 16 janvier 1982, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Agnès (rue Moynet, à Maisons-Alfort - métro Ecole-Vétérinaire).

1 bis, avenue Gambetta,
94700 Maisons-Alfort.

— Mme Joseph Polonsky et son fils,
M. et Mme Jacques Darmon et leurs enfants,
M. et Mme Dan Ostrowski et leurs enfants,
Mme Sonia Levin,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph POLONSKY,

leur époux, père, grand-père et frère, survenu subitement le 9 janvier 1982, dans sa soixante-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 14 janvier 1982, à 10 h. 15, au cimetière du Montparnasse (entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e).

Ver-sur-Launette,
60530 La Chapelle-en-Serval.
21, rue Barbet-de-Jouy,
75007 Paris.
1, parc Lesers,
Cimiez,
06000 Nice.

— Mme Stain et son fils,
Ses neveux et nièces et leurs leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Léon STAIN.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux, le mercredi 13 janvier 1982.

On se réunira à la porte principale à 10 h. 45.

28, boulevard Bonne-Nouvelle,
75010 Paris.

Anniversaires

— Pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu de

Paul DEROCHE,

une messe sera célébrée le mercredi 13 janvier, à 9 heures, en la chapelle de la Sainte-Vierge de l'église Saint-François-Xavier (place du Président-Mithouard, Paris-7e).

Avis de messe

— Une messe sera célébrée le jeudi 21 janvier, à 19 heures, en l'église Saint-Eustache (Paris), à la mémoire du professeur

R.-A. GUTMANN,

décédé le 22 décembre 1981.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

LA BAGAGERIE®
SOLDE
SACS • ARTICLES DE VOYAGE
MAROQUINERIE DE POCHE • CEINTURES
Paris : 12, rue Tronchet • 41, rue du Four • 74, rue de Passy • Tour Maine-Montparnasse

AÉRONAUTIQUE

MORT DE M. JIRO HORIKOSHI INVENTEUR DE L'AVION DE COMBAT ZÉRO

M. Jiro Horikoshi, créateur du Zero, le principal avion de combat japonais au cours de la seconde guerre mondiale, est mort le 11 janvier à l'âge de soixante-dix-huit ans dans un hôpital de Tokyo.

[Ingénieur de l'aéronautique, M. Jiro Horikoshi était entré en 1927 dans le groupe industriel Mitsubishi. Il dessina plusieurs avions de combat militaires, dont le plus célèbre fut le Zéro, un chasseur monomoteur dont, à partir de 1940, 10 400 exemplaires furent construits par Mitsubishi, et qui participa en particulier à l'attaque sur Pearl-Harbour. Armé de deux mitrailleuses et de deux canons de 20 mm, le Zéro était remarquable par son rayon d'action : 1 800 kilomètres — double de celui de son meilleur concurrent américain, le P-40 — et sa maniabilité, due à sa grande légèreté. « *Avion imbattable* », reconnaissaient eux-mêmes les pilotes américains qui durent attendre les années 1942-1943 pour, notamment, avec le Corsair et le P-38 Lightning, disposer d'un appareil aux performances comparables.

Après la guerre, M. Horikoshi avait contribué à la mise au point du YS-11, un bimoteur civil.]

● *L'orfèvre François Hugo* est mort, le 6 janvier, dans sa résidence du col du Corbier (Haute-Savoie). Il était âgé de quatre-vingt-trois ans.

[François Hugo, qui était l'arrière-petit-fils du poète, avait travaillé notamment avec Picasso, Max Ernst et Derain, et réalisé pour de nombreuses églises des tabernacles, des fonds baptismaux, des chandeliers et des objets de culte. Depuis une dizaine d'années François Hugo vivait retiré en Haute-Savoie.]

(Publicité)
ECOLE DE NAVIGATION DE PLAISANCE
23, bd Victor-Bouhot, Île de la Jatte, 92-Neuilly
Tél. 747-61-35
Alain GOUTHIER
Centre officiel d'examens - Marine marchande
TOUS PERMIS MER (A, B, C) ET INVIERS

Le Monde

régions

LA RÉFORME DE LA CARTE DES AIDES RÉGIONALES

Les grandes agglomérations ne bénéficieront plus de subventions pour l'industrialisation

M. Michel Rocard, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, vient d'envoyer aux vingt-deux préfets de région de la métropole les propositions du gouvernement destinées à modifier la carte des aides au développement régional, qui datait, pour l'essentiel, de 1976.

Un nouveau régime de primes pour les investissements industriels et les emplois du secteur tertiaire avait été arrêté par le gouvernement au comité interministériel du 19 novembre, et ce nouveau régime — simplifié, décentralisé et renforcé dans son impact économique — doit entrer en vigueur cette année.

Les préfets sont invités à organiser la consultation des assemblées régionales (comités économiques et sociaux, conseils régionaux) et éventuellement des conseils généraux et des groupements consulaires sur le projet du gouvernement, et à retourner aux services de M. Rocard les avis des régions pour le 28 févr. r. La Commission de Bruxelles a aussi reçu communication du projet.

La consultation des régions ne porte que sur l'une des deux primes industrielles, — la prime d'aménagement du territoire (1) financée sur des crédits d'Etat, qui seront attribués aux régions dans une enveloppe annuelle. Selon M. Rocard, cette prime « *est l'expression de la solidarité nationale au bénéfice des régions les moins favorisées et sera donc réservée aux territoires définis par une carte nationale* ». C'est la mise au point définitive de cette carte qui fait l'objet de la consultation engagée.

Pour ne pas contrevenir à la réglementation européenne, toute adjonction de zones supplémentaires à l'ancienne carte des aides en vigueur jusqu'à fin 1981 devra « *être compensée par une suppression équivalente — en termes de population — d'autres zones sur la carte* ». Autrement dit, et pour simplifier, si l'on veut classer désormais sur la carte des zones « primables » dix cantons supplémentaires en Rhône-Alpes ou en Champagne-Ardenne, il faudra rayer dix autres cantons.

Enfin, les régions sont appelées à faire preuve de responsabilité et donc à établir une hiérarchie dans les taux des primes qui seront allouées. Toutes les communes d'un même département ne pourront en effet pas bénéficier des taux maximum de subvention à 25 %. Selon les services de M. Rocard et la DATAR, la future carte des aides doit *obéir à deux* sortes de priorités régionales : les zones affectées par des handicaps structurels (relief, éloignement des grands centres économiques, exode rural, faibles revenus) ; les régions particulièrement touchées par la crise économique et la disparition d'établissements industriels.

La carte de 1976 était fondée sur des conceptions qui ont peu évolué depuis la crise pétrolière et elle ignore, par exemple, les régions de vieille tradition industrielle particulièrement sur le pourtour nord du Bassin parisien. Aussi, alors que le gouvernement propose de ne pas toucher aux dispositions actuelles relatives aux activités de recherche et aux emplois tertiaires, est-il suggéré une profonde modification des priorités géographiques pour les créations et extensions d'activités industrielles.

La principale modification est la suivante : les grandes agglomérations ne bénéficieront plus automatiquement de la prime pour les projets industriels, mais « *au coup par coup lorsque la situation le rendra nécessaire* ».

L'Ile-de-France exclue

La Bretagne, les Pays de la Loire, le Poitou-Charentes, le Limousin, l'Auvergne, l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon, la Corse, une partie de la Basse-Normandie, du Centre et de Rhône-Alpes seront sur la carte. Pour tenir compte du taux de chômage, on ajoutera les départements suivants : la majeure partie du département de la Sarthe (taux de chômage, 9 %) à l'exclusion de l'agglomération du Mans, le Calvados (11,6 %) à l'exclusion de l'agglomération de Caen, une partie de la Seine-Maritime (11,8 %), de la Somme (10,5 %) et de l'Aisne (10,4 %), le Pas-de-Calais (11,8 %), une partie du Nord (10,7 %) et des Ardennes (10,5 %), la Meuse (8,1 %), la Meurthe-et-Moselle (8,7 %) à l'exclusion de l'agglomération de Nancy, le territoire de Belfort (8,9 %), la Loire (9,5 %), une partie du Gard (10,6 %) et des Bouches-du-Rhône (11,1 %), le nord-est de la Moselle et les Vosges.

En revanche — et c'est là qu'il *faut s'attendre aux protestations les plus véhémentes des élus*, — les principaux « déclassements » proposés concernent les cinq agglomérations de Bordeaux (650 000 habitants), Toulouse (510 000), Nantes (450 000), Rennes (230 000) et Montpellier (211 000). Le gouvernement propose aussi d'exclure de la carte des aides les départements où le chômage est contenu dans des limites relativement faibles : Rhône, Isère, l'essentiel de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Dans la Nièvre, seule Nevers serait classée. Ni l'Yonne, l'Aube, le Loiret, l'Eure, l'Oise, la Marne ne sont classés, ni non plus le Doubs, le Jura, les deux Savoies, ou les départements alpins par exemple. Enfin, aucun des départements de l'Ile-de-France n'est retenu sur le projet de carte régionale, ce qui ne manquera pas de relancer la question-clef de l'aménagement du territoire : le développement régional est-il concurrent ou complémentaire du renforcement de la région parisienne, par rapport aux autres grandes métropoles européennes ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) L'autre prime dite « prime régionale à l'emploi », qui s'applique dans les villes petites et moyennes et les zones rurales, et qui est financée sur crédits régionaux (abondés éventuellement par les communes et les départements) est laissée à la quasi entière discrétion des conseils régionaux.

POINT DE VUE

Les collectivités locales face à l'État

par MICHEL GIRAUD (*)

Le projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, tel qu'il a été déposé par le gouvernement et qui est actuellement discuté au Sénat, n'apporte pas de réponses satisfaisantes aux problèmes essentiels. Il ne permet pas non plus d'augurer que satisfaction puisse être donnée à ceux qui espèrent une simplification des rapports entre l'Etat et les collectivités locales, d'une part, entre les collectivités locales elles-mêmes, d'autre part. C'est pourquoi j'ai proposé au Sénat *de préciser et de compléter en conséquence* les propositions du gouvernement.

Il convient, en effet, de déterminer avec clarté les compétences de chaque échelon d'administration : *Etat, région, département et communes*, d'affecter à chacun les services et personnels indispensables et de prévoir les ressources afférentes. Il importe aussi de protéger la liberté de chaque collectivité locale, et, en particulier, de la plus petite d'entre elles, la commune, contre les empiétements de l'Etat ou d'une collectivité territoriale plus importante.

La première tâche à laquelle il faut s'atteler consiste en la délimitation *précise* des compétences. En voulant aller trop vite, le gouvernement présente un projet imparfait. Et, pourtant, le rapport de la commission présidée par Olivier Guichard avait ouvert, en ce domaine comme en tant d'autres, *d'intéressantes perspectives*. Ce qui importe, c'est de partager les responsabilités selon le principe des blocs de compétence.

A l'Etat de déterminer et de conduire la politique économique et sociale globale de la nation. La région, quant à elle, a vocation à recevoir une compétence d'attribution en matière d'aménagement du territoire et d'animation économique, sociale et culturelle. Le département, pour sa part, devrait voir ses attributions élargies à la réalisation des équipements ou à l'organisation des services qui, par leur importance, dépassent le cadre communal ou intercommunal, mais il ne saurait intervenir directement dans le *secteur économique au même titre que* la région. Enfin, la commune, cellule de base de la société, serait compétente pour tous les équipements et services de voisinage.

Simplification

Pour exercer leurs compétences, les collectivités territoriales doivent disposer des moyens financiers et humains indispensables. A cet égard, il est vrai qu'une *réforme* progressive mais fondamentale de la fiscalité s'impose. En outre, la substitution aux subventions accordées au coup par coup d'une subvention globale d'équipement allégerait les liens de subordination *existant entre la collectivité « donneuse »* et celle qui reçoit.

Le gouvernement veut *régler*, non par la loi mais par décrets, les problèmes posés par l'organisation nouvelle des services inhérente à la réforme. Il nous apparaît indispensable de définir dans la loi les principes de la nouvelle organisation administrative. S'agissant de principes touchant à la libre administration des collectivités locales, c'est la loi qui doit énumérer les services transférés de l'Etat vers les collectivités locales, ou définir des principes de partage.

Simplifier implique aussi que l'on veille à ce que soit garantie l'autonomie des communes, des départements et des régions par rapport à l'Etat et des collectivités entre elles. Il faut affirmer le principe qu'aucune collectivité locale ne pourra *intervenir* dans l'exercice des compétences relevant d'une autre collectivité locale, sauf disposition expresse de la loi.

La simplification oblige les collectivités bénéficiaires des transferts *de compétence à définir des règles* générales et publiques. Cela devrait permettre de répondre en partie au problème posé par le chevauchement des différents pouvoirs réglementaires et au risque de démembrement de l'Etat. Cela devrait également et surtout supprimer les dangers d'arbitraire.

En bref, une véritable réforme des collectivités locales et de leurs relations avec l'Etat doit reposer sur les principes fondamentaux suivants : la liberté d'une part, la clarté et la simplification d'autre part. Les projets du gouvernement, ceux déjà connus ou ceux en gestation, ne permettent d'assurer complètement ni l'un ni l'autre. Au contraire, l'*emprise croissante de l'Etat*, à travers une planification rigidifiée et surtout du fait des nationalisations, en particulier du crédit, les comportements partisans auxquels certains se laissent aller, ne manquent pas de susciter des inquiétudes.

(*) Président R.P.R. du conseil régional d'Ile-de-France, secrétaire du Val-de-Marne, rapporteur du projet de loi sur les droits et libertés des communes, départements et régions.

Ile-de-France

Un plan de M. Georges Marchais pour le retour des usines en région parisienne

Depuis de nombreuses années, le parti communiste tente de s'opposer à la désindustrialisation de la région parisienne. Aujourd'hui, associé au pouvoir, il ne se contente plus d'une action défensive ; il vient de proposer à M. Pierre Dreyfus, ministre de l'industrie, un plan de développement industriel pour l'Ile-de-France.

C'est à la fois un choix économique, résumé ainsi par M. Georges Marchais : « Pour vaincre le chômage et doter la France des moyens économiques dont elle a besoin, il faut assurer une reprise vigoureuse de l'activité industrielle dans la région parisienne », *mais aussi un choix politique.*

Le P.C. a pu constater lors des dernières élections que le départ des industries s'était traduit par une fuite de ses électeurs ; entre les élections uropénn d juin les élections que le départ des industries s'était traduit par une fuite de ses électeurs ; entre les élections européennes de juin 1979 et le premier tour des présidentielles son score a diminué de 6,45 points en Ile-de-France. Il ne peut accepter de voir une de ses places fortes ainsi s'effriter.

La présence de son secrétaire général, à la conférence de presse réunie le lundi 11 janvier pour présenter ce plan, de plus de soixante pages, par MM. Paul Laurent et Philippe Herzog, tous deux membres du bureau politique, prouvent l'importance que le parti communiste accorde à ce dossier.

Pour le P.C., la perte de quatre cent mille emplois industriels en dix ans en région parisienne fut la conséquence de décisions économiques, le redéploiement des capitaux vers la spéculation immobilière, et d'orientations politiques : « *Démanteler les fortes traditions révolutionnaires de la classe ouvrière en même temps que ses points d'appui politique.* » L'arrivée de la gauche au pouvoir a fait disparaître la deuxième raison, mais lutter contre la première impose de « *rompre le monopole absolu des patrons dans les décisions industrielles* ». Pour ce faire les communistes proposent un certain nombre de réforme comme « *la mise en œuvre de pouvoirs suspensifs pour les travailleurs et les élus afin de stopper les fermetures et démantèlements d'entreprises* ».

Le plan de développement industriel présenté par M. Herzog, responsable de la section économique du comité central, s'oriente autour de trois actions. Premièrement, développer les productions modernes faisant appel à des technologies de pointe et à une productivité importante, comme l'électronique, l'informatique, l'aéronautique ou la biotechnologie. Cela implique un développement considérable de la formation professionnelle, pour permettre « *la transmission du savoir-faire* » ; le P.C. demande entre autre que chaque entreprise de plus de cinq cents personnes « *dispose d'un centre de formation et de recherche solide* ».

Les rapports avec la province

Deuxièmement la construction d'« *industries humaines et sociales* », par la diminution de la durée du travail, et la résolution « *des problèmes complexes que pose la consommation et la vie sociale dans une région où vivent plus de dix millions de personnes* ». Le P.C. propose ainsi une bourse d'échange « *pour favoriser le rapprochement de l'emploi et du domicile* » et de rendre « *la ville vivable pour les familles ouvrières* ». Troisièmement, les communistes souhaitent « *de grandes transformations dans les pouvoirs et les critères de gestion* », ce qui implique pour lui de « *séparer les droits de propriété et de gestion* » et de lutter contre « *les gaspillages* » de capitaux qui « *s'accumulent dans des opérations spéculatives et parasitaires* » qu'ils proposent d'ailleurs de taxer.

Bien entendu, ce long plan ne se contente pas de grandes orientations mais entre dans el détail en proposant département par département un certain nombre de points fort : reprise de la croissance d'emplois productifs à Paris même, priorité à l'automobile et à l'aéronautique dans les Hauts-de-Seine, à la machine-outil en Seine-Saint-Denis, aux industries médicales et agro-alimentaires en Val-de-Marne, création *d'une industrie forestière* dans la vallée de la Seine, développement de la recherche dans l'Essonne, et de l'industrie du verre en Seine-et-Marne.

Tout cela devant permettre de créer deux cent mille emplois industriels d'ici 1986, ce qui sera suffisant « *dans une hypothèse de solde migratoire nul entre la région parisienne et la province.* »

Tout cela ne veut pas dire que le P.C. souhaite tout concentrer en Ile-de-France. Il reconnaît que sont obligés d'y vivre de jeunes provinciaux qui souhaiteraient retrouver « *vivre au pays* ». Mais pour lui, le développement provincial doit s'appuyer sur une région parisienne puissante. Et constatent que cette dernière, comme les autres régions, souffrent d'une trop grande concentration des centres de décision, il propose de décentraliser ceux-ci (les sièges sociaux des entreprises sidérurgiques et elur centre de echerche de Saint-Germain-en-Laye par exemple).

En revanche, il continue de s'opposer aux décentralisations tertiaires « *qui, comme à la S.N.C.F., ne répondent pas à des raisons économiques sérieuses mais politiciennes* ». Paul Laurent a reconnu que tout cela n'était pas tout à fait cohérent avec la politique gouvernementale : la décentralisation « *fait partie des points que nous discutons* », a-t-il dit.

THIERRY BRÉHIER.

Picardie

APRÈS LA VISITE DU PREMIER MINISTRE

Une U.E.R. de médecine à Amiens

A l'occasion du discours qu'il a prononcé lundi après-midi 11 janvier, à Amiens, devant les assemblées régionales de Picardie (lire p. 41), *M. Pierre Mauroy a annoncé plusieurs décisions concernant directement la région.*

● *Education* : le gouvernement a décidé d'engager la réalisation d'un U.E.R. de médecine et de pharmacie à Amiens.

● *Logement* : l'Etat réservera en 1982 à la région « *u nminimum de 2 milliards 250 millions de francs au financement des logements aidés* ». *D'autre part, la réhabilitation du parc H.L.M.* « *bénéficiera en 1982 d'une dotation minimale de 21 millions de francs* ».

● *Routes* : le tronçon Saint-Omer – Nordausques devant être réalisé à partir de cette année, l'autoroute A 26 sera « *en service de bout en bout entre Nordausques et Cambrai dès 1984* » ; les autres opérations prioritaires seront la deuxième tranche de la déviation de la R.N. 31 à Soissons, la première tranche de la déviation de la R.N. 32 à Compiègne, celle de la R.N. 31 à Clermont-sur-Oise ainsi que la rocade nord-est d'Amiens. Coût total : 49 millions de francs.

● *Voies ferrées* : l'électrification de la rocade Rouen-Amiens sera mise en service en 1984 et celle de la ligne Paris-Beauvais « *sera engagée par la S.N.C.F. dès que possible en vue d'une mise en service en 1986* ».

● *Aides au développement régional* : M. Mauroy a indiqué « *le gouvernement propose de classer comme zones où la prime d'aménagement du territoire pourra être attribuée, les arrondissements de Vervins, Saint-Quentin et Laon dans l'Aisne et dans la Somme, l'arrondissement d'Abbeville et les cantons de Bernaville, Doullens, Acheux, Domart-en-Ponthieu de l'arrondissement d'Amiens. Ainsi, la population située en zone aidée en Picardie sera multipliée par dix, passant de 50 000 à 500 000 habitants* ».

● *Emploi* : la société Landry-Plastiques, qui a décidé de s'implanter dans l'agglomération d'Amiens pour y créer, à terme, cent quatre-vingts emplois, bénéficiera, au titre des dérogations prévues, d'une prime de développement après négociation avec la DATAR.

Corse

● *Pas de hausse des tarifs aériens sur la Corse.* — La hausse des tarifs aériens de 10 % entre le continent et la Corse, qui devait entrer en vigueur le 10 janvier, est suspendue, annonce le ministère des transports après la réunion du comité consultatif de la desserte de la Corse.

Le président de la R.A.T.P. : le temps des transports gratuits n'est pas venu

Le dernier numéro d'*Entre les lignes*, journal d'information interne de la R.A.T.P., publie une longue interview de M. Claude Quin, le président du conseil d'administration de la Régie.

Celui-ci détaille — entre autres — ses propositions personnelles pour la réforme du financement *des transports en commun parisiens*, qui est un des principaux dossiers que les instances régionales d'Ile-de-France vont devoir discuter dans les prochains mois avec le gouvernement (*le Monde* du 22 octobre 1981).

Constatant qu'actuellement on commence par fixer les dépenses avant de chercher les recettes permettant d'équilibrer les comptes, le président de la Régie affirme : « *C'est un système ni stimulant ni fiable.* » Il pense donc qu'il faut profiter de la réforme « *pour remettre à l'endroit les règles de financement de la R.A.T.P.* ».

M. Quin distingue les frais d'investissements et les coûts de fonctionnement. Pour les premiers « *nous ne pouvons aller vers un désengagement de l'Etat* », dit-il, souhaitant même une accentuation de son effort « *pour prendre en charge le coût des grandes infrastructures* », mais cela sans exclure l'intervention de la région. En revanche, il exclut, implicitement, la participation de l'Etat à la couverture des frais d'exploitation et estime que la région ne pourra participer au financement de ceux-ci que si la réforme en cours lui accorde de nouveaux moyens financiers. Il ajoute toutefois que la contribution qu'elle pourrait apporter devra être calculée « *sur une base définie en fonction de différents critères à discuter avec les autorités régionales. Ce ne peut être simplement sur le constat d'un manque de ressources en fin d'année* ». En fait, M. Quin voudrait appliquer le principe « *celui qui décide paye* ».

Aussi le président de la Régie souhaite une modification de la contribution des entreprises au coût des transports en commun, estimant que « *le système actuel n'est pas bon car il aboutit à faire verser aux entreprises des sommes indifférenciées qui viennent combler un vide* ». Il propose donc que les entreprises « *règlent aux voyageurs et à la R.A.T.P. la part des dépenses des salariés qui correspond au trajet domicile - travail* », constatant que cela en fait n'alourdirait pas leurs charges.

De même, M. Quin estime que « *les tarifs spéciaux pour les personnes âgées, les chômeurs, les enfants, les étudiants, les élèves relèvent de l'Etat et des collectivités territoriales, de leur initiative et donc de leur financement* ». En tout cas, le patron de la R.A.T.P. prévient : « *Le temps des transports gratuits n'est pas venu. La contribution des voyageurs doit demeurer, mais pour les salariés, elle doit diminuer en pourcentage.* »

Transports parisiens

LES PROJETS DU MINISTRE

M. Charles Fiterman, ministre des transports, présentant ses vœux à la presse, a tracé, le 11 janvier, un bilan de six mois d'activité de son ministère et s'est déclaré soucieux de « *continuer à avancer dans la voie des réformes dans un esprit de concertation* ». « *Nous avons beaucoup travaillé et obtenu quelques résultats*, a dit le ministre, *mais ce n'est qu'un début et il y a encore beaucoup à faire.* »

Parmi les travaux et les décisions à venir, M. Fiterman a cité la réforme des transports parisiens, la prise de décisions rapides concernant les transports urbains, la réforme de la politique autoroutière, le renouvellement à la fin de 1982 de la convention passée entre l'Etat et la S.N.C.F., la mise au point d'un schéma directeur des voies navigables en liaison avec le VIIIe Plan.

LES CARRELAGES DU « NORD-SUD »

Les accès de style « Nord-Sud » qui équipent dix-huit stations de métro des lignes 12 et 13 vont être restaurés. Ces ouvrages, réalisés entre 1910 et 1913, sont, comme les entrées Guimard, les témoins d'un genre artistique intéressant et appartiennent, à ce titre, au patrimoine du métro. Outre l'entourage de fer, ces accès comportent des parties revêtues de carrelage, qui sont très détériorées.

A la suite d'essais réalisés en 1977 et 1978 à partir de carrelages commerciaux ressemblant aux originaux, sur les entrées des stations Jules-Joffrin et Marcadet-Poissonière, les architectes des Bâtiments de France ont demandé à la R.A.T.P. d'assurer la réfection à l'identique des vingt-cinq ouvrages Nord-Sud. Confiée à un artisan, la fabrication des carreaux reproduisant fidèlement les originaux s'est achevée en 1980.

Le programme des travaux de restauration s'étalera sur cinq années environ. Sur les vingt-cinq ouvrages, quinze seront particulièrement délicats à traiter, puisqu'ils comportent, outre des garde-corps en ferronnerie d'art, des poteaux carrelés. Les dix autres caractérisant les accès secondaires, sont entièrement en fer forgé. La totalité des opérations est confiée à des agents de la R.A.T.P. (service de l'entretien des accès). La première station traitée est la station Pasteur.

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

LA SITUATION DE LA S.N.C.F. EN 1981

Bons résultats pour les voyageurs, mauvais résultats pour les marchandises

La situation financière de la S.N.C.F. s'est encore détériorée au cours de l'année 1981.

C'est ce qui ressort du bilan présenté ce mardi 12 janvier par son président, M. André Chadeau. Si les recettes du trafic des voyageurs augmentant de 10,5 %, celle du trafic des marchandises régressent, une fois de plus, de 7,6 %, tandis que les dépenses d'exploitation s'accroissent de 14,7 %, sous le double effet de l'augmentation des dépenses de personnel et des charges financières — lesquelles atteignent 4 milliards de francs (soit 8,3 % de l'ensemble des dépenses).

Les seuls facteurs conjoncturels (ralentissement économique, hausse des prix et des taux d'intérêt) ont pénalisé l'entreprise de 2,3 milliards de francs. La dégradation des résultats financiers a conduit l'Etat à porter de 2,3 milliards à plus de 3 milliards de francs sa subvention forfaitaire à l'occasion du collectif budgétaire de 1981.

Une subvention analogue est retenue pour la présente année, a annoncé M. Chadeau, mais elle ne suffira pas à couvrir le déficit d'exploitation, même si, comme l'espère le conseil d'administration de la société, la croissance du trafic atteint 3,8 % pour les voyageurs et 2,8 % pour les marchandises. Aussi doit-on s'attendre à des hausses des tarifs : pour les voyageurs, elles seront conformes à la croissance de la production intérieure brute ; pour les marchandises, une première majoration aura lieu en avril et une autre vers l'automne. Mais, dans le même temps, la S.N.C.F. veut se mettre davantage à l'écoute de la clientèle en développant les tarifs à caractère social, en favorisant les petites lignes et en se tenant prête à négocier avec les nouvelles autorités régionales.

Au-delà de cette année, et dans la perspective du futur statut des chemins de fer — qui prendra effet le 1er janvier prochain, — M. Chadeau compte proposer aux pouvoirs publics une stratégie qui comporte notamment, ainsi qu'il l'explique ci-dessous, la réaffirmation du rôle de service public du chemin de fer et l'amélioration des conditions financières d'exploitation du réseau.

par ANDRÉ CHADEAU (*)

A la fin de cette année, la S.N.C.F. aura vécu : une nouvelle société, quarante-cinq ans après la nationalisation de 1937, prendra le relais au 1er janvier 1983. Président de la S.N.C.F., je plaiderai auprès des pouvoirs publics — qui auront à définir le nouveau régime juridique et financier liant l'Etat et son concessionnaire — afin que des objectifs ambitieux soient assignés à l'entreprise.

Les difficultés financières sont réelles et je sais qu'il ne nous sera pas facile de les surmonter. Mais le chemin de fer est, plus que jamais, un instrument indispensable au développement économique et social ; il saura valoriser ses atouts au service de la collectivité tout entière.

La S.N.C.F. est aujourd'hui confrontée à trois difficultés essentielles : l'importance du déficit d'exploitation, l'accroissement de son endettement, la baisse du trafic marchandises. L'analyse des causes profondes de cette situation permet de définir la stratégie à adopter, la nature des solutions à mettre en œuvre.

Pour 1981, le budget d'exploitation se solde par un déficit de quelque 2 milliards de francs. Le budget prévisionnel 1982 a été établi en supposant un accroissement significatif du trafic (tant voyageurs, grâce, notamment, au succès du T.G.V., que marchandises, grâce au redressement de l'activité économique). Malgré cela, les comptes de 1982 ne pourront être équilibrés.

Cette situation n'est pas nouvelle : avant 1937 déjà, l'Etat a dû intervenir pour assurer la compensation d'une éventuelle exploitation déficitaire et, lors de la nationalisation, les avances de trésorerie consenties par l'Etat aux différents réseaux et non remboursées atteignaient 6 milliards de francs de l'époque.

Cette situation n'est pas non plus spécifique à la France : rapporté au trafic assuré, le déficit de la S.N.C.F. est moindre que celui de bien des réseaux étrangers. Pour prendre le seul exemple allemand, le déficit de la D.B. avoisine 11 milliards de francs en 1981, avec un trafic comparable à celui de la S.N.C.F.

Mais nous ne devons pas nous satisfaire de ces comparaisons.

L'importance des concours que l'Etat consacre au chemin de fer l'a parfois amené à s'interroger sur la place de ce mode de transport dans l'économie nationale.

En outre, l'existence d'une situation financière déséquilibrée masque trop souvent les efforts de gestion conduits par l'entreprise. Elle amène aussi à sous-estimer les atouts de la technique ferroviaire, particulièrement bien adaptée aux contraintes économiques modernes, parce que le rail est sûr, économe d'espace et d'énergie, respectueux de l'environnement, et qu'il irrigue l'ensemble du territoire.

La stratégie que j'entends proposer aux pouvoirs publics pour la S.N.C.F., ou mettre en œuvre selon les cas, doit, à partir de l'analyse des causes profondes de nos difficultés, dégager les solutions permettant de valoriser les atouts du chemin de fer.

Les causes du déséquilibre financier sont de trois ordres :

1) Des facteurs conjoncturels extérieurs (ralentissement de l'activité économique, niveau des prix, hausse des taux d'intérêt) qui représentent plus de 2,3 milliards d'écart de charges par rapport aux hypothèses du contrat d'entreprise, et qui ont justifié la revalorisation de la subvention forfaitaire de l'Etat.

(*) Président de la S.N.C.F.

Il est évident que la plupart des entreprises ont été confrontées à ces difficultés, mais, dans le cas de la S.N.C.F., leur effet est amplifié par la nature même du service public qu'elle assume et qui ne lui permet pas toujours d'adapter ses charges aux aléas de la conjoncture.

2) L'inadaptation de la structure financière de la S.N.C.F., en second lieu, qui, du fait de l'extrême modicité de son capital — 14 millions de francs, soit 0,03 % de ses dépenses d'exploitation, — ne dispose d'aucun fonds propres et ne peut de ce fait obtenir des ressources à des coûts comparables à ceux que connaissent d'autres entreprises publiques ou privées.

La S.N.C.F. doit financer la totalité de ses investissements sous forme d'emprunts, ainsi que le report des déficits antérieurs. Les charges financières ont atteint plus de 4 milliards de francs en 1981, soit 8,3 % des dépenses de fonctionnement, dont 820 millions pour le seul financement des déficits antérieurs.

On peut regretter qu'à cet égard l'Etat n'ait pas mieux assumé, depuis 1937, son rôle d'actionnaire. Il vient cependant d'engager le processus d'apurement de la situation financière de la Société nationale en lui accordant, en 1981, une dotation en capital de 1 milliard de francs — jouant ainsi son rôle d'actionnaire pour la seconde fois en quarante-cinq ans.

3) La troisième cause tient enfin à la persistance de conditions de concurrence défavorables entre le rail et la route, l'entreprise nationale respectant scrupuleusement la législation sociale — pour n'évoquer que cet aspect des choses.

Cette inégalité de concurrence aboutit à une minoration artificielle des prix du transport de marchandises. Son impact sur les recettes de la S.N.C.F. correspond à un manque à gagner de l'ordre de 3 à 4 milliards de francs, sans aucun profit pour l'économie nationale, puisque les entreprises routières créent moins d'emplois qu'elles ne pourraient en créer si elles respectaient mieux la législation sociale.

Des missions claires

La définition de nouvelles règles du jeu doit mettre l'entreprise en mesure de répondre pleinement à l'attente de la collectivité et de remplir les trois missions que lui confie le gouvernement :

— Etre un service public de transport, orienté vers la satisfaction des besoins de la population, en particulier des personnes dont les revenus sont les plus faibles ;

— Participer à la politique de l'emploi par ses recrutements et par ses investissements (8,6 milliards en 1982) ;

— Aider à la décentralisation de l'Etat, en étant un interlocuteur privilégié des régions et des collectivités locales, dans l'exercice de leurs nouvelles responsabilités. L'entreprise est prête à adapter ses propres structures pour présenter aux régions une réelle capacité de dialogue et de négociation en rapport avec les attributions qui leur seront confiées par la loi.

Dans les discussions préparatoires à la définition de nouvelles relations juridiques et financières entre l'Etat et la S.N.C.F., l'entreprise insistera sur le caractère de service public que revêt l'ensemble de l'exploitation ferroviaire.

Ce point de vue se fonde à la fois sur les avantages qu'apporte indirectement le rail à la collectivité (notamment en matière d'emploi et de coûts sociaux) et sur l'imbrication étroite des diverses activités de la S.N.C.F.

Je ne reviendrai pas sur le premier point ; mais il faut avoir en mémoire que la S.N.C.F. fait vivre près de deux millions de personnes, soit 4 % de la population française, par le nombre d'emplois qu'elle assure (248 400 fin 1981), les prestations de retraite qu'elle verse (412 000 retraités et ayants droit), par ses activités induites ou sous-traitées.

Le chemin de fer est un système profondément intégré : c'est la même infrastructure, servie en très grande partie par le même personnel et, dans beaucoup de cas, avec les mêmes engins de traction, qui permet d'assurer l'ensemble des trafics. Il est pratiquement impossible d'isoler, pour chaque catégorie, des coûts fiables et détaillés. Tout effort de tarification au coût marginal ou budgétaire se heurte à cette difficulté fondamentale.

Revenir à une notion de service public élargi implique de nouveaux rapports juridiques et financiers entre l'Etat et son concessionnaire. Mais cela n'implique nullement l'abandon de la recherche du meilleur prix compatible avec la qualité du service ni l'affaiblissement de l'esprit commercial — bien au contraire.

En aucun cas, service public ne doit signifier gabégie ni laxisme dans la gestion. Le service public impose des devoirs et des obligations à la Société nationale comme à l'Etat :

Pour l'entreprise, cela signifie une écoute permanente des besoins de sa clientèle et un renforcement de son dynamisme commercial. Cela signifie aussi des efforts de productivité et de bonne gestion, en application de « ratios » fixés en accord avec les pouvoirs publics pour vérifier l'adaptation permanente des moyens aux objectifs.

L'Etat doit définir clairement les missions dont il charge le chemin de fer et donner à la Société nationale les moyens de les remplir au meilleur coût pour la collectivité. Il s'agit pour lui :

— De ne pas imposer au nouveau concessionnaire la charge financière résultant du report des déficits accumulés jusqu'à la fin 1982 par la société antérieure ;

— De doter la nouvelle société d'un capital en rapport avec son importance économique ;

— De compenser financièrement les missions imposées à la S.N.C.F. et qui ne relèvent pas de la gestion d'une entreprise de transport « normale » ;

— De participer au financement de certains investissements, en particulier des opérations intéressant l'aménagement du territoire.

Une attitude offensive

Dans le dialogue constant que nous entretenons avec les pouvoirs publics, au niveau national et au niveau régional, je continuerai, dans cet esprit, à plaider afin que l'avenir de la S.N.C.F. soit guidé par des objectifs ambitieux.

Leur réalisation ne sera pas chose facile. Mais des solutions existent. Elles tiennent principalement à trois facteurs : le retour à une expansion économique plus soutenue ; la définition d'une nouvelle politique des transports, atténuant les inégalités de concurrence ; la participation de tous les cheminots à une stratégie de l'entreprise orientée vers une gestion rigoureuse et vers le dynamisme commercial.

Cette stratégie, qui tient compte des contraintes actuelles comme des atouts réels du chemin de fer, a été esquissée déjà dans les faits par des décisions récentes : dans le domaine financier, comme je l'indiquais plus haut ; dans le domaine commercial, grâce à des mesures destinées à attirer des clientèles nouvelles ; dans le domaine social, enfin, grâce à l'accord conclu le 26 novembre 1981 avec l'ensemble des organisations syndicales de cheminots.

Cet accord a comporté surtout des éléments de progrès social (maintien du pouvoir d'achat pour tous, amélioration des bas salaires, réduction de la durée du travail) ainsi que des garanties de bonne gestion (effort de productivité lié aux investissements et à l'organisation).

Pour conclure, je rappellerai les quatre objectifs que j'ai proposés à l'encadrement de la S.N.C.F. et aux syndicats :

— Réaffirmer le rôle de service public du chemin de fer dans la politique des transports ;

— Améliorer les conditions financières d'exploitation du réseau ;

— Etre davantage à l'écoute de notre clientèle ;

— Etablir un meilleur dialogue au sein de l'entreprise et avec tous nos partenaires.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur surenchère du dixième, au Palais de Justice de BOBIGNY, le MARDI 26 JANVIER 1982, à 13 h 30
EN UN SEUL LOT : Une
PROPRIÉTÉ
consistant en un pavillon d'habitation divisé en logement, buanderie, ss-sol, garage et cour. Cont. tot. 1 a 30 ca. sise à
NOISY-LE-SEC (93)
1 bis, allée du Moulin-Harvy
MISE A PRIX : 110.550 F
S'adresser à Me Pierre BENOLIEL, avocat au Barreau de Seine-Saint-Denis, demeurant 32, rue Carnot, à Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis). T. 844-55-19. - Me Bernard ETIENNE, membre de la S.C.P.A. ETIENNE, DORE, WARET-ETIENNE, Avocat au Barreau de Seine-Saint-Denis, demeurant 11, rue du Général-Leclerc, 93110 ROSNY-S/BOIS. T. 854-90-87.

Vente s/saisie immob. Palais de Just. Créteil, jeudi 21 janvier 1982, 9 h. 30
UN APPARTEMENT
de 2 p. cuis. au 1er étage avec CAVE
AU KREMLIN-BICÊTRE (94)
15, villa Dumoigne
Mise à Prix : 15 000 F
S'ad. Mes BETHOUT et LEOPOLD-COUTURIER, avocats, 14, rue d'Anjou Paris (8e) - Ts avocats pr. Trib. de Gde Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. - Sur les lieux pour visiter.

VENTE s/licitation, Palais de Justice PARIS, LUNDI 25 JANVIER 1982, 14 h
UN APPARTEMENT
de face, au 1er ét. de 3 pces ppales, cuis. et cave, dans imm. à PARIS (13e)
14, RUE HERMEL
et 1, cité Hermel
MISE A PRIX : 40.000 F
S'adr. Mes Bailly, Guillet, Delmas, avocats associés à Paris (1er), 12, rue Duphot. Tél. : 260-30-12. Ts avocats près Tribunal de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. S/lieux pour visiter.

Vente Palais de Justice NANTERRE MERCREDI 27 JANVIER 1982 - 14 h
STUDIO Cuisine. W.-C.
ASNIÈRES-SUR-SEINE (92)
16, rue Georges-Guynemer
MISE A PRIX : 30 000 F
S'ad. : Me BARROT UTUDJIAN
Avocat à PARIS, 7, rue des Renaudes Tél. : 380-67-69
Ts Avocats près Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Créteil, Nanterre Versailles.

Vente au Palais de Justice de PARIS sur liquidation de biens le Jeudi 21 janvier 1982 à 14 heures
VASTE LOCAL COMMERCIAL
au rez-de-chaussée et 4 emplacements de voitures aux sous-sols de l'immeuble sis 59-63, rue Cambronne
PARIS 15e arrondissement
MISE A PRIX : 1.200.000 FRANCS
S'ad. : S.C.P. LE SOURD-DESFORGES, Avt., 27, quai Anatole-France 75007 PARIS. — Me FINON, Syndic, 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée, et à tous Avocats post. T.G.I. PARIS, BOBIGNY, NANTERRE, CRETEIL.

Vente sur sais. Pal. Just. Pontoise (95), 21 janvier 1982, à 14 heures
PROPRIÉTÉ A LOUVRES (95) AVEC JARDIN ET GARAGE 14, RUE DES ACACIAS
M. à Px : 110.000 F Consignation pour enchérir 25.000 francs (ch. cert. par Banque)
Rens. : Me BUISSON avocat à Pontoise (95), 29, rue P.-Butin. Tél. : 932-31-62

Vente après Liquidation de Biens au Palais de Justice de PARIS LE JEUDI 21 JANVIER 1982 à 11 h heures - En unlot
à ANNONAY (Ardèche)
1er Lot : DIVERSES PARCELLES DE TERRE ET CONSTRUCTIONS y édifiées, sur les parcelles AO nos 132, 133, 140, AP no 98 (dite usine du Pont Chevalier) section AP nos 78, 210 (ancienne usine de « Canne »)
BATIMENTS A USAGE INDUSTRIEL — LIBRE — Section AP no 39 Construction à usage de remise — Libre — Section AP no 109 dite « usine de Merle » Locaux à us. industriel, garages et entrepôts. Libres — Section AO no 152, AP no 25, AP no 62, 77, maisons à us. d'hab. Partiellement occupés — Section AP no 27, 54, rue Mayzounier. MAISON D'HABITATION, un hangar, terrain — OCCUPEE.
MISE A PRIX : 650.000 FRANCS
2e Lot : DIVERSES PARCELLES DE TERRE ET CONSTRUCTIONS y édifiées, à usage industriel et de bureaux — OCCUPEES — cadastrées section AP nos 207, 208, 209, lieudit « Les Après ».
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS
3e Lot : DIVERSES PARCELLES DE TERRE ET CONSTRUCTIONS y édifiées — Occupées — cadastrées section AP nos 100, 101, 139, AS nos 81, 85, 86, 84, 83.
DIVERSES PARCELLES DE TERRE A ROIFFIEUX (Ardèche) cadastrées section D nos 74, 75, 331, 349, 76, 77, 78 et les constructions y édifiées à usage industriel — Occupées.
MISE A PRIX : 300.000 FRANCS
S'adr. pr rens. à Me J. LYONNET DU MOUTIER, avocat à PARIS-1er, 182 rue de Rivoli. Tél. 260-20-49. — Me J.-M. GARNIER, syndic à PARIS-6e, 63, bd Saint-Germain. — Me Henry GOURDAIN, syndic, 174, bd Saint-Germain. Au Greffe du T.G.I. de PARIS où le cahier des charges est déposé. Et sur les lieux pour visiter.

VENTE sur surenchère au 1/10e au Palais de Justice de BOBIGNY le MARDI 26 JANVIER 1982, à 13 h 30 — EN UN LOT
UN ENSEMBLE IMMOBILIER A MONTREUIL (93)
17, rue Saint-Just — de plusieurs maisons d'habitation.
CONT. CADASTRALE de 1.677 m2
M. à Px : 221.650 F - S'adr. Mes BAILLY, GUILLET, DELMAS avocats associés à PARIS (1er), 12, rue Duphot - Tél. : 260-30-12 - Me CHEVROT, avocat à PARIS (8e), 3, rue Tronchet - Me DANET, avocat à PARIS (17e), 1, rue Georges-Berger - Ts avocats pr. Trib. Gde Instance Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil, Pontoise - Sur les lieux pour visiter.

Vente sur Liquidation de Biens au Palais de Justice de PARIS le Jeudi 28 janvier 1982 à 14 heures
IMMEUBLE A VAILLY-SUR-AISNE (02)
Lieudit « La Croix-de-Fer », 26, rue du Bac et 5, rue Ladeville et Fds de Commerce Fabrication **RÉSERVOIRS EN PLASTIQUE**
MISE A PRIX : 550.000 FRANCS
(Matériel et Mobilier en sus)
S'adresser à Maître Bernard de SARIAC, Avocat, 70 avenue Marceau 75008 PARIS, tél. : 720-82-38 - Maître FERRARI, Syndic, 55, rue de Rivoli

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice de PARIS LE JEUDI 28 JANVIER 1982, à 14 heures - EN UN LOT :
UN HOTEL PARTICULIER
4, RUE MASPERO - PARIS (16e)
sur sous-sol à usage de cave, chaufferie — Sous-sol surélevé : cuis., office, s. à manger du personnel — Rez-de-ch. surélevé : hall, gd salon, s. à mang., petite cuis., w.-c. avec lavabos. — 1er étage : hall, gde chamb. sur rue avec s. de bns, w.-c., petite salle pour coiffeuse, 2e chambre, avec petit salon-boudoir entre les 2 chambres — 2e étage : 3 chambres, lingerie, s. de bns, w.-c. - GRAND GARAGE - JARDIN devant — COUR derrière.
SUPERF. TOTALE 194 m2 env. - M. à Px : 800.000 F
S'adresser Me BAILLY, GUILLET, DELMAS, avocats associés 12, rue Duphot, PARIS (1er) - Tél. 260-30-12 — Tous avocats pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. — Sur les lieux pour visiter.

Vente au Palais de Justice de BOBIGNY, Mardi 19 janvier 1982, 13 h. 30
En un lot
UNE PROPRIÉTÉ A AUBERVILLIERS (93)
rue Elisée-Reclus, numéro 9
comprenant deux constructions à usage d'habitation - garage
a) Sur la droite UN PAVILLON comp. d'un r.d.c., 2 p., cuisine, W.C. et 1 étage de 2 pièces, cuisine, entrée, débarras, salle d'eau avec W.C.
b) Sur la gauche UNE CONSTRUCTION comp. d'un r.d.c., cuis., W.C., 1 pièce, le tout sur un terrain d'une contenance totale de 426 m2.
MISE A PRIX : 200.000 FRANCS
S'ad. pr ts rens. à Me Marcel BRAZIER, avocat, 178, bd Haussmann. PARIS (8e) - Téléphone : 562-30-03

Vente sur liquidation des biens au Palais de Justice de PARIS le JEUDI 28 JANVIER 1982, à 14 heures
ENSEMBLE INDUSTRIEL
RUE HOCHE, NUMÉRO 34
IVRY-SUR-SEINE (94)
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION
MISE A PRIX : 450.000 FRANCS
S'adresser à Me Bernard de SARIAC, Avocat, 70, avenue Marceau, à PARIS, tél. 720-82-38 — Me FERRARI, Syndic, à 75001 PARIS, 55, rue de Rivoli, tél. 261-55-03.

VENTE s/saisie immob. Palais Justice BOBIGNY, Mardi 19 janvier, 13 h. 30
PROPRIÉTÉ A NEUILLY-PLAISANCE (93)
16, rue de la Paloise
M. à Px : 200.000 F S'ad. Mes BETHOUT et LEOPOLD-COUTURIER Avocats associés, 14, rue d'Anjou, Paris 8e
Ts avocats pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil
Sur les lieux pour visiter

Le Monde

économie

AFFAIRES

Les plaintes des sidérurgistes américains contre les Européens ne sont pas fondées

estime M. Davignon

Bruxelles. — *Les plaintes pour* dumping ou subventions à l'exportation que les sidérurgistes américains ont déposées lundi 11 janvier contre les pays de la Communauté ne sont pas fondées. Les producteurs américains n'ont, en effet, subi aucun préjudice du fait de la Communauté. Leur initiative qui vise à réduire de manière draconienne les importations de produits sidérurgiques européens constitue une rupture de la politique anti-crise que *les Etats-Unis, le Japon et la Communauté* s'efforcent de mettre en œuvre ensemble dans ce secteur de l'acier depuis quelques années. La préoccupation prioritaire de la C.E.E. va consister à démontrer, pour essayer de sauver l'avenir, que l'action des industriels américains n'est pas justifiée. Tel est l'essentiel de l'argumentation développée lundi 11 janvier au cours d'une conférence de presse par M. Davignon, le commissaire européen chargé de la politique industrielle.

Aux Etats-Unis, a rappelé M. Davignon, le préalable à toute action juridique, c'est l'existence d'un préjudice. Or celui-ci n'existe pas. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, explique le commissaire. Si l'on s'en tient aux produits couverts par la CECA (1), les importations totales aux Etats-Unis ont baissé de 10 %, de 1979 à 1981, mais la chute de celles en provenance de la Communauté a atteint 16 %. En outre, la diminution

De notre correspondant

des importations communautaires a été sensiblement supérieure à celle de la consommation des produits sidérurgiques sur le marché américain, qui, de 1979 à 1981, a atteint 12 %. « *Avec de telles données, il n'est guère convaincant d'expliquer que ce sont les producteurs européens qui sont responsables des difficultés de la sidérurgie américaine* », conclut M. Davignon.

Autre chose : les industriels d'outre-Atlantique expliquent que leurs concurrents européens ne parviennent à vendre aux Etats-Unis que grâce à des subventions consenties par les pouvoirs publics. « *C'est méconnaître,* souligne M. Davignon, *les décisions du conseil des ministres des Dix qui exigent que les subventions publiques soient désormais réservées au financement de la restructuration des entreprises ; c'est méconnaître aussi le contrôle très précis qu'exerce la commission sur les aides accordées par les Etats.* »

Effectivement, des industriels de la C.E.E. ont pu vendre durant certains mois de l'année 1981 au dessous du « prix-gâchette » (trigger-price), qui est une sorte de prix minimum à l'importation, mais c'est parce que celui-ci avait été rétabli en octobre 1980 à un niveau sensiblement supérieur à ce qu'était le prix *intérieur américain. « Cela revenait à transformer le trigger-price en une formidable barrière protectionniste* », note M. Davignon. La seule manière de « passer » était alors de vendre au-dessous du prix-gâchette. Mais encore une fois, en dépit de ces écarts, les ventes de la Communauté aux Etats-Unis, sur l'ensemble de l'année 1981, ont diminué.

M. Davignon reproche aux gouvernements (responsables d'avoir fixé à un niveau trop élevé le « trigger-price » en octobre 1980), puis aux *entreprises (responsables,* quant à elles, d'avoir refusé les propositions d'arrangement soumises par la Commission et de rompre le « *gentlemen's agreement* » conclu au début de la crise. Ce « *gentlemen's agreement* » impliquait de la part des Européens et du Japon une certaine solidarité à l'égard des industriels américains, autrement dit l'engagement d'exporter aux prix américains ; de la part des Etats-Unis, l'acceptation du maintien des courants *d'échanges traditionnels. « C'est une manière d'agir sur laquelle nous ne pouvons pas être d'accord* », constate M. Davignon.

Maintenir le dialogue

Que va faire la Communauté ? D'abord se placer sur le plan juridique, sur le terrain que lui imposent les industriels américains, essayer de démontrer qu'ils ont tort. Il faut le faire aussi vite que possible. Le premier semestre 1982, en tout état de cause, aurait été mauvais. En effet, depuis six semaines à deux mois, le marché de l'acier s'est écroulé aux Etats-Unis ; les carnets de commandes à l'exportation vers les Etats-Unis des sidérurgistes européens étaient au plus bas. Il n'y a donc, dans l'immédiat, pas grand-chose de perdu. « *Mais,* ajoute M. Davignon, *ce qui nous préoccupe, c'est la deuxième partie de l'année. Si les économistes ne se trompent pas et que l'on assiste alors à une reprise, les exportations communautaires seront exclues de cette reprise, sauf si, d'ici là, on a pu démontrer l'absence de justifications des plaintes américaines, et donc de les faire disparaître.* »

De toute façon, le dialogue avec les autorités américaines sera maintenu afin d'essayer de sauver ce qui peut l'être. La Commission envisage-t-elle d'autres répliques ? M. Davignon se montre discret. La Commission étudie toutes les possibilités et fera rapport aux ministres de l'industrie des Dix qui, en principe, se réunissent le mercredi 13 à Bruxelles. Dans les couloirs, on évoque la possibilité de demander la convocation du comité « acier » de l'O.C.D.E. ou d'engager des procédures au G.A.T.T. Mais des mesures de représailles affectant directement les exportations américaines vers l'Europe ? Il en est de moins en moins question. La colère irrespectueuse de vendredi semble en partie tombée. La crainte de Washington a apparemment repris le dessus.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Une mise au point de Fiat-Brésil.* — La direction de cette firme dément les informations qui annonçaient la prochaine prise de contrôle de son capital par le constructeur américain General Motors ou par le groupe japonais Toyota. Cette opération devait se faire, avait-on précisé, lors de la prochaine augmentation du capital de Fiat-Brésil (*le Monde* du 6 janvier).

REÇU PAR LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE

M. Gattaz renouvelle ses mises en garde à propos des nationalisations

M. Yvon Gattaz, président du C.N.P.F. (Conseil national du patronat français), a été reçu lundi 11 janvier par M. Dreyfus, ministre de l'industrie. Il lui a rappelé ses inquiétudes à propos d'« *éventuelles perversions qui pourraient découler des nationalisations* ». Il craint en effet que les responsables des futures entreprises nationalisées ne soient « *trop jugés* » sur l'augmentation de leurs effectifs et réintègrent les travaux confiés jusqu'à présent à la sous-traitance, entraînant sa disparition.

Le ministre a tenu à rassurer son interlocuteur, soulignant l'intérêt qu'auraient ces entreprises à maintenir leurs sous-traitants en bonne santé. Au demeurant, M. Dreyfus vient d'écrire au ministre de l'économie et à celui du travail pour les alerter sur cette importante question.

Enfin, M. Gattaz a attiré l'attention du ministre sur l'« *effondrement de la situation financière des entreprises et sur la nécessité absolue de ne leur imposer aucune charge nouvelle* ».

D'autre part, c'est le mardi 12 janvier qu'est officiellement désigné le successeur de M. Gattaz à la présidence de l'ETHIC (Entreprises de taille humaine industrielles et commerciales). Ce mouvement, fondé par le nouveau président du C.N.P.F., sera dirigé désormais par M. Robert Lagane. Il consacrera ses travaux, ainsi que l'a confirmé l'assemblée générale de mardi, aux questions sociales et fiscales. L'ETHIC, notamment, réclame la déductibilité complète de la provision pour congés payés. Il se réjouit de la suppression prochaine de la taxe professionnelle.

Les producteurs de lait de la société Préval s'opposent à la prise de contrôle par l'Union laitière normande

Rien ne va plus entre la Société de collecte des producteurs Préval et l'U.L.N. (Union laitière normande). Lorsqu'en 1976 la Source Perrier décidait de se défaire de Préval, dix-huit mois furent nécessaires pour aboutir à un arrangement au terme duquel les livreurs de lait de Préval constituaient une société de collecte avec 34 % des parts, l'U.L.N. acquérait 30,5 % des parts, tandis que Perrier en conservait provisoirement autant.

Il était convenu que la S.C.P.P. prendrait à terme, si elle le voulait ou le pouvait, la majorité. Mais il était convenu également que l'U.L.N. pouvait se porter acheteur des parts de Perrier.

Après un début prometteur, qui vit le redressement des deux entreprises, Préval et l'U.L.N., caractérisé par une reprise des investissements, l'U.L.N. a connu des difficultés financières et réalisé un plan de redressement. Ce plan, inspiré d'un audit commandé à une société américaine, prévoyait, outre des désinvestissements, un certain rapprochement dans la gestion avec Préval. Dans un communiqué daté du 8 janvier, la S.C.P.P. écrit qu'« *au mépris de ses engagements l'U.L.N. veut, sous des inspirations technocratiques, intégrer complètement la société Préval et ses producteurs, espérant trouver dans le gigantisme le remède à ses difficultés* ». La S.C.P.P., « *après avoir épuisé les voies de la négociation, est maintenant décidée à rechercher de nouvelles solutions, en dehors de l'U.L.N., pour la société Préval et ses producteurs* ».

En fait, la S.C.P.P., qui entend conserver à Préval son identité, afin que ne se constitue pas un vaste ensemble qui aspirerait la moitié de la collecte laitière de Bretagne et de Basse-Normandie, cherche à empêcher l'ULN de prendre la majorité de Préval. Mais la S.C.P.P. elle-même ne dispose pas de moyens pour acquérir cette majorité, d'où un appel à des concours extérieurs. Le Crédit agricole, qui avait « porté » les pertes de la S.C.P.P., en attendant que les producteurs aient pu dégager de leurs ventes les ressources nécessaires au paiement du capital, est naturellement impliqué dans ce projet de divorce entre l'ULN et Préval, respectivement troisième et cinquième laitiers français.

J. G.

INTERNATIONAL HARVESTER VA SUPPRIMER SIX MILLE SEPT CENTS EMPLOIS

International Harvester, firme de machinisme agricole, tente d'opérer un rétablissement financier. Elle vient d'annoncer à Chicago la suppression de 6 700 emplois, des mesures d'économie devant ramener le personnel de 26 700 personnes à 20 000 personnes, d'ici au 31 octobre. Cette réduction de l'emploi dans les différentes usines du groupe dans le monde représenterait une économie de 200 millions de dollars (1,15 milliard de francs), a précisé un porte-parole du groupe.

La firme a perdu 1,1 milliard de dollars au cours des deux derniers exercices (environ 6 milliards de francs) et s'attend à subir des « *pertes substantielles* » au cours du premier trimestre 1982. La compagnie pense que ses résultats redeviendront bénéficiaires au deuxième ou troisième trimestre. Elle envisage encore d'économiser 100 millions de dollars en procédant à des investissements dont la nature n'a pas été précisée. Enfin, la compagnie a obtenu de ses principaux banquiers, à la fin de 1981, la consolidation de sa dette, qui s'élève à 4,1 milliards de dollars (environ 22,5 milliards de francs).

NIVEAU BAC
(ou plus)
Par une formation intensive à plein temps de 360 heures dont mi-temps sur terminaux connectés à un ordinateur Hewlett-Packard 3000, vous pouvez devenir
PROGRAMMEURS-ANALYSTES
Tests d'aptitude préliminaires.
institut du groupe
Seric
Premier spécialiste français sur matériel informatique Hewlett-Packard.
Renseignements et inscriptions :
Tél. 562.43.20.
Institut SERIC. Etablissement privé d'enseignement continu
32 rue de Penthièvre 75008 Paris.

ÉTRANGER

En Turquie

La débâcle des banquiers « pirates » lèse des centaines de milliers de petits épargnants

Ankara. — Des centaines de milliers de petits épargnants turcs, ayant placé leurs modestes économies dans les « banques du marché », sont en plein désarroi par suite des faillites retentissantes qui défraient la chronique depuis octobre 1981. Ces petites officines privées, offrant des taux d'intérêt nettement supérieurs à ceux pratiqués par les banques et autres établissements spécialisés, mais avec pour seule garantie un simple chèque ou un bon d'endettement établi à terme, avaient, en très peu de temps, réussi à s'imposer auprès du public. Or, aujourd'hui, une quarantaine de ces « banquiers » sont introuvables, l'un d'eux s'est donné la mort, une vingtaine ont été écroués et de nombreux autres se sont déclarés insolvables.

De notre correspondant

Les beaux jours des financiers « pirates » semblent révolus. Ces derniers s'étaient surtout implantés au lendemain de la « libéralisation » *des taux d'intérêt décidée,* en juillet 1980, par le gouvernement turc qui, conformément au plan d'assainissement économique — approuvé d'ailleurs sans restriction par le F.M.I., — entendait freiner la consommation intérieure et réduire les investissements stériles. Proposant des taux nets variant entre 8 et 10 % par mois, soit plus de 100 % par an, ces « banquiers », dont la publicité quotidienne faisait le bonheur des journaux, n'ont pas tardé à *se multiplier comme des* champignons. A Ankara, ville de fonctionnaires, on en comptait huit cents. Sur les quelque mille deux cents officines établies sur l'ensemble du territoire, la moitié d'entre elles seulement étaient enregistrées.

Les banques « classiques » offraient pour leur part à leurs clients un intérêt brut de 50 %, soit 37,5 % nets (après déduction des impôts), quant aux « banquiers de la Bourse » — ceux qui sont spécialisés dans le courtage des valeurs mobilières, — ils proposaient un intérêt un peu plus élevé, mais très inférieur à la hausse des prix. Or la quasi-majorité des clients des « banquiers du *marché* » viennent des classe moyennes et sont surtout des retraités modestes qui font difficilement face à un taux d'inflation évalué à quelque 104 %.

Les banquiers « pirates », eux, revendaient à court terme l'argent des *particuliers, déposé à long terme,* à des petites et moyennes entreprises en mal de fonds, notamment en raison de la mévente de leurs produits. Parfois, ils investissaient dans l'im*mobilier ou dans l'industrie,* en rachetant, par exemple, certaines firmes en difficulté.

Toutefois, les banques et les institutions de courtage n'ont pas tardé à manifester leur mauvaise humeur, tandis que les milieux d'affaires — à l'exception de certains holdings importants possédant ou contrôlant leurs propres banques — se plaignaient de la cherté de l'argent, qui rendait les nouveaux investissements impossibles (*le Monde* du 10 février). *Le ministère des finances, pour* sa part, a fait preuve de trop de négligence, estiment les observateurs, en laissant au départ pulluler ces entreprises « pirates » sans les enregistrer et en n'instaurant pas un contrôle strict de leur solvabilité et de la régularité de leurs opérations.

C'est seulement durant l'été 1981 qu'une loi a essayé de remettre de l'ordre dans le marché financier. Cette loi accordait cependant à tous les « banquiers du marché » un délai — jusqu'en février 1982 — pour régulariser leur situation. En attendant, le ministère des finances devait faire vérifier la publicité des établissements afin d'éviter la production de promesses douteuses, tandis qu'un autre texte portait réglementation des prêts financiers.

Il y a quelques semaines, il a été décidé de fixer à 200 millions de livres turques (1) le capital de toute institution financière, dont la moitié devrait être versée sous forme de caution à la Banque centrale. Toute transaction d'argent leur a été interdite. A partir de février, seuls pourront être vendus ou échangés les actions, titres ou obligations des sociétés. En conséquence, les « *banquiers du marché* » devraient se convertir en « *banquiers de la Bourse* », s'occupant eux aussi uniquement du courtage des valeurs mobilières.

Ces mesures, ainsi que des déclarations officielles, n'ont pas tardé à provoquer d'abord une certaine anxiété, puis une véritable panique parmi les petits épargnants. Des milliers de personnes ont pris d'assaut les bureaux des « *banquiers du marché* », réclamant la restitution *de leurs capitaux bien avant* le terme indiqué sur le « *bon d'endettement* ». Devant cette affluence, les « *banquiers* » ont fait observer qu'aucune banque « *classique* » ne serait en mesure de faire face à une telle situation, et la plupart d'entre eux ont cessé de payer les intérêts dus. Actuellement, ils font tout pour rassurer leurs clients et leur promettent de restituer les capitaux déposés selon un plan de paiement échelonné sur plusieurs mois.

Qu'adviendra-t-il des quelque 30 milliards de livres turques déposés depuis juillet 1980 auprès des banquiers privés (plus de 20 milliards, étant donné les taux d'intérêt promis) ? Les experts évaluent la perte à 25 milliards (sur les 50), car cette somme ne saurait être restituée.

« *Les épargnants avides ont joué et perdu* », font observer les représentants des grandes banques et des firmes de courtage, les grands bénéficiaires de la débâcle. Cependant, nombreux sont ceux qui pensent que les petits épargnants qui avaient « *joué par nécessité* » ne sont pas aussi fautifs que le ministre des finances qui, soulignent-ils, a laissé se multiplier, presque sans contrôle, depuis juillet 1980, ces « *banquiers du marché* » avant de se décider à prendre des mesures, mais trop tard.

Le gouvernement vient d'inviter les créanciers de ces firmes à ne pas réclamer la restitution de leurs capitaux avant l'échéance prévue. Cette prise de position suffira-t-elle à calmer les esprits ? Le pouvoir militaire, qui ne peut se permettre de voir sa popularité chanceler, devrait, en tout cas, trouver un moyen pour apaiser les nombreux petits épargnants qui, sans aucune intention de spéculer, ont cru simplement pouvoir mieux supporter le taux d'inflation.

ARTUN UNSALL.

(1) 1 livre turque = 0,05 franc.

En Indonésie

Le budget privilégie les investissements au détriment des dépenses de fonctionnement

***Le projet de budget indonésien pour 1982,* que vient de présenter, dans son discours de début d'année, le président Suharto représente un pari audacieux. Il prévoit une augmentation de 35 % des dépenses de développement, alors que la masse budgétaire n'augmente que de 12 %. Ce sont les dépenses de fonctionnement qui sont les premières victimes de la faveur faite aux investissements, puisqu'elles ne progressent que de 7 %. Les coupes claires opérées touchent tous les ministères.**

Ce budget risque d'être impopulaire. La réduction du pouvoir d'achat des salaires de deux millions de fonctionnaires, déjà insuffisamment rémunérés, la compression drastique des subventions sur le pétrole lampant — combustible de base de la ménagère — vont frapper sévèrement les classes moyennes et pauvres. Ces subventions jouent un rôle très important dans un pays où la hausse des prix est forte, et le président Suharto ne s'y était jamais attaqué aussi brutalement. Cette décision, prise selon les propres termes du président, « *le cœur lourd et par nécessité* » représente un succès des ministres technocrates, qui mettent en avant la rigueur financière, quel qu'en soit le coût social.

Le ministre des finances, M. Ali Wardhana, a appelé pour sa part le pays à l'effort après « *les trois ou quatre faciles et confortables années précédentes* » au cours desquelles l'Indonésie « *baignait dans l'huile* ».

En dépit de ces mesures, le déficit de la balance des paiements pour l'année budgétaire 1981-1982 devrait atteindre 800 millions de dollars. En effet, la valeur des exportations non pétrolières est revenue au cours des six premiers mois de l'année budgétaire à 724 millions de dollars (contre 1,2 milliard pour la même période de l'année précédente).

La hausse du prix du pétrole — l'Indonésie est membre de l'OPEP — avait jusqu'à présent permis de limiter ce déficit. Mais l'accroissement de la consommation locale de produits pétroliers absorbe l'augmentation de la production. Selon le directeur général des affaires minières, M. Katili, si la prospection ne s'intensifie pas, l'Indonésie pourrait devenir importatrice de produits pétroliers au cours des années 90. Les chiffres qu'il a fournis sur les réserves potentielles de l'archipel — soit 500 milliards de barils — diffèrent fortement de ceux donnés au même moment par le P.-D.G. de la Compagnie pétrolière nationale Pertamina, M. Judo Sumbono, qui ne parle lui que de 106 milliards de barils. De nouveaux gisements de pétrole et de gaz viennent heureusement d'être découverts au sud de Sumatra.

P. de B.

● *La balance commerciale brésilienne* a enregistré en 1981 un excédent de 1 207 millions de dollars contre un déficit de 2 823 millions en 1980. Les exportations ont atteint 23 293 millions et les importations 22 083 millions de dollars. Les achats de pétrole ont représenté 10 604 millions de dollars contre 9 372 millions en 1980. — (*A.F.P.*)

● *En République fédérale allemande, le produit national brut* pourrait, en 1982, diminuer en termes réels d'environ 1,5 %, prévoit la commission fédérale sur la conjoncture. En valeur le P.N.B. devrait augmenter de 3,7 %, pour atteindre 198,5 milliards de francs suisses. Le ralentissement devrait être de courte durée, et « *une montée générale du chômage n'est donc pas trop à craindre* ». Les prix à la consommation devraient, pour leur part, croître de 4,5 %, les exportations se stabiliser et l'investissement faiblir. (*A.F.P.*)

ÉNERGIE

LA CONSTRUCTION DU GAZODUC SIBÉRIE-EUROPE

Alsthom Atlantique n'est pas en mesure de suppléer General Electric

Le groupe ouest-allemand AEG Telefunken a annoncé le 11 janvier qu'il était en pourparlers avec la firme américaine *General Electric*, après la décision des Etats-Unis d'interdire l'exportation de composants de stations de compression pour le gazoduc Sibérie-Europe.

AEG Telefunken a indiqué que la décision de *General Electric* de respecter les mesures adoptées par M. Reagan, après la crise polonaise, entraînait des « *complications* », sans donner d'autres précisions.

AEG, qui construit sous licence des turbines *General Electric*, des turbines General Electric, avait signé avec l'Union soviétique un contrat de 700 millions de deutschemarks. Comme deux autres licenciés européens de G.E., John Brown (Grande-Bretagne) et Nuovo Pignone (Italie) — qui participent eux aussi à la fourniture d'équipements à l'Union soviétique — AEG reçoit certaines pièces, notamment les rotors, de General Electric. AEG était l'un des fournisseurs de Creusot-Loire dans cette affaire.

Alsthom Atlantique, seule firme européenne licenciée de G.E. à pouvoir fabriquer la totalité des pièces de turbine par elle-même, n'avait obtenu, pour le gazoduc Sibérie-Europe, qu'un contrat de fourniture de pièces de rechange. L'entreprise française pourrait donc « récupérer » une partie du marché de General Electric. Mais, outre les problèmes politiques que cela ne manquerait pas de poser, Alsthom Atlantique ne cache pas qu'en matière de turbines à gaz son carnet de commandes est plein pour les deux années à venir. Enfin, alors que le gazoduc ne comprendra pas moins de cent quarante turbines dans ses stations de compression, la faible capacité de l'usine d'Alsthom, près de Belfort, ne permettrait pas de faire face à un tel marché.

SOCIAL

ÉLECTIONS CHEZ ALSTHOM-BELFORT

Succès des candidats indépendants au deuxième collège

De notre correspondant

Belfort. — Une partie des salariés de l'usine Alsthom de Belfort (la plus importante du groupe C.G.E.) ont voté, jeudi 7 janvier, pour compléter le comité d'établissement, le scrutin du 17 décembre n'ayant pas permis d'atteindre le quorum dans le deuxième collège (employés, agents de maîtrise, techniciens). Déjà sept mille deux cent vingt-six salariés avaient été invités à voter le 19 novembre pour élire leurs délégués du personnel. Le second vote permet des comparaisons intéressantes, d'autant que deux listes de candidats « libres » étaient présentées, l'une constituée par un dissident de la C.G.T. (*Liste pour la démocratie*), l'autre par un militant connu de l'U.D.F. (candidat libre et non syndiqué).

La participation électorale a augmenté de 91 voix (sur 1 996 inscrits), mais les listes « libres » ont recueilli 10,48 % et 8,16 % des suffrages — soit 18,64 % au total dans le deuxième collège, dépassant ainsi largement Force Ouvrière (5,94 %). La C.G.C. et la C.F.D.T. en ont souffert, perdant chacune 7 points par rapport au scrutin de décembre. La C.G.T. a, elle, perdu 4 points, mais les suffrages pris à la C.G.C. par « le candidat U.D.F. » lui ont permis d'enlever, à 2 voix près, le siège détenu par l'organisation des cadres. Du à la C.G.C. par le « candidat quement dû perdre le secrétariat du comité d'établissement, qu'elle détient depuis les années 50, a encore quelques chances de le conserver.

Les résultats sont les suivants :

Premier collège : Inscrits, 4 848 ; votants, 3 419, soit 70,52 % ; exprimés, 3 043. Ont obtenu : C.G.T., 52,25 % des voix (contre 50,52 % en 1980), 3 sièges (— 1) ; C.F.D.T., 33,45 % des voix (36,17 %), 2 sièges ; F.O., 13,83 % (12,87 %), 1 siège.

Deuxième collège : Inscrits, 1 996 ; votants, 1 118, soit 56,01 % ; exprimés, 1 078. Ont obtenu : C.F.D.T., 42,02 % (42,23 %), 2 sièges (+ 1) ; C.G.T., 16,79 % (21,64 %), 1 siège (+ 1) ; C.G.C., 16,60 % (28,09 %), aucun siège (— 1) ; liste « pour la démocratie », 10,48 % ; liste « candidat libre et non syndiqué, 8,16 % ; F.O., 5,94 % (8,02 %).

Troisième collège : Inscrits, 525 ; votants, 283, soit 53,90 % ; exprimés, 277. Ont obtenu : C.G.C., 85,20 % (70,45 %), 1 siège ; C.F.D.T., 14,80 % (21,75 %).

PATRICE MALINA.

Voici venu le temps des ingénieurs

Dix offres pour un ingénieur disponible, une mobilité insignifiante, une surenchère effrénée des salaires.
Entre dix et douze mois pour embaucher un confirmé. Des hommes très prudents qui se tournent vers d'autres fonctions.

Telles sont, parmi des dizaines d'autres, les difficultés auxquelles sont confrontées les entreprises qui recrutent des ingénieurs.

Et pourtant, chaque avancée technologique exige des hommes capables de l'exploiter et de la développer.

Ces hommes, qui sont-ils? que veulent-ils? Où sont-ils et comment les recrute-t-on?

Havas Contact a enquêté et a édité, à l'intention des Directeurs de Personnel et des chargés de recrutement, une étude portant sur cet « honnête homme du siècle qui sait un maximum de choses de ce qu'il est utile de connaître... ».

Pour se procurer cette enquête, il convient d'en faire la demande écrite à:
HAVAS CONTACT
Service Développement
156, bd Haussmann 75008 Paris

La C.F.D.T. souhaite la création d'un institut syndical des conditions de travail

Pour la C.F.D.T., il ne peut y avoir d'« avancée dans le socialisme autogestionnaire » sans transformation du travail, donc de ses conditions, de son organisation et de son contenu : c'est ce qu'a déclaré le lundi 11 janvier M. Albert Mercier, secrétaire national de la C.F.D.T.

Pour « *changer la vie* », il faut d'abord changer le travail, objectif ambitieux qui amène la centrale de la rue Cadet à redéfinir les actions prioritaires dans ce domaine, à la veille du colloque national sur la recherche et la technologie. Plus d'un million d'accidents du travail sont recensés chaque année, a rappelé M. Mercier. Environ cent mille d'entre eux se traduisent par des lésions, des handicaps ou des invalidités graves, et l'on enregistre quelque quatre mille décès. L'inégalité, dans notre société, c'est aussi l'inégalité des risques selon la profession, l'origine nationale, la qualification des travailleurs.

Sur ce chapitre, la C.F.D.T. recommande une fois de plus d'imposer, pour chaque accident grave, une enquête des comités d'hygyène et de sécurité, un débat dans l'entreprise, au besoin une action en justice pour défendre les victimes et leurs ayants droit, notamment auprès de la Sécurité sociale ; il s'agit enfin d'assurer la défense de l'emploi et la réinsertion des travailleurs handicapés ou absents pour des soins de longue durée.

Les mêmes recommandations sont faites au sujet des maladies professionnelles : 4 000 d'entre elles sont officiellement reconnues en France. « *Ce chiffre*, estime M. Mercier, *ne correspond pas à la réalité* », et la C.F.D.T. souhaite que se développe la prévention contre les risques, les facteurs de « *stress* », les machines et outils dangereux, les cadences de production ou les horaires abusifs. Il faut, rappelle la confédération, agir pour une meilleure organisation du travail, le droit d'expression des salariés au bureau ou à l'usine, le contrôle des mutations technologiques, la coordination des représentants syndicaux dans les commissions de la médecine du travail et autres aéropages *ad hoc*, l'information et la formation des salariés — et d'abord de leurs représentants — en matière de sécurité sociale.

La C.F.D.T. voudrait surtout que les comités d'entreprises, les commissions d'hygiène et de sécurité, les services médicaux du travail et les organismes spécialisés de la Sécurité sociale jouent mieux leur rôle en matière de prévention, tout cela grâce à « *une meilleure coordination entre la recherche scientifique et les spécialistes de l'ergonomie dans les divers ministères concernés* ».

Pour traduire ces objectifs, le conseil national de la C.F.D.T. a décidé de publier tous les deux ans un bilan de l'évolution de la situation dans le domaine des accidents et des maladies professionnels. Un premier bilan de ce genre, en plus de la seule prévention, sera déjà préparé avant le quarantième congrès de la confédération. La centrale envisage aussi d'étudier les possibilités de création d'un institut syndical des conditions de travail, car elle estime que la gestion paritaire de l'Institut national de recherche sur la sécurité est « *contrôlée par le patronat* ».

Afin d'appuyer l'action de ses militants dans ce domaine, la C.F.D.T. vient de produire un court métrage d'une vingtaine de minutes, *Mots d'ouvriers, murs d'ateliers*, réalisé par Thérèse Evette, sur le thème : « La recherche scientifique et les conditions de travail ».

LA C.G.T. VEUT « LANCER UN DÉFI AU PATRONAT » LORS DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

La C.G.T. entend « *lancer un défi au patronat* », lors de la Journée internationale des femmes, organisée le 8 mars : réclamant, pour cette date, « *quatre heures payées, prises sur le temps de travail* », dans le but de réunir les travailleuses dans les entreprises et d'« *agir auprès des administrations* », Mme Jacqueline Léonard, membre de la commission exécutive — appelée à remplacer Mme Christiane Gilles au sein du bureau confédéral, — a aussi indiqué, le 11 janvier devant la presse, que des manifestations auront lieu dans les grandes villes.

Se félicitant que, pour la première fois, le gouvernement français ait décidé de célébrer cette journée internationale, la C.G.T. revendique, pour les femmes, « *le droit au travail, l'égalité des salaires, des droits sociaux nouveaux, la semaine de trente-huit heures et celle de trente-cinq heures pour les femmes enceintes et pour les salariées effectuant des travaux pénibles, le congé maternité de dix-huit semaines* [au lieu de seize actuellement], *la retraite à cinquante-cinq ans et la réduction des cadences* ».

CONJONCTURE

Selon l'INSEE

SUR DIX MÉNAGES FRANÇAIS NEUF POSSÈDENT UN TÉLÉVISEUR ET SEPT SONT PROPRIÉTAIRES D'UNE VOITURE

Sur dix ménages français, neuf disposaient de la télévision, sept d'une voiture et du téléphone, et un seulement d'une résidence secondaire au début de 1981, indique une enquête menée par l'Institut national de la statistique. Avec l'électroménager, l'automobile arrive en tête des biens dont sont pourvus les ménages français : 70 % ont au moins une voiture (59 % en 1971). 17,6 % des ménages en disposent de deux. Au début de 1981, 95,1 % des ménages possédaient un réfrigérateur, 90 % un récepteur de télévision (dont 44,8 % d'un appareil recevant les émissions en couleurs) ; 79,4 % une machine à laver le linge ; 29,2 % un congélateur et 16,8 % un lave-vaisselle. Le téléphone équipe 87,8 % des ménages (deux fois plus qu'en 1976) : neuf ménages sur dix dont le chef est un cadre supérieur disposent d'un téléphone ; mais 54 % seulement des ménages ouvriers ont un récepteur à leur disposition.

Les ménages les mieux équipés sont en général ceux qui regroupent quatre ou cinq personnes et dont le « chef » a atteint la quarantaine, remarque l'INSEE, qui ajoute que les différences d'équipement en fonction des catégories sociales sont moins importantes que celles qui étaient attendues.

Dans le secteur des loisirs, 10,5 % des ménages déclarent disposer d'une résidence secondaire (et parmi ceux-ci plus des trois quarts sont propriétaires), 5,3 % possèdent une caravane, 1,2 % un bateau de plaisance et 9,4 %... une tente.

LA FRANCE: CONSTRUISONS-LA TOUS ENSEMBLE.

EMPRUNT D'ETAT 16,20% - 8 ANS.

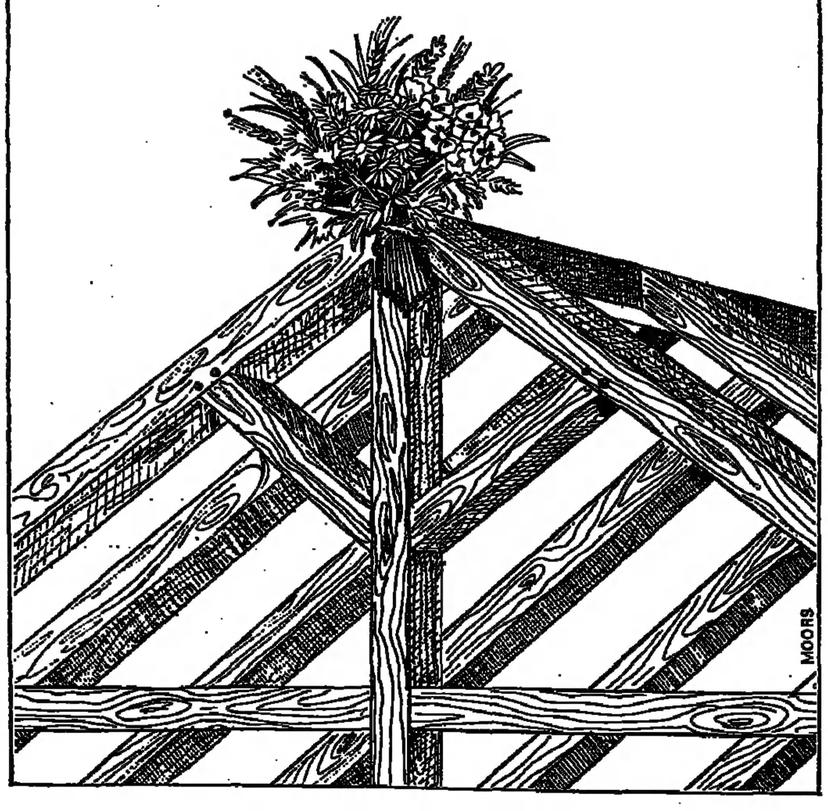

AGRICULTURE

APRÈS LES MANIFESTATIONS D'ANNECY

Deux syndicats dénoncent « le refus du dialogue » des autorités

La F.D.S.E.A. (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles) et le C.D.J.A. (Centre départemental des jeunes agriculteurs) de Haute-Savoie dénoncent « *la mauvaise foi qu'inspire le communiqué préfectoral* », publié à l'issue de la manifestation du 29 décembre à Annecy, dans lequel il était fait état de « *la volonté délibérée d'agressions des agriculteurs* (*le Monde* du 2 janvier). Selon ces deux syndicats paysans, « *les manifestants se sont trouvés, à leur arrivée à la préfecture, face à plusieurs centaines de C.R.S.* (...) *Après un tour d'honneur, les tracteurs se sont garés le long des grilles. L'un d'entre eux, assez près mais latéralement à la porte d'entrée, s'est vu agresser par les forces de l'ordre, brisant toutes les vitres par des jets de grenades et des balles en caoutchouc, blessant ainsi le chauffeur à la face* ».

Les syndicats, qui disent n'avoir trouvé « *aucune volonté de dialogue* » de la part des autorités préfectorales, accusent le service d'ordre d'être « *passé à l'attaque n'hésitant pas, alors que les agriculteurs s'étaient mis à l'abri, à attendre des parents, voire même des enfants* ». Recevant une délégation de quatre personnes, le préfet « *devait reconnaître quelques bavures de la part du service d'ordre* ». Aucune réponse n'ayant été apportée aux revendications des agriculteurs, ceux-ci, « *pour la première fois de la journée, devaient alors laisser déborder leur déception et leur désapprobation en même temps que leur tonneau à lisier* ». D'autre part, les syndicats écrivent que « *les dégâts ont été si largement estimés qu'ils souhaiteraient avoir les mêmes experts pour évaluer les pertes de revenu en agriculture* ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	5,8235	5,8275	+ 88	+ 100	+ 90	+ 140	+ 115	+ 235
$ can. ..	4,8594	4,8643	— 33	+ 23	— 99	— 24	— 252	— 136
Yen (100)	2,6120	2,6150	+ 191	+ 222	+ 348	+ 384	+1035	+1115
D.M.	2,5396	2,5426	+ 100	+ 124	+ 187	+ 216	+ 399	+ 472
Florin	2,3168	2,3200	+ 89	+ 107	+ 152	+ 184	+ 435	+ 551
F.B. (100)	14,9163	14,9351	—1178	— 931	—2221	—1838	—5499	—4226
F.S.	3,1226	3,1271	+ 175	+ 213	+ 317	+ 361	+ 959	+1071
L. (1 000)	4,7474	4,7526	— 351	— 177	— 531	— 431	—1789	—1393
£	10,9463	10,9582	— 45	+ 60	— 77	+ 48	— 47	+ 265

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	9 5/8	10 1/8	10 1/16	10 7/16	10 3/16	10 9/16	10 1/4	10 5/8
$ E.-U. ..	12 7/8	13 1/4	13 3/8	13 3/4	13 11/16	14 1/16	14 3/4	15 1/8
Florin ...	9 3/4	10 5/8	10 1/4	11	10 1/4	11	10 3/8	11 1/8
F.B. (100)	14	16	20 1/2	24	21 1/2	24 1/2	21 1/2	23 1/2
F.S.	3 3/8	3 7/8	8 1/8	8 1/2	8 5/8	8 11/16	8 9/16	8 15/16
L. (1 000)	18	19	19 1/2	21	20 3/4	22 1/2	23	24
£	14 1/2	15 1/4	14 7/8	15 1/2	15 1/16	15 11/16	15 7/16	16 1/16
F. français	15	15 1/4	15 1/8	15 7/8	15 1/2	16 1/4	17 5/8	18 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

VIENT DE PARAITRE — FRANCIS LEFEBVRE — 5, rue Jacques Bingen Paris 17e

L'IMPOT SUR LES GRANDES FORTUNES
Comment l'évaluer ? Comment le déclarer ?
Textes et commentaires - 184 pages - 48 F franco

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

bail investissement

Bail Investissement, Sicomi banque de crédit à long et moyen terme, poursuit favorablement son activité en faveur d'une clientèle composée pour une large part de P.M.E. et de P.M.I.

A la fin de 1981, les engagements bruts, essentiellement de crédit-bail et la location simple, dépassent sensiblement les 2 milliards de francs. La part du patrimoine propre a été maintenue à un niveau voisin du tiers de l'ensemble du parc immobilier.

En 1981, près de 200 millions de francs ont été engagés pour financer des opérations nouvelles dont la plupart sont unitairement d'un montant modéré (moins de 5 millions de francs). Les réserves de la société ont été affectées au programme d'investissement en location simple ; des emprunts à long ou moyen terme ont été obtenus pour réaliser les opérations en crédit-bail. Les recettes, dont le montant définitif n'est pas encore connu, sont en sensible augmentation, et ce grâce à l'indexation des loyers quittancés et à la mise en exploitation d'opérations nouvelles.

Les résultats, bien que diminués des provisions et amortissements d'usage, devraient être en nette augmentation. Bail Investissement peut, dès lors, envisager de poursuivre sa politique de distribution de dividendes en régulière et sensible augmentation.

Bail Investissement, en qualité de chef d'un pool de Sicomi, réalise à Paris, sur un terrain concédé par la ville, un centre d'activités dit « CAP 18 ».

Ce faisant, non seulement Bail Investissement et les Sicomi participantes permettent à quelque trois cents personnes de trouver un emploi dans la construction de ce complexe, qui comprendra environ 70 000 mètres carrés de surfaces de plancher, mais encore offrent aux artisans et aux petites et moyennes entreprises de Paris et de sa région la possibilité de louer, à des conditions attrayantes et sans avoir à investir, les surfaces convenant à leur activité, et ce par lots pouvant être inférieurs à 100 mètres carrés. Les premiers contrats de location devraient être prochainement signés.

C.G.E.E. ALSTHOM COMSIP ENTREPRISE

Dans le but d'unifier leurs réseaux d'implantations régionales en France, C.G.E.E. Alsthom et sa filiale Comsip Entreprise sont convenues d'intégrer, à dater du 1er janvier 1982, les agences et la direction régionale Sud-Est de Comsip Entreprise au réseau des succursales régionales de C.G.E.E. Alsthom, dans le cadre d'un contrat de location-gérance conclu entre les deux sociétés.

Dans l'esprit de décentralisation qui a toujours été à la base de la politique de C.G.E.E. Alsthom, les agences apportées par Comsip Entreprise conservent leur identité tout en bénéficiant désormais de l'appui logistique des moyens importants dont dispose la maison mère.

Les divisions spécialisées de Comsip Entreprise, basées au siège de Rueil-Malmaison, continuent d'assumer leurs activités propres, notamment dans les domaines de l'énergie, du nucléaire et du spatial, ainsi que dans ceux des industries du pétrole, de la chimie, y compris les activités connexes à l'exportation.

Afin d'assurer un meilleur service auprès des clients et une coordination plus étroite entre les deux sociétés, une direction commerciale unique a désormais autorité sur les actions commerciales de l'ensemble du groupe en France et à l'exportation.

Le groupe C.G.E.E. Alsthom vient ainsi de franchir une étape importante dans son redéploiement. Par son potentiel de recherche, sa puissance industrielle et son implantation internationale, le groupe C.G.E.E. Alsthom (27 000 salariés et plus de 7 milliards de chiffre d'affaires en 1981) se place au niveau des plus grands groupes internationaux dans ses spécialités : l'entreprise et les équipements électriques ainsi que les systèmes d'instrumentation.

MATRA

L'assemblée générale extraordinaire des obligataires de Matra s'est réunie, sur deuxième convocation, le 7 janvier 1982, afin de voter sur l'apport des actifs « medias » de la société à la S.A. « M.M.B. », ainsi que sur la répartition des actions « M.M.B. » reçues en rémunération de cet apport, entre les actionnaires actuels de Matra, à raison d'une action « M.M.B. » pour une action Matra.

Le quorum nécessaire se trouvant largement atteint, l'assemblée a valablement délibéré. Elle a approuvé les opérations dont il est question ci-dessus à la quasi-unanimité, les résultats du vote ayant été les suivants :

— Obligations présentes ou représentées	35 674
— Voix « pour »	35 655
— Voix « contre »	5
— Abstentions	14

NEUBAUER

PEUGEOT - TALBOT
Conditions exceptionnelles jusqu'au 30 janvier 1982
VOTRE TALBOT 82 MOINS CHÈRE
RACHAT DE VOTRE VOITURE PLUS CHER
M GERARD - Tél. : 821-60-21

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

11 JANVIER 1982

La hausse se poursuit

La semaine a bien commencé à la Bourse de Paris, où les *valeurs françaises* ont ajouté un gain moyen de 0,5 % à leurs performances de la semaine précédente.

En tête des hausses, on trouve, fait significatif, la Générale de Fonderie (+ 12 %), qui annonce une double augmentation de capital afin de développer son département « économie d'énergie » et les Moteurs Leroy-Somer (+ 10 %), pour lesquels le C.C.F, dans une étude (voir ci-contre) entrevoit une nette progression des résultats en 1982. Parmi les hausses, figurent encore SEB (+ 6 %), les Presses de la Cité, Essilor, Penhoët, les Skis Rossignol (en raison, sans doute, des chutes de neige en Europe et aux Etats-Unis).

La tendance haussière, perceptible depuis le début de l'année, persiste donc, ce qui a mis d'assez bonne humeur les familiers de la corbeille.

Aux valeurs étrangères, les américaines se sont distinguées, avec, en tête, A.T.T. et I.B.M., qui bénéficient de l'abondance des poursuites *anti-trust (I.B.M.) et d'un accord* assez avantageux avec les pouvoirs publics dans le domaine de la concurrence (A.T.T.). Ailleurs, repli des allemandes et effritement des pétroles.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once, à Londres, est revenu à 392 dollars (plus bas niveau depuis juillet 1981) contre 400 dollars vendredi. A Paris, le lingot a perdu 1 310 F à 73 190 F, et le napoléon 0,20 F à 700 F, la parité revenant à 395 dollars l'once.

L'emprunt 7 ½ % a *perdu* 88 F à 6 901 F. Tandis que le 4 ½ %, au contraire, gagnait 15 F environ à 2 015 F.

Les mines d'or ont fléchi dans leur ensemble en liaison avec le repli du métal.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COCHERY. — La cotation des actions de la société a été suspendue le 11 janvier. Une opération financière est en cours. Le 8 janvier le titre a été recherché sans contrepartie à 60,20 F (dernier cours : 56,30 F). Le contrôle de l'affaire va probablement, comme prévu (*le Monde* daté 11-12 octobre 1981), revenir à la Lyonnaise des Eaux. Ce dernier groupe avait annoncé son intention de mettre Cochery sur son orbite après avoir pris une participation majoritaire dans Hydro-Énergie, établissement financier qui a pour filiale Ufiner, à 33 % de l'entreprise de construction.

DIFFICULTÉS POUR MICHELIN AUX PAYS-BAS. — En raison de sa situation financière difficile, la filiale de Michelin aux Pays-Bas a décidé de limiter à 1,6 % l'augmentation des salaires de ses employés au lieu des 3,6 % prévus. Le syndicat socialiste-catholique F.N.V. a décidé de protester contre cette décision. Michelin-Pays-Bas, qui contrôle pour 60 % le marché néerlandais a déjà réduit les horaires de travail de 76,9 % de ses effectifs (1300 personnes au total) pour une durée de six semaines. Ces réductions d'horaire se sont faites en trois fois et portent au total sur 30 % des heures travaillées. L'inspection du travail a refusé d'entériner la seconde réduction de la durée de travail, mais ne s'est pas encore prononcée sur la troisième. Elle estime que les problèmes de Michelin, dus à des stocks excessifs, sont d'ordre structurel. Michelin attribue ses difficultés à la baisse des ventes de voitures, *mais s'attend à un redressement* rapide du marché.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	8 janv.	11 janv.
Valeurs françaises	102,4	102,5
Valeurs étrangères	101,1	101

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	92,6	92,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 12 janv.	15 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11/1	12/1
1 dollar (en yens)	222,75	223,30

NEW-YORK

Sévère rechute

La semaine s'est ouverte sur une note franchement lourde à Wall Street. La reprise technique enregistrée à la veille du week-end n'a pas eu de suite et le marché a rechuté. Bien illustré déjà par le recul assez prononcé de l'indice des industrielles (— 16,08 points à 850,45), le phénomène l'a été aussi par le nombre impressionnant de baisses (1331 sur *1866 valeurs traitées), qui* dissimulait celui, fort réduit, des hausses (239 seulement).

Ce très vif repli a été accompagné par une forte activité et 51,9 millions de titres ont changé de mains contre 42,32 millions précédemment.

Une fois encore, la crainte d'une réescalade des taux d'intérêt, pronostiquée par M. H. Kaufmanle « gourou » de Wall Street, a exercé ses effets pervers. Beaucoup redoutent que la récession soit plus longue et surtout plus sévère que prévue, la montée inexorable du chômage (le chiffre de 9 millions de sans-emploi est désormais proche) étant considéré à cet égard comme un très mauvais signe. Autre facteur baissier : le comportement décevant d'A.T.T. et d'I.B.M., dont les cotations ont repris après avoir été suspendues vendredi, en *liaison* avec les procès antitrusts intentés aux deux géants. L'un et l'autre en sont sortis vainqueurs, mais leurs actions, dont le poids est considérable sur la « Dow », n'ont que faiblement réagi à la nouvelle.

VALEURS	Cours du 8 janv.	Cours du 11 janv. 82
Alcoa	25 1/2	26 1/8
A.T.T.	58 7/8	60 5/8
Boeing	22 1/4	21 5/8
Chase Manhattan Bank	54 1/4	54 1/4
Du Pont de Nemours	37	36 1/8
Eastman Kodak	72 1/4	71 5/8
Exxon	30 1/4	29 7/8
Ford	18 1/4	17 1/2
General Electric	57 5/8	56 1/2
General Foods	30 1/8	30
General Motors	40 1/8	38 1/4
Goodyear	19 1/4	18 7/8
I.B.M.		56 7/8
I.T.T.	30 3/4	28 3/4
Mobil Oil	24	23 1/4
Pfizer	53 3/4	52 5/8
Schlumberger	51 1/8	49 1/8
Texaco	32 1/8	32
U.A.L. Inc.	17	16 1/8
Union Carbide	49	47 1/8
U.S. Steel	28 3/4	28 1/8
Westinghouse	25 7/8	25 1/8
Xerox Corp.	40 3/8	39 1/4

BOURSE DE PARIS 11 JANVIER COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
			Agr. Inc. Madag.	91 20	83 o	Bongrain S.A.	781	780	C.G.V.	113	115 90
3 %	26 80	0 847	Air-Industrie	16 80	....	Bon-Marché	80	71 80	Chambon (M.)	183	180 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	187	....
Aciers Peugeot	83 50	86
Actibail	118	120
Agence Havas	319	315
A.G.F. (St Cent.)	383	386
A.G.P. Vie	2800	2805

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	128	....
Akzo	62	62

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2000	4,5 % 1973	2002	1996	2000	2018
2845	C.N.E. 3 %	2810	2820	2813	2800
475	Air Liquide	485	465	461	450 10
350	Als. Superm.	320	318 50	318 50	316
86	A.L.S.P.I.	87 10	89 90	89 90	89 90
286	Eurafrance	290	291	289 50	285 20
620	Europe nº 1	625	605	615	593
460	Facom	480 50	475	481	470
150	Financol	147 70	148 60	148 50	145 50
121	Fives-Lille	124	124	124	124
295	Penhoet	302	315	312	308
285	Pernod-Ricard	291	293	294	293
111	Pétroles (Fse)	127 30	125 90	127	124 90
157	— (obl.)	153	153	153	153
29	— (certific.)	31	30 20	30 50	30 80
134	U.C.B.	139 80	138 80	138 80	136 10
	Usinor	7 50	5 80	5 55	5 60
94 20	— (obl.)	93 20	93 30	93 30	93 30
122	U.T.A.	127 10	120	121 50	122 40
173	Valéo	189	195	195	193
240	Gen. Motors	271 50	276 80	275 50	274
58	Goldfields	60 10	58 80	58 80	58 50
84	Harmony	82	79 85	77	81
20	Hitachi	20 50	20 30	20 30	20 45
340	Hoechst Akt.	362	349	349 *	345 *
480	Eastman Kodak	487	480	480	483
73	East Rand	71 20	69 60	66	69 90
245	Ericsson	286	266	286	282
200	Exxon Corp.	208 80	203 70	203 50	205
113	Ford Motors	122	124	124	122 80
210	Free State	203 10	200	199	203
123	Gencor	122	117	117 50	117
375	Gén. Electr.	394	398	398	390 60
116	Sony	118 60	118 60	118 30	120
380	Unilever	404 50	404 60	404 80	....
83	Un. Min. 1/10	92 60	91	91	89 20
286	Unit. Techn.	290	289	288 50	289
210	West Deep	218	213	209 50	213
295	West Hold.	296 60	288 80	282	289
285	Xerox Corp.	275	278 50	277	278 50
2 67	Zambia Corp.	2 59	2 56	2 67	2 55

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 740	5 769	5 580	5 850
Allemagne (100 DM)	253 960	253 520	246	258
Belgique (100 F)	14 911	14 900	13	13 800
Pays Bas (100 fl.)	231 500	231 430	224	235
Danemark (100 krd)	77 820	77 730	76 500	80 500
Norvège (100 k)	98 800	98 900	95	100
Grande-Bretagne (£ 1)	10 984	10 935	10 700	11 300
Grèce (100 drachmes)	9 930	9 925	....	....
Italie (1 000 lires)	4 743	4 742	4 480	4 860
Suisse (100 fr.)	313 680	312 700	306	319
Suède (100 krs)	103 300	103 280	100	105 500
Autriche (100 sch)	36 270	36 210	35 200	36 600
Espagne (100 pes.)	5 896	5 890	5 450	5 850
Portugal (100 esc.)	8 770	8 775	7 500	8 500
Canada ($ can 1)	4 836	4 864	4 680	4 920
Japon (100 yens)	2 588	2 587	2 480	2 610

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/1
Or fin (kilo en barre)	75000	73500
Or fin (en lingot)	74500	73190
Pièce française (20 fr)	700 20	700
Pièce française (10 fr)	536	505
Pièce suisse (20 fr)	626	610
Pièce latine (20 fr)	584	565
Souverain	665 10	665
Pièce de 20 dollars	3220	3060
Pièce de 10 dollars	1650	1580
Pièce de 5 dollars	780 50	.....
Pièce de 50 pesos	3315	3302
Pièce de 10 florins	571	571

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. LOGEMENT : « Renforcer l'activité du bâtiment », par Jean-Marie Bockel ; « Le risque », par Pascal Clément ; « Erostrate et la tunique de Nessus », par André Dupeis ; « Des loyers... en contrepartie de quoi ? », par Michel Bonhoure et Benoît Filippi ; « Le choix de l'arme », par Roger G. Lemiale.

ÉTRANGER

3-4. LA « NORMALISATION » EN POLOGNE ET LES RÉACTIONS OCCIDENTALES
— L'archevêque de Cracovie a rencontré des représentants de l'État.
— La déclaration du conseil atlantique : « *Les événements démontrent la rigidité des régimes du pacte de Varsovie* ».

4. PROCHE-ORIENT
— « *Les divergences de vues entre Israël et les États-Unis appartiennent au passé* », affirme M. Reagan.

4-5. DIPLOMATIE
— « La crédibilité des Nations unies » (II), par Maurice Bertrand.

6. AFRIQUE
— NIGER : les autorités reconnaissent que « *l'élan de l'expansion est cassé* ».

6. AMÉRIQUES
— EL SALVADOR : les insurgés contrôleraient près d'un quart du territoire.

POLITIQUE

9. Le voyage de M. Mauroy en Picardie.
— Le désaccord entre socialistes et communistes sur la Pologne.
10. Les élections législatives partielles.

SOCIÉTÉ

11. Les effets du mauvais temps en France.
— A Nice, les habitants d'une cité arménienne s'opposent à la construction d'un foyer pour immigrés.
12. JUSTICE : les poursuites contre Paribas.
40. PRESSE.
— ORDRE DU MÉRITE.
— SPORTS.
— ÉDUCATION : le rapport de la commission du bilan sur l'enseignement et le développement scientifique.

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

13 à 15. LES JOURNÉES NATIONALES DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE : Questions ; les rapports introductifs.

CULTURE

16. THÉATRE.
— INSTITUT.
19. RADIO-TÉLÉVISION : TV Lyon canal 22 : une expérience de télévision libre.

RÉGIONS

41. POINT DE VUE : « Les collectivités locales face à l'État », par Michel Giraud.
— ILE-DE-FRANCE : un plan de M. Georges Marchais pour le retour des usines en région parisienne.

ÉQUIPEMENT

42. TRANSPORTS : « Le bilan de la situation de la S.N.C.F. en 1981 », par André Chadeau.

ÉCONOMIE

43. AFFAIRES : « *Les plaintes des sidérurgistes américains contre les Européens ne sont pas fondées* », estime M. Davignon.
— ÉTRANGER : la débâcle des banques « pirates » en Turquie.
44. SOCIAL.

RADIO-TÉLÉVISION (19)
INFORMATIONS « SERVICES » (39) : La mode ; Météorologie ; « Journal officiel » ; Mots croisés.
Annonces classées (20 à 38) ; Carnet (40) ; Programmes spectacle (17-18) ; Bourse (45).

PLACE DES VOSGES
Réouverture du restaurant
COCONNAS
le mercredi
13 janvier 1982

A B C D E F G

La « normalisation » en Pologne

DISSENSIONS AU SEIN DU MOUVEMENT DE LA PAIX

L'attitude adoptée par le Mouvement de la paix, dans la crise polonaise, suscite des dissensions au sein du bureau national du mouvement français.

Quatre de ses membres, Mme Yves Farge, veuve du fondateur du mouvement, MM. Bernard Boudouresques, Jacques Chatagner et Marc Jacquier-Vercords, dans un communiqué publié lundi 11 janvier, soulignent qu'il ne leur est « *pas possible d'admettre que la lutte pour la paix soit séparée de la défense des libertés, car méconnaître cette évidence, c'est compromettre les fondements mêmes du Mouvement.* »

Or, selon eux, le bureau national, « *toute en estimant que la Pologne devait pouvoir exercer pleinement sa souveraineté, n'a pas ressenti, dans sa réunion du 9 janvier, à demander la libération des prisonniers ni la levée de l'état de siège* ».

Ils rappellent que le bureau lors des événements d'Afghanistan, s'était « *heureusement* » démarqué du conseil mondial de la Paix qui, lui, « *cessait de respecter le droit des peuples à l'indépendance* ». Cette attitude seule leur avait permis, alors, disent-ils, de demeurer membres du bureau.

● *M. Jean-Baptiste Doumeng*, président-directeur général d'Interagra, la société agro-alimentaire spécialisée dans les échanges avec les pays de l'Est, a évoqué, lundi 11 janvier, dans le journal de FR 3 Midi-Pyrénées, les événements de Pologne. « *Si Walesa avait eu dix millions de Polonais derrière lui, le général Jaruzelski n'aurait pas mis de l'ordre dans le pays en quinze jours.* »

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Quilliot souhaite que soit fondée une charte raisonnable de l'habitat locatif

Prenant la parole dès l'ouverture de la session extraordinaire de l'Assemblée nationale, qui commence ses travaux, ce mardi 12 janvier en fin de matinée par l'examen du projet de loi sur les rapports entre propriétaires et locataires, M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, a déclaré que ce texte s'inscrivait dans le double pari du gouvernement de « relancer l'économie et d'introduire les Français à une nouvelle citoyenneté ». Rappelant que « l'histoire des relations entre bailleurs et locataires est tourmentée, agitée de soubresauts contraires », les textes se succédant dans le temps sans véritable cohérence, il a souligné que « le logement est l'un des domaines où les réclamations sont les plus nombreuses, qu'il s'agisse de la durée des baux, de leurs clauses léonines, du décompte des charges locatives, etc.

« Le gouvernement, a-t-il dit, a donc voulu, reprenant à son compte bien des réflexions antérieures, les élargissant et les structurant, établir ce que François Mitterrand avait appelé un nouveau droit de l'habitat. »

Ce droit de l'habitat devra répondre à quatre préoccupations : la « clarification » nécessaire pour les deux parties ; la « stabilité dans les rapports locatifs » ; la « modération des loyers » et, enfin, la « concertation » entre les uns et les autres.

« La satisfaction, à court terme, d'un certain nombre de revendications légitimes des locataires ne doit pas se faire au détriment de l'investissement locatif ou au prix d'un désinvestissement de l'immobilier dit « de rapport ». Les conséquences en seraient néfastes à long terme pour les locataires, a poursuivi M. Roger Quilliot, qui a conclu : « Après un temps de clameurs et de fureur, le temps de la réflexion sereine est venue (...). Il faut établir pour longtemps les relations dans l'habitat locatif sur la base d'une charte raisonnable qui reprenne les principes d'équilibre, de dynamique et de justice, dont le gouvernement a fait sa règle. Ainsi, répondrons-nous à l'attente des Français, en délivrant les locataires de l'angoisse du lendemain et en garantissant aux propriétaires la rentabilité correcte de leurs investissements. »

Au cours d'un petite déjeuner de presse, mardi 12 janvier, juste avant le début des débats à l'Assemblée nationale, M. Quilliot a répondu aux questions des journalistes sur le projet de loi sur le logement qu'il va y défendre (*le Monde* des 6 et 12 janvier).

En matière, notamment, de durée du bail, sans préjuger des décisions de l'Assemblée nationale, le ministre, qui avait proposé à l'origine un bail de six ans, renouvelable ensuite par périodes de trois ans, le congé pour vente ne pouvant intervenir qu'à l'issue d'une de ces périodes, semble prêt à accepter les propositions de la commission des lois, qui donnaient la possibilité de deux types de bail : un bail de trois ans, sans facilité de rupture anticipée, et un bail de six ans, avec faculté plus large pour le bailleur de donner congé pour « *motif légitime et sérieux* », dont la vente. Dans tous les cas, le propriétaire-bailleur pourrait exercer son droit de reprise pour se loger lui-même ou y loger ses proches.

Le souci de A. Quilliot est que le texte définitif marque une différence entre trois types d'investisseurs : les investisseurs institutionnels, personnes morales (comme les banques, les compagnies d'assurance), les « *investisseurs par vocation* », personnes physiques qui ont trouvé dans l'immobilier le placement de leur épargne et qui possèdent souvent de trois à cinq logements destinés à la location, et, enfin, les « *investisseurs par occasion* » qui ont acheté un appartement dans l'intention de l'occuper ou d'y loger leurs proches, et qui, en attendant ce moment, le louent.

En ce qui concerne les risques que l'adoption de ce projet de loi fait courir à l'activité de la construction, le ministre a fait remarquer que les investisseurs institutionnels n'avaient pas attendu le dépôt de ce texte pour préférer d'autres placements que la pierre, surtout lorsque ces placements assurent une rentabilité de plus de 16 % des capitaux convertis. Il a réaffirmé sa conviction que le redémarrage du secteur social du logement (les prêts locatifs aidés des H.L.M ont tous été consommés en 1981) jouerait comme par le passé un rôle d'entraînement.

Quant aux associations de locataires, sept d'entre elles parmi les plus importantes ont réaffirmé, lundi 11 janvier, lors d'une conférence de presse commune tenue à l'Institut national de la consommation, leur adhésion globale au projet de loi, le considérant comme une plate-forme minimum. Elles réclament, en outre, un statut des représentants des associations de locataires comportant congés des employeurs, congés formation, défraiements et indemnités. Le ministre estime que ce problème devra être réglé dans un cadre différent de celui du texte en discussion, cadre qui sera celui du statut des associations en général.

Les problèmes fonciers

Enfin, M. Quilliot a souligné que, après l'adoption, il faudra s'attaquer au problème foncier de cet ilot et qu'il restera à combler le vide législatif qui concerne les locations-ventes et la multipropriété.

Le numéro du « Monde » daté 12 janvier 1982 a été tiré à 585 396 exemplaires.

VIVE HAUSSE DU DOLLAR

La hausse du dollar sur les marchés des changes, amorcée lundi 11 janvier, s'est poursuivie et même accélérée mardi 12 janvier 1982 : le cours de la monnaie américaine est passé, à Paris, de 5,77 F à 5,83 F et, à Francfort, de 2,27 D.M. à 2,90 D.M. Cette hausse est provoquée par la tension des taux d'intérêt aux États-Unis et sur le marché de l'euro-dollar, où l'échéance à six mois est cotée à plus de 15 1/2 % (+ 5/8 %).

Sur le marché de l'or, déprimé par ces deux phénomènes, le cours de l'once a glissé au-dessous de 390 dollars pour la première fois depuis novembre 1979.

● *La cabine d'un camion espagnol transportant des oranges a été détruite* par un commando d'agriculteurs qui ont lancé un cocktail Molotov, lundi 11 janvier, sur l'autoroute, près de Perpignan.

En raison du temps anormalement doux qui règne en Roussillon, la production de salades, tant sous serres qu'en plein champ a doublé. Cette surproduction entraîne un effondrement des cours qui suscite la colère des agriculteurs et maraîchers à l'égard de leurs concurrents espagnols, qui alimentent par convois entiers les marchés d'Allemagne et du Benelux.

● *Chômage technique accru à l'usine Peugeot de Sochaux.* — La direction de l'usine a annoncé que la fabrication serait interrompue en janvier trois jours au lieu de un prévu, mettant au chômage technique dix mille ouvriers les 15 et 29 janvier et la quasi-totalité du personnel le 22 janvier.

NUMERO 1
DE LA FOURRURE D'OCCASION
Mieux que des SOLDES
de 15 à 25% de remise
sur près de 500 pièces en parfait état
Offre exceptionnelle valable jusqu'au 23 Janvier inclus
LES DEUX OURSONS
128 av. Emile Zola Paris 15ème
M° Emile Zola
575.10.77
M° La Motte Picquet

JANVIER 1982:
LES GRANDS SOLDES
Fastrel
ALEXANDRE
FOURRURES 376, rue St Honoré Paris (1er)
jusqu'à épuisement des stocks sur la collection hiver

Boutiques Saint Honoré
Per Spook
paul louis agnès
Francesco smalto
GUY LAROCHE
ANGELO TARLAZZI
Christian Dior
NINA RICCI
NINO CERRUTI
SOLDES
275, rue Saint-Honoré Paris 1er
Prêt à porter de luxe Femme et Homme

NOUS METTONS TOUS NOS PIANOS A VOTRE PORTEE. Chez Hamm, du crédit gratuit sur 6 mois au leasing sur 4 ou 5 ans, il existe plus de 10 possibilités de financement.
Nos vendeurs-conseils sauront trouver la solution qui correspond à votre budget.
hamm
La passion de la musique.
135-139 rue de Rennes, 75006 Paris - Tél. 544.38.66. Parking à proximité

(Publicité)
1500 mach. écrire Duriez
TOUTES les meilleures marques, les plus durables, les plus ou les moins chères Olympia, Hermès, Adler, Olivetti, Brother, Smith Corona, Silver Reed, Erika, etc Manuelles (Olympia 380 F), électroniques (Olivetti 3 950 F), à barres, sphères, marguerites, touches correction, etc 31 styles de caractères Sur stock Duriez vend en discount, en direct sans intermédiaires Satisf ss. 8 jrs ou remboursé 112, bd Saint-Germain M° Odéon.

MEN SPORT
Tailleur - Chemisier
solde
16, rue de Sèvres Paris 7ème

25 MARQUES. PLUS DE 200 MODELES.
Chez Hamm, vous trouverez probablement le plus grand choix de pianos de Paris.
Droit ou à queue, quel que soit votre budget, un vendeur-conseil vous aidera à faire le meilleur choix.
hamm
La passion de la musique.
135-139 rue de Rennes, 75006 Paris - Tél. 544.38.66. Parking à proximité

Louis Féraud
SOLDES
collection hiver 1981
265, rue Saint-Honoré

NICOLL
la tradition anglaise du vêtement
SOLDES
du 2 au 23 janvier
APERÇU DE QUELQUES PRIX, OFFRE FAITE DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

COSTUMES deux pièces peigné couvert ou rasé, pure laine, coloris mode depuis	~~1 350 F~~ Soldés 1 080 F	PARDESSUS draperies de haut lainе sélectionnées, manches montées et raglan depuis	~~1 200 F~~ Soldés 960 F
VESTONS sport tweed, pied de poule, carreaux chevrons, coloris variés depuis	~~798 F~~ Soldés 640 F	PANTALONS serge polyester et laine, coloris gris et marron depuis	~~370 F~~ Soldés 295 F
LODENS autrichiens unis et fantaisies, vert, beige et autres, depuis	~~990 F~~ Soldés 795 F	IMPERMEABLES polyester et coton, raglan et manches montées depuis	~~798 F~~ Soldés 640 F
SPORTWEAR blousons anoraks trois-quarts velours, vêtements peaux, cuirs	Soldés — 20 %	RAYON DAME, ensembles tailleurs, manteaux, lodens, imperméables, jupes	Soldés — 25 %
CHEMISES ville et sport, unies et fantaisies depuis	~~170 F~~ Soldées 130 F	PULLS, CRAVATES chapellerie et autres accessoires	Soldés — 20 %

à Paris, 29 rue Tronchet, depuis 1820
Magasin ouvert sans interruption de 10 h à 19 h. Le lundi de 14 h à 19 h.
80DOPRESSE PUBLICITE 79